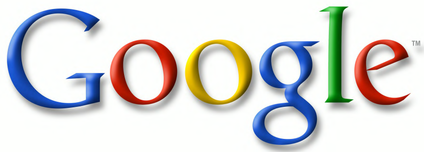
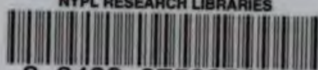
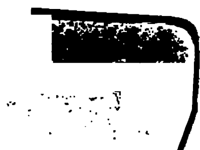






LE

PROUDHONISME

DANS

l'Association Internationale des Travailleurs

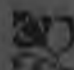
PAR

JULES-L. PUECH

DOCTEUR EN DROIT

Préface de Charles ANDLER

CHARGÉ DE COURS À LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS



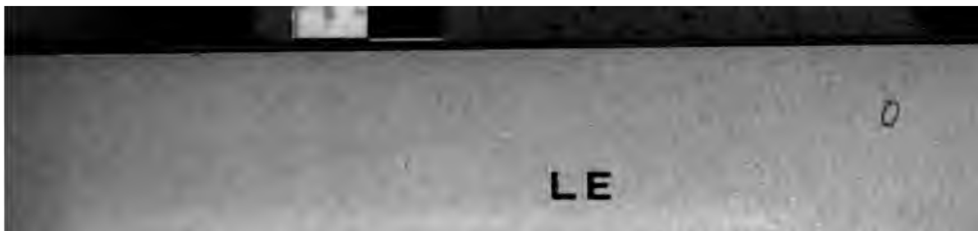
PARIS

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

LIBRAIRIES FÉLIX ALCAN ET GUILLAUMIN RÉUNIES

[illegible]

1907



PROUDHONISME

DANS

l'Association Internationale des Travailleurs

PAR

JULES-L. PUECH
DOCTEUR EN DROIT

Préface de Charles ANDLER
CHARGÉ DE COURS A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS



PARIS
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
LIBRAIRIES FÉLIX ALCAN ET GUILLAUMIN RÉUNIES
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
—
1907

AVANT-PROPOS

Au début d'une étude que je sais imparfaite et qui, tout en me semblant toujours plus captivante, m'a pourtant coûté quelque effort, je désire remercier vivement tous ceux dont les conseils, les conversations, les enseignements, m'ont été une précieuse collaboration.

A tous mes maîtres des Facultés de Toulouse et de Paris, à quelques-uns de ceux du Collège de Castres, je voudrais témoigner ma reconnaissance pour leur concours plus ou moins lointain. Durant ces dernières années, les leçons de MM. Deschamps, Gide, Esmein, à l'Ecole de Droit, m'ont appris à mieux aimer l'histoire et l'économie politique.

M. le professeur Deschamps a bien voulu diriger mon travail et s'intéresser aux recherches qu'il nécessitait. Je n'ai garde d'oublier que son cours d'histoire des doctrines économiques, relatif à « l'histoire du socialisme en France », a attiré mon attention sur Proudhon et sur ses pseudo-disciples.

M. Charles Andler, professeur à la Faculté des

Lettres de l'Université de Paris, m'a témoigné une bienveillante obligeance, pour laquelle je ne pourrai vraiment pas lui exprimer assez ma gratitude. Ses conseils éclairés, ses écrits documentés, l'accueil charmant qu'auprès de lui j'ai trouvé, sont infiniment trop précieux pour jamais être assez reconnus.

M. Hubert Lagardelle, directeur du *Mouvement Socialiste*, M. J. Tchernoff ont bien voulu me prodiguer les conseils autorisés par leur exceptionnelle compétence.

MM. Charléty et Emmanuel Lévy, professeurs à l'Université de Lyon, m'ont, avec une grande complaisance, présenté à quelques militants du parti républicain sous l'Empire, ou fondateurs de l'Internationale, avec lesquels j'ai pu longuement causer. Parmi ceux-ci, M. E. Favier a mis à ma disposition quelques documents rares et surtout l'inépuisable trésor de ses souvenirs précis. M. Rocheix, directeur des Archives municipales de Lyon, m'a aimablement permis de consulter des documents inédits et de prendre véritablement contact, par eux, avec une époque si peu éloignée de la nôtre et, cependant, encore si confuse.

Au Bureau Socialiste International, à Bruxelles, guidé par son dévoué secrétaire, M. Camille Huysmans et ses collaborateurs — dont l'accueil, pendant mon agréable séjour auprès d'eux, n'a cessé d'être

le plus amical — j'ai pu faire de longues et passionnantes recherches, parmi les livres et les papiers du socialiste belge de Paepe et consulter d'innombrables journaux.

Mes remerciements vont à tous ces collaborateurs très précieux. Je prie aussi d'en prendre leur part tous ceux de mes amis, qui, par un renseignement, une traduction, une indication bibliographique m'ont facilité ma tâche. Enfin parmi eux, je remercie particulièrement mon ami Marcel Landrieu qui m'a fait bénéficier de nombreuses recherches bibliographiques. Je ne puis leur rendre, à tous, hommage ; mais j'espère que, s'ils jettent un coup d'œil sur ce travail que je souhaiterais plus digne d'eux, ils resteront persuadés qu'avec eux demeure ma pensée reconnaissante.

PRÉFACE

M. Jules-L. Puech m'a demandé de présenter au public son présent livre sur *Le Proudhonisme dans l'Association internationale des Travailleurs*. Je me crois peu qualifié pour l'honneur qu'il me fait. Un livre, comme le sien, qui condense et filtre les données documentaires éparses dans près de douze journaux quotidiens, et dans près de deux cents volumes devenus inaccessibles presque tous par leur rareté, n'a pas besoin de justification ; et son utilité se démontre par le simple fait du dépouillement ample et scrupuleux qu'il a nécessité. Il faut souhaiter à présent que M. Puech fasse pour tous les Congrès de l'Internationale le travail minutieux qu'il a accompli pour les conférences préparatoires où l'Internationale s'est organisée et pour ses premiers Congrès, ceux de Genève et de Lausanne. Un telle monographie, dût-elle consacrer aux Congrès de l'Internationale une analyse interprétative de mille pages, serait indispensable et méritoire.

Le problème posé par M. Jules-L. Puech à propos de l'Internationale a une portée très générale. Il s'agit du rôle de l'*idéologie* dans les transformations

de l'esprit public et de la réalité sociale. Il paraît bien certain que les formules idéologiques de la démocratie politique ont été créées avant toute application dans les faits. En est-il ainsi des formules de la démocratie sociale ? Ç'a été, plus encore que le litige entre le socialisme utopique et le socialisme scientifique, une question vitale pour les partis de gauche au XIXe siècle. Nul doute qu'il ne se soit fait une transformation de l'esprit de la démocratie dans le sens d'une méfiance plus accusée à l'endroit des grands inventeurs. Marx et Engels ont traité d'utopistes la plupart de leurs grands devanciers, et voici qu'eux-mêmes subissent l'investissement de la même critique collective, victorieuse forcément par l'effort immense qu'elle représente. Aucune intelligence, si compréhensive qu'on la suppose, n'est en mesure de dominer du regard la mouvante et confuse complexité des intérêts où une société entière puise ses mobiles d'action ; et la pensée individuelle qui ne peut même pas discerner exactement ces intérêts collectifs si mobiles et variés, comment pourrait-elle y satisfaire ? Une pensée où collaborent toutes les intelligences compétentes, une action où se résume l'effort concerté de toutes les volontés intéressées, voilà ce que le socialisme moderne prétend mettre à la place des grands systèmes imaginés par des inventeurs de génie. A ce compte le marxisme, comme système, ne tardera pas à rejoindre les sys-

tèmes antécédents discrédités par lui. Il est une de ces armures, ciselées de main de maître, sous lesquelles aura combattu un temps le prolétariat, mais qu'il suspend ensuite sous des portiques glorieusement commémoratifs, et remet à la garde de ses Invalides. Un nouveau système ne surgira que de la coordination même des efforts ouvriers.

Les Congrès des grandes fédérations ouvrières, qui ont remplacé dans la seconde moitié du XIX[e] siècle les sociétés conspiratrices du temps de Louis-Philippe, ont introduit cette méthode nouvelle de travail ; et plus encore que les résultats provisoires où leurs délibérations ont abouti, c'est cette méthode qui doit être qualifiée de scientifique. Dans la science, après une première période où la découverte des méthodes précises transforme en grands inventeurs les premiers observateurs attentifs que d'heureuses circonstances ont mis en mesure de ramasser à fleur de sol une immense moisson de faits inconnus dont ils dégagent aussitôt les lois les plus visibles, l'élaboration des résultats ultérieurs est lente, et appartient collectivement à une foule presque anonyme de spécialistes. Ainsi s'efforce de travailler aujourd'hui la classe ouvrière. Mais elle n'a pas toujours su travailler ainsi, et son expérience n'est pas ancienne.

Ce qu'il fallait savoir, c'est avec quel héritage intellectuel, avec quel outillage transmis, elle s'est

attachée à cette besogne. Il ne manquerait pas de théoriciens pour dire que les nécessités d'une situation sociale donnée ont toujours inspiré d'elles-mêmes aux praticiens chargés d'y pourvoir les résolutions qu'il fallait, et tout d'abord celle de s'unir pour délibérer et agir. Rien, en principe, n'empêchait les choses de se passer ainsi. Mais se sont-elles ainsi passées ? Voilà où l'historien doit être prudent avant de conclure. L'un des chapitres les plus neufs du livre de M. Puech est assurément celui où il démontre qu'une fouriériste pleine de talent, pleine de la divination juste des possibilités prochaines, Flora Tristan, a eu, bien avant les Internationalistes, non seulement l'idée la plus nette de la « lutte des classes » (car les Saint-Simoniens l'avaient eue déjà), mais l'idée d'une classe ouvrière, unifiée dans une organisation à elle, élisant ses représentants de classe, et réclamant victorieusement « son droit au travail et l'organisation du travail » (1). Cette organisation, Flora Tristan, dès 1843, l'appelait l'*union ouvrière*. Elle la concevait étendue au globe entier « sans aucune distinction entre les nationaux et les ouvriers et ouvrières appartenant à n'importe quelle nation de la terre ». Elle lui voulait dans toutes les grandes villes du monde *des comités de correspondance*, avec des registres ouverts où viendraient s'inscrire en foule

1. V. plus bas, p. 48-51.

les prolétaires de tous les peuples. Ainsi l'*union ouvrière* de Flora Tristan a tracé comme le cadre de l'*Internationale des Travailleurs*. Mais les Internationaux ont-ils connu Flora Tristan et se sont-ils souvenus de celle qui mourut si jeune, surmenée par l'apostolat qu'elle s'était imposé ? Benoît Malon a su de bonne heure lui rendre justice. Dans la *Fédération ouvrière française* de 1849-1850 son souvenir à coup sûr a été vivant, et, par Arnold Ruge, qui l'a connue et admirée (1), elle a été certainement signalée à Marx lui-même.

Pourtant il se peut bien que l'idée d'une Association Internationale des Travailleurs, qui a hanté bien des esprits entre 1842 et 1847, se soit présentée à plusieurs spontanément. Ce qui importe, c'est cette concordance à elle-même ; car, si l'idée internationale ouvrière était réinventée sans cesse, c'est sans doute que de profonds besoins sociaux l'imposaient. Il faut seulement savoir à partir de quel moment et à qui elle s'est imposée d'abord ; à ce titre le petit livre

---

1. Arnold Ruge. *Zwei Jahre in Paris*. Leipzig. 1846, t. I. L'origine moderne la plus haute de l'idée internationaliste me paraît devoir être recherchée dans la franc-maçonnerie. Il va sans dire que la franc-maçonnerie n'a pas conçu l'internationalisme ouvrier. Sa préoccupation était, au xviiie siècle, d'effacer les antagonismes de classe et de nationalité, comme aussi les antagonismes religieux. J'aurai à revenir un jour sur ce point. V. cependant dès maintenant les *Libres Entretiens de l'Union pour la Vérité*, 1906, fasc. IV et V.

que Flora Tristan intitula l'*Union Ouvrière* (1843) marquera une date, que M. Puech a eu le mérite de mettre en pleine lumière.

Rien n'est d'un intérêt plus grave pour la civilisation ni d'une obscurité plus difficile à pénétrer que de savoir comment se transmet l'héritage des idées ou pour quelles raisons elles émergent à plusieurs reprises, simultanément ou successivement, mais à distance. Ce qui est certain, c'est que pour affirmer avec sécurité la création d'une idée ou le recommencement absolu d'un courant dont l'analogue avait peut-être jailli ailleurs ou auparavant, nous ne disposons pas d'un moyen autre que de prouver qu'il n'y a pas entre des idées similaires de relations de cause à effet. Il faut éliminer d'abord tout ce qui peut être imitation ou imprégnation, pour déterminer ce qu'il reste d'original. Des ouvriers se réunissent pour débattre leurs intérêts, mais ni leurs idées ni leur vocabulaire peut-être ne sont neufs. Ils voient la réalité sociale, où ils essaient de s'orienter, à travers des sentiments qui ne sont peut-être pas seulement à eux, mais auxquels la sentimentalité régnante a su les gagner. Le talent de quelques écrivains favorables à leur cause et experts aux idées que pour la première fois ils échangent, a frappé pour eux des formules métalliques et nettes, qui leur sont familières avant toute discussion. Et comme dans un débat où tout est remous confus et besoin

vague, celui-là triomphe nécessairement qui condense en formules retentissantes, cohérentes et claires de tous les sentiments inexprimés, il se peut que l'idéologie antécédente l'emporte, alors même qu'elle ne s'applique plus exactement à la situation que ces hommes réunis pour la première fois s'étaient donné pour but de définir. En a-t-il été ainsi de l'Internationale ? M. Puech a voulu démontrer, et il a démontré selon moi victorieusement, que les premiers Congrès de l'Internationale, ceux de Genève et de Lausanne, ont été tout entiers influencés par des groupements français de discipline proudhonienne. On le savait, mais on ne le savait pas avec l'exactitude apportée dans cette recherche par M. Puech, et dont tous les historiens des choses sociales le loueront.

Ç'a été le problème délicat soulevé par le récent et robuste livre d'Albert Thomas sur le *Second Empire* que celui de l'influence exercée sur la classe ouvrière par Proudhon. Le réveil des ouvriers français, après douze ans de démoralisation, se signale par le *Manifeste des Soixante*, à la veille des élections de 1863. Aussitôt, rempli d'une suprême joie et d'une suprême espérance, Proudhon écrit ce livre *De la Capacité Politique des Classes ouvrières*, son dernier ouvrage et sans doute le plus beau, qui contient cette prédiction saisissante : les temps sont proches où, « la classe supérieure ayant perdu le

sens de la direction du mouvement, c'est l'inférieure qui s'en emparera » et la possibilité même d'une régénération nationale est liée à cette « succession régulière ». Que Proudhon ait cru retrouver sa doctrine dans le *Manifeste des Soixante*, on peut à peine en douter si on a lu son livre. Mais a-t-il eu raison de la reconnaître ou s'est-il fait illusion ? Et quand même les ouvriers de 1864 se seraient rencontrés avec lui dans leurs revendications, cela prouve-t-il qu'ils aient subi son action ? Albert Thomas l'a contesté. « En fait, c'est par les formules héritées de 1848 sans distinction, que les Soixante s'efforcèrent d'exprimer leurs revendications de classe. Camélinat m'a affirmé qu'au moment où il collaborait à la rédaction du *Manifeste des Soixante*, Tolain ne connaissait pas Proudhon (1) ». Il faudrait que le sommeil de la classe ouvrière sous le second Empire eût été bien profond et son ingratitude bien coupable envers les *leaders* qui l'avaient représentée durant la seconde République, pour que l'élite elle-même des ouvriers, avec Tolain à la tête, fût à ce point restée étrangère à Proudhon. Comment alors les Soixante auraient-ils porté leur Manifeste au vieux militant pour lui demander conseil ? Oui, sans doute, quand il leur répond par son livre de *La Capacité Politique des Classes ouvrières*

1. Albert Thomas. *Le Second Empire*, p. 225, 243,

il écrit : « Cet ouvrage a été conçu sous votre inspiration : il vous appartient. » (1). Mais il aborde aussitôt la difficulté capitale.

La gravité du fait nouveau de l'organisation politique ouvrière, c'est pour lui, que la « démocratie ouvrière, en même temps qu'elle affirme son *Droit* et dégage sa *Force*, pose aussi son *Idée*, produise tel quel son corps de doctrine, afin que le monde apprenne du même coup que ceux qui de leur propre fonds possèdent le Droit et le Pouvoir, ont aussi, du fait de leur pratique intelligente et progressive, le Savoir ». (2) Oui certes, les mouvements populaires sont d'une parfaite spontanéité. L'intelligence, chez l'être pensant, a pour base le sentiment. Par les réunions populaires, par les conciliabules, par les associations et ensuite par les fédérations vastes éclôt la conscience populaire ; les ouvriers se sentent une classe. Mais le sentiment n'est pas encore l'intelligence. De la simple éclosion de la conscience ne suit pas encore « la révélation de l'idée ». La classe ouvrière a essayé plusieurs idées infructueusement. Elle a notamment essayé de retourner contre la bourgeoisie ses propres maximes. Elle n'y est pas parvenue. « La science, celle-là surtout qui a

1. Proudhon. *De la Capacité Politique des Classes ouvrières*, 1865, p. 5.
2. *Ibid.*, p. 72.

pris pour son objet les manifestations spontanées et les actes réfléchis des masses *ne s'improvise pas*... Elle a besoin pour sa constitution d'aperçus synthétiques sans cesse renouvelés... En fait d'idées, la priorité ne fut jamais aux multitudes... *La priorité, et tout acte de l'esprit, est à l'individualité* ». (1)

Il faut bien entendre Proudhon. « Une révolution vraiment organique, produit de la vie universelle, bien qu'elle ait ses messagers et ses exécuteurs, n'est vraiment l'œuvre de personne. » C'est pourquoi la classe ouvrière, au moment de préparer sa révolution, ne peut se donner à aucun maître. De la foule des systèmes ébauchés par des penseurs, dont ç'a été la préoccupation profonde, la vocation et la particulière compétence d'étudier les problèmes ouvriers, tous ne germeront pas dans le sentiment populaire. A l'expérience, beaucoup se trouveront inutiles ou inapplicables. Mais tout à coup une idée simple prendra corps. Il sera possible d'y incorporer les expériences accumulées par la foule et de les alimenter du sentiment des foules. Elle ne restera pas théorique. Elle sera empruntée, certes, dans son germe infime, puis prendra « un accroissement imprévu » et les institutions nouvelles, modelées sur elle, « rempliront le monde » (2). Dans la pratique et

1. Proudhon. *De la Capacité Politique des Classes ouvrières*, pp. 72, 84.
2. *Ibid.*, p. 75.

dans les manifestes de la classe ouvrière réveillée de son engourdissement, Proudhon croit reconnaître une idée simple, mais qui fut la sienne, idée de justice, ou comme il aimait à dire maintenant, l'idée de la Mutualité dans l'Association. Voilà ce qui ne s'était pas encore vu. « Il n'est venu à la pensée de personne que le Droit fût le plus grand et le plus puissant des dieux, supérieur même au Destin. » (1). Il lui paraît que ce socialisme nouveau des Soixante qui ne rêve point « lois agraires, ni égalité chimérique », qui veut *la liberté du travail*, *le crédit*, *la solidarité* (2), mais qui demande une égalité de droit social aussi grande que l'égalité de droit politique, est la grande idée qui va transformer la société ; et l'une des conséquences prodigieuses où elle conduit sera d'amener « l'unité sociale du genre humain » (3).

Il dit sans fatuité, mais avec l'assurance d'un homme qui n'a plus qu'une espérance et qui se sent mourir, que cette idée méconnue est la sienne ; puis il ajoute avec modestie qu'il ne la croit pas neuve. « Elle est aussi ancienne que l'état social », qui le méconnaissait et dont les abus mêmes l'ont constamment fait renaître. Elle était ensuite en toutes

1. *Ibid.*, p. 95.
2. *Ibid.*, p. 87.
3. *Ibid.*, p. 94.

lettres dans la constitution de l'an III. Elle y était seulement demeurée lettre morte. « Quelques esprits spéculatifs en entrevirent, de loin en loin, la puissance organique et la portée révolutionnaire. » (1).

Proudhon prétend être de ces esprits. Mais c'est au peuple qu'il appartient de s'attacher à cette idée de la développer ou plutôt de la vivre. Les penseurs ne peuvent que prévoir du possible. Quoi de plus vain, si ce possible ne prend pas forme dans du réel? Ce qui importe, ce ne peut être une idée, ce ne peut être qu'une civilisation où cette idée se reconnaisse. N'est-il pas évident que Proudhon a une opinion modeste de toute pensée, et une opinion plus modeste de sa pensée propre? Il croyait seulement que la pensée fait partie du réel, et qu'elle s'y insère avec efficacité et avec nécessité.

Je ne voudrais pas préjuger de la solution qu'il faut donner au grave problème sociologique que soulève l'assertion de Proudhon, ni même au problème d'histoire que posait dans son livre sur *Le Second Empire* Albert Thomas. De longues analyses y seraient nécessaires. Mais il faut dire ici que le travail de M. Jules-L. Puech pénètre d'un faisceau de clarté ces ténèbres. Il analyse le mémoire parisien présenté au Congrès de Genève. Les Internationalistes parisiens se confondent en grande partie avec les Soixante. Tolain, Camélinat et Lefort, Kin,

1. *Ibid.*, p. 85.

Limousin, Perrachon, Murat sont de nouveau au premier rang. Leur mémoire a été élaboré, je ne dis pas avec compétence, mais avec beaucoup de bon vouloir, par tout le comité central de la rue des Gravilliers. Pour M. Puech, l'inspiration proudhonienne ne fait pas de doute. Les premiers Congrès de l'Internationale, celui de Genève et celui de Lausanne, sont frappants par le socialisme libertaire et légalitaire qu'ils préconisent. C'est la pensée de Proudhon que de la sorte ils veulent faire entrer dans les faits. Irréductibles sur le principe proudhonien, qui veut que « les classes ouvrières, des intérêts distincts de la bourgeoisie, aient aussi une politique distincte de la politique bourgeoise », les représentants de Paris au Congrès de Genève affirmeront très haut que l'émancipation des travailleurs ne peut être l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes. Mais il n'y a nul appel à la révolution. On sent présente à l'esprit de tous la pensée proudhonienne, formulée par Chaudey, pensée d'énergie, mais de prudence aussi : « Quand le peuple voudra être son maître, il le sera, légalement et irréprochablement » (1). La méfiance des Français de l'Internationale à l'endroit de la grève est proudhonienne et proudhonienne leur haine des institutions d'un Etat centralisé, tribu-

---

1. Proudhon. *De la Capacité politique des classes ouvrières*, p. 450. Conclusion par Chaudey

naux, police, armée, écoles, hôpitaux, prisons. Avec Proudhon ils sont convaincus qu'il est impossible dans un tel Etat d'établir un impôt normal, et assurés du reste que le fisc est le complice des capitalistes qu'il ne frappe point ou qui savent récupérer leurs impôts sur la classe laborieuse. Comme Proudhon, ils veulent l'éducation professionnelle associée à l'éducation intellectuelle, mais ils se méfient de l'enseignement donné par l'Etat, et le craignent uniforme et oppressif ; et tel est leur conservatisme au sujet de la constitution de la famille que les plus vieilles formules du *système des Contradictions économiques* leur reviennent toutes. Ils oublient que la présence de la femme à l'atelier est nécessitée par tout le développement économique moderne ; qu'elle n'est pas plus immorale ni plus funeste que le dur fardeau du travail domiciliaire ; et que le salaire de la femme, s'il est à coup sûr le signe d'une situation insuffisamment aisée, lui est une garantie pourtant contre de pires déchéances et lui assure un commencement d'émancipation.

Avant tout, les ouvriers parisiens sont préoccupés d'organiser le bon marché, l'échange équitable, le crédit gratuit : préoccupations où l'on reconnaît l'importance capitale que le proudhonisme accordait à la circulation des services et des denrées, tandis que le marxisme ultérieur s'attachera tout entier à la production. C'est pourquoi chez les Internatiolistes parisiens, la théorie des rapports entre le travail

leur libertarisme mutuelliste et dans leur méfiance de l'Etat, ont oublié que la base économique et juridique nécessaire de leur république fédérative d'associations ouvrières était un patrimoine sociétaire. Les collectivistes ont oublié, jusqu'à Bernstein, que la socialisation soudaine du patrimoine privé, la translation juridique ou révolutionnaire en fût-elle possible, se heurterait à des difficultés de gestion, dont triomphera seul un fédéralisme du type proudhonien, avec des garanties de crédit et d'équitable échange stipulées par la loi. Lorsque le socialisme essaiera de résoudre tous les problèmes que pose la critique marxiste dans le troisième volume du *Capital*, si négligé, il verra combien il devra se rapprocher de Proudhon. Le mémoire des Parisiens au Congrès de Genève était arriéré, non parce qu'il faisait sienne la doctrine d'un vieux maître, mais parce que Proudhon n'était plus là pour les guider dans leur improvisation inexpérimentée, et que personne à sa place n'était capable de tirer de ses prémices les conséquences qui, aujourd'hui encore, y dorment latentes, inexploitées, et supposeraient un long effort pour être dégagées.

Après quarante années et plus, il se peut donc que la pensée de Proudhon, oscillante à coup sûr, et caduque en plusieurs de ses éléments, reste debout dans quelques-unes de ses pièces maîtresses. La défaveur des circonstances a fait survivre le

marxisme seul ; et il faut sans doute regretter que le système proudhonien n'ait pas trouvé parmi les disciples du maître de défenseurs assez vigoureux.

Il ne s'agit pas de nier ici les mérites de la discipline marxiste. Mais comme le proudhonisme des disciples s'est borné vite à la répétition stérile de formules vieillies, ainsi le marxisme de la seconde génération. Et il a fallu en venir au travail critique vivant et dénué de préjugés qui s'effectue de nos jours pour s'apercevoir de ce danger d'un verbalisme abstrait. La croissance, non seulement de la doctrine, mais du parti socialiste, aurait passé par des crises moins ingrates, si la claire pensée juridique et politique de Proudhon avait quelquefois pu se substituer dans les discussions doctrinales des vingt dernières années, à de fumeuses spéculations de sociologie, et si sa pensée économique capitale, l'importance prépondérante du phénomène de la circulation des marchandises, avait pu être moins oubliée.

La défaite du proudhonisme a été consommée dans les Congrès de l'Internationale. Dessinée dès Lausanne, c'est à Bruxelles qu'elle s'achève. Mais si ce sont des thèses proudhoniennes que les Internationalistes ont défendues à Genève en 1866, comment le *Manifeste des Soixante*, en 1864, écrit par les mêmes hommes, en tout cas signé par plusieurs d'entre eux, et contrôlé par tous, ne serait-il pas aussi la pensée proudhonienne ? Il a trouvé seulement des formules plus

heureuses et plus fortes, parce que ses rédacteurs étaient davantage préoccupés de politique et que la maturité politique du prolétariat français, comme de la nation française, était plus grande que sa maturité sociale.

Le livre de M. Puech nous fournit d'abord une précieuse contre-épreuve dans la détermination d'un point d'histoire litigieux : celui de l'influence de Proudhon sur le prolétariat français dans les dernières années du second Empire. Il nous montre ensuite comment une idée spécifiquement française, l'idée du mutuellisme économique et politique, a pu sombrer dans un naufrage injuste, faute d'une équipe capable de la défendre. Avec l'écrasement de la Commune, c'est cette défaite théorique, non moins brutale, qui est cause de l'effacement où est resté vingt années le socialisme français. Il n'a pu se reconstituer que par l'emprunt provisoire d'un système non moins exclusif et à l'élaboration duquel la classe ouvrière française n'avait pas eu de part directe.

L'inconvénient est petit, si, comme nous le croyons, le marxisme lui-même a recueilli des parts notables et peut-être prépondérantes de la tradition socialiste anglaise et française. Mais il y a un groupe de doctrines auxquelles il n'a su opposer qu'une fin de non-recevoir hostile et politiquement incompréhensive : c'est le groupe des doctrines de socialisme libertaire et contractuel ; et parmi celles-là, le proudhonisme

a tenu dans le passé la première place. On peut déjà reconnaître, à des signes qui ne trompent pas, que la doctrine proudhonienne, épurée, consolidée économiquement, et considérée non plus comme une doctrine de petits artisans en peine de crédit, mais comme une doctrine de fédération libérale entre de puissantes associations ouvrières et entre des nationalités, sera un des principes constructifs de la société nouvelle.

Charles Andler

LE PROUDHONISME

DANS

L'Association internationale des Travailleurs

Objet et sens de ce travail

Cette étude pourrait avoir un autre titre; elle pourrait s'appeler, si cette expression ne paraissait antinomique : l'histoire de l'Internationale Française.

En effet, il serait assurément inexact de dire que tous les membres français de l'Association Internationale des Travailleurs furent des Proudhoniens, et que la doctrine de Proudhon a été la seule influence qui, en France, ait animé les travailleurs internationalistes. Mais il est possible d'affirmer que les Proudhoniens jouèrent dans notre pays le rôle capital dès le début de cette association. Ils furent les promoteurs du mouvement, les fondateurs; leur influence fut prépondérante dans les premiers congrès.

Le Proudhonisme doctrine française dans l'Internationale

Le Proudhonisme fut la seule doctrine française qui eut à lutter contre d'autres doctrines: le mutuellisme français peut s'opposer en quelque manière au socialisme allemand et au nihilisme russe. La période française de l'Internationale, c'est la période proudhonienne.

Après les premiers congrès de l'Internationale, le mutuellisme est vaincu et le collectivisme devient la doctrine majeure. C'est pourquoi, nous limiterons notre étude aux premières années de l'Internationale. Après avoir montré l'évolution du prolétariat sous l'influence d'événements divers, nous assisterons à la naissance de l'Internationale que ses congrès vont révéler au monde. Nous examinerons celui de Genève seulement dans tous ses détails. C'est, en effet, à ce congrès de Genève (1866) que les ouvriers français, exposant l'idéal qu'ils entrevoient et qu'ils désirent réaliser, nous font comprendre combien les idées de Proudhon ont pénétré dans leurs esprits.

Pour certains, elles restèrent les seules directrices. Chez quelques-uns, elles évoluèrent vers celles de Bakounine. Rapidement, elles furent, chez la plupart, remplacées par les théories de socialistes divers, plus particulièrement de Karl Marx.

Nous donnerons brièvement un aperçu historique des congrès postérieurs à 1866.

Dominants à Genève (1866), combattus à Lausanne (1867), vaincus à Bruxelles (1868) les Proudhoniens ne disparaissent pas de l'Internationale. Au congrès de Bâle (1869), ils assistent à la lutte entre Marx et Bakounine. — Quand des poursuites sont dirigées contre l'Association, dont s'inquiète le gouvernement, ils sont accusés avec leurs associés d'opinions divergentes. — Enfin, en 1872, quand est discutée et votée la loi du 14 mars, le Proudhonien Tolain prend éloquemment la défense de ses anciens associés, à la tribune de l'Assemblée Nationale.

Il ne faut pourtant pas rendre le proudhonisme — pas plus, d'ailleurs, que l'internationale — responsable des violents événements de la Commune : il y eu des Proudhoniens parmi les Communards. Mais la Commune, en son principe, n'était pas nécessairement le meurtre et la destruction ; et si l'on tient à chercher, dans la terreur qui la termina, une application de théories empruntées à l'un des chefs de l'Internationale, on ne trouve assurément comme direction que l'influence bakouninienne, ce qui ne veut pas dire que Bakounine ait été un malfaiteur.

NOTIONS CONFUSES : DE L'INTERNATIONALE, DU PROUDHONISME

Le public n'a pas connu les distinctions rassurantes;

Les Internationalistes et les Communards sont confondus par lui dans une même horreur tremblante, au souvenir des mauvais jours de 1871. L'Internationale est ruinée dans son esprit et il ne se rend même pas compte que bien des idées, qui sont le fond de certaines lois contemporaines, furent discutées par les congressistes de l'Internationale, de 1866 à 1869, et que les membres français représentèrent dans ces congrès une opinion modérée et modératrice. On est injuste à l'égard de l'Internationale, parce qu'on ne la connaît guère. On ignore généralement le sens de l'œuvre qu'elle avait entreprise et l'idéal qu'elle avait entrevu. Ceux qui croient la connaître ne s'y arrêtent pas : ils assimilent son idée aux rêveries plus ou moins raisonnables de tous les utopistes du socialisme. Utopie et révolution, constructions déséquilibrées d'esprits malades et crimes des terroristes sanguinaires : le public n'en sait pas plus long et ne veut même pas comprendre que le sage, lui aussi, le sage seulement peut-être « se plaît à construire en utopie ».

Le Proudhonisme dans l'Association Internationale des Travailleurs ne saurait répondre dans l'esprit du public à une idée plus précise ; car, si la notion de l'Internationale est confuse, celle du proudhonisme l'est peut-être davantage.

Proudhon demeure, dans l'esprit du vulgaire, le simple auteur de la phrase paradoxale : LA PROPRIÉTÉ C'EST LE VOL — que Brissot de Warville avait dite avant lui.

Quant à savoir quelle doctrine enseigna Proudhon, on n'y songe guère. On l'englobe dans un même groupe avec les socialistes de diverses nuances, sans seulement se douter que certaines phrases de Proudhon pourraient le faire ranger parmi les individualistes déclarés aussi bien que parmi les socialistes et les anarchistes. Souvent paradoxal, continuellement contradictoire, Proudhon est difficile à comprendre et ce n'est qu'en l'étudiant qu'on peut le sentir logique et homogène, malgré les apparences réelles, qui, par exemple, nous le montrent, ici précurseur de Marx, et plus loin contredit, combattu, dédaigné par lui.

Il peut paraître étrange que cette incohérence déroutante n'ait pas été contraire à la formation d'une école. Pourtant, les Proudhoniens ont leur doctrine et leurs ennemis ; l'existence de leur groupe est donc bien affirmée, et, sur chaque question qu'ils abordent dans les discussions, c'est l'opinion du maître trop tôt disparu qu'ils développent consciemment et consciencieusement — peut-être aussi parfois, sans même s'en rendre compte — d'abord avec plein succès, puis en présence d'une opposition qui finit par l'emporter sur eux.

Contenu de cette étude

L'étude de l'Internationale nous montrera méthodiquement l'œuvre des Proudhoniens. Pour cela

reprenons rapidement l'histoire de l'association en nous efforçant de comprendre les causes qui l'ont suscitée, quelles influences diverses y ont été dominantes et dans quelle mesure. L'action des Proudhoniens dans l'Internationale sera donc, en quelque manière, le centre, plus encore que le fond de notre étude. Nous essayerons de voir quelles autres idées apparurent antérieurement en France, annonçant, pour ainsi dire, le mouvement prolétarien universel. Nous étudierons soigneusement l'action proudhonienne sur ce mouvement, que nous abandonnerons — après avoir rapidement examiné son évolution — lorsque les doctrines opposées au proudhonisme auront remplacé celui-ci dans les congrès et que plusieurs ouvriers français, anciennement Proudhonien, se seront eux-mêmes séparés du maître désormais délaissé, pour suivre les doctrines de Marx ou les exhortations de Bakounine.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

FORMATION D'UN PROLÉTARIAT INTERNATIONALISTE

NAISSANCE DE L'INTERNATIONALE. SES CAUSES

La naissance de l'Internationale n'est pas due à une création personnelle. Ce n'est pas l'œuvre d'une imagination humaine, qui aurait eu l'idée de réunir en un groupe les travailleurs de tous les pays. Ce n'est point une construction utopique d'un réformateur socialiste, comme Fourier fondant le phalanstère rêvé, ou Cabet réalisant son Icarie.

« Pas plus qu'elle n'a de maître, écrivait Malon en 1872, l'Internationale n'a de fondateurs ; elle est sortie vivante, pleine d'avenir des nécessités socia-

les de notre époque et des douleurs croissantes de la classe ouvrière (1). »

En effet, l'Internationale est née d'un moment de la conscience ouvrière ; elle est une conséquence d'un concours de conditions : « Douleurs croissantes de la classe ouvrière », « nécessités sociales de notre époque », éclosion d'une mentalité nouvelle chez les prolétaires et chez les démocrates ; enfin, occasion soudaine donnée aux travailleurs de pays différents de se rencontrer en un même endroit, avec l'appui bienveillant de gouvernements obéissant à des raisons diverses.

MISÈRE DES OUVRIERS.

Ce n'était pas une nouvelle que l'état déplorable des ouvriers. Les rapports officiels l'avaient constaté dès longtemps ; en 1841 déjà, l'Académie des Sciences morales et politiques s'était préoccupée de la question. Sous ses auspices et par son ordre, Villermé avait publié un remarquable *Tableau de l'Etat physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*. Cet ouvrage très important, très détaillé, très consciencieux était la publication officielle de faits assez con-

---

1. Benoît Malon. *L'Internationale ; son histoire, ses principes*, p. 7. — Articles parus dans *La République Républicaine*, Lyon, janvier 1872, journal radical, réunis en brochure.

nus et indiquait une nouvelle direction à suivre pour toutes les enquêtes subséquentes (1).

Vers la même époque, quelques ouvriers intelligents, appliqués, avaient, eux aussi, étudié cette question de la classe ouvrière et même cherché quelles améliorations réelles pouvaient être apportées dans la situation morale et matérielle des travailleurs (2).

Après 1848, la misère n'avait pas diminué malgré les réformes naissantes, et cet état de choses était d'autant plus douloureux que, comme le faisait remarquer l'adresse inaugurale de l'Internationale, « il ne s'agit pas de la misère méritée par la paresse, mais dans tous les cas de la détresse d'une population travailleuse ». Ainsi, les savants d'un côté, les ouvriers d'autre part avaient dès le début du XIX[e] siècle étudié cette misère, cette détresse de toute une population. Pris entre ces deux opinions concordantes, le public avait encore une autre influence à subir.

Eclosion d'une mentalité nouvelle

La nécessité de remédier à ce misérable état écla-

1. Cf. sur les enquêtes officielles et les constatations de la misère prolétarienne : Victor Mataja : *Les origines de la protection ouvrière en France.* (Revue d'Economie politique, 1895).

2. Perdiguier (Agricol). *Le livre du compagnnonage.* Paris, 1839.

P. Moreau. *De la réforme des abus du compagnonnage et de l'amélioration du sort des travailleurs.* Paris et Auxerre, 1843.

tait à tous les yeux. Les idées des socialistes utopiques se répandaient dans le public ainsi que les écrits de socialistes que nous qualifierions de scientifiques, si cette épithète n'était généralement réservée à Marx et à ceux qui lui sont postérieurs.

Quoi qu'on ait pu dire, en France, du non-doctrinarisme de l'Internationale, dont les fondateurs étaient des ouvriers et se défendaient de vouloir autre chose que des résultats pratiques et non le triomphe de telle théorie, les esprits étaient préparés par le mouvement intellectuel qui se continuait depuis des siècles et qui, à travers le début du XIX[e] s'orientait, en se précisant, vers une direction certaine. Il faut reconnaître que cette idée du non-doctrinarisme des ouvriers correspond assez à ce fait que les doctrines ne pénétraient pas beaucoup dans la masse des ouvriers. La masse ignorait ; elle ne savait même pas très bien comment on s'occupait d'elle ; sa culture était très faible, ses lectures presque insignifiantes. Mais une atmosphère générale se créait.

Tous les socialistes ou pseudo-socialistes qui, depuis Saint-Simon jusqu'à Proudhon, en passant par Fourier, Pecqueur, Cabet et Louis Blanc édifiaient des imaginations brillantes ou formulaient des critiques sociales impitoyables, tous avaient contribué à former une opinion moyenne, sinon favorable à l'éclosion du socialisme, du moins préparée à des

innovations, dont l'exacte portée n'aurait pu être strictement déterminée. Certains esprits étaient simplement étonnés des paroles nouvelles, d'autres prenaient avantage des réalisations avortées des projets utopistes pour se refuser à la foi nouvelle (1) ; mais les idées étaient semées et la question sociale était posée.

Le roman de Cabet (2) avait de nombreux lecteurs depuis 1842. Les héros populaires d'Eugène Süe attiraient l'attention d'une foule de gens sur un milieu que nul n'avait pensé à examiner. Ce n'était pas seulement un tableau documenté que les auteurs offraient à consulter ; c'était, en outre, un souffle de révolution qu'ils projetaient en peignant leurs *Misérables* ou leurs *Compagnons du Tour de France*. Les romans relatifs aux ouvriers sont presque tous antérieurs au second Empire ; mais ils étaient lus passionnément longtemps après leur apparition. Ces romans, sentimentaux et humanitaires, pénétraient dans toutes les classes de la population. L'opinion publique était tourmentée. *A fortiori*, les œuvres des publicistes de l'opposition militante étaient-elles une cause d'agitation intellectuelle et morale.

1. Exemple : l'échec des Icariens de Cabet en Amérique ; — la déception donnée par les ateliers nationaux de 1848, dans lesquels on voulut voir à tort une application des théories de Louis Blanc sur les *ateliers sociaux*.

2. Il est à peine besoin de rappeler le titre du célèbre : *Voyage en Icarie*.

Cependant, les ouvriers, à quelques exceptions près, ne recevaient point les idées nouvelles de la même manière que les autres classes de la population (1).

Les ouvriers de 1848, qui avaient fait la Révolution au profit de l'éternelle bourgeoisie, ne perdaient pas toute espérance. Dans la suite, plusieurs, encore non désabusés, espérèrent, en voyant la Commune de 1871, que leurs rêves avortés voyaient se lever le jour de leur lente réalisation.

Les préoccupations politiques n'excluaient pas les préoccupations économiques. Dans les villes industrielles, comme Lyon, naissaient des cercles où s'agitaient des idées sociales. Les groupes d'Icariens existants se tenaient en correspondance avec les frères émigrés au nouvel Etat d'Icarie. Certains ouvriers même, désireux de comprendre la question sociale, commencèrent à lire Proudhon et à se réunir pour causer de ses théories (2). Il leur arrivait de

1. Nous ne voulons que montrer, en quelques lignes, l'état d'esprit des ouvriers, sans guère entrer dans les détails. Nous renvoyons sur ce point aux divers ouvrages cités, notamment au remarquable travail de M. Weill : *Le Mouvement Social en France de 1852 à 1902*, Paris, Alcan, 1904.

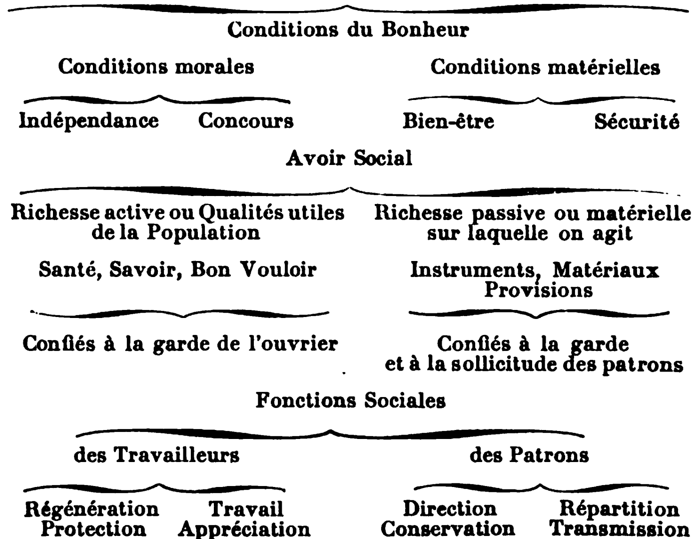
2. Renseignements dus à l'obligeance de M. Favier, ancien membre de l'Internationale à Lyon. — Cf. aussi A. Richard. *Les débuts du parti socialiste français. Revue politique et parlementaire*, 10 janvier 1897, p. 68.

lui écrire pour le consulter sur telle décision à prendre et telle attitude à observer. Ce n'est, d'ailleurs, que peu d'années avant la mort de Proudhon que les prolétaires s'intéressèrent à ses idées et pensèrent à les réaliser. Après sa mort, l'influence alla grandissant et quand le premier congrès eut lieu à Genève, en 1866, il y avait un an que Proudhon avait disparu.

Ainsi vers le milieu de l'Empire, l'*intellectualité* apparaissait chez l'élite des travailleurs.

Le développement des affaires, dû en partie à la construction des chemins de fer, augmentait le nombre des ouvriers et surtout des ouvriers assemblés. Leur masse plus compacte était unie par d'incessants et obligatoires contacts. De plus, les salaires augmentant élevaient en quelque manière leur condition sociale. Sans échapper à cette atmosphère générale de sentimentalisme naïf (dont nous aurons à reparler), tout en gardant cette espèce de besoin de rêve et d'utopie qui semble être inséparable de l'esprit populaire français, les ouvriers laissaient se préciser dans leur esprit une idée essentielle, à savoir que d'eux seuls dépendait le règlement de leur sort ; et, s'apercevant, chaque jour davantage, du peu de bénéfice qu'ils retiraient des révolutions, où ils exposaient leur vie pour améliorer en somme uniquement celles des bourgeois, ils semblaient comprendre enfin qu'il était temps que leurs seuls efforts

profitassent aux seuls ouvriers. C'était ce dernier principe qui allait animer l'Internationale, après avoir été la base du Manifeste Communiste de 1847 ; c'est comme une sorte d'appel réaliste au salut, à côté des envolées idéalistes vers des rêveries décevantes. Ce n'est point à dire que celles-ci allaient disparaître des esprits prolétariens. En 1869, plusieurs années après l'époque de réveil dont nous parlons ici, le rapporteur du Congrès de Bâle reproduisait le tableau suivant que n'aurait pas désavoué un idéologue de 1830. Il était dû à l'ouvrier positiviste Fabien Magnien, disciple de Comte dès 1848.



Une tendance nouvelle se précise

Mais, si les aspirations sont vagues, il y a pourtant une tendance certaine : c'est la tendance à l'union, l'union pour réaliser ces aspirations. Une idée directrice est en train d'éclore et elle sera soutenue par cet élan sentimental, cet enthousiasme qui animera encore, dans les congrès, les ouvriers venus de tous les pays. « Un lent travail d'assimilation s'était fait dans la partie la plus active et la plus intelligente de la population ouvrière... Les esprits trituraient les théories... ; on entendit proposer par les classes ouvrières quelques réformes nettes et précises... » (1). Assurément, tous les ouvriers n'étaient pas pénétrés par ce souffle régénérateur ; certains demeuraient dans l'ignorance, comme dans la misère. Mais les ouvriers d'élite n'en souffraient pas moins de l'infériorité de leurs frères et recherchaient, aidés par quelques éditeurs, les moyens d'activer le développement : créant des bibliothèques municipales, fondant une petite revue à l'usage des masses prolétariennes.

Le second empire et le quatrième état

De plus en plus, la classe ouvrière prenait cons-

1. Tolain. *Quelques vérités sur les élections de Paris*, 1863, p. 27.

cience d'elle-même, « le quatrième état » se révélait. Il y avait là les éléments d'un nouveau parti, qu'on pouvait orienter vers un socialisme au moins apparent, sans pour cela le pousser nécessairement au républicanisme.

Après les différentes attitudes que les gouvernements successifs avaient dû adopter, le second Empire hésitait à son tour, pris entre autant de craintes qu'il y avait en France de partis. La solution de la question sociale, ou transformation du prolétariat, apparaissait de plus en plus au gouvernement, comme celle qui devait décider de sa bonne ou mauvaise fortune. « Le grand problème, écrivait Nefftzer (1), surtout dans une société comme la « nôtre, c'est la transformation du prolétariat. Ce problème est un problème social ; il a donné naissance aux écoles socialistes ; il a été leur raison d'être, et nous dirons même leur légitimité ; mais il s'est montré réfractaire à toutes les solutions préconçues, à toutes les tentatives arbitraires du socialisme, et, en somme, il ne s'est laissé aborder que par la liberté. »

L'opinion publique et le gouvernement

Le gouvernement pouvait s'apercevoir facilement du manque de confiance qu'il inspirait bien évidem-

1. *Le Temps*, 12 janvier 1862.

ment aux démocrates. Pour ceux-ci, le 2 décembre et le bonapartisme renaissant apparaissaient l'ennemi devant lequel s'étaient arrêtées les aspirations prolétariennes de la deuxième république. Pour s'attirer la sympathie des ouvriers, l'Empire allait essayer cette deuxième manière d'être ; la période de l'empire libéral allait se laisser deviner.

L'empire pouvait s'instituer le protecteur du prolétariat, lui demander ses bras en lui prêtant son cerveau, et, lui faisant entrevoir une prospérité réconfortante, l'éloigner des rêveurs et des démagogues, dont l'exil ou la mort sur les barricades semblaient n'être jamais que le seul partage. Dès lors, la majorité populaire serait la preuve de la bonté du régime. Les réformes favorables aux ouvriers se succéderaient de jour en jour et assureraient son triomphe.

Ce triomphe, beaucoup l'ont vu évident dès le début de l'empire, étant donné le résultat des deux plébiscites ; l'empereur, dans son fameux discours de Bordeaux, paraissait avoir traduit une pensée générale exacte : « Jamais peuple n'a témoigné d'une manière plus directe, plus spontanée, plus unanime, la volonté de s'affranchir des préoccupations de l'avenir, en consolidant dans la même main un pouvoir qui lui est sympathique. C'est qu'il connaît, à cette heure, et les trompeuses espérances dont on le berçait et les dangers dont il était menacé. Il sait qu'en 1852, la société courait à sa perte, parce que

« chaque parti se consolait d'avance du naufrage « général par l'espoir de planter son drapeau sur les « débris qui pourraient surnager. Il me sait gré d'avoir « sauvé le vaisseau en arborant seulement le drapeau « de la France. Désabusé d'absurdes théories, le « peuple a acquis la conviction que les réformateurs « prétendus n'étaient que des rêveurs, car il y avait « toujours inconséquence, disproportion entre leurs « moyens et les résultats promis... (1). » Mais la légende, créée autour de ce succès du coup d'Etat, a aujourd'hui fait place à l'histoire. On sait maintenant que l'empire n'inspira pas la faveur, dont les plébiscites semblent une marque ; (2) ce sont la crainte et les moyens violents qui forcèrent ces publiques manifestations d'une opinion qui devait être générale, bien que ce ne soit pas absolument inexact de dire que « la démagogie avait dégoûté de la liberté » (3).

Plusieurs républicains, qui, vers les dernières années de l'Empire furent ses adversaires intelligents et conscients, reconnaissent qu'ils avaient eu d'abord

---

1. *Discours de Bordeaux* (discours prononcés le 10 octobre 1852).Cf. *La politique impériale exposée par les discours et proclamations de Napoléon III depuis le 10 décembre jusqu'en février 1868*, p. 157. Paris, Plon, 1868.

2. Cette démonstration a été notamment poursuivie très consciencieusement par M. Tchernoff, dans son livre : *Le parti républicain au coup d'E'tat et sous le Second Empire*. Paris, Pedone, 1906.

3. E. Lamy. *Le second Empire et les ouvriers*. Revue de Paris, 1er mai 1894.

confiance dans l'avènement du régime, et aussi que les violentes diatribes antigouvernementales, même les *Châtiments*, d'Hugo, leur apparaissaient, au début, comme un insupportable écho de l'agitation des partis, justifiant mal l'enthousiasme qu'elles excitaient dans les rangs de l'opposition. D'ailleurs, pendant les deux périodes de monarchie qui avaient suivi la chute de Napoléon Ier, les esprits avaient appris à le regretter; jusqu'en 1821, ils avaient vaguement attendu le retour de « l'Autre », qui devait mettre fin à leurs maux.

Emprisonnant ou exilant les uns, flattant les espoirs renaissants des autres, faisant simultanément régner la crainte et l'illusion, le nouveau pouvoir montrait, en même temps, quel danger, quelle source de troubles était le socialisme qui avait, tour à tour, tramé des complots et fomenté des « jacqueries ».

Le gouvernement pouvait tromper l'opinion ; il ne pouvait pourtant se faire à lui-même illusion et savait à quoi s'en tenir sur la valeur réelle de sa pseudo-popularité. Il savait quelle opposition irréductible subsistait en dépit de toutes les persécutions et « unissait deux sortes d'hommes : les uns sincèrement dévoués à l'indépendance du pays considéraient qu'entre un Bonaparte et la dictature, il y avait rapport de cause à effet... Les autres ne voulaient pas plus de la liberté que de l'Empire. Héritiers de l'esprit jacobin, ils tenaient pour nécessaire le régime

dont ils avaient la tradition : ils déclaraient la république supérieure au suffrage universel » (1).

Nécessité pour le gouvernement de conquérir les ouvriers

Or cette opposition n'existait que de la part de la bourgeoisie, et encore était-ce une minorité de la bourgeoisie. Il importait moins de s'attirer la faveur des autres bourgeois que de gagner la grande masse des ouvriers.

Cette politique peut être jugée de bien des points de vue. Se rendre les ouvriers sympathiques était un moyen de gouverner et réveillait en même temps dans l'âme de Napoléon III tout cet ensemble de mouvements, difficiles à dénommer, et qui, aux yeux de quelques-uns, passent pour les idées sublimes d'« un grand méconnu » (2), aux yeux de quelques autres pour une comédie d'un arriviste ambitieux, et sont, selon certains, tout simplement, les manifestations d'une sentimentalité un peu ridicule et sans circonstance.

Napoléon III : ses inclinations et ses ambitions concordent

Qui dira jamais la sincérité ou la non-sincérité d'une semblable pensée ? Il est probable que ces

1. Lamy. *Idem.*
2. Guétary. *Un grand méconnu Napoléon, III,* Paris, 1905.

trois opinions contiennent quelque part de vérité ; il est même possible que Napoléon III ait pu être, tout à la fois, un révolutionnaire, un ambitieux, un sentimental et que, selon le mot de M. Lamy, « il trompa tout le monde parce qu'il était sincère ». Ses œuvres (1), ses proclamations, ses discours, ses actes, ne sont nullement contradictoires. Mais, en les étudiant, ils apparaissent surtout les productions d'un esprit médiocre qui voit plus haut qu'il ne peut et ne sait atteindre. C'est un lymphatico-nerveux, écrivait un de ces historiens dès 1870. « Là où les nerfs dominent, l'intelligence est facile, compréhensive, féconde en projets, l'imagination est portée au plaisir, Si c'est la lymphe, l'esprit est lent, les sens obtus... De (la) fusion (de ces éléments) naît un nouveau caractère qui participe des principes et les modifie l'un par l'autre. Alors un homme est tout ensemble intelligent et gourd, téméraire et calculateur, modeste et fastueux, preste et tardif, voluptueux et insensible, mystique et sceptique, envieux et indifférent, mobile et tenace, indiscret et secret, crédule et méprisant, affable et hautain, résistant et blet, balbutiant et verbeux, glorieux et insouciant... on le domine et il domine. Au total une personnalité qui serait confuse, sans une idée, qui

1. *Œuvres* publiées chez Plon et Nourrit, 1856-1869. (Il existait une édition moins complète parue chez Amyot, 1854.)

ramasse toutes ses propriétés divergentes en un objet unique : vivre » (1).

Ce portrait est une explication satisfaisante du gouvernement impérial. On comprend aussi que Napoléon III, auteur de tant de guerres, après avoir affirmé à Bordeaux : « l'Empire, c'est la paix ! » ait pu précédemment séduire par son « humanitairerie » les esprits amis du peuple et quelque peu épris de socialisme. C'est ainsi, qu'avant l'arrivée au pouvoir, George Sand lui avait écrit, après qu'il eut publié son *Extinction du paupérisme :* « Parlez-nous souvent de délivrance et d'affranchissement, noble captif ! Le peuple, est, comme vous, dans les fers : le Napoléon d'aujourd'hui est celui qui personnifie les douleurs du peuple, comme l'autre personnifiait ses gloires » (2).

Et, en effet, Napoléon III rêvait de continuer Napoléon Ier (3). Mais ce dernier détestait les idéologues, et, comme il les méprisait, il eût méprisé

1. Morel. *Napoléon III.* Paris, Le Chevalier, 1870.

2. Lettre du 26 novembre 1884. Correspondance. Tome II, p. 328, Paris, 1882.

3. « Non — s'écriait Proudhon en s'adressant à lui — vous ne pouvez continuer de sang-froid cette triste parodie de l'épopée impériale. Et si, comme certains philosophes seraient induits à le penser, vous êtes une nouvelle incarnation de votre oncle, vous n'êtes point revenu pour retomber dans vos anciens égarements, mais pour en faire pénitence. » *La Révolution démontrée par le coup d'Etat du 2 décembre*, p. 231, 1852.

son neveu qui en était un. Peut-être, le neveu, grand admirateur de l'oncle, avait-il cette confuse impression. Et, au moment même où il était utopiste et grandiloquent, il déclarait bien haut ne le point être : « Aujourd'hui, la France m'entoure de ses sympathies, parce que je ne suis pas de la famille des idéologues » (1). Son idéologie ressort principalement de ses écrits. On y lit son admiration pour Napoléon Ier, le secret désir d'être son continuateur et peut-être de réaliser ce type idéal du « philosophe roi », qui, selon Platon, devait assurer le bonheur d'une société bien constituée. Il croit d'ailleurs à sa prédestination. « Je ne crains rien des tentatives des assassins, — déclare-t-il au Sénat après l'attentat Pianori — ; il est des existences qui sont les instruments de la Providence. Tant que je n'aurai pas accompli ma mission, je ne crains personne. » Et cette mission est passablement confuse : « J'ai comme l'empereur bien des conquêtes à faire. Je veux, comme lui, *conquérir à la conciliation* les partis dissidents et ramener dans le courant du fleuve populaire les déviations hostiles qui vont se perdre sans profit pour personne » (2). Et se rappelant les idées plus ou moins socialistes de ses premiers écrits, il songe à des réformes économiques capitales en même

1. Discours de Bordeaux, *op. cit.*
2. Discours de Bordeaux, *op. cit.*

temps qu'à toute une œuvre sociale considérable « aux ruines à relever, aux *faux-dieux à abattre*, aux vérités à faire triompher » (1), à « jouer un rôle d'empereur des paysans et des ouvriers » (2). Mais la largeur de ses vues était pourtant bien relative et ses rêveries ne lui permettraient même pas d'entrevoir la possibilité de certains progrès (3). Il croit au gouvernement pouvant en France s'appuyer sur la démocratie et cela ne l'empêche pas de faire partie, le 10 avril 1848, des troupes organisées par (4) le gouvernement anglais, pour arrêter et assommer les Chartistes, allant en procession porter une pétition à la Chambre des communes. Sa politique internationale lui paraît devoir être, en France, l'établissement de l'équilibre en Europe, où, selon lui, l'ordre équitable ne régnait pas plus entre les nations qu'entre les hommes ; et il aurait peut-être agi en conséquence, si les nations avaient secondé ses projets de Congrès européens. Dans ce sens, on pourrait dire ce qu'on a dit en pensant à son passé de cons-

---

1. EMILE DE LAVELEYE : *Le Socialisme contemporain*. Ch. VII, Paris, Germet, Baillière, 2e édition 1883.

2. Exemple : l'idée d'abolir la traite des nègres lui paraît injustifiable, due à des théoriciens philanthropes erronés. *Progrès du Pas-de-Calais*, 22 mars 1843.

3. *Progrès du Pas-de-Calais*, 4 octobre 1843.

4. Cf. TCHERNOFF : *Parti républicain* (second Empire), p. 32.

pirateur : qu'il fut un « révolutionnaire international » (1).

Il était difficile de se faire une opinion sur lui en présence de cette physionomie perpétuellement double. « Plusieurs années avant sa chute, il était déjà menacé et avec lui la paix publique, par ces passions contraires dont les conflits étaient le principal ressort de sa politique. Il voyait l'opposition républicaine s'étendre dans certaines contrées, tandis que sur d'autres points, l'alliance des rancunes révolutionnaires ne lui prêtait pas assez de force pour arrêter les progrès d'une opposition légitimiste et cléricale... Il s'appropria et fit passer dans quelques-unes des institutions dont il prit l'initiative ou qu'il couvrit de son patronage un certain socialisme » (2).

On peut, en résumé sur notre sujet, dire que

---

1. Proudhon le déclarait prédestiné : « Louis Napoléon est, de même que son oncle, un dictateur révolutionnaire, mais avec cette différence, que le premier Consul venait clore la première phase de la révolution, tandis que le Président ouvre la seconde... Si reniant le droit, ... violant le contrat... [il] remet les choses *in statu quo* », il n'a qu'à se retirer. Mais « Faire des citoyens avec les serfs de la glèbe et de la machine ; changer en sages des croyants ahuris ; produire tout un peuple avec la plus belle des races ; puis avec cette génération transformée, révolutionner l'Europe et le monde : ou je suis moi-même aussi aliéné de la civilisation que le dieu chrétien, ou il y a de quoi satisfaire à l'ambition de dix Bonaparte. *La Révolution sociale* », etc..., p. 116.

2. Beaussire. *Le procès entre Paris et la province. Revue des Deux Mondes*, mai 1871.

l'empereur ne demandait qu'à protéger la classe prolétarienne, servant ainsi l'intérêt de son gouvernement qui avait besoin d'être soutenu par les masses populaires, et agissant, en même temps, conformément à ses inclinations intimes (1). Selon le mot de Rudolph Meyer, il se posait surtout en représentant du prolétariat en haillons (Lumpenprolétariat) (2) ; il l'occupa en lui faisant faire de grands travaux et « beaucoup d'ouvriers, indifférents à la politique, éprouvaient de la sympathie pour le souverain qui leur assurait si largemeut du travail » (3). En somme, il était tout disposé à encourager le mouvement ouvrier, à condition qu'on reconnût sa sollicitude paternelle (4).

L'EMPIRE PROTECTEUR DU PROLÉTARIAT

Cette protection était difficile à accorder. Il fallait qu'on l'acceptât sans défiance, il fallait aussi que son efficacité ne devînt pas un danger pour le gou-

1. Cf. dans ses discours la pensée visible de l'amélioration des travailleurs, notamment : discours de Lyon (1850) *Œuvres*, III, p. 145. — Discours de Dijon (1851) *Œuvres*, III, p. 211. — Discours inaugurant le boulevard Malherbe (1861). Ces citations sont aussi dans l'ouvrage de M. Weill.

2. RUDOLPH MEYER. *Der Emancipations-Kamph des vierten Standes*, 1882, II, 518.

3. WEILL. *Histoire du Mouvement social en France, de 1852 à 1902*, ch. III.

4. R. MEYER, *op. cit.*, II, 525.

vernement. Les ouvriers pourraient refuser la tutelle offerte, ou cet appui servir à leur émancipation. Quelques ouvriers exilés en 1851, avaient voué une haine définitive à la tyrannie impériale, et, depuis leur retour, ne voulaient nullement faire la paix avec elle. Le prince Napoléon et Armand Lévy, dévoués aux travailleurs, les défendaient dans leur journal qu'ils avaient aidé Adolphe Guéroult à fonder, l'*Opinion Nationale ;* ils furent, en quelque manière, les intermédiaires. Sincères avec les ouvriers ils engageaient sincèrement l'Empereur à être ce protecteur éclairé dont il rêvait parfois.

Délégations ouvrières a l'exposition de Londres

Une occasion se présentait avec l'Exposition de Londres en 1862.

L'idée de la faire visiter à des ouvriers français et de les mettre en contact avec leurs frères étrangers peut apparaître comme une solennelle naïveté et aussi comme une manœuvre machiavélique. Elle fut, en tout cas, pour le prolétariat, une sorte de souffle bienfaisant qui devait éclairer son ciel, et, pour plus tard, amasser des tempêtes incertaines. Naïveté si l'on ne voyait pas que donner à ce quatrième état conscience de lui-même, c'était, pour ainsi dire, le créer, en tant que quatrième état, et lui donner, en même temps que cette existence, le

désir passionné de l'améliorer, en luttant éperdument contre les classes dirigeantes. Machiavélisme, en ce que le gouvernement impérial, affectant de favoriser les ouvriers, comptait se les rendre favorables, et, par leur propre concours, affermir plus puissamment sa main-mise sur tous les Français. Il se sentait impuissant à satisfaire les réclamations des ouvriers. Il était incompétent et pour améliorer leur situation, il ne trouvait pas de moyen plus simple que de laisser les intéressés eux-mêmes chercher un remède à leurs maux.

C'est une lettre d'Arlès-Dufour (1), dans le *Progrès* de Lyon, qui posa devant le public l'idée d'envoyer des ouvriers à Londres pour l'exposition. Et les autres journaux approuvèrent aussitôt. Les ouvriers donnèrent aussi leurs avis, et parmi eux, Tolain, qui écrivit à l'*Opinion nationale* une lettre, qui aurait pu éclairer sur la portée de ce voyage et qui révélait une remarquable mentalité d'ouvrier (2).

Le prince Napoléon s'occupa lui-même de former la commission ouvrière qui préparerait l'élection des délégués à l'exposition (3). Ceux-ci étaient « chargés de rédiger leurs observations sur les procédés à

1. Arlès-Dufour était un industriel philanthrope et saint-simonien. Sa lettre est dans le *Progrès* du 29 septembre 1860.

2. *Opinion nationale*, 17 octobre 1861.

3. Cf. dans Weil, *op. cit.*, le mouvement général ouvrier vers la même époque, dont l'étude peut, avec fruit, être menée parallèlement avec celle qui nous occupe.

employer pour améliorer le sort de la classe laborieuse et de l'industrie nationale, et les causes de leur souffrance et de leur infériorité » (1).

PRÉCÉDENTS

Ce n'était pas, à proprement parler, une véritable innovation. En 1849 et 1851 des délégations avaient été ainsi formées, la première fois, par la Chambre de commerce de Lyon, pour l'exposition industrielle de Paris ; la seconde fois, par le conseil municipal de Paris, pour l'Exposition de Londres (2).

Les délégués Français avaient été reçus à Londres par les ouvriers Anglais de 1851 avec une chaleureuse fraternité qui faisait prévoir l'accueil de 1862.

ATTITUDES DES JOURNAUX
ET DES OUVRIERS.

Pas plus que le gouvernement, les journaux libéraux ne semblaient voir toute la portée de ce voyage. Ils ne voyaient guère que le côté économique proprement dit. *Le Temps* se montrait très sympathique à la souscription publique pour augmenter le nombre des délégués. Nefftzer commentait favora-

1. *Le Courrier français*, 16 septembre 1866. *Le Congrès de Genève*, par P. Denis.

2. Cf Weil, *op. cit.* ; — Halévy : *Essais sur le mouvement ouvrier en France.* Paris, 1901, Malon (Nouvelle Revue, 15 février 1884). *L'Internationale.*

blement la demande que la commission ouvrière adressait à ce journal pour le prier de s'intéresser à cette souscription. D'après lui, « les grands concours industriels ne (seraient) visités et étudiés par personne avec plus de profit que par les ouvriers eux-mêmes » (1).

Emile de Girardin s'adressait ainsi à *l'Opinion Nationale* qui dirigeait le mouvement : « s'il est une souscription qui atteigne sûrement son but et doive être certainement utile, c'est celle que vous ouvrez pour augmenter le nombre des délégués à l'Exposition de Londres. Jamais ce nombre ne sera assez grand. Recevez les 100 francs que je vous envoie en monnaie anglaise » (2).

La commission ouvrière, d'ailleurs, s'adressant aux ouvriers de Paris, ne semblait penser ni aux progrès à faire faire à l'internationalisme ni aux réformes à faire accomplir dans la condition sociale du prolétariat. A peine était-il question « d'accroître (par cette manifestation) l'estime et l'amitié réciproque des peuples » (3), de faire que « les classes laborieuses auraient voix délibérative dans l'enquête économique de 1862 (3). Mais l'intérêt de la France était invoqué « Convaincus des *avantages immenses qui en résulteraient pour le pays entier*, si les ouvriers

1. *Le Temps*, vendredi 18 juillet 1862.
2. *Opinion Nationale*, 11 juillet 1862.
3. *Le Temps*, 21 février 1862.

pouvaient prendre part à cette grande fête industrielle, nous avons, au nom de nos camarades, soumis à l'approbation du prince Napoléon, président de la Commission impériale française, un projet pour faciliter le voyage de Londres à des ouvriers qui se choisiraient entre eux dans chaque industrie exposante. » Il était encore question de soutenir « la réputation industrielle et artistique du nom français ».

La Commission devait faire procéder au choix des délégués, proclamer les élus, provoquer les souscriptions, organiser les départs, recevoir les rapports qu'elle transmettrait ensuite à la Commission impériale. « Il est, ajoutait-elle, de la dignité des travailleurs de participer aux dépenses que nécessite l'envoi de leurs délégués... Procédons aux élections professionnelles avec un calme qui témoigne du progrès déjà accompli au sein des classes ouvrières. Vous porterez vos choix sur les hommes les plus capables, les plus considérés parmi vous, et surtout sur des praticiens consommés qui fassent honneur à vos industries. C'est ainsi que les travailleurs se montreront dignes de la liberté ».

Il y avait dans ces paroles un accent élevé et digne qui aurait pu être un indice d'émancipation latente. De même, dans la lettre que Tolain avait envoyée à l'*Opinion nationale* (1), en octobre 1861. (Tolain fit, d'ailleurs partie de la Commission).

1. Cf. *Opinion Nationale*, 17 octobre 1801.

Il semble que la possibilité de conséquences sociales ait été entrevue ; surtout lorsque votèrent les divers corps de métier, dans l'enthousiasme et dans la joie. A Paris, les groupes étaient si animés autour des urnes, que la Préfecture de Police inquiète fit un instant fermer les sections, et ne les rouvrit que par ordre supérieur (1) ». Le préfet de police, Boitelle, manifesta une grande méfiance. « J'aimerais mieux, disait-il, abolir la loi contre les Associations que de voir s'effectuer ce voyage » (2). Il aurait voulu empêcher la nomination des délégués professionnels et ne remit à Tolain les autorisations nécessaires que contraint par l'Empereur et non sans protester.

Portée réelle de ce voyage.

Quoi qu'il en soit, ce voyage à Londres ne fut pas effectué en vain. Paris envoya deux cents délégués, Amiens quarante ; cent autres furent choisis par des villes diverses. Ils croyaient avoir une mission économique ; ils se donnaient une mission sociale ; ils ne devaient pas penser à une mission politique.

C'est relativement à cette époque surtout qu'on peut dire que les préoccupations économiques et

1. D. Halévy, *op. cit.*, p. 21.

2. Cf. Fribourg. *L'association internationale des travailleurs*, 1871, in-12, Paris.

sociales des ouvriers dominaient leurs préoccupations politiques. S'ils avaient été préparés par l'éducation, si la liberté d'action leur avait été très largement accordée, leurs observations rédigées à leur retour eussent constitué, en quelque manière de nouveaux cahiers populaires. Celles-ci aboutissaient, en résumé, à la constatation d'un besoin de réformes économiques. Les délégués s'étaient toutefois pénétrés de cette idée que, malgré la condition un peu plus avantageuse de certains ouvriers anglais (1), le besoin de réforme était général, la situation du prolétariat étant partout sensiblement la même (2). L'étude des trade-unions, groupements d'ouvriers d'un même métier en association nationale, qui donnent aux travailleurs une force considérable en face des patrons, fit beaucoup pour la conception syndicaliste en France. Un historien de l'Internationale se demande si, par contre, les délégués se rendirent bien compte des progrès artistiques et industriels qu'on les invitait à aller constater (3). Ils avaient assurément bien d'autres préoccupations et plus justifiées.

FRATERNISATION INTERNATIONALE

Le 5 avril 1862, eut lieu la fête de la fraternisation

1. Cf. RUDOLPH MEYER, *op. cit.*, t. II, p. .

2. *Courrier français*, 16 septembre 1866.

3. VILLETARD. *Histoire de l'Internationale*, p. 60. Paris, Garnier, 1872.

internationale à la taverne des francs-maçons. L'adresse que les ouvriers Anglais y lurent à leurs visiteurs Français, est citée, plus ou moins complète, par plusieurs historiens qui l'empruntent à la déposition de Murat devant le tribunal de la Seine, aux procès de 1868 et 1870 (1). La glorification de la force morale remplaçant la force brutale, et poussant à l'union entre travailleurs ; l'appel à la science, à la lutte contre l'ignorance et l'obscurantisme ; l'affirmation d'un grand désir de concorde : telles étaient les idées qui suivaient les premières salutations cordiales. Puis la nécessité était posée de poursuivre la solution des grands poblèmes économiques, surtout celui de la rémunération du travail, auquel tout le monde devait s'appliquer. « Bien des systèmes ont été proposés pour la solution de ce problème : la plupart ont été de magnifiques rêves, mais la preuve que la vérité n'a pas été trouvée, c'est que nous la cherchons encore. Nous pensons qu'en échangeant nos pensées et nos observations avec les ouvriers des différentes nationalités, nous arrivons à découvrir plus vite les secrets économiques des sociétés. Espérons que maintenant que nous nous sommes serré la main, nous voyons que comme hommes, comme citoyens et comme ouvriers, nous avons

---

1. Villetard reproduit tout ce que les dépositions de Murat contiennent de cette adresse.

les mêmes aspirations et les mêmes intérêts, nous ne permettrons pas que notre alliance fraternelle soit brisée par ceux qui pourraient croire de leur intérêt de nous voir désunis ; espérons que nous trouverons quelque moyen international de communication, et que chaque jour se formera un nouvel anneau de la chaîne d'amour qui unira les travailleurs de tous les pays » (1).

On voit combien digne, et, de toute violence, éloignée, s'affirmait l'attitude des travailleurs. La concorde était aussi recommandée entre patrons et ouvriers.

Au nom des délégués français, Melville-Glover traduisit le discours de Richard (2). Il exprimait leur « ardent désir de rester amis et unis avec leurs frères d'Angleterre et des autres nations ». Ces paroles s'accordaient parfaitement avec celles que leur adressaient, dans plusieurs lettres sympathiques, lues au début du meeting, plusieurs personnages officiels, parmi lesquels Lord Palmerston. Celui-ci disait notamment : « Vous leur expliquerez (aux camarades Français) qu'il doit y avoir émulation et non jalousie entre les industries française et anglaise... » Le discours de Richard, de même, disait : «... Que les ouvriers des deux côtés du détroit

1. Villetard, *op. cit.*, page 63.
2. *Le Temps*, 8 août 1862.

s'unissent pour applaudir les progrès et les conquêtes industrielles des deux nations. »

Mais il avait encore une portée bien plus étendue. Après avoir rendu hommage au suffrage universel, il faisait entrevoir l'ère nouvelle qui allait s'ouvrir, toute de justice et de paix sociale. « Courage, camarades, ne nous laissons pas arrêter dans notre route, car l'avenir nous appartient. Oui, frères, l'avenir est à nous, notre destinée dépend de nous ; secouons l'apathie qui, jusqu'à ce moment, a entravé notre volonté... Quand nous sommes venus ici, nous n'étions pas sans être imbus de quelques préjugés... et, malgré tout ce que nous savions de la largesse de vos vues, nous devons avouer que nous craignions d'être victimes de l'influence de la nationalité et de rencontrer une froide réception. Grâce à Dieu ! nos craintes étaient vaines ;... vous comprenez aussi bien que nous que tous les ouvriers sont frères et que trop d'intérêts les invitent à être unis pour qu'ils ne le soient pas... Si nos langages sont différents, n'expriment-ils pas les mêmes idées ? Arrière donc toutes ces haines entre les nations. Les ouvriers de toutes les nations doivent marcher la main dans la main, cœur contre cœur, pour conquérir leur liberté par une sainte union d'efforts. Nous ressentons un plaisir inexprimable à pouvoir oublier dans cette réunion cordiale les guerres sanglantes qui nous ont si longtemps divisés... Nous pouvons

maintenant espérer un monde inspiré par une nouvelle foi, un monde dont le mobile sera ces trois mots, ces trois manifestations d'un seul et même principe : justice, solidarité et amour... A vous, ouvriers, c'est dans un embrassement fraternel que nous vous exprimons nos remerciements, et vous, gentlemen au cœur noble, qui avez quitté vos occupations politiques, scientifiques et commerciales, pour songer à nous, soyez convaincus de notre reconnaissance, et recevez-en l'expression, en notre nom et en celui des ouvriers de France, nos frères. »

Création embryonnaire de l'Internationale.

Telles furent les paroles échangées au meeting qui suivit le « thé » de la Taverne des Francs-Maçons, auxquels prirent part deux cent cinquante ouvriers avec leurs femmes et leurs enfants.

En terminant, on proposa « conformément au génie national » (1) de passer de suite aux moyens de réalisation, et de créer des *Comités ouvriers de correspondance internationale* « pour l'échange de correspondance sur les questions d'industrie internationale. »

Toute l'Internationale est virtuellement contenue dans cette proposition qui eut le plus grand succès.

1. B. Malon. *L'Internationale*. Nouvelle Revue, 15 février 1884.

Les délégués profitèrent de ce voyage pour causer à Londres avec les réfugiés politiques de tous les pays. Dans ce milieu cosmopolite, d'où forcément, se dégageait une influence, l'idée internationaliste était comme dans son berceau.

Lorsque le petit groupe de travailleurs revint en France, l'Internationale était pour ainsi dire née, ou du moins, elle était latente, bien que la naissance officielle n'ait eu lieu qu'en 1864 et que le premier congrès date de 1866.

CHAPITRE II

APERÇU RÉTROSPECTIF SUR LES PRÉCÉDENTS DE L'INTERNATIONALE

L'UNION OUVRIÈRE DE FLORA TRISTAN

L'idée d'une association entre les travailleurs n'était pas nouvelle surtout en France. Il est courant, en citant ici quelques efforts antérieurs, de signaler un précurseur de l'Internationale dans la Française Flora Tristan. C'est à la seule citation de ce nom que s'en tiennent, presque la généralité des historiens. Assurément, cette femme écrivain, simultanément féministe et républicaine, dont les moyens de propagande furent, en même temps, des conférences, des romans et enfin son petit livre « *L'union ouvrière* », (1843) ne semble pas être une physionomie absolument essentielle. Douée d'une intelligence aussi remarquable que sa beauté, elle apparaît sentimentale et peut-être un peu ridicule, et fait penser, tout à la fois, aux écrivains grandiloquents du XVIII[e] siècle et

aux sociologues naïfs de 1830. Les critiques étrangers semblent avoir ici beau jeu quand ils accusent les réformateurs français d'être surtout bavards et empreints d'un incurable sentimentalisme. Pourtant à côté de bizarreries, Flora Tristan dans son petit livre sème des idées qui seront la base de tout le mouvement ouvrier subséquent. Elle mérite dans les encyclopédies, qui ne lui consacrent pas le plus petit article, plus qu'une brève mention à propos de l'Internationale. Son existence agitée et romanesque la prédisposa à l'apostolat (1); de plus, il ne faut pas

1. Il n'a pas été publié, à ma connaissance, de biographie de Flora Tristan. — Cf. au sujet de son influence la plupart des historiens de l'Internationale, notamment BENOIT MALON dans l'*Internationale, son histoire, ses principes*, 1872. — *Le Socialisme Intégral*, t. I, p. 182 ; — *L'Internationale*, Nouvelle Revue, 15 février 1884; — *Les Collectivistes français*, Revue socialiste, février 1887. — Sur son livre « L'union ouvrière » Cf. notamment un article de VICTOR CONSIDÉRANT dans *La Phalange* des 29 et 31 mars 1843. Aucun ne donne de détails biographiques. Cf. cependant COMMISSAIRE, *Mémoires et Souvenirs*. I, p. 108. Mais on les trouve nombreux et très intéressants dans l'avant-propos » des *Pérégrinations d'une paria* et dans ce livre lui-même, dans les *Promenades dans Londres*, et d'ailleurs, à peine déguisés, dans toute son œuvre. Cf. enfin les différents procès de 1837, 1838, 1839 entre Flora Tristan et son mari Chazal. (Notamment dans le *Le Droit* et la *Gazette des Tribunaux*).

Née à Paris en 1807, F. Tristan est morte à Bordeaux en 1845 au cours d'une tournée de conférences à travers la France. Elle descendait de Montezuma.

Il n'est pas inutile de signaler un fait qui peut avoir son importance tout au moins pour ce qui est de son apostolat :

oublier qu'elle écrivait en pleine époque romantique et cela est tout à fait visible.

Pour bien saisir le fond de sa pensée, il faut le chercher dans son œuvre tout entière et pas uniquement dans l'*Union ouvrière* dont nous nous occupons ici. Soit qu'elle écrive un roman sentimental et bien démodé aujourd'hui, soit qu'elle raconte, en toute sincérité, deux années de sa vie, soit qu'elle note avec précision ses promenades dans les bas-fonds d'une grande ville, ses idées révolutionnaires les plus avancées apparaissent toujours, qui, sous ce règne éminemment bourgeois de Louis-Philippe, étaient encore plus étranges et ne pouvaient que la faire taxer d'immoralité. (Ce reproche ne lui manqua point et Jules Favre a prononcé contre elle des paroles dures, ironiques et qui, à distance, paraissent

---

En visitant à Londres, les fous de Bedlam, F. Tristan fut vivement impressionnée par un malheureux qui se croyait le Messie chargé d'achever l'œuvre du Christ, et qui lui donna la mission d'aller elle-même par le monde annoncer la loi nouvelle.— Cf. *Promenades dans Londres*, p. 261.— L'émoi dans lequel la jeta cette entrevue était augmenté par les circonstances étranges dans le détail desquelles nous n'avons pas à entrer ici.

Les œuvres de F. Tristan sont les *Pérégrinations d'une paria*. Paris, 1838, 2 vol. in-8°. — *Méphis* ou le *Prolétaire*, roman social, Paris, 2 vol. in-8°, 1838; — Les *Promenades dans Londres*, 1 vol. in-8°, 1840 ; —*De l'émancipation de la femme*, publié après sa mort en 1846.

d'assez mauvais goût. Cf. les procès entre F. Tristan et son mari) (1).

Deux idées sont la base de toute son œuvre : l'amélioration de la classe ouvrière, la réhabilitation de la femme. F. Tristan est essentiellement féministe et socialiste. Il n'est pas dans notre sujet de parler de son féminisme. Pour elle, c'est la femme réhabilitée qui entraînera à la suite l'humanité entière et plus particulièrement le prolétariat converti, racheté, sauvé.

La lutte des classes

Ce qui est très considérable, c'est que, quatre ans avant l'apparition du *Manifeste communiste* de Marx et Engels, Flora Tristan posait très simplement le fait de la lutte des classes. Mais, comme le fait remarquer Malon, elle avait visité l'Angleterre et avait assisté au progrès du Chartisme, dans ce « pays élu de la concentration capitaliste et de l'exploitation de l'homme par l'homme... or le Chartisme fut la première grande tentative d'un parti ouvrier socialiste national de classe, surtout dans sa seconde période alors qu'il se fusionna avec les Trade-Unions (2).

1. *Le Droit, la Gazette des Tribunaux*, février, 1839.

2. C'est précisément aux chartistes anglais que, en 1842, les rédacteurs du journal ouvrier *L'Atelier* avaient proposé une alliance entre ouvriers Français et Anglais. — (Dans le Comité international démocratique de Bruxelles, en 1846, dont nous dirons un mot plus loin, le chef chartiste Ernest Jones fut le représentant de l'Angleterre.) — L'Internationale ne vit pas le

Elle voyait assez justement que la lutte de classe était plus vive que jamais. La nouvelle classe dominante avait à subir les assauts de la classe opprimée, de cette dernière classe, de ce quatrième Etat en voie d'émancipation, qui agissait, dans les divers pays, selon le genre de chacun : en France en recherchant la Révolution politique, en Angleterre en s'en tenant à la lutte dans le domaine économique, en « systématisant » la grève, selon le mot de Malon.

Pourtant, en constatant l'antagonisme des classes, Flora Tristan ne voulait nullement pousser la classe ouvrière à la révolte haineuse. S'inspirant des écrits d'ouvriers intelligents (1), elle désirait comme eux la transformation du prolétariat ; mais, loin de souhaiter que les ouvriers haïssent la classe des oppresseurs, elle leur conseillait de s'adresser à ceux-ci et donnait des modèles de lettres aux patrons, au roi, au clergé catholique, à la noblesse. C'est, en quelque sorte, sous le patronage de ces autorités habituelles que les ouvriers devaient se donner la

---

jour en 1842. Les Chartistes répondirent pourtant aux ouvriers Français. Certains passages de leur lettre sont à retenir : « ... Pour nous, l'affranchissement politique n'est pas le but, mais le moyen du but... La réforme politique n'est que la porte de la réforme sociale..., l'émancipation économique des travailleurs est le grand but auquel doit être subordonné tout mouvement politique. » Cf. LIMOUSIN. *Coup d'œil historique sur l'Internationale. Journal des Economistes*, avril, 1875.

1. AGRICOL PERDIGUIER, P. MOREAU, *op. cit.*

main. — Elle montrait, à travers l'histoire des temps modernes, l'évolution de la société, en mettant en valeur l'importance de l'union entre hommes d'un même parti.

UNION OUVRIÈRE

« En 89, la classe bourgeoise a conquis son indépendance. Sa charte, à elle, date de la prise de la Bastille. Ouvriers, pendant deux cents ans et plus, les bourgeois ont combattu avec courage et acharnement contre les privilèges de la noblesse et pour le triomphe de leurs droits. Mais le jour de la victoire venu, bien qu'ils reconnurent pour tous l'égalité des droits, de *fait* ils accaparèrent **pour eux seuls** tous les bénéfices et avantages de cette conquête. A la vérité si les bourgeois étaient la *tête*, ils avaient pour *bras* le peuple, dont ils savaient se servir habilement. Quant à vous, prolétaires, vous n'avez personne pour vous aider. Il faut que vous soyez à la fois la *tête* et le *bras*. Depuis 89, la classe bourgeoise EST CONSTITUÉE. Remarquez quelle force peut avoir un corps uni par les mêmes intérêts. Dès l'instant où cette classe EST CONSTITUÉE, elle devient si puissante qu'elle peut s'emparer exclusivement de tous les pouvoirs du pays. Enfin, en 1830, sa puissance arrive à son apogée et sans se mettre en peine des suites, elle prononce *les déchéances du dernier roi de France ;* elle se choisit un roi à elle, procède à son élection sans prendre conseil du reste de la nation,

et enfin, étant de fait la *souveraine*, elle se place à la tête des affaires et gouverne le pays à sa guise. Cette classe bourgeoise propriétaire *se représente elle-même* à la Chambre et devant la nation, non pour y *défendre ses intérêts*, car personne ne les menace, mais pour *imposer* aux vingt-cinq millions de prolétaires ses subordonnés, ses conditions. En un mot, elle se fait *juge et partie* absolument comme agissaient les seigneurs féodaux qu'elle a renversés. Etant propriétaire du sol, elle fait des lois en conséquence des *denrées qu'elle a à vendre*, et règle ainsi, selon son *bon plaisir*, le prix du vin, de la viande et du pain que mange le peuple. Vous le voyez à la *classe noble* a succédé la classe bourgeoise, déjà beaucoup *plus nombreuse* et *plus utile* ; reste maintenant à CONSTITUER LA CLASSE OUVRIÈRE. Il faut donc qu'à leur tour les ouvriers, la partie vivace de la nation, forment une vaste UNION ET SE CONSTITUENT EN UNITÉ ! Oh ! alors la classe ouvrière sera forte ; alors, *elle pourra réclamer auprès de MM. les bourgeois* et SON DROIT AU TRAVAIL ET L'ORGANISATION DU TRAVAIL ; et se faire écouter... » (1).

UNION INTERNATIONALE

Et les ouvriers ne devaient pas se contenter de se faire écouter en se faisant représenter devant la nation, l'union dépassait les frontières des peuples, c'était l'union ouvrière et Flora Tristan n'emploie

1. *L'Union ouvrière*, p. 27, 1843, Paris.

même pas le mot international — ce qui éveillerait l'idée de nation —, elle dit : universel. « **L'union ouvrière** procédant au nom de l'**unité universelle** ne doit faire *aucune distinction* entre les nationaux et les ouvriers et ouvrières appartenant à n'importe quelle nation de la terre » (1).

Le petit livre de F. Tristan renferme des indications très circonstanciées, très curieuses sur la constitution et l'organisation de l'Union ouvrière. Nous ne pouvons y insister ici; cependant il est intéressant d'en signaler certaines qui semblent prédire l'Association Internationale. « **L'union ouvrière** devra établir dans les principales villes d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, en un mot dans toutes les capitales de l'Europe des *comités de correspondance*, afin que les ouvriers et ouvrières de toutes les nations européennes puissent se faire inscrire sur les registres de l'**union ouvrière** comme *membres* de l'**union** »(2).

C'est pour commencer à *réaliser* ses idées que F. Tristan entreprit en France une tournée de conférences, afin de fonder dans les grandes villes un comité chargé de recevoir les adhésions et de correspondre avec le comité central de Paris.

On peut trouver dans l'œuvre de Floran Tristan, et particulièrement dans son petit livre l'*Union ouvrière*, bien des passages très intéressants sur la

1. *Id.*, p. 74.

question sociale, spécialement au point de vue féministe. Il ne convenait de s'arrêter ici qu'à deux idées touchant l'Internationale : tout d'abord l'idée de l'union des prolétaires du monde entier, aboutissant à leur affranchissement par leur seule action et aussi l'idée de cette lutte de classes dont l'invention est généralement attribuée à Marx, à qui l'on a, de même à propos de l'Internationale, toujours coutume de penser comme son fondateur principal et son essentielle cheville ouvrière.

C'est, en quelque sorte, le nom de précurseur qu'il faut donner à Flora Tristan : que l'on se place soit au point de vue de la question ouvrière, soit au point de vue de l'Internationalisme.

Fédération ouvrière française de 1849-1850.

Le groupement d'ouvriers d'une même nation fut réalisé quelques années après, à Paris par la *Fédération ouvrière* entre 104 associations devant « suivre une politique de classe » (juillet 1849 à octobre 1850). Ici encore, trois femmes jouent un rôle important : Pauline Roland, Jeanne Derouin, Louise Nicaut. Jeanne Derouin avait émis, en 1847, à l'Union communiste, l'idée de fédérer toutes les associations ouvrières, lesquelles se réuniraient en Congrès à Bruxelles en 1848. Mais à cette date la Révolution bouleversa tous les projets. Un manifeste abondam-

ment répandu fut le seul fait positif de cette tentative ; il accentua dans les esprits les tendances nouvelles. Une lettre écrite par Pauline Roland à Guépin et reproduite par lui dans la *Philosophie du Socialisme* donne quelques indications sur la Fédération de 1849 : « Cent quatre associations ouvrières représentées par leurs délégués, nommèrent une commission de quinze membres qui reçut mandat impératif :

« 1° De constituer une union des associations fraternelles ayant pour objet : de centraliser les opérations d'intérêt général, d'établir le crédit gratuit, la neutralité du travail, la solidarité entre les associations ouvrières ;

« 2° De fonder une chambre de travail formée de trois délégués par corporation, choisis dans les associations adhérentes à l'Union ;

« 3° D'établir une caisse de solidarité et d'organiser l'échange entre les associations. Les sommes versées dans ces caisses et provenant de cotisations ou de prélèvements devaient être, tous frais d'administrations prélevés d'abord, divisées en deux parts égales : l'une destinée à assurer le crédit, l'autre à donner l'éducation aux enfants, les soins aux infirmes et la retraite aux vieillards (1). »

---

1. Lettre de Pauline Roland à Guépin, Cf. GUÉPIN. *Philosophie du Socialisme*, p. 688, 1857.

Cette lettre de Pauline Roland montre très nettement le sentimentalisme mystique, à travers lequel les meilleurs d'entre les révolutionnaires prolétaires apercevaient l'œuvre sociale du XIXe siècle, et, vers ce but, unissaient leurs efforts.

MOUVEMENT INTERNATIONALISTE DE 1855.

Le coup d'Etat du 2 décembre 1851 arrêta cet élan. Mais il était impuissant à modifier ses tendances. Trois ans après le coup d'Etat, en 1855, une véritable association internationale était fondée par les proscrits socialistes français, allemands, polonais, et par des démocrates anglais et belges.

Ils reprenaient l'idée qui avait, en 1846, présidé à la fondation d'un comité central européen par les démocrates plus ou moins socialistes de toutes les nations. C'est Bruxelles qui avait été choisi pour siège de ce *Comité international démocratique*. Il disparut en 1848 (1).

Le comité central de 1855 était à Londres et comprenait de jeunes révolutionnaires à peu près inconnus. Des scissions se produisirent dans ce groupement qui ne tarda pas à se dissoudre en 1859. Ce

1. Il est à remarquer que la France y était représentée par Proudhon et l'Allemagne par Karl Grün qui eut une grande influence sur l'hégélianisme de Proudhon.

groupement n'intéresse pas exactement notre sujet, car cette Internationale n'était pas spécialement une Internationale ouvrière ; elle n'inaugura pas la politique de classe. Elle était simplement révolutionnaire, et, par là-même, se défiait de la bourgeoisie. Les dissensions qui entraînèrent la dissolution provinrent des membres anarchistes, qui voulaient l'abolition du comité permanent, ce qu'ils obtinrent, mais ce qui amena un grand nombre d'adhérents à se retirer.

FÉDÉRATION COMMUNISTE

Enfin, il est essentiel de remarquer en 1847, à Londres, la fameuse *Bund der Kommunisten* qui chargea Marx et Engels, après le congrès de novembre, de rédiger le *Manifeste communiste*, lequel devait, à jamais, la rendre célèbre. Nous n'avons pas, à ce sujet, à insister beaucoup dans cette étude du mouvement en France (1). Mais il faut cependant comprendre qu'il y a ici plus qu'un rapport d'origine avec l'Internationale des Travailleurs, étant donné le rôle de Marx dans ces deux mouvements. De plus, il est indispensable de constater que le mouvement d'idées, à cette époque, est général. L'idée d'une

1. Cf. le remarquable commentaire de M. CHARLES ANDLER sur le *Manifeste communiste*, Paris 1901, notamment sur les origines et l'histoire de la Fédération Communiste, dont la préhistoire est essentielle à l'étude de tout le mouvement révolutionnaire moderne. Cf. particulièrement, pages 6 à 40.

union internationale est en développement parallèle avec celle d'une alliance entre ouvriers : solidarité entre individus non d'une même patrie, mais d'une même classe. L'union-internationale-ouvrière est une notion qui dépasse la notion de patrie — en ce qu'elle comprend des ouvriers de patries multiples — et qui y est, en même temps, renfermée (puisqu'elle ne comprend, dans chaque Etat, qu'une portion des membres qui le constituent).

En outre, *le Manifeste communiste* est un document trop capital, dans l'histoire du socialisme, pour qu'on passe silencieusement à côté du mouvement auquel il doit sa naissance. Il est, en quelque sorte, la formule synthétique de la doctrine nouvelle, du collectivisme scientifique, dont Weitling, Karl Grün, Hess, etc., étaient les théoriciens les plus remarquables. « Jusqu'ici tous les grands mouvements... tous les écrits... étaient intimement liés à notre évolution nationale. Pour la première fois, un document capital pour la marche même du prolétariat paraît hors de nos frontières. » (1)

LA FRANCE « PATRIE DES CHANTRES DE L'ÉTERNELLE RÉVOLUTION »

Peut-être un peu naïvement les Français assistent étonnés à cette « philosophication » d'idées qui ne leur sont point étrangères : Marx, Hess, Grün ont

1. Paul Louis. *Histoire du Socialisme français*. Paris, 1901, p. 147.

séjourné en France. Ils ont, les uns ou les autres, fréquenté à Paris, Considérant, Cabet, Proudhon. Et tandis qu'ils ridiculisent l'un ou dénigrent l'autre, ils gardent, cependant, de ce contact, des idées essentielles, en échange desquelles ils n'avaient peut-être pas donné autant qu'ils avaient reçu.

Les Français peuvent décliner la responsabilité des modifications opérées dans leurs théories ; mais ils ne peuvent désavouer leur responsabilité originelle ; de même, les transformations accomplies dans l'Internationale n'entraînent pas non plus leur responsabilité, mais ils ne peuvent, cependant pas renier leur paternité. Le mouvement révolutionnaire européen est sorti du mouvement révolutionnaire français ; cela devient un lieu commun que de le répéter. — « La démocratie socialiste française a été l'institutrice du prolétariat allemand. » (1). Les diverses associations et ligues socialistes de tout le XIXe siècle étaient imbues de la tradition babouviste. Nous aurons à revenir sur le rôle et la place de la France dans l'évolution sociale universelle. Ce rôle est envié par les uns, contesté par les autres. L'observateur impartial doit le constater au lieu de le juger, et, seulement après une étude consciencieuse, décider si notre passé d'éducateurs des peuples peut nous causer quelque humiliation ou nous être un

1. Ch. Andler, *op. cit.*, p. 5, p. 65.

titre de gloire. « Le peuple qui a mis au monde le socialisme même informe est un peuple immortel », disait il y a soixante ans le jeune philosophe allemand Karl Grün (1), et ceux-là qui ont le plus dénigré la France, souvent, ne pensaient point autrement. — Basant avec Proudhon, sur les destinées de notre pays, leurs espoirs dans celles de l'humanité, ils reconnurent en la France « la patrie de la liberté ».

Avec autant d'enthousiasme, mais probablement moins de lyrisme, beaucoup auraient pu lui adresser les mêmes paroles d'exhortation où la gratitude pour le passé est aussi grande que la foi dans l'avenir :

« ... En aucun lieu de la terre, l'esprit, qui est tout l'homme n'est aussi libre que chez toi !... Réveille-toi, mère... Garde, si tu veux, le souvenir de ceux qui ont bien fait, va quelquefois prier sur leurs monuments, mais ne leur cherche point de successeurs... Commence ta nouvelle vie, ô la première des immortelles ; montre-toi dans ta beauté. Vénus Uranie ; répands tes parfums, fleur de l'humanité. Et l'humanité sera rajeunie, et son unité sera créée par toi : car l'unité du genre humain, c'est l'unité de ma patrie, comme l'esprit du genre humain n'est que l'esprit de ma patrie » (2).

---

1. Kerl Grün. *Die soziale Bewegung in Frankreich und Belgien*. Darmstadt, 1845.

2. Proudhon. *La Révolution sociale démontrée par le coup d'Etat*, p. 281.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

ÉMANCIPATION DES OUVRIERS. RÉALISATION DÉFINITIVE DE L'INTERNATIONALE

ATTITUDE DES OUVRIERS A LEUR RETOUR DE L'EXPOSITION DE LONDRES

Lorsque, en septembre 1862, les ouvriers français, délégués à l'exposition de Londres revinrent dans leur pays, leur attitude se modifia sensiblement. Le temps était passé des protections compromettantes. Les délégués ne pouvaient néanmoins s'en affranchir subitement ; ils avaient des rapports à soumettre à leurs camarades électeurs, et « soit sous prétexte de prudence politique, soit pour corrections littéraires, tous les rapports devaient être revus par la commission ouvrière » (1). Celle-ci parlait de la publication

1. Cf. *La Cloche*, 9 octobre 1871. L'Internationale.

de ces rapports avec un faux air de réclame : Elle « est heureuse de pouvoir annoncer que les délégués élus par le suffrage universel dans leur corporation respective, envoyés par ses soins à l'Exposition de Londres, savent prouver, par les rapports qui sont déposés chaque jour, qu'ils ont compris toute l'importance de leur mission et qu'ils s'en acquittent avec cette élévation d'idées et de sentiments qu'on était légitimement en droit d'attendre de ceux que le suffrage universel avait désignés pour cette lourde tâche... » (1).

A la suite de discussions dont l'obscurité quasi-mystérieuse n'est guère dissipée actuellement (2), Armand Lévy et divers membres de la commission (entre autres son président Chabaud) se « jetèrent mutuellement à la tête d'avoir vendus les ouvriers au prince Napoléon » ; plusieurs membres, parmi lesquels Tolain, se retirèrent. Armand Lévy qui « n'y avait jamais figuré en nom » cessa, dès ce moment, la publication de l'*Espérance*, journal quelque peu internationaliste, et lança une série de « brochures ouvrières à couverture orange » qui furent bien vues par le gouvernement impérial (3).

---

1. Cf. *Le Temps*, 29 octobre 1862.
2. Cf. A ce sujet divers détails qui ne nous intéressent que médiocrement dans la *Cloche ; id. ibid.*
3. Cf. aussi Tchernoff, *op. cit.*, p. 447.

Armand Lévy était partisan d'une sorte de socialisme césarien qui ne se pouvait parfaitement accorder avec les idées qui avaient animé à Londres les ouvriers réunis. Tolain, avec ces derniers, s'opposait à toute émancipation des travailleurs par d'autres que par eux-mêmes. Dans sa réponse à *l'Opinion nationale*, au moment de son introduction dans la commission des délégations, il avait manifesté hautement ses idées (1).

ELECTIONS DE 1863.

Les élections de 1863 allaient le mettre plus encore en relief. « Ayant compris que ceux qui n'avaient pas souffert leurs souffrances, partagé leurs misères et leurs labeurs ne pouvaient connaître et défendre leurs intérêts, quelques groupes d'ouvriers se réunirent pour proposer à leurs concitoyens des *candidats ouvriers* » (2). Tolain fut au nombre de ces derniers. L'accueil qu'on leur fit dans le public et dans la presse fut assez divers (3). Tolain et ses amis échouèrent. Mais l'importance du parti ouvrier s'était affirmée et les élections complémentaires de 1864 susci-

1. Cf. *Opinion Nationale*, 17 octobre 1861.
2. Cf. article de PIERRE DENIS. *Courrier Français*, 16 septembre 1866.
3. Nous n'insisterons pas ici sur ces élections ; nous nous contentons de renvoyer au livre de M. Weill déjà cité : certains journaux n'admettaient pas qu'on considérât les ouvriers comme une classe à part. « Est-ce que nous ne sommes pas citoyens au même titre ?... Ces paroles allaient recevoir le démenti cinglant de Proudhon. »

tèrent de nouvelles candidatures ouvrières. Alors parut ce célèbre *Manifeste des Soixante*, signé de soixante ouvriers de divers corps de métiers et publié dans l'*Opininon Nationale* du 17 février 1864. Clairement y était expliqué comment n'étaient pas représentés les intérêts des ouvriers et pourquoi ils devaient l'être. C'est à l'aide des déclarations qu'il contenait que Proudhon donna la définition du prolétariat, de ses tendances, faisant entrevoir son affranchissement en montrant sa « capacité politique ».

— Le gouvernement, quelque peu ému, organisa des meetings d'ouvriers à lui dévoués (1). D'ailleurs les candidatures ouvrières subirent une nouvelle défaite. Néanmoins « échouant, elles ont conservé le caractère de protestation qui en fait toute la valeur... mais réussissant, elles pouvaient arrêter l'évolution de l'idée, égarer par des déceptions le mouvement des esprits et présenter comme remèdes des combinaisons ou des expédients politiques là où une réforme sociale est nécessaire » (2).

En somme, ces candidatures demeurent un fait capital « Des prolétaires surgissaient de l'obscurité avec les qualités et l'air de chefs. » (3) Napoléon accordait son gouvernement avec les tendances nou-

---

1. Cf. R. Meyer, *op. cit.*, II, 530.
2. Cf. Pierre Denis, dans le *Courrier Français*, du 11 septembre 1866.
3. Lamy, *op. cit.*

velles. Selon l'élégante expression de M. Lamy : « Tout [le] poussait à des mesures émancipatrices et sa sollicitude vraie pour les ouvriers, et son goût pour les entreprises où la grandeur des risques lui paraissait mesurer la grandeur de la gloire, et son génie conspirateur qui lui montrait, dans la rivalité savamment entretenue des classes, le secret de rester entre elles un arbitre tout-puissant. »

Notons qu'à la même époque étaient promulguées deux lois favorables aux ouvriers : celle du 23 mai 1863 permettant de fonder sans autorisation des sociétés anonymes dans lesquelles aucun des associés n'était tenue au delà de sa mise, ce qui permettait aux ouvriers de créer des sociétés de consommation ; — celle du 25 mai 1864, supprimant le délit de coalition et reconnaissant le droit de grève.

PROGRÈS DE L'INTERNATIONALE
MEETING DE SAINT-JAMES PARK.

Douée d'une vitalité qui grandissait, la classe ouvrière ne laissait pas avorter les séduisants projets caressés à l'Exposition de Londres. A Paris comme en Angleterre, on songeait à faire fonctionner les premiers comités internationaux. Plusieurs ouvriers français délégués à Londres, s'y étaient placés dans des ateliers anglais et facilitèrent par correspondance, l'union souhaitée. Mais il fallait encore que les ouvriers des deux pays prissent de nouveau con-

tact. Bien qu'absorbés par les campagnes électorales de 1863-1864, Tolain et ses cinq collègues allèrent pendant l'année 1863, assister à Londres au meeting de Saint-James Park en faveur de la Pologne. Ce fut pour Anglais et Français une nouvelle occasion de fraterniser et d'échanger bien rapidement des confidences. Celles que Tolain fit à plusieurs d'entre eux, auxquels se mêlaient des réfugiés et des journalistes, furent décisives. Après qu'il fut reparti pour Paris, les réfugiés François Collet et Eugène Dupont, l'Anglais Géo Odger purent à loisir combiner et préparer le mouvement, que l'année suivante allait voir s'affirmer. Comme le dit Fribourg, « l'idée était lancée, déjà il eût été difficile de porter obstacle à son éclosion ».

On pourrait faire une étude intéressante sur le rôle de la Pologne dans les manifestations politiques et sociales européennes. Durant cette même année 1863, la « nation-martyr » s'était encore soulevée contre la Russie. On sait que Napoléon III écrivit au tzar Alexandre II pour le prier de faire de la Pologne un royaume gouverné par son frère, le grand-duc Constantin ; on sait aussi le refus du tzar et l'écrasement des Polonais. L'opinion publique était émue, plus encore que le gouvernement. Une pétition fut adressée par les ouvriers à Napoléon III, directement, sans passer par le Sénat, et Tolain prêta son

concours le plus actif à la rédaction de cette pétition.

MEETING DE SAINT-MARTIN'S HALL

Enfin, c'est encore pour voter un ordre du jour en faveur de l'insurrection polonaise que, le 28 septembre 1864, le célèbre meeting de Saint-Martin's Hall réunit un grand nombre de travailleurs de plusieurs nations européennes (1). Cette fois, sous ce prétexte, il s'agissait d'appliquer, dans la mesure du possible, les principes qui, depuis plus de trente ans, depuis dix-sept ans surtout, se précisaient dans les cerveaux des prolétaires de tous pays. Il fallait édifier cette grande Association « la plus grosse affaire de l'époque » selon le mot de l'avocat Bocquet en 1865. — Au moment même du meeting, le public ne se passionna guère, mais se montra, en principe, assez sympathique. « C'est avec un vif intérêt, — écrivait (2) Edouard Hervé — que nous lisons dans plusieurs journaux anglais, le compte rendu d'un *meeting* d'ouvriers qui s'est tenu à Londres, il y a peu de jours... sous la présidence du professeur Beesly... Nous sommes de ceux qui se félicitent de voir les ouvriers user largement du droit de réunion dans

1. Deux mille ouvriers au moins d'après Tolain. Lettre du 28 septembre à l'*Opinion Nationale* (2 octobre 1864).
2. *Le Temps*, 3 octobre 1864.

tous les pays, où il n'est pas illusoire par toutes sortes de dispositions restrictives et qui regrettent que nos lois ne leur permettent pas d'en faire autant dans notre pays. Les erreurs qui ne peuvent manquer d'être parfois soutenues dans les réunions de ce genre ne nous effraient pas plus qu'il ne convient. Elles se dissiperaient d'autant plus vite, qu'elles pourraient être plus librement discutées (1). Lorsque les ouvriers adoptent quelque chimère, que font-ils, sinon ce que nous avons tous fait à vingt ans, lorsque l'expérience et la discussion ne nous avaient pas encore appris combien il faut être modestes dans nos vœux et réservés dans nos espérances ? Qui de vous n'a rêvé, au moins un jour, d'établir sur la terre le règne de l'universelle justice ?... »

Mais les rêveries des ouvriers aboutissaient à un commencement d'application. Et ce n'était pas un

---

1. Hervé ne faisait que répéter les paroles de Tolain lui même : « Quand on voit le calme, l'intelligence, le sens pratique dont les ouvriers anglais donnent tant de preuves dans ces discussions publiques, on regrette amèrement que la France ne jouisse point de libertés semblables ; bien des erreurs, bien des préventions tomberaient vite, au grand jour de la discussion. » Tolain ajoutait : « Déjà une idée féconde a surgi du contact des hommes et de la discussion, idée vraiment démocratique, idée progressive et qui n'aura besoin pour être mise en pratique que d'un peu de bonne volonté de la part des intéressés, idée vraiment grande dont personne ne pourra nier les heureuses conséquences ni contester le principe. »

essai de construction partielle de sociétés factices; c'était une tentative universelle. On ne créait pas dans le vide; une base solide existait: la société actuelle, critiquée soigneusement, avec ses vices de conformation et d'où se dégageaient fatalement, naturellement, venant à leur tour, les nouveaux éléments qui la rajeuniraient. Ce nouvel élément, c'était le prolétariat de tous les pays: l'Internationale des Travailleurs.

Cette masse confuse n'avait qu'une vie végétative. Pour qu'elle pût vivre avec intensité, il fallait lui donner des organes. Les ouvriers se grouperaient tout d'abord selon le mode qui leur serait le plus aisé, c'est-à-dire soit par localité, soit par professions. Ce groupement formerait une section. Un congrès annuel réunirait les délégués des sections qui enverraient chacune un de ses membres. A chaque congrès seraient désignés le pays et la ville où se tiendrait le congrès suivant. Chaque année aussi, serait élu le *Conseil général* dont les membres seraient empruntés aux différentes nations. De ce conseil général, un secrétaire par nation correspondrait avec les membres correspondants de chaque section. Tout adhérent paierait une cotisation de dix centimes par mois dont la moitié irait au conseil général et l'autre moitié à la section.

Telles furent les idées, proposées par les délégués français, qu'ils agitèrent avec leurs frères anglais.

On trouvera, dans le livre de M. Tchernoff (1), une lettre intéressante que, le 29 septembre 1864, M. Lelubez adressait à M. Henri Lefort pour lui faire le récit de ce meeting. C'est là une narration animée, qui, si elle ne nous apprend pas grand chose d'inédit, donne, du moins, cette impression de vie qui ne peut venir que de témoins oculaires. Le professeur Edward Spencer Beesly, qui présida, était un positiviste anglais de l'école d'Auguste Comte ; il prononça un discours d'ouverture dans lequel, exprimant la sympathie des assistants pour les peuples opprimés et examinant les causes du meeting, il faisait, de cette question ouvrière, qui était l'idée directrice de la nouvelle association, une branche, en quelque sorte, de la question humanitaire. La lecture des adresses des Anglais aux Français et des Français aux Anglais obtint un grand succès. On applaudit « avec vocifération le vœu d'une candidature ouvrière anglaise aux prochaines élections » (1). Enfin le Comité, par l'organe de Wheeler, proposa la résolution suivante, que précédèrent des paroles flatteuses pour la France, source du progrès même dans ces jours d'oppression : « Que le meeting, ayant entendu les réponses de nos frères français, nous proclamons encore leur bienvenue, et, comme leur programme est de nature à améliorer la condition

1. *Op. cit.*, p. 448 et s.

des travailleurs, l'acceptons comme base d'une organisation internationale et que ce meeting nomme un comité avec pouvoir de s'adjoindre d'autres membres, pour former des règlements pour une telle association » (1).

« Pour qui connaît les travailleurs anglais, écrivait Tolain le lendemain (2), l'accueil sympathique, chaleureux, qu'ils ont fait à ceux de France est très significatif ; en réalité le vieil antagonisme a disparu ; on sent de tous côtés la nécessité d'établir entre les travailleurs des relations suivies, qui leur permettent enfin d'étudier et de résoudre les difficiles problèmes qui les intéressent. Liberté du travail, libre-échange, association, etc., etc. »

Après des speeches divers au nom des Français, des Italiens, des Allemands, et le vote de cette résolution à l'unanimité, le Comité fut nommé. L'Angleterre, l'Allemagne, la France, l'Italie, la Suisse s'y trouvaient représentées.

Le Comité se serait vraisemblablement installé à Paris, si l'état politique de la France l'eût alors permis. Mais en présence de cette impossibilité, il fut décidé que ce serait à Londres que, pendant un an, il siégerait et agirait comme conseil central provi-

1. Lettre de Lelubez à Lefort. Tchernoff, *op. cit.*, p. 448, 449.

2. Lettre du 29 septembre à l'*Opinion nationale* (2 octobre 1864).

soire. Le mot de Bibal, qui devait faire fortune et rester une sorte de phrase mnémotechnique répétée dans presque toutes les études sur l'Internationale, était donc exact. « C'est un enfant né dans les ateliers de Paris et mis en nourrice à Londres (1). » Et l'enfant était né viable, comme le remarquait Tolain, cinq ans après, au Congrès de Bâle, où il faisait, « non sa quatrième dent, mais son quatrième Congrès » (2).

Le Comité provisoire devait rédiger les statuts de l'Association qui seraient soumis au Congrès universel un an plus tard. Celui-ci, espérait-on, se réunirait à Bruxelles. Le Comité prendrait toutes les mesures nécessaires pour le convoquer (3). Etabli à Londres, il créerait dans les grandes villes du continent des correspondants, qui lui transmettraient le résumé des opinions émises dans chaque pays sur un sujet donné. Il publierait ensuite un résumé général de la question imprimé en plusieurs langues.

Enfin, comme dans toute fête ouvrière, on chanta ; et ce chant fut symbolique faisant entrevoir l'aurore d'une ère de révolution bienfaisante, l'avène-

---

1. Le mot est cité, plus ou moins dénaturé, par divers auteurs ; c'est dans l'ouvrage de Fribourg qu'une note l'attribue à Bibal, membre de l'Internationale.

2. Cf. *Le Figaro* du 9 septembre 1899. Compte rendu du Congrès de Bâle par Tolain.

3. Tolain. *Opinion nationale*, 2 octobre 1864 déjà cité.

ment de la liberté, la chute de toutes les tyrannies ; ce fut *La Marseillaise*, entonnée, tour à tour en allemand, en français et en anglais. La solidarité la plus grande était assurément l'idée principale des assistants. Avec le « Manifeste communiste » de 1847, ils prenaient pour devise : « Prolétaires de tous pays, unissez-vous. » Mais ils n'affirmaient en 1864 aucune tendance économique et ce n'est pas encore que peut se distinguer la lutte entre les différents partis.

Le Conseil général

Le Conseil général élu au meeting comprenait : Odger, président ; Cremer, secrétaire général ; Wheeler, trésorier. L'Allemagne y était représentée par Marx, la France par Lelubez, l'Italie par Wolff, la Pologne par Holtorg, la Suisse, par Jung.

Au début, le rôle de Marx dans l'Internationale, a peine à se dessiner. Il faut remarquer qu'il était simplement secrétaire correspondant pour l'Allemagne et qu'il le resta. Mais il exerça de sa place une influence considérable et devint l'âme du Conseil et plus tard de l'Association. Il commença par être un instant en opposition avec Wolff, secrétaire de Mazzini, qui aurait voulu une étroite centralisation des forces de l'Association entre les mains des chefs. Selon Marx, au contraire, l'autonomie locale devait être aussi grande que possible ; les groupements seraient fédérés entre eux mais très libres. Marx visait à la trans-

formation de la propriété, Wolff n'était qu'un disciple du conspirateur politique italien, et celui-ci, peu après, sortit de l'Internationale avec ses amis.

Le premier soin du Conseil général fut de rédiger le règlement provisoire de l'Association, que précéda une adresse inaugurale, œuvre personnelle de Marx (1).

RÈGLEMENT PROVISOIRE.

Il n'est guère possible d'écrire une histoire de l'Internationale sans reproduire ce règlement provisoire; aussi plusieurs auteurs en donnent-ils le texte partiel ou intégral. Il est d'autant plus important que le Congrès de Genève, en 1866, l'adopta sans modifications capitales. Pour notre étude, cette importance est plus grande encore, car ce document reproduisait presque le projet apporté par les Français au meeting de Saint-Martin's Hall. M. James Guillaume présente dans son livre (2) une intéressante comparaison entre le texte anglais des *Provisional rules*, 1864 (accompagné d'une traduction par Longuet, 1866), le texte parisien de 1864 et le texte des statuts définitifs de 1866, adopté au Congrès de Genève. Nous renvoyons à cet ouvrage consciencieux et nous donnons ici le texte de 1864 (3).

1. Marx dit lui-même, dans une lettre qu'il a rédigée. Cf. Lettre de Marx à Kugelmann du 29 novembre 1864. *Mouvement socialiste.* 1er octobre 1902.

2. *L'Internationale*: *Documents et souvenirs*. Paris, 1905.

2. Imprimerie Edouard Blot, rue Saint-Louis, 46, 3 pages, in-8°. Cf. Tchernoff, *op. cit.*, p. 452 et Guillaume, p. 12.

CONGRÈS OUVRIER

Association Internationale des Travailleurs

Règlement provisoire

CONSIDÉRANT:

Que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ; que les efforts des travailleurs pour conquérir leur émancipation ne doivent pas tendre à constituer de nouveaux privilèges, mais à établir pour tous les mêmes droits et les mêmes devoirs ;

Que l'assujettissement du travailleur au capital est la source de toute servitude politique, morale, matérielle ;

Que pour cette raison, l'émancipation économique des travailleurs est le grand but annuel doit être subordonné tout mouvement politique ;

Que tous les efforts faits jusqu'ici ont échoué, faute de solidarité entre les ouvriers des diverses professions dans chaque pays, et d'une union fraternelle entre les travailleurs des diverses contrées ;

Que l'émancipation des travailleurs n'est pas un problème simplement local ou national, qu'au contraire ce problème intéresse toutes les nations civilisées, sa solution étant

nécessairement subordonnée à leur concours théorique et pratique ;

Que le mouvement qui s'accomplit parmi les ouvriers des pays les plus industrieux de l'Europe, en faisant naître de nouvelles espérances, donne un solennel avertissement de ne pas retomber dans les vieilles erreurs et conseille de combiner tous ces efforts encore isolés ;

Par ces raisons :

Les soussignés, membres du Conseil élu par l'Assemblée tenue le 28 septembre 1864, à Saint-Martin's Hall, à Londres, ont pris les mesures nécessaires pour fonder l'*Association internationale des travailleurs ;*

Ils déclarent que cette association internationale, ainsi que toutes les sociétés ou individus y adhérant, reconnaîtront comme devant être la base de leur conduite envers tous les hommes : la vérité, la justice, la morale, sans distinction de couleur, de croyance, ou de nationalité ;

Ils considèrent comme un devoir de réclamer non seulement pour eux les droits d'homme et de citoyen, mais encore pour quiconque accomplit ses devoirs. Pas de droits sans devoirs, pas de devoirs sans droits.

C'est dans cet esprit qu'ils ont rédigé le règlement provisoire de l'*Association internationale.*

Article premier. — Une association est établie pour procurer un point central de communication et de coopération entre les ouvriers des différents pays aspirant au même but, savoir : le concours mutuel, le progrès et le complet affranchissement de la classe ouvrière.

Art. II. — Le nom de cette association sera *Association Internationale des Travailleurs.*

Art. III. — En 1865, aura lieu en Belgique la réunion d'un Congrès général. Ce Congrès devra faire connaître à l'Europe les communes aspirations des ouvriers. Arrêter le règlement définitif de l'Association internationale. Examiner les meilleurs moyens pour assurer le succès de son travail et élire le Conseil général de l'Association. Le Congrès se réunira une fois l'an.

Art. IV. — Le Conseil général siègera à Londres et se composera d'ouvriers représentant les différentes nations faisant partie de l'Association Internationale. Il prendra dans son sein, selon les besoins de l'Association, les membres du bureau, tels que président, secrétaire général, trésoriers et secrétaires particuliers pour les différents pays.

Art. V. — A chaque congrès annuel le Conseil général fera un rapport public des travaux de l'année. En cas d'urgence, il pourra convoquer le Congrès avant le terme fixé.

Art. VI. — Le Conseil général établira des relations avec les différentes associations d'ouvriers, de telle sorte que les ouvriers de chaque pays soient constamment au courant des mouvements de leur classe dans les autres pays ; que les questions proposées par une société, et dont la discussion est d'un intérêt général, soient examinés par toutes, et que lorsqu'une idée pratique ou une difficulté internationale réclamerait l'action de l'Association, celle-ci puisse agir d'une manière uniforme. Lorsque cela lui semblera néces-

saire, le Conseil général prendra l'initiative des propositions à soumettre aux sociétés locales ou nationales.

Art. VII. — Puisque le succès du mouvement ouvrier ne peut être assuré dans chaque pays que par la force résultant de l'union et de l'association ; que, d'autre part, l'utilité du Conseil général dépend de ses rapports avec les sociétés ouvrières, soit nationales, soit locales, les membres de l'Association internationale devront faire tous leurs efforts, chacun dans son pays, pour réunir en une association nationale les diverses sociétés d'ouvriers existantes, ainsi que pour créer un organe spécial. Il est bien entendu toutefois que l'application de cet article est subordonnée aux lois particulières qui régissent chaque nation. Mais sauf les obstacles légaux, aucune société locale n'est dispensée de correspondre directement avec le Conseil général à Londres.

Art. VIII. — Jusqu'à la première réunion du Congrès ouvrier, le Conseil élu en septembre agira comme conseil général provisoire. Il essaiera de mettre en communication les sociétés ouvrières de tous pays. Il groupera les membres du Royaume-Uni. Il prendra les mesures provisoires pour la convocation du Congrès général. Il discutera avec les sociétés locales ou nationales les questions qui devront être posées devant le Congrès.

Art. IX. — Chaque membre de l'Association internationale, en changeant de pays, recevra l'appui fraternel de solidarité et de coopération, les sociétés ouvrières n'en continueront pas moins d'exister sur les bases qui leur sont particulières.

Pour le Conseil général de l'Association internationale des travailleurs :

Le Président : ODGER Le Secrétaire genéral : CREMER
Le Trésorier : WHEELER (1).

Les six considérants étaient l'aboutissant prévisible, la résultante logique de tout le mouvement que nous avons examiné. Ils sont la synthèse bien réalisée de toutes les idées qui hantaient les cerveaux des ouvriers, de même que la Déclaration des droits de l'homme est la synthèse des idées philosophiques du XVIIIe siècle.

1. M. Tchernoff fait remarquer (*op. cit.*, p. 453, 454) que, dans le texte anglais, le troisième considérant diffère du texte ci-dessus. « Que l'émancipation économique des classes travaillantes est, en conséquence, la fin capitale à laquelle tout mouvement politique doit être subordonné comme moyen.

Nous traduisons le texte anglais donné par M. James Guillaume, *op. cit.*, p. 12 : « That the economical emancipation of the working classes is therefore the great end of to which every political movement ought to be subordinate as a mean. » — Cpr. la traduction de Longuet et celle de M. Tchernoff. — Il y a d'autres infidélités ou lacunes sans grande importance. C'est pourquoi l'examen du texte anglais ou de la traduction intégrale est intéressante. — Nous avons choisi le texte que la France connut en janvier 1865.

L'infidélité de la traduction n'était pas très considérable, quoi qu'il en semble ; elle n'aurait pu amener de confusion que dans des esprits très mal intentionnés (Cf. à ce sujet dans Tchernoff, p. 453, 454, la correspondance entre, Lelubez et Henri Lefort) : liberté publique, progrès social il est quasi-évident que les fondateurs de l'Internationale désiraient passionnément les deux.

Comme de juste, l'idée prédominante est la première émise : les travailleurs doivent eux-mêmes accomplir leur émancipation (1). Nous verrons plus loin, au moment du premier Congrès, jusqu'où les Français surtout poussèrent leur désir de réaliser cette idée, quand ils voulaient écarter de l'Internationale toute personne qui n'aurait pas été un ouvrier. Il ne s'agit point de s'enrôler à la suite de quelque politicien, quelque agitateur, ou quelque chef d'école, il faut combattre soi-même, pour soi. L'ennemi, l'obstacle qui s'est opposé à l'émancipation, c'est le capital. Cette deuxième assertion s'impose sans difficulté dans le deuxième considérant. Mais, de son intelligence, de son interprétation dépend l'avenir de l'ordre social. Une fois admises ces prémisses que le capital est l'obstacle à l'émancipation des ouvriers lesquels ne peuvent attendre que d'eux leur délivrance, la conclusion simpliste qui vient immédiatement à l'esprit est qu'il faut anéantir le capital par quelque moyen que ce soit. Voilà ce que

1. Cpr. avec les paroles de Marat du 8 mai 1791 : « N'attendez rien des bonnes dispositions des fonctionnaires publics, il seront toujours des agents du despotisme... N'attendez rien non plus des hommes riches et opulents, des hommes élevés dans la mollesse et les plaisirs, des hommes cupides qui n'aiment que l'or : ce n'est pas avec des vieux exclaves qu'on fait des citoyens libres. » Jaurès. *Histoire Socialiste*, t, I, p. 576. « Marat rudiment de conscience prolétarienne. »

plusieurs des révolutionnaires subséquents comprendront sans hésitation,et, dès lors, il faut,sans partialité haineuse, taxer le terrorisme de simple logique.

Pourtant les prolétaires associés de 1864 adoptent une autre conclusion. Ils décident la prochaine défaite du capital ; ils ne doutent pas de leur « capacité politique », qui leur permettra de réaliser un état économique favorable, au *moyen* de l'état politique qui sera créé. Mais au lieu d'une suppression brutale du capital, c'est en quelque sorte son « inanition » qu'ils espèrent. Les ouvriers doivent simplement s'unir, unir toutes leurs forces, car leurs précédentes défaites ne furent dues qu'à leur manque de solidarité. Ce n'est pas une lutte violente contre le propriétaire , c'est la séparation d'avec lui. Et tandis que l'opinion bourgeoise affirme avec Nefftzer du *Temps* : « Je ne connais pas plus, dans notre France moderne, de classe ouvrière que de classe bourgeoise », la classe ouvrière se dresse en vivant démenti dans l'univers moderne. Les travailleurs veulent cesser de vivifier le capital, et, pour eux seuls, déployer leurs efforts. (N'est-ce point là d'ailleurs le *principe final* du coopératisme.)

Enfin, pour réussir, la tentative doit être générale et cette solidarité doit déborder toute frontière ; pour n'être point vain, l'effort doit être habilement dirigé suivant une organisation qui s'efforce d'être sérieuse : selon le règlement qu'on a lu plus haut.

Tel est le sens de cette déclaration qui veut s'appuyer sur « la vérité, la justice, la morale, sans distinction de couleur, de croyance ou de nationalité », base de l'Association, pour tous ses membres.

Adresse inaugurale

Marx avait rédigé, en outre, une « Adresse inaugurale » sorte d'exposé de la situation économique (1). Ce manifeste est très adroit. Il commence par invoquer une autorité qui n'est certainement pas suspecte de socialisme : Gladstone. Celui-ci, dans un discours au Parlement du 16 avril 1863 avait démontré par une statistique, — d'ailleurs incomplète, d'après Marx, — la persistance de la misère malgré le développement croissant de l'industrie. Le docteur Smith, chargé par la Chambre des Lords de rechercher dans les provinces manufacturières la quantité minima de carbone et d'azote, administrable sous la forme la plus simple et la moins chère, qui put suffire « à prévenir la mort d'inanition » apportait des conclusions pitoyables : les ouvriers avaient à peine ce minimum à leur disposition. Cet état lamentable est concomitant avec « l'enivrante augmentation de richesses et de puissance exclusi-

1. Publié en anglais en 1864 à la suite du meeting de Saint-Martin's Hall, ce document a été édité en français à Bruxelles en 1866. Alliance typographique, Pool et Cie. *Le mouvement socialiste* des 22 et 29 mars 1902 l'a reproduit. C'est de ce dernier texte que nous nous servons ici.

vement restreinte aux classes qui possèdent » (1). De plus en plus, cette richesse, dont l'accroissement est constant, se concentre aux mains d'un nombre, chaque jour plus restreint de propriétaires. Et si cela continue « la question territoriale deviendra singulièrement simplifiée, comme elle l'était dans l'empire romain quant Néron grinça des dents à la nouvelle que la moitié de l'Afrique était possédée par six chevaliers » (p. 540).

Ces faits n'existent pas seulement dans la métropole britannique où « la mort d'inanition s'est élevée à la hauteur d'une institution sociale ». La crise commerciale et industrielle sévit en retours accélérés et s'étend de plus en plus et produit des effets de plus en plus meurtriers. Après les révolutions de 1848, les ouvriers ont remporté une défaite (écrasement des associations et des journaux ouvriers : « S'il n'y avait pas eu solidarité d'action, entre la classe ouvrière de la Grande-Bretagne et celle du continent il y avait eu en tout cas, entre elles, solidarité de défaite. » Pourtant depuis 1848, il y a quelques compensations à signaler ; après trente ans de lutte, la classe ouvrière a obtenu le bill de dix heures ; les inspecteurs de fabrique signalent dans leurs rapports bi-annuels les bienfaisants résultats de cette réforme, aux points de vue physique, moral et intellectuel. La

---

1. Paroles de Gladstone.

plupart des gouvernements continentaux sont forcés d'accepter cette même loi plus ou moins modifiée. Et ce progrès est considérable, si on songe que toute l'économie politique bourgeoise est basée sur la libre loi de l'offre et de la demande, et que ses savants autorisés avaient prédit la mort de l'industrie anglaise du jour où interviendrait une réglementation autoritaire. Ce glas avait été prématuré, l'industrie anglaise est florissante et l'économie politique de la classe ouvrière va triompher avec « la production sociale contrôlée et régie par la prévoyance sociale » (p. 586).

Enfin, c'est une victoire importante sur l'économie politique bourgeoise que le mouvement coopératif croissant. En effet, c'est la vivante démonstration de l'inutilité des directions patronales. Le salariat est un mode transitoire que l'association doit remplacer. Mais l'expérience de 1848 à 1864 montre qu'évidemment « le travail coopératif limité étroitement aux efforts accidentels et particuliers des ouvriers ne pourra jamais arrêter le développement en proportion géométrique du monopole, ni affranchir les masses, ni même alléger véritablement un tant soit peu le fardeau de leurs misères ». Ce qu'il faut, c'est que, dans chaque pays, la classe ouvrière conquière le pouvoir politique : cette conquête est devenue son premier devoir. Le parti a un élément de succès qui est le nombre ; mais « le nombre ne pèse dans

la balance que s'il est uni par l'association et guidé par le savoir ». L'union entre travailleurs des différentes nations est essentielle ; c'est pourquoi a été organisé le meeting de Saint-Martin's Hall. Il faut désormais que les travailleurs se mettent au courant des mystères de la politique internationale, surveillent la conduite diplomatique des gouvernements et la combattent au besoin par tous les moyens en leur pouvoir.

Et comme le manifeste de 1847, celui de 1864 se terminait par la même exhortation : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »

CHAPITRE II

L'INTERNATIONALE INDÉPENDANTE

Débuts modestes de l'Association

Les documents, écrits en anglais, furent adressés par le Conseil général aux ouvriers parisiens vers la fin de l'année 1864. A cette époque le rôle principal est joué par Tolain, ciseleur ; — Fribourg, graveur-décanteur ; — Limousin, margeur, qui étaient secrétaires correspondants. Ils eurent à lutter avec des difficultés matérielles inquiétantes. Le 8 janvier 1865, ils réussirent à ouvrir le bureau de la rue des Gravilliers, au numéro 44. L'aspect de ce bureau était plutôt misérable et ne permettait pas d'espérer que le gouvernement pourrait, un jour, prendre peur de la *somptueuse* Internationale. L'établi du décorateur Fribourg servait de table à écrire ; Tolain avait fourni un poêle de fonte cassé ; deux méchants tabourets d'occasion complétaient l'ameublement de ce petit rez-de-chaussée donnant sur une cour empestée. Ce ne fut pas sans peine que fut résolue la question du denier à Dieu.

RAPPORTS AVEC LE GOUVERNEMENT

Dès l'ouverture du bureau, les statuts furent traduits, rapidement imprimés et envoyés au préfet de police et au ministre de l'Intérieur. En effet, l'Internationale tenait essentiellement à ne point pouvoir passer pour une société secrète. Les efforts du gouvernement devaient tendre à cette assimilation. Pourtant ces efforts furent vains, ainsi que cela ressort des rapports officiels. « Il est inutile, dit l'un d'eux, que je revienne sur les différents bruits qui ont couru sur cette association qu'on a cherché à comparer aux anciennes sociétés secrètes *avec lesquelles elle n'a rien de commun* » (1).

C'est donc avant de distribuer un seul exemplaire des statuts que les correspondants Parisiens adressaient leur lettre au ministre de l'Intérieur et au préfet de police, mais non pour demander l'autorisation de fonder une société. « A tort ou à raison, — a dit plus tard Tolain, — nous ne voulions pas demander l'autorisation... ; nous croyions que, dans un pays qui n'était pas libre alors, mais que nous voulions habituer à la liberté, nous croyions que toute association avait le droit de se fonder, ... nous croyions que dans un pays libre, on a toujours le droit de former des associations, alors qu'on est tout prêt à avertir l'autorité de son pays et à accepter les garan-

1. Rapport de police. Archives municipales de Lyon I[2] ; document inédit.

ties de la publicité ; alors qu'on peut donner tous les renseignements, non seulement sur les statuts et le but poursuivi, mais sur la publicité des séances... Nous n'avons reçu à ce moment aucune réponse ; aucun avis ne nous fut envoyé » (1).

HOSTILITÉ DES RÉVOLUTIONNAIRES.

La société naissante ne devait pas réussir à s'attirer la bienveillance du Gouvernement et, de plus, en affichant nettement son caractère anti-révolutionnaire, elle allait s'aliéner le parti essentiellement révolutionnaire des blanquistes ou néo-hébertistes. Il « se composait alors d'étudiants et de jeunes avocats ou médecins pauvres et faméliques pour la plupart, quoique appartenant à la bourgeoisie (2). Jacobins en politique, athées en religion, violents, n'ayant surtout pas peur des mots les plus audacieux, les « Protot, Humbert, Jaclard, Tridon,... s'étaient fait une petite gloire de scandale... et avaient promis d'en finir avec l'Empereur comme avec Dieu » (3). Blanqui, comme Félix Pyat, qui leur écrivit en 1866 sa « Lettre aux étudiants », ajoutait quelquefois dans ce groupe d'une consistance douteuse dont « le système politique était celui de

1. Limousin. *Coup d'œil historique sur l'Internationale. Journal des Economistes*, avril 1875.
2. Tolain. *L'Internationale*. Discours à l'Assemblée nationale le 4 mars 1872. Paris, 1872, p. 9.
3. Lamy, *op. cit.*, II, p. 101.

la force et de l'absolutisme » (1) et qui déclaraient « que (2) les inquisiteurs Torquemada et Deza avaient eu raison dans les moyens et n'avaient eu tort que quant au but à atteindre ».

SUSPICION DE LA PART DES RÉPUBLICAINS

Ils profitaient de la suspicion dont les *gravilliers* étaient victimes. Depuis 1862 surtout, Tolain et ses amis étaient accusés d'être, en quelque sorte, des agents de l'Empire et cette accusation était accréditée par leurs rapports connus avec le prince Napoléon.

Afin de rassurer les républicains et ceux des ouvriers qui craignaient une manœuvre cachée du gouvernement, les fondateurs de l'Association en prièrent individuellement un grand nombre de venir causer avec eux du but qu'elle poursuivait. Cent cinquante personnes se trouvèrent ainsi assemblées, ce qui n'alla pas sans quelque surprise de la part de chacune d'elles. Les organisateurs se défendirent une fois de plus, de faire la moindre politique : il fallait grouper des ouvriers sérieux ; de préférence on les prendrait parmi les républicains, plus susceptibles que les autres de posséder un esprit de réforme; mais l'essentiel était de s'instruire et non de cons-

1. Lamy, *op. cit.*, II, p. 101.
2. Lamy, *op. cit.*, II, p. 101.

pirer. On causa, on s'expliqua. Tolain, répondant aux questions qui lui furent adressées particulièrement par Héligon, se lava de tout soupçon injurieux. On nomma une commission de dix-sept membres et on organisa le bureau. Héligon, Murat, Varlin, Camélinat furent membres de cette commission où figurèrent peu après Chémalé et Malon.

Indépendance de l'Internationale

L'association pouvait désormais inspirer confiance. Mais elle devait se garder d'autre part de ce gouvernement avec lequel elle affirmait bien haut sa rupture. S'inspirant, sans doute par flatterie du titre d'un ouvrage de Napoléon III, la « Société pour l'extinction du paupérisme » (1) se fondait à la même époque et venait menacer de persécution l'Internationale naissante, si elle ne s'alliait point avec elle. Cette alliance fut aussitôt repoussée. Pour la deuxième fois, les ouvriers refusaient de se prêter à des essais de socialisme césarien qu'une première fois, Armand Lévy, en 1862-1863, avait préconisé.

L'Association déclara qu'aucun de ses adhérents ne pouvait faire en même temps partie d'une société patronnée par un pouvoir politique quelconque. Avant toute chose, l'association s'instituait donc

1. Cf. Fribourg, *op.cit.* Ch. IX, *Tentatives rivales.* Cette société « devait résoudre à bas prix le problème terrible de la prévoyance en faveur de la vieillesse malheureuse. »

société ouvrière ; aussi, Tolain, Fribourg et Limousin protestèrent-ils énergiquement lorsque le comité central de Londres leur adjoignit M. Lefort, comme correspondant général de l'association, près la presse française, chargé de toute négociation et rédaction de pièces à faire connaître au public par la voie du journalisme. Comme le conflit s'aggravait et que M. Lefort menaçait de briser le bureau parisien, Tolain et Fribourg partirent pour Londres, où Lelubez, ami de M. Lefort, allait déposer un rapport après enquête ordonnée par le Conseil général. Les ouvriers obtinrent gain de cause et les Anglais les approuvèrent quand ils déclarèrent que le Conseil général ne devait pas s'immiscer dans les affaires intérieures : « le Conseil général n'est que le cœur de l'Association, le Congrès seul en sera la tête » (1).

Premiers progrès

La Société continuait à être bien vue de la presse. *Le Siècle* déclarait qu' « en dehors des ateliers, les amis du progrès démocratique doivent souscrire aussi » (2). L'activité des fondateurs s'étendit dès le

1. Cf. les détails de cet incident dans Fribourg, *op. cit.*, p. 52 et s. Ayant joué un rôle actif, Fribourg lui donne peut-être une importance excessive. Fribourg proposait, pour remplacer M. Lefort comme correspondant, Pierre Vinçard, ex-délégué du Luxembourg en 1848, républicain avéré. Cf. dans Tchernoff, *op. cit.*, p. 459, la lettre dans laquelle il le recommandait.
2. Fribourg cite d'autres extraits de cet article de Corbon, dans un de ses appendices, *op. cit.*, p. 153.

début hors de Paris. Ils établirent des bureaux de correspondance à Amiens, Caen, Condé, le Havre, Liancourt, Libourne, Lille, Lisieux, Nantes, Pocé, Roubaix, Rouen, déléguant l'un d'eux dans toute ville où se fondait une société ouvrière, pour l'engager à se rattacher à l'Internationale et à refuser toute protection gouvernementale.

Lyon, cette capitale ouvrière, suivit le mouvement (1). Lorsque le manifeste du Comité de Londres parut, les anciens délégués à l'exposition de cette ville, Monet, Bergeron, Chupin et leurs amis qui avaient conservé des relations avec les membres des diverses délégations étrangères convoquèrent les coopérateurs influents pour constituer un comité de correspondance. » (2). A Lyon comme à Paris, le même désir des uns de faire de la politique militante et la même volonté des autres de s'en tenir éloignés amena les mêmes discussions. « Un certain nombre d'hommes beaucoup plus politiques que socialistes » au nombre desquels « on remarquait... plusieurs... démagogues ayant figuré parmi les hommes d'action de 1848... cherchèrent [aussi] à se mettre en rapport

---

1. Raport de police inédit (paraît être d'avril 1870). — Archives municipales de Lyon. Internationale. — Dossier I[a]. Police politique. Clubs, sociétés politiques. Internationale.

2. Sur les débuts de l'Internationale à Lyon, Cf. Weill (G). *Le Parti répububublicain de 1814 à 1870*, p. 508, Paris, 1900.

avec le Comité de Londres, qui répondit que ceux qui désiraient devenir adhérents à l'Internationale devaient se constituer par groupes et nommer un correspondant. Il y eut, pour la nomination de ce correspondant et pour le choix des chefs de groupes, plusieurs réunions où il s'établit des rivalités qui empêchèrent toute entente entre les premiers promoteurs de l'Internationale ; la fraction des anciens délégués à l'exposition fut accusée d'avoir des accointances avec le Palais-Royal, la chambre de commerce et même avec l'autorité supérieure... » (1)

La fraction des anciens délégués « prétendait que la coterie rivale n'était composée que d'hommes appartenant aux vieilles défroques révolutionnaires des sociétés, qui, par leurs principes ultra-démagogiques épouvantaient les timides et finissaient par compromettre l'association ; bref, chacun croyant avoir raison, il ne fut pas possible de s'entendre. Le parti révolutionnaire se réunit seul et choisit pour correspondant Schettel... parce qu'il avait figuré dans les troubles politiques, avait été réfugié à Genève et figure parmi les derniers candidats de la démocratie au Conseil d'arrondissement. A la suite de cette nomination, on écrivit à Londres pour annoncer au Comité que les formalités qu'il avait indiquées avaient été remplies et qu'il ne devait avoir confiance

1. Archives municipales de Lyon, *id.*, *ibid.*

qu'à celui qu'ils appelaient l'élu de la démocratie lyonnaise et qui n'était au fond que l'élu d'une vingtaine d'individus.

Ainsi, dès le début de 1865, la vie de l'Association Internationale commençait à s'affirmer. Sous son action, de nombreuses sociétés de crédit mutuel, de consommation, de production et de résistance furent créées. « Jamais ! elle ne conseilla aux ouvriers de se mettre en grève. Au contraire, dans maintes circonstances, il lui est arrivé de les empêcher d'éclater... (1) »

La propagande était incessante dans les ateliers ; le dimanche même, des réunions avaient lieu partout où on voulait bien accueillir les ouvriers : « tantôt dans l'amphithéâtre de l'Ecole centrale, tantôt dans un amphithéâtre situé rue Larrey 8, ou bien encore dans celui de l'Ecole de Médecine » (2).

Préparation du premier Congrès

Les questions économiques à résoudre comme les questions sociales allaient se poser dans les Congrès, et, selon les statuts provisoires, le premier devait avoir lieu en Belgique en 1865. La liberté d'exécution n'existant pas en France, Paris ne pouvait pas être choisi comme siège de ce Congrès ; les fondateurs français le déploraient ; dans l'*Opinion natio-*

1. Héligon. *Le mouvement ouvrier de 1848 à 1870*, Paris, 1880.

nale, J.-J. Blanc regrettait que cette absence de liberté empêchât les ouvriers de se préparer à leur aise dans des réunions publiques (1).

Le 18 juillet 1865, l'*Avenir National* publia dans sa « Tribune ouvrière » la circulaire que les « Gravilliers » adressaient « à MM. les membres de l'*Association Internationale des Travailleurs*. Dans ce journal, ils écrivaient, de temps à autre sous cette rubrique, qui évoquait leur petit organe fondé durant cette même année 1865 : *La Tribune ouvrière*, mais qu'on avait supprimé dès son cinquième numéro, en condamnant son gérant à un mois de prison et à 100 francs d'amende. *La Presse ouvrière* lui succéda, qui fut imprimée à Bruxelles pour éviter les poursuites et le cautionnement, mais dont le premier numéro fut saisi à la douane. Enfin, le premier numéro de *La Fourmi*, publié dans les mêmes conditions avait réussi à passer la frontière, mais ses fondateurs furent prévenus que le deuxième numéro ne passerait pas (2).

Plusieurs adhérents avaient lu la circulaire et approuvé en la signant à la suite de Fribourg et de Limousin. Les autres étaient invités à envoyer à Fribourg « scellées et cachetées », les propositions qui leur semblaient pouvoir être soumises au Con-

1. L'*Opinion Nationale*, 2 décembre 1864.
2. Héligon, *op. cit.*, p. 14.

grès ; elles seraient transmises au Conseil central de Londres.

Le Congrès de Bruxelles était annoncé. « Cette réunion, la première de ce genre, mais, espérons-le, la première d'une grande série doit avoir pour objet de mettre les travailleurs des différents pays d'Europe en communion d'efforts pour atteindre le but que se propose l'Association : Emancipation totale des travailleurs, sans distinction de race, croyance ou nationalité, c'est-à-dire solution du problème moderne, abolition du prolétariat et de l'esclavage, quelle que soit sa forme. Mais pourquoi, dira-t-on, avoir appelé les ouvriers à ce labeur immense, quand de tous côtés des hommes éminents, instruits, dévoués s'efforcent de rechercher le remède que vous demandez ? Pourquoi ? Parce qu'il est temps que le travailleur fasse par lui-même et non plus par des tuteurs qui, si dévoués qu'on les suppose, ne souffrant pas du mal, en ignorent les poignantes douleurs, et parce qu'enfin, nous l'avons dit, l'homme de notre époque est majeur et peut être émancipé. Puis, faut-il le dire, nous croyons par là seconder efficacement les efforts de ces mêmes hommes, car jamais ils n'ont pu connaître la vérité sur ce cancer gigantesque qui dévore l'humanité ; jamais ils n'ont eu de renseignements complets sur nos souffrances et nous voulons, dans cette réunion solennelle, étaler à ciel ouvert nos plaies béantes, écartant courageu-

sement les émollients de toutes sortes qu'on nous applique, et, dussent-ils reculer d'effroi à la vue de l'étendue du mal, le leur montrer dans toute sa laideur. Quand chacun aura pris ainsi connaissance du danger, chacun sera appelé à présenter son remède, car l'association fait appel à tous les hommes d'avenir : socialistes, communistes, phalanstériens, positivistes et démocrates, vous tous qui croyez posséder le remède à nos maux, nous ne vous disons : Venez ! C'est votre conscience qui vous le criera, car nul n'a le droit de se concentrer en lui-même, quand il peut sauver ses semblables (1). En conséquence, nous donnons avis à tous les adhérents de l'Association Internationale des Travailleurs que les questions suivantes seront portées devant le Congrès :

1° Quel doit être le but de l'Association ? quels peuvent être ses moyens d'action ;

2° Du travail, de ses conséquences hygiéniques et morales ;

3° Du travail des femmes et des enfants dans les fabriques au point de vue sanitaire et moral ;

4° Du chômage, des moyens d'y remédier ;

5° Des grèves, de leurs effets ;

---

1. Cette première partie est en appendice dans l'ouvrage de Fribourg (p. 158), qui, par une curieuse confusion, la reproduit à propos du Congrès de Genève, au lieu de la Conférence de Londres. Elle exprime assez exactement, dans son style un peu fatigant, la mentalité dont elle émanait. La deuxième partie, qui n'est pas dans Fribourg, est un exposé du programme.

6° De l'association ; son principe, ses applications;

7° De l'enseignement primaire et professionnel ;

8° Des relations du capital et du travail ;

9° De la concurrence étrangère. Traités de commerce ;

10° Des années permanentes au point de vue de la production ;

11° La morale est-elle distincte de la religion ?

Nous arrêtons pour aujourd'hui la liste des questions, priant chacun des membres de l'Association de bien vouloir les étudier, soit en totalité, soit en partie, désirant que ceux d'entre eux qui se rendront au Congrès y arrivent avec une idée nette desdites questions et surtout n'oublient pas que l'Association n'étant ni locale, ni nationale, mais bien internationale, les solutions proposées devront l'être en faisant abstraction complète de toutes les situations particulières à chacun des pays représentés. »

Comme on le voit, le programme était vaste ; les espérances très grandes n'avaient d'égale que la bonne volonté. Peut-être les promoteurs avaient-ils quelque excès d'illusion ; mais ils désiraient cependant, s'occuper de questions pratiques, les plus importantes, « Nous ne prétendons pas, — avait écrit l'un deux, — qu'à partir de ce jour la fraternité règnera sur la terre et qu'une accolade universelle en marquera l'avènement. Nous pensons que la fraternité est et sera toujours un sentiment intime et

honorable qu'il faut laisser à l'individu, à lui seul et que jamais il ne faut compter sur l'élan du cœur pour régler les intérêts de tous. Mais si nous ne comptons pas sur la fraternité comme base de conciliation, nous avons de bonnes raisons pour croire que — grâce aux expositions, au libre échange et aux Congrès, — lorsque les instruments de production et la pensée se croisent, bientôt les instruments de destruction ne se croisent plus. »

A peine la phrase de sa conclusion pouvait-elle être jugée utopique : « Heureux enfants de l'avenir, vous verrez de grandes transformations et vous assisterez à la fédération des peuples. »

Obstacles au congrès

Trois raisons vinrent entraver ces généreux projets et s'opposer à la réunion du Congrès : d'abord, en 1865, l'Internationale n'était pas mûre, un Congrès n'aurait guère donné de résultat, il fallait attendre quelque temps encore ; de plus, l'Association n'était pas riche, les adhérents n'avaient pas le moyen de payer leur déplacement ; enfin, la loi belge nouvellement votée empêchait la Belgique d'offrir l'hospitalité aux délégués.

Conférence de Londres

Ce fut donc à Londres que ceux-ci, en petit nombre, se rencontrèrent, non en Congrès, mais dans une simple conférence, qui siégea quatre jours, du

25 au 29 septembre 1865. C'était une sorte de fête, commémorative de la fondation de l'Internationale.

Les Français qui y assistèrent étaient Tolain, Fribourg, Limousin, Varlin, tous Proudhoniens. Parmi les étrangers résidant à Londres se trouvait Marx dont l'autorité directrice apparaissait à peine et ne devait triompher que plus tard, mais dont l'esprit méthodique, ou systématique plus encore que scientifique, se préparait à battre les Proudhoniens comme il avait combattu Proudhon. A côté de Marx, qui avec Odger, Eugène Dupont, Cremer, Jung, représentait le bureau central, siégeaient César de Paepe, correspondant de Bruxelles, qui devait avec succès soutenir, dans le Congrès postérieur, la doctrine du Belge Colins ; — Dupleix, représentant la section française de Genève ; — Becker au nom des sections allemandes de Suisse ; plusieurs délégués de la branche française de Londres parmi lesquels Vésinier et Lelubez et quelques étrangers résidant à Londres tels que les Eccarius, Bovrzinski, le secrétaire de Mazzini Wolff ; enfin des membres anglais parmi lesquels Howell, Wheeler, Weston. L'ouvrier cordonnier Odger présidait. Les rapports lus par le secrétaire général Cremer, ouvrier charpentier et par les représentant du continent apprirent aux assistants quelle était la situation de l'association et quels progrès elle avait réalisés : des milliers d'ouvriers avaient déjà adhéré ; le Conseil général avait invité

les sociétés de travailleurs à se joindre à l'Internationale : l'Association des travailleurs Italiens à Londres avait donné l'exemple ; puis celle des travailleurs Allemands de la même ville et enfin plusieurs sociétés anglaises. Eugène Dupont annonçait qu'en France des correspondants, en communication directe avec le Conseil central, étaient établis à Paris, Lyon, Marseille, Rouen, Nantes, Lisieux, Elbeuf, Neufchâteau, etc., mais les Français se plaignaient de la surveillance policière (1). Les Belges déploraient l'apathie de leurs concitoyens. Cependant, des groupes nombreux se formaient en Allemagne, en Belgique, en Danemark, en Italie, en Suisse. Des mesures avaient été prises pour établir des correspondants à New-York, à Nashville (Etats-Unis) à Rio Janeiro ; de même en Egypte, à la Guadeloupe, à la Martinique (2).

Bruxelles avait été choisi pour siège du premier Congrès en 1866 ; mais la Conférence décida qu'en manière de protestation contre la loi belge sur les étrangers, le Congrès se réunirait à Genève, dès que le temps se prêterait aux communications faciles avec la Suisse, « communications dangereuses pendant l'hiver », au plus tard en mai 1866.

Il fut établi que le *Worman's advocate* (ancien

---

1. Cf. R. Meyer, *op. cit.*, I, p. 125 et s.
2. Cf. *L'Avenir National*, 12 octobre 1865. Compte-rendu publié par Fribourg et Limousin.

Mineur) serait considéré comme l'organe de l'Association. Enfin les représentants du continent, d'accord avec les membres du Conseil central, s'engagèrent mutuellement « à soutenir moralement et matériellement, dans la mesure des forces de l'Association, qui changerait de résidence ou de pays. En l'absence de toute instruction professionnelle, cet échange de services mutuels entre travailleurs de tous les pays, en facilitant les voyages, serait un puissant moyen de progrès industriel et de développement moral ; certain de rencontrer partout une main amie, un appui fraternel, chaque travailleur pourrait facilement s'initier aux divers procédés de fabrication et travail, en même temps qu'il étudierait les mœurs et coutumes de chaque nation ». Après avoir discuté et voté diverses mesures administratives et financières, la Conférence arrêta les questions sur lesquelles le Congrès de Genève aurait à statuer, pour que ses membres eussent le temps de les étudier et d'en préparer la discussion. Ce programme ressemble, par quelques points à celui qui avait été proposé pour le Congrès avorté de 1865, dans la circulaire publiée le 18 juillet 1865 par *l'Avenir national*. Il est intéressant de les rapprocher l'un de l'autre :

1° Organisation de l'Associatiou ; son but, ses moyens d'action ;

2° Sociétés ouvrières, leur passé, leur présent, leur avenir ;

3° Du travail des femmes et des enfants dans les fabriques au point de vue moral et sanitaire ;

4° Réduction des heures du travail, but, portée, conséquences morales de l'obligation du travail pour tous ;

5° L'Association, son principe, ses applications ; la Coopération distinguée de l'Association propre ;

6° Des relations du capital et du travail ; concurrence étrangère ; traités de commerce ;

7° Impôts directs et indirects ;

8° Institutions internationales ; crédit mutuel, papier monnaie, poids, mesures, monnaie, langue ;

9° De la nécessité d'anéantir l'influence russe en Europe par l'application du principe du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes et la reconstitution de la Pologne sur des bases démocratiques et sociales ;

10° Des armées permanentes dans leurs rapports avec la production ;

11° Des idées religieuses ; leur influence sur le mouvement social, politique et intellectuel ;

12° Etablissement d'une société de secours mutuels. Appui moral et matériel accordé aux orphelins de l'Association.

Discussions et désaccord

La Conférence ne discuta pas le fond de ce pro-

gramme, mais simplement l'utilité et l'opportunité de telle ou telle question : discussion qui fut cependant extrêmement animée. Dans le compte rendu que publièrent deux des assistants français, Fribourg et Limousin, ils ne signalèrent même pas l'ardeur plutôt hostile que plusieurs membres déployèrent les uns contre les autres : il y a dans ce silence un vif désir d'apaisement et de concorde. Mais plusieurs années après, dans son livre de 1871, le même Fribourg raconte, dans tous ses détails, la discussion aigre et violente. En 1865, il se réjouit de ce que les représentants ont tous montré combien est exacte leur connaissance des besoins de la classe ouvrière et comme ils comprennent bien la situation. Mais on trouve dans son livre le récit d'incidents pénibles, qui nous apparaissent un peu comme des querelles de personnes, mais qui avaient une importance d'actualité assez considérable, et, d'ailleurs, étaient suscitées à propos de questions d'ordre général. — Les deux principaux sujets de discussion furent relatifs d'abord au nom même de l'Association et, en second lieu, au paragraphe 10 du programme.

Admissibilité des travailleurs intellectuels

Les Français se refusaient à donner le titre de travailleurs aux personnes exerçant des professions libérales : elles ne devaient pas figurer dans l'associa-

tion. Nous avons déjà noté cette attitude des Français légèrement exclusivistes et nous aurons lieu d'y revenir. De même, on ne saurait admettre des membres honoraires (1). Visiblement, les Français redoutaient l'influence prépondérante des politiciens ou journalistes qui accapareraient — craignaient-ils — le mouvement, purement ouvrier à l'origine. La question ne fut pas résolue en 1865 : chaque section resta libre d'étendre la notion de travailler à son gré. De même, l'admission des femmes fut laissée à l'appréciation de chaque bureau correspondant.

La question Polonaise.

Le second sujet de discussion et même de dispute était contenu dans le paragraphe 9. Se prononcer, en faveur de la Pologne opprimée, contre l'influence russe en Europe, pour le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, c'était faire de la politique, et les délégués Français voulaient que l'Association se maintînt exclusivement sur le terrain économique et social. Selon Vésinier, proscrit Français ennemi de l'Empire, cette attitude des gravilliers était russophile, et, par conséquent, impérialiste et bonapartiste. L'ac-

1. Le Conseil général annonça qu'il avait refusé les propositions d'un riche lord, qui offrait une cotisation annuelle de 10 livres sterling (250 francs) pour être le protecteur de l'Association.

cusation de bonapartisme indigna les délégués Français ; (1) soutenus par les Suisses, ils continuèrent à défendre l'abstentionisme politique et à refuser d'examiner la question polonaise, qui, exclusivement politique, n'avait rien à faire dans un Congrès socialiste : leurs efforts furent vains et la question resta au programme.

Prévision possible des conflits futurs

En somme, dès la conférence de 1865, on pouvait, avec quelque clairvoyance, deviner les divergences futures, les luttes à venir. Vésinier et Lelubez continuaient à rendre antipathique aux « Gravilliers » le milieu des internationalistes Anglais. L'union n'était pas absolue et les délégués n'énoncèrent pas la vérité tout entière en écrivant : « l'utopie, le rêve de l'année dernière est aujourd'hui une belle et bonne réalité et ce qu'il y a de remarquable, ce qui prouve la vitalité de l'Association, c'est qu'elle est bien le fait, l'œuvre des ouvriers seulement. Ils n'ont plus besoin de douter d'eux-mêmes et de leurs forces, le sentiment de la solidarité a profondément pénétré les masses populaires, il ne dépend plus que des travailleurs de la mettre en

1. Sur la querelle entre les « Gravilliers » et Vésiniers. Cf. les détails de Fribourg. Cf. aussi les lettres échangées entre eux dans : Testut. *L'Internationale et le Jacobinisme au banc de l'Europe*, p. 250, 251, 252. Pièces justificatives.

pratique. ». On peut voir pourtant dans leurs paroles une légère allusion à l'incident discordant :

« Qu'ils laissent rire ou sourire les sceptiques, *qu'ils laissent dénigrer, dénoncer même les détracteurs intéressés* ; qu'il agissent : ils ont le nombre, la force et le temps » (1). — L'accueil avait été cordial ; mais ni le thé habituel de la réception anglaise, ni les discours plus ou moins chaleureux des divers représentants n'avaient réussi à effacer toute mauvaise impression. Et d'ailleurs, le soir du dernier jour, tandis que dans une réunion quasi-familiale, les deux filles de Marx dansaient aux bras de Varlin et de Limousin, leur père expliquait, dans un coin, à Fribourg et Tolain, sa haine pour leur maître respecté, l'anti-communiste Proudhon, mort au cours de cette année. — Il y avait déjà dix-huit ans que Marx avait fait paraître sa *Misère de la Philosophie* en réponse au *Système des contradictions économiques,* de Proudhon ou *Philosophie de la Misère* (1846). Depuis cette date, la rupture était devenue définitive et la haine de Marx avait abouti à la lettre rude et âpre que, le 24 janvier 1865, il avait adressé au *Sozialdemocrat* de Berlin (nos 16, 17 et 18) (2),

1. *L'Avenir National,* 12 octobre 1865.

2. Cf. cette lettre traduite par Engels en appendice dans l'édition de *Misère de la Philosophie*. Paris, 1896. Il en existe aussi une traduction plus littérale dans *la Revue socialiste* de janvier 1887.

cusation de bonapartisme indign
çais ; (1) soutenus par les Sui
à défendre l'abstentionisme p
d'examiner la question polo
ment politique, n'avait rien
socialiste : leurs efforts fur
resta au programme.

PRÉVISION PO

En somme, dès la con
vait, avec quelque clair
gences futures, les lutte
bez continuaient à rend
villiers » le milieu des
L'union n'était pas abso
cèrent pas la vérité tout
pie, le rêve de l'année d
belle et bonne réalité et
ble, ce qui prouve la vita
qu'elle est bien le fait, l'
ment. Ils n'ont plus besoi
et de leurs forces, le sen
profondément pénétré le
dépend plus que des fr

Sur la quer
détail

lettre d'un goût douteux, si l'on considère que Proudhon était mort le 19 janvier.

Les délégués Français ne pouvaient donc pas se faire illusion et c'est en ayant conscience du conflit qui éclaterait, qu'ils rentrèrent en France et préparèrent, avec un soin remarquable, leur mémoire à tendances nettement proudhoniennes, pour le Congrès de 1866.

CHAPITRE III

LE CONGRÈS DE GENÈVE 1866

SECTION I

Débuts du Congrès

PRÉPARATION DU CONGRÈS

La Conférence de Londres, en se séparant, le 29 septembre 1865, avait décidé que le premier Congrès de l'Internationale se réunirait au printemps suivant, et que, irrévocablement, la date d'ouverture ne serait pas ultérieure au mois de mai 1866. « Toutes les mesures ont été prises, — écrivaient Fribourg et Limousin en 1865 — pour qu'aucun incident ne puisse faire ajourner cette grande réunion dans laquelle seront discutées publiquement les questions qui intéressent les ouvriers de tous les pays » (1).

1. *L'Avenir National,* 18 juillet 1865.

Mais par le Conseil général, l'ouverture fut reportée au mois de septembre.

Le Congrès de Genève de 1866 apparut vraiment comme une date. D'ailleurs, l'année écoulée n'avait pas vu de faits nouveaux. A Paris, les membres de l'association avaient continué de se réunir, tous les jeudis, pour étudier consciencieusement le programme du prochain Congrès, et, pendant le mois d'août, pour rédiger le mémoire que les délégués Parisiens allaient y apporter. Le bureau de Paris, adressa des appels de fonds aux sociétés de Secours mutuels, Crédit mutuel, Production, Consommation et épargne. « Si la cause de l'obscurantisme a le denier de Saint-Pierre, — leur disait-il, — nous devons trouver le *Denier du Progrès* qui servira à faire jaillir l'étincelle générale du foyer humanitaire et social. » (1). *Le Courrier-Français* qui prêtait son appui à l'Internationale reproduisit l'appel que le *Comité centrale de la Suisse romande pour l'Association Internationale des Travailleurs* publiait le 19 juillet, et Fribourg, correspondant Français, ajoutait à la suite : « Les adhérents Français de l'Internationale sont priés de considérer cet appel comme leur étant adressé » (2).

Chaque délégué reçut cent-vingt francs avec les-

1. Fribourg, *op. cit.*, p. 159 et 160.
2. *Le Courrier Français*, 2 septembre 1866.

quels, il dut payer son voyage et passer huit jours ; quant aux membres du bureau, ils gagnèrent Genève à leurs frais. Les Blanquistes, d'ailleurs, leur reprochèrent d'avoir mendié de l'argent chez les bourgeois républicains.

Les délégués Français étaient au nombre de dix-sept, dont onze Parisiens : Bourdon, Camélinat, Chémalé, Cultin, Fribourg, Guiard, Malon, Murat, Perrachon, Tolain, Varlin ; — Lyon était représenté par Bondy, Richard, Schettel, Secretan ; — Rouen par Aubry. Le Français Dupleix, (proscrit républicain qui, établi a Genève y était président de la section française) et Eugène Dupont (membre du Conseil central de Londres et délégué par la branche française de Londres) y assistaient aussi.

Les délégués avaient été élus par les membres de leurs sections respectives réunis en assemblée générale autorisée par le gouvernement (1).

---

1. L'autorisation était spécialement pour cette réunion. Cf. par exemple, à Lyon, la demande en autorisation adressée par le mécanicienS chettel « à M. le sénateur, préfet du Rhône » le 6 avril 1866. Schettel y affirme, une fois de plus que la « société n'a et n'aura jamais d'autre but que de rechercher les causes et les remèdes à apporter au malaise qui pèse sur le travail » ; il rappelle que les statuts ont été déposés à la préfecture dès 1865 et que les membres se proposent d'étudier les problèmes économiques qui peuvent assurer l'avenir du peuple ». Tel est le but du Congrès pour lequel on demande à pouvoir élire des délégués : « Lyon serait fière d'y être repré-

OUVERTURE DU CONGRÈS.

Le Congrès (1) fut ouvert dans la brasserie Treibe le 3 septembre 1866 (2). Le nombre total des assistants s'élevait à soixante. Les Français avaient la majorité ; les autres nations représentées étaient l'Allemagne, l'Angleterre et presque toutes les sections de la Suisse romande. L'Italie, qui avait dès le début, fourni des adhérents à l'Association, n'était presque pas représentée ; il vint pourtant un délégué

---

sentée, car elle a bien quelque droit dans cette lutte de dévouement au bien-être des travailleurs, de présenter quelques considérations et réflexions sages et prudentes ». (Archives municipales de Lyon. Dossier I². *Police politique* (Clubs-Sociétés politiques. Internationale).

1. Le compte-rendu officiel du Congrès de Genève fut rédigé par le réfugié Polonais Card, pseudonyme de Cznierzakiewiez, qui, avec Dupleix, représentait la Section française de Genève. *Congrès ouvrier de l'Association internationale des travailleurs, tenu à Genève du 3 au 8 septembre 1866, Genève*. Cette brochure se trouve au Musée Social de Paris (n° 6.312). C'est une analyse assez imparfaite. On consultera utilement les comptes-rendus de J.-J. BLANC dans l'*Opinion Nationale*, 6 et 11 septembre 1866 ; CHÉMALÉ dans *le Courrier Français*, 9 et 16 septembre 1866 ; de CORBON dans *le Siècle* 8 et 19 septembre 1866 ; de CASIMIR DELAMARRE, FILS dans *la Patrie*, 12 septembre 1866 ; du *Temps*, 7 et 14 septembre 1866. On trouvera une description animée, parfois très captivante, qui semble être d'une rigoureuse exactitude dans : JAMES GUILLAUME. *L'Internationale. Documents et souvenirs.* Paris 1905.

2. C'est par erreur que plusieurs auteurs et journaux donnent comme date d'ouverture le 5 et le 24 septembre.

Napolitain. « La politique a ses exigences, et, soldats de la patrie en même temps que soldats du progrès, plus d'un a peut-être succombé en mêlant aux souvenirs de famille, le regret de ne point voir cette réunion de Genève, qu'on pourrait appeler le congrès de la paix, puisqu'il est celui du travail » (1). Hermann Jung, membre du conseil central de Londres, qu'il représentait, fut élu président presque à l'unanimité. C'était un polyglotte distingué. Originaire du canton de Vaud, où il avait appris le métier d'horloger, il habitait l'Angleterre depuis plusieurs années, après être resté longtemps dans la Suisse allemande, et y était secrétaire correspondant, de l'Association, pour la Suisse. Il traduisait aisément et immédiatement le français, l'allemand et l'anglais (2). Mais la plupart des délégués parlaient français. Avec lui le Conseil général avait envoyé Odger, Cremer, Eccarius, Carter et Eugène Dupont, qui était ainsi doublement délégué (3). Dupleix, relieur et Becker, cordonnier, furent élus vice-présidents ; Coullery (Suisse), Moll (Allemand), Bourdon et Card secrétaires.

---

1. J.-J. Blanc dans l'*Opinion Nationale*, du 6 septembre 1866.

2. Cf. Congrès de Bâle où Jung fut de nouveau président. Compte-rendu par Tolain. *Figaro*, 11 septembre 1869.

3. Pour les noms des autres délégués. Cf. Testut. *L'Internationale*, Paris, 1870, p. 125 (3e édition 1871).

Remarquons de nouveau que Marx ne figure pas plus à ce congrès qu'à ceux de Lausanne, Bruxelles et Bâle. Il était alors le simple proscrit assez obscur, dont le même nom était inconnu de la plupart des Internationalistes (1). Mais, sans paraître en public, Marx conservait une influence prépondérante qui allait en grandissant. Il travaillait d'ailleurs consciencieusement en vue du Congrès. « Bien que je consacre beaucoup de temps aux travaux préparatoires du Congrès de Genève — écrit-il à Kugelmann, le 23 août 1866, — je ne puis ni ne veux m'y rendre, parce qu'il m'est impossible d'abandonner pendant quelque temps mon travail. Je pense faire, grâce à lui, quelque chose de bien plus important pour la classe ouvrière que ce que je pourrais personnellement dans un congrès quelconque (2).

On pouvait, en somme, prévoir que les délégués Français allaient avoir une action dominante, car ils avaient le nombre pour eux et arrivaient avec une doctrine raisonnée et homogène. Les Parisiens qui l'exposaient, ne furent nullement contredits par leurs autres compatriotes, pas plus par Aubry de Rouen — qui, surtout à ce moment là, ne serait pas sorti de sa réserve coutumière (3) — que par les

---

1. Cf. James Guillaume, *op. cit.*, t. I, p. 5, note 3. — Le tome II, est paru en 1907.

2. Lettres à Kugelmann reproduites dans le *Mouvement socialiste* de 1902 et 1903, octobre 1902.

3. Cf. sur Aubry : ALBERT RICHARD : « Les Propagateurs de l'Internationale en France ». *Revue socialiste*, juin 1896.

délégués Lyonnais, qui eurent à ce congrès un rôle très effacé (1).

Mutuellistes et Révolutionnaires

Mais les étudiants révolutionnaires blanquistes voulurent aller les combattre jusqu'au sein du congrès; une souscription fut ouverte parmi eux pour envoyer des trouble-fête à Genève (2).

Blanqui les y vint rejoindre avec son disciple Tridon. En arrivant, les délégués trouvèrent leurs adversaires qui les y avaient précédés. Le Conseil général leur avait adressé une invitation sans en prévenir les sections françaises, ce qui était explicable par la tendance du Conseil à toujours favoriser les éléments de révolution. Certains étaient membres de l'association (3), mais non délégués, et pouvaient prendre part au congrès. Quant à Blanqui et Tridon, ils se tinrent à l'écart dirigeant de là leurs agents (4). Ceux-ci dès leur arrivée répandirent des calomnies sur le compte de Tolain et de ses amis (5).

1. Cf. A. Richard : « Les débuts du parti socialiste français ». *Revue politique et parlementaire*, janvier 1897.

2. Cf. Limousin : *Op. cit.*

3. M. Tchernoff, *Op. cit.*, p. 463, signale Protot, le futur ministre de la Justice sous la Commune qui se fit inscrire comme membre, la veille de son départ, afin de pouvoir prendre part au Congrès.

4. Cf. Limousin, *op. cit.*

5. Ces accusations persistèrent même après l'exécution des calomniateurs par le Congrès. Cf. A. Richard. *Les débuts*

Quoique Fribourg, Limousin et les autres mutuellistes nous les représentent sous un jour très défavorable, il est permis de croire à leur sincérité ; les questions ouvrières ne leur importaient pas essentiellement ; ils étaient, avant tout, révolutionnaires, républicains, antibonapartistes ; et le mouvement social auquel ils assistaient ne les intéressait que par son influence politique, non par son influence économique. M. James Guillaume qui s'entretint avec eux leur trouva des idées confuses, mais constata leur enthousiasme en présence de la belle liberté helvétique, qui leur causait une joie indicible (1). Mais leurs calomnies à l'adresse des « Gravilliers » les rendit fort antipathiques ; selon Fribourg, on les prit d'abord pour des agents de police français.

Ils demandèrent le premier jour à siéger au Congrès, protestant contre les dispositions du règlement

---

du, etc., *op. cit.*, p. 72. — Elles étaient mensongères ; leur persistance a paru inquiétante à M. Albert Thomas qui a recueilli des témoignages décisifs en faveur de Tolain et de ses amis. Cf. dans l'*Histoire Socialiste le Second Empire* par Albert Thomas, 1907, p. 200.

1. Cf. James Guillaume, *op. cit.*, t. I, p. 7. « L'un d'eux me raconte avec ravissement qu'il vient de lire à la porte d'un jardin public ces mots : Ce jardin, étant propriété publique, est mis sous la sauvegarde de tous les citoyens. Comme c'est beau ! s'écrie-t-il. Toute la République est dans cette inscription. Ah ! quand serons-nous aussi heureux que vous » ?

qui ne donnaient la parole qu'aux délégués en excluant les sociétaires non seulement des débats, mais aussi parfois de la salle des séances. Les délégués Parisiens, et surtout les Anglais, s'y opposèrent de tout leur pouvoir ; ce fut l'objet d'une longue discussion à la fin de laquelle il fut décidé, à la majorité que les jeunes révolutionnaires n'auraient pas voix délibérative mais pourraient demander la parole. Les délégués Parisiens faisaient remarquer que l'invitation du Conseil général ne pouvait suppléer au mandat que les sections seulement avaient le droit de délivrer (1).

Protot et ses compagnons livrèrent un nouvel assaut trois jours après (2), mais leur attitude exaspéra le Congrès et ils furent expulsés au milieu des injures qu'ils proférèrent contre leurs concitoyens délégués. Sans l'intervention de ceux-ci « on leur eût fait un mauvais parti ».

Nous n'insisterons pas ici sur les divers discours prononcés à l'ouverture du Congrès par Dupleix, Coullery, Becker, Karter, délégué des tailleurs de Londres, après qu'à travers la ville (3) légèrement

1. Le Compte rendu officiel seul, dit que les délégués de Paris étaient, ainsi que le Suisse Coullery, partisans d'admettre les Blanquistes ; l'opposition venait des Anglais.

2. Précision de date par James Guillaume, *op. cit.*, p. 6, plusieurs auteurs ne parlent pas de deux tentatives ; d'autres les placent aux deux premiers jours du Congrès.

3. L'Internationale était assez bien vue à Genève : *la Suisse radicale*, et *le Carillon*, journaux radicaux, lui

railleuse, le cortège des Internationalistes eut, avec dignité et non sans quelque émotion, défilé aux accents de la *Marseillaise* (1).

Les débats commencèrent après la vérification des pouvoirs. Un instant, la question de la publicité des séances arrêta le Congrès ; les délégués français la désiraient complète, et comme ils reprochaient presque au comité organisateur de Genève d'avoir pris trop de précautions, Dupleix répondit qu'il avait agi de la sorte, précisément en vue des Français à qui l'on voulait éviter des désagréments à leur retour en France. Mais Fribourg déclara que lui et ses amis étaient venus à leurs risques et périls et prenaient toute la responsabilité de leurs faits et gestes.

LECTURE DES MÉMOIRES DES DIVERSES DÉLÉGATIONS

L'Assemblée entendit ensuite la lecture de deux

étaient sympathiques « Ils comptaient sur elle pour rétablir le gouvernement de James Fasy qui venait d'être renversé. » J. GUILLAUME, *op. cit.*, p. 3.

1. MALON dit que les Français furent particulièrement émus par le chant national proscrit de France, que « les plus jeunes n'avaient presque jamais entendu ». *Nouvelle Revue*, 15 février 1884. L'*Internationale*. (Il ne faut pas conclure que *la Marseillaise* était oubliée à Paris. On la chantait en sourdine. En 1867, quand le tzar fut fêté officiellement pendant son séjour en France, si peu de temps après la guerre de Crimée, les soldats dans les casernes concevaient quelque indignation et, le matin même de la revue en l'honneur des souverains, se répétaient les couplets libérateurs. (Renseignement dû aux souvenirs d'un témoin).

La limite légale proposée était huit heures ; les travailleurs se refusaient à faire des heures supplémentaires. Une loi autoriserait exceptionnellement le travail de nuit. — La tendance moderne était légitime, qui voulait faire coopérer les enfants et les jeunes filles, à la production sociale ; mais la manière dont elle est réalisée sous le joug capitaliste est abominable ; dans une société rationnelle, un enfant quelconque de neuf ans serait un travailleur productif (1). Le mémoire proposait que le travail fût limité légalement à deux heures pour les enfants de neuf à douze ans, à quatre heures jusqu'à quinze ans, à six heures jusqu'à dix-sept. — Le travail serait combiné avec l'éducation mentale, corporelle et technique. La vente des produits couvrirait les frais. — Le travail coopératif représentait le système républicain de l'Association des producteurs libres et égaux, succédant au système de subordination du travail au capital. Mais ce mouvement ne peut transformer la société, il faut des changements généraux : le pouvoir gouvernemental doit passer des mains des capitalistes aux mains des ouvriers. La coopération de production est plus recommandable que celle de consommation. Les sociétés coopératives devront employer une partie de leurs fonds à propager leurs

1. Cpr avec Fourier qui utilise tous les enfants dans son phalanstère.

principes. — Pour empêcher la société coopérative de dégénérer, tous les ouvriers devront recevoir même salaire. Les Trade-Unions pourraient avoir une action contre le système capitaliste et commencent à le comprendre, mais elles s'occupent trop exclusivement des luttes immédiates. La conférence de leurs délégués à Sheffield a récemment adopté une résolution recommandant l'affiliation à l'Internationale, de toutes les sociétés représentées. Il faut qu'elles pensent au but général, à l'émancipation du prolétariat tout entier.

Les préoccupations du peuple anglais inspiraient ce rapport ; le moyen de réaliser les réformes préconisées était la résistance directe ; peu importaient les discussions sur l'avenir le plus souhaitable ; il fallait améliorer la situation immédiate des travailleurs, en obtenant des réformes pratiques sans penser aux théories générales.

Le mémoire des délégués allemands (1), dont Jung donna une succincte traduction était aussi très sobre de déclarations de principes.

Mémoire des Parisiens

Très différent fut le mémoire des délégués parisiens (2) : très hautement raisonné, plus philosophi-

1. Certains auteurs remarquent à tort que l'Allemagne n'avait pas de délégués : quatre sections allemandes étaient représentées. — L'erreur vient initialement de Fribourg.
2. Le mémoire des délégués parisiens (imprimé à Bruxelles) est reproduit par Fribourg, *op. cit*.

que qu'utopique, il montrait qu'un enchaînement logique unissait entre elles les idées sociales de ses auteurs. Elaboré avec soin dans les réunions de la rue des Gravilliers « en pleine capitale ouvrière », ce mémoire apportait à Genève, au milieu d'ouvriers de tous pays, une doctrine, qui, incontestablement, s'imposa.

Au début du mouvement, quelques années auparavant, quoique un petit nombre d'ouvriers eussent lu une faible partie des œuvres de Proudhon, on peut dire que les idées du prolétariat s'étaient rencontrées involontairement avec celles du philosophe socialiste arrivant au déclin de sa vie, plutôt qu'elles n'en avaient subi l'influence. Mais, en 1866, la similitude d'opinion est consciente et les mutuellistes parisiens savent qu'ils sont Proudhoniens.

Préambule. — Le préambule constatait que, pour la première fois, le travail s'affirmait l'égal des autres forces et voulait, en dehors de toute influence, par sa seule initiative conquérir sa place dans le monde moral et matériel. Une courte analyse historique expliquait cette attitude nouvelle, succédant au rôle d'instrument passif que la Démocratie avait eu jusque là, employant sous la conduite de ses patrons, « toute son énergie à opérer le triage de ses maîtres et *combattre follement pour le choix des tyrans* » : les révolutions diverses avaient servi à massacrer les ouvriers ; et, dans les cerveaux d'illettrés, nais-

sait le désir de connaître les causes de ces défaites successives. Ils trouvent dans l'histoire une comparaison qui les instruit : la bourgeoisie, elle aussi, n'a remporté que des échecs tant qu'elle n'a pas été digne de la victoire ; elle a triomphé en 89, quand elle a eu, pendant tout le XVIIIe siècle, acquis, par ses efforts laborieux le talent, la science, la richesse, qui l'ont rendue l'égale de l'aristocratie. De même, le prolétariat, après avoir conspiré, après s'être battu, vient de travailler courageusement pendant plusieurs années, et l'Association Internationale est le suprême effort mûrement concerté. Après l'exposé détaillé de son but, quelques lignes le résumaient : « Amener, par les voies scientifiques — et pacifiquement, s'il est possible, — le prolétariat à l'émancipation, à l'égalité du droit, non plus en théorie, mais en pratique. »

Capital et travail. — Après le but, quel doit être le développement de son action ? Cela revient à dire : quelles seront les relations entre le Travail et le Capital. Il existe entre eux un rapport générique, puisque le « capital, c'est du travail accumulé ». Le travail originairement, c'est « l'acte par lequel l'homme s'approprie les forces de la nature et transforme les matières premières qu'elle renferme en sa propre substance », sous l'influence de la civilisation continue, le travail devient l'acte par lequel l'homme crée un ou des services échangeables et

consommables, destinés à satisfaire ses besoins matériels ou moraux. Ces services créés, non consommés, mis en réserve soit pour une future production, soit encore de telle ou telle éventualité constituent le capital. « Travail et capital sont donc deux termes identiques, représentant une seule et même chose, mais à des instants, à des points de vue différents... le travail d'aujourd'hui, non consommé sera du capital demain, donc la plus parfaite égalité doit présider à l'échange. » La légitimité de l'intérêt a été dès longtemps discutée : le prêteur rend service, disent les uns, et tout service doit être payé ; le capital étant du travail accumulé disent les autres, le travail d'aujourd'hui vaut celui d'hier « le remboursement du travail prêté par un travail équivalent » est seul admissible. Mais du fait que le prêteur se prive de son capital, le producteur qui emprunte ne lui paiera-t-il aucun intérêt ? Non, car tout individu échangeant un produit « s'en prive pour en obtenir un autre, dont se prive à son tour celui qui cède le service demandé par le premier. Cependant, disent certains, ce raisonnement n'est plus exact quand l'échange ne se fait pas de la main à la main : le travail d'aujourd'hui vaut celui d'hier ; vaut-il celui de demain ? le crédit, l'avance que fait le prêteur doit être payé : l'intérêt est légitime. Mais non, ce crédit, dont vous, prêteur, réclamez le prix, cette avance vous a été faite pour rien par

la société. « En effet, grâce au contrat tacite passé entre tous les membres, grâce à la garantie accordée par tous, grâce à la monnaie, signe représentatif incorruptible du produit, il vous a été rendu un service dont vos concitoyens vous réclament aujourd'hui la contre-partie ; et, au nom de la solidarité, de la réprocité entre tous, ils vous somment d'avoir à remplir les devoirs comme vous avez joui des droits ; à pratiquer l'échange égal, où ils vous excluent du groupe. » Le capitaliste dira que le travailleur ne peut rien faire sans capitaux prêtés ; à quoi celui-ci répondra en lui demandant s'il a pu créer son capital sans le secours d'autrui.

Si le travailleur emmagasinait son excédent, c'est-à-dire son capital, les produits corruptibles ne pourraient se conserver si l'échange ne se faisait immédiatement grâce à la monnaie garantie par tous « et après avoir joui des bénéfices de cette garantie, le travailleur devenu capitaliste, par une préméditation coupable trouverait encore dans le groupe des dupes pour lui payer une rente » ? Tout au plus peut-on « dans notre ère d'iniquité commerciale et d'insolidarité industrielle permettre au capitaliste de prélever sur l'emprunteur une prime » en cas de perte, « mais qu'on nous laisse organiser le crédit mutuel et le remboursement intégral garanti et nous nous déclarons quittes après l'avoir effectué sou pour sou ». D'ailleurs la réalité même est un argument

décisif : le parasitime inique est la conséquence de la productivité du capital. Le plus grand bienfaiteur de l'humanité n'a pas rendu un service tel qu'il légitime l'oisivité de toute sa descendance. « Toute loi qui viole l'égalité « de droit » est une loi fausse » ; l'égalité est impossible avec l'idée de rentes, on ne peut rêver une société de rentiers : de quoi vivrait-elle ?

Instruction, Education, Famille. — La seule ressource de la démocratie c'est le développement de ses facultés ; aussi faut-il lui donner une instruction solide en même temps qu'un apprentissage sérieux. L'accord est facile sur ce point. Mais à qui incombe le devoir de répandre l'instruction ? Nouvelle discussion : L'Etat bénéficie du développement de ses sujets. En organisant l'enseignement, il arrivera par une éducation uniforme à effacer toutes les divergences engendrées par la liberté individuelle et l'influence familiale. Selon cette opinion une société homogène et viable ne peut résulter que d'une éducation uniforme. L'Etat d'ailleurs a seul les moyens d'entretenir des professeurs, de créer des maisons d'école, lui seul a les ressources nécessaires, lui seul a le droit d'organiser l'enseignement ; l'initiative individuelle est impuissante. Mais une opinion adverse croit que la liberté de l'enseignement peut seule conduire au but désiré. Que chaque commune choisisse l'instituteur qui lui conviendra, diplômé ou

non ; il faut — a dit Proudhon (1) — que la sanction procède du libre contrat et soit soumise à la concurrence... la centralisation dans un pays démocratique est une atteinte à l'autorité paternelle. » L'éducation scientifique est inséparable de l'éducation professionnelle, l'école inséparable de l'atelier et il ne faut pas que « sous prétexte de perfectionnement elle tombe sous l'influence d'une puissance extérieure... Séparer l'enseignement de l'apprentissage... c'est reproduire sous une forme... la distinction des classes » (1) ; si les écoles font autre chose qu'enseigner l'art et la pratique, elles formeront des aristocrates. Et après avoir invoqué Proudhon, à l'appui de son opinion, le mémoire citait un auteur opposé : « Il est bon que dans nos sociétés il y ait toujours quelque travail corporel à accomplir, *les âmes supérieures étant les seules qui puissent sans péril s'abstenir d'y prendre part*, parce qu'elles ont assez d'attachement à la pensée pour se garder elles-mêmes de l'engourdissement et de l'aberration où mène le loisir... l'ordre aurait également à souffrir soit que le travail diminuât, sans que les âmes s'élevassent, soit que les âmes s'élevassent sans que le travail diminuât... » (Jean Raynaud), théorie

---

1. *Idée générale de la Révolution au XIXe siècle*, p. 317 de la première édition 1851, dont nous nous servirons.
Le mémoire indique la page 258 d'une autre édition.

scandaleuse d'après le mémoire et conduisant tout droit à la traite des noirs. L'Etat éducateur formerait un type unique de personne, ce qui est contradictoire avec la vie sociale faite de luttes, d'affirmations contraires, de diversité. Non, pour éviter ce déplorable immobilisme, c'est l'instruction familiale qui est efficace; c'est la seule normale, la seule qui puisse créer des hommes et une société. Cette fonction suffirait à elle seule à justifier la famille, lien entre les hommes, raison d'être de la femme, qui sans elle n'est qu'un être errant, condamné à un épuisement prématuré par sa constitution physique, tandis que l'homme « confondu dans une immense communauté, n'est pour l'homme qu'un ennemi ». Mais il y a des partisans de la liberté de la femme travaillant, si elle le veut, en dehors de la famille. Evidemment, c'est son droit et elle doit recevoir le même salaire que l'homme, à travail égal ; le mémoire considère ce travail comme immoral, mais proteste néanmoins contre l'exploitation dont les femmes sont victimes. La femme peut travailler si elle veut, s'émanciper, se transformer en homme-femelle mais ce n'est pas sa fonction : elle doit être mère, mère allaitant son enfant, ce qui évitera les terribles excédents de mortalité « d'enfants remis entre les mains de ces entrepreneuses d'élevage qu'on a qualifiées du nom de nourrices ». Elle doit rester au foyer : elle est le fondement de la

famille, institution naturelle qui « ne se prouve que par l'absurde et s'impose à l'humanité comme condition première, indispensable au développement de l'être ». La femme, la mère sera l'éducateur tout indiqué; et son rôle est absorbant au point qu'elle ne doit pas avoir de métier et employer son activité en dehors de la maison ; cela au moins tant que ses enfants (dont « on peut considérer le nombre de quatre comme chiffre normal pour chaque famille ») ne seront pas aptes à se passer de cette direction maternelle : les filles arrivés à l'âge de dix-huit ans environ et prêtes à devenir elles-mêmes « de nouvelles souches d'autres familles », les fils parvenus à l'âge de quinze ou seize ans et capables d'être de nouveaux producteurs. Libre à la mère qui a terminé sa tâche vers quarante-cinq ans de devenir alors un rouage industriel. Jusque-là, si bon lui semble, qu'elle travaille selon les aptitudes qu'elle croit avoir, mais le mémoire ne saurait ici « mettre les forces sociales au service d'institutions qu'il considère comme immorales ». La femme à l'atelier se démoralise et s'étiole ; en résumé, la femme est la nourrice naturelle du corps et de l'esprit de ses enfants. La veuve ne doit pas être privée ou dispensée d'éduquer les siens : l'assurance mutuelle la secourra. Quant à la « fille célibataire », c'est un fait anormal dans une société rationnelle fondée sur la morale et la justice ; on ne peut invoquer contre elle que les « lois de nature ».

Le père chargé de famille qui ne peut payer l'instruction de ses enfants, condamné à un état d'infériorité regrettable, sera garanti par l'assurance mutuelle « qu'il ne faut pas confondre avec la mendicité, la charité, le secours ».

Bourdon et Varlin émirent une opinion divergente dont l'un d'eux lut le développement (1).

Selon eux, l'Etat devait organiser l'instruction qui serait gratuite et obligatoire, car si la famille en était chargée, l'instruction serait plus ou moins développée selon la fortune plus ou moins grande de chaque homme ; l'inégalité serait perpétuée. Au reste, la crainte de voir l'individu absorbé par l'Etat disparaît si l'Etat n'est plus despotique et absolu et si la direction de l'enseignement est la volonté de tous dans une société vraiment démocratique. D'ailleurs, la liberté de l'enseignement, cette liberté, pour chaque homme, d'enseigner ce qu'il sait et d'apprendre ce qu'il ignore, forcerait les professeurs publics à se tenir au niveau de la science en progrès. Le rôle directeur des parents ne disparaîtrait pas et tous les enfants auraient la possibilité de s'instruire. Dira-t-on qu'il y a là attentat à la liberté de l'enfant et à celle du père ? Comment cela ? l'enfant n'est pas un

---

1. Le mémoire le reproduit sous le titre d'*Opinion de la Minorité*.

être libre tant qu'il n'est pas instruit et le père ne peut garder la faculté de refuser l'instruction à son enfant.

La coopération distinguée de l'association. — Ces deux mots expriment-ils exactement une même idée, ou bien ces deux formes d'une idée sont-elles différentes ? Pour résoudre la question, le mémoire examinait l'évolution de l'idée d'association et déclarait que « la coopération est une des formes de l'association, mais qu'elle en est distincte », au point que toute confusion est impossible ; but et moyen d'action diffèrent profondément. « Tandis que l'association englobe des individus, qui cessent d'être des personnes, deviennent des unités, la coopération, au contraire, groupe des hommes pour exalter les forces et l'initiative de chacun. » (1).

C'était bien une nouvelle phase du mouvement social que ce mot nouveau devait désigner, car le sens de l'association avait été jusque-là : « soumission de l'individu à la collectivité, aboutissant presque infailliblement à l'anéantissement de la liberté et de l'initiative individuelle » et celui de la coopération « contrat librement consenti, dans un but unique, déterminé et défini d'avance... *Dans l'Association* l'intérêt général était le principe supérieur devant

1. Pour la seconde fois, le mémoire invoquait ici l'autorité de Proudhon.

lequel s'inclinait l'individu ; dans la *coopération*, c'est la collectivité qui s'organise en vue de fournir à l'individu tous les moyens d'augmenter sa liberté d'action, de développer son initiative individuelle. Enfin l'association paraît avoir pour but d'unir des personnes et non des choses ; au contraire, la coopération semble indiquer l'union des choses et non des personnes ».

Chômages, grèves. — Le mémoire assimilait les deux faits puisque leurs effets sont assimilables et que, d'ailleurs, la grève restreint la consommation, restriction qui a le chômage pour conséquence. Les causes de ces perturbations se ramènent à l'anarchie régnant dans les relations du capital et du travail : le capital est tout-puissant et impose ses volontés. De même, par suite de causes psychologiques, telle ou telle industrie attire à elle un nombre de bras excessif au détriment des autres branches du travail. Grève, chômage : c'est toujours la lutte entre capital et travail, lutte qui appelle les réformes : l'échange réciproque, la réorganisation de l'enseignement professionnel « dans le sens de la polytechnie de l'apprentissage », l'établissement de statistiques, « de façon à éviter l'encombrement dans certaines professions » — cause de baisse des produits et, par suite, du salaire — et la rareté des bras dans certaines autres,— cause « d'augmentation dans le prix des produits dans une proportion beaucoup plus élevée que celle obtenue par la main-d'œuvre » —.

Impôt. — Son origine est le signe de la servitude, c'est l'antique offrande à Jéhovah, propriétaire de l'univers. Aujourd'hui, c'est encore un moyen de créer l'infériorité sociale, car « l'impôt est progressif dans le sens de la misère et il n'est pas même proportionnel dans le sens de la richesse : le travailleur seul paye, puisque seul il produit, et certains voient dans l'impôt une aggravation de la peine qu'est le travail, peine méritée par la faute originelle. Tribunaux, Police, Armée, Ecoles, Hôpitaux, Prisons, Crèches, Cultes ; voilà à l'entretien de quoi sert l'argent du prolétaire, travaillant « non seulement pour la caste qui le dévore, mais encore pour celle qui le flagelle et l'abrutit. » La réforme s'impose : « l'impôt ne devant être que la quote-part payée par chacun pour acquitter les dépenses générales est donc un échange entre les contribuables et cette abstraction qu'on appelle l'Etat... les membres de la collectivité sont seuls juges compétents des services dont ils ont besoin et aussi du prix qu'il leur convient d'y mettre. » Mais la réforme radicale doit être un peu différée : « car, si la solution de toutes les autres questions posées par le programme doit amener l'émancipation du travail, il n'en est pas de même de la question de l'impôt, qui ne peut trouver de solution pratique qu'après cette émancipation consommée. » En attendant, l'impôt doit être aussi direct que possible « pour que la part afférente à cha-

cun, nettement déterminée, lui permette de sentir la charge qu'il supporte, et que la juste répartition en soit facilement contrôlée. »

Les armées permanentes considérées dans leurs rapports avec la production. — Sans hésiter, il faut les supprimer : dix millions d'hommes sont par elles enlevées à la production active. De plus, l'armée suppose la discipline absolue, laquelle est la négation de la liberté, c'est-à-dire de la moralité du soldat. Ne le voyons-nous point toujours, à travers les siècles, depuis César (1) ? Enfin, oisive, sans but, la vie du soldat à la caserne l'abâtardit, le débauche et le démoralise ; « c'est un parasite dans la société où il va rentrer » ayant perdu l'habitude de s'y rendre utile.

Libre échange. — Traités de commerce. — Les intérêts particuliers dominent les habituelles discussions sur le protectionnisme et le libre-échange, bien plus que l'intérêt général envisagé au point de vue de la justice. L'histoire depuis 1815 montre que les deux systèmes ne sont, pas plus l'un que l'autre, profitables aux travailleurs. Que peuvent-ils donc dési-

---

1. Le mémoire citait quelques vers de Lucain : « Par tes aigles dix fois propices à nos armes, par tes triomphes sur tant d'ennemis, je le jure si tu veux que la poitrine d'un frère, la gorge d'un père, les entrailles d'une épouse chargée d'un fruit vivant soient frappées de mon glaive, parle, ma main tremblante va t'obéir. » etc.

rer ? : « la liberté d'organiser l'échange égal entre producteurs, service pour service, travail, crédit pour crédit. Dans toute spéculation commerciale, l'un des deux contractants a perdu ce que l'autre a gagné, c'est l'état de guerre. » Organisons la paix dans l'industrie par la suppression graduelle des chances aléatoires du commerce, par la coopération qui, basée sur la réciprocité et la justice, ne peut admettre entre les contractants, qu'un échange mutuel de services équivalents.

Des idées religieuses et de leur influence sur le développement moral et social des peuples. — C'est une affaire de concience intime ; la discussion est inutile ; « chacun pensera, sur ce point, ce qu'il jugera convenable à la condition de ne point faire intervenir « son Dieu » dans les rapports sociaux et de pratiquer la justice et la morale. »

De la reconstitution de la Pologne. — Le congrès économique n'avait pas à s'occuper de cette question, et le mémoire protestait simplement contre tout despotisme, en particulier contre les tendances du despotisme russe « comme devant conduire au communisme le plus abrutissant ».

Tel était le mémoire des Parisiens, élaboré « sans emportement comme sans faiblesse » auquel les délégués de Lyon et de Rouen déclarèrent se rallier en retirant leurs manuscrits. Il devint donc le « Mémoire

français des délégués au Congrès de Genève » (1). L'analyse détaillée en était nécessaire car ce document est fondamental dans notre sujet.

Section II

Travaux du Congrès

Le Congrès avait mission d'arrêter les statuts définitifs de l'Association. Une commission fut chargée de les élaborer, elle comprenait trois Anglais, quatre Allemands, trois Français, deux Suisses. Le texte qu'ils présentèrent ne différait qu'infimement — nous l'avons dit — des statuts provisoires ; il fut adopté après une discussion qui eut lieu le troisième jour.

Travailleurs intellectuels

Au cours de ces débats, les Français exprimèrent la volonté de réserver aux seuls ouvriers le droit de faire partie de l'Association. Cette idée leur était chère ; depuis le début du mouvement, c'était elle qui le dirigeait et nous l'avons vue émise plusieurs fois, et notamment à la Conférence de Londres où, en définitive, la liberté avait été laissée à chaque sec-

1. C'est le titre même de la brochure ; il en existe un exemplaire au Musée Social. — La reproduction *in-extenso* par Fribourg, *op. cit.*, p. 51 à 87, est incomplète sur un seul point, peu important d'ailleurs.

tion d'agir à sa guise. Les Anglais et les Allemands protestèrent contre l'opinion des Français. Le délégué suisse Vuilleumier (de la Chaux-de-Fonds) fit valoir, en faveur des intellectuels, leur rôle initial dans le mouvement, prenant à témoin le rôle du Dr Coullery. Assurément, tous les ouvriers de la pensée avaient montré un dévouement indéniable et pouvaient paraître plus désintéressés que les prolétaires. Mais, en France, il y avait longtemps qu'ils avaient joué ce rôle d'émancipateurs ; les résultats n'étaient pas méconnus ; seulement on les jugeait insuffisants ; il fallait de nouveaux progrès très différents ; vers ce but, les ouvriers s'efforçaient maintenant, et, puisque les intellectuels n'avaient pas cherché à l'atteindre, il était logique de les tenir en dehors du mouvement. Que viendraient-ils faire au milieu d'ouvriers qui, en somme, leur étaient à peu près inconnus? La question revint encore dans les débats, quand il fallut décider si tout membre de l'Association pourrait être délégué au Congrès. « L'un des grands soucis du groupe d'ouvriers français semblait être de se retrancher dans le bureau de l'Association comme dans un fort et d'en écarter les personnes qui n'appartenaient pas notoirement à une profession manuelle (1). « Nous ne haïssons personne,

---

1. L. Reybaud. *L'Economie politique des ouvriers. Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1866.

déclara Tolain, mais dans les conditions présentes, nous devons considérer comme adversaires tous les membre des classes privilégiées soit au nom du capital, soit en vertu d'un diplôme » (1). Ils redoutaient le verbiage, l'inutile logomachie, toute cette phraséologie qui fait perdre tant de temps et qui semble être l'apanage des intellectuels de second ordre. En France, ils n'avaient que trop assisté aux exploits des bavards et des « payeurs-en-mots. »

Dans l'esprit des ouvriers cette idée devait persister : « Plus d'avocats, citoyens, — s'écriait l'un d'eux en 1870, — plus d'avocats, leur règne a trop longtemps duré. Qui, mieux que le travailleur, pourra discuter, formuler les lois relatives à l'organisation du travail ? » (2).

Les Anglais déclarèrent que le Congrès devait ouvrir toutes grandes ses portes aux travailleurs de l'esprit et qu'ils ne pouvaient approuver les Parisiens : « Nos camarades de Londres nous désavoueraient hautement. Il n'en est aucun qui ne reconnaisse les services que nous ont rendus les hommes voués aux travaux de l'esprit et qui n'attache du prix à être assisté de leurs lumières... Point d'esprit d'exclusion qu'on attribuerait à un sot orgueil ».

1. Compte rendu officiel, *op. cit.*, p. 24.

2. Discours de VAUGHAN en réunion publique à Rouen le 19 novembre 1870. — VAUGHAN ET AUBRY. *L'Association Internationale des Travailleurs. Section Rouennaise. De son rôle dans les circonstances actuelles*. Rouen, 1870.

L'opinion française ne prévalut pas, même après que Fribourg eut fait entrevoir un jour éventuel, où le Congrès ouvrier serait composé en majeure partie d'économistes, de journalistes, d'avocats, de patrons etc. (1).

LUTTE CONTRE LE CAPITAL

Il est remarquable que les Français étaient désireux d'affirmer la rupture entre les ouvriers et les classes privilégiées et que leurs contradicteurs anglais, qui ne faisaient pas de cette rupture un principe essentiel, montrèrent, en discutant les questions subséquentes, leur volonté de lutte sans merci contre le capital. — Selon les délégués d'Outre-Manche, il fallait organiser la résistance générale ; les patrons anglais remportaient parfois la victoire sur leurs ouvriers simplement parce qu'ils faisaient venir du continent des travailleurs prêts à accepter une condition inférieure et qui devenaient ainsi des instruments d'exploitation. Les diverses sections de l'Internationale, mises en communica-

1. Au Congrès de Dresde (septembre 1903), le socialiste allemand Bebel émettait une idée qu'il est intéressant de rapprocher : « ... Mon expérience me permet de vous dire : éprouvez bien tout camarade nouveau, mais éprouvez deux ou trois fois les intellectuels. Il ne faut pas les repousser. nous avons besoin de leur savoir mais... leur premier devoir est de s'informer auprès des prolétaires comment pensent les masses qui savent mieux qu'eux de quoi il s'agit dans la lutte du prolétariat ». (Congrès de Dresde. *Cahiers de la Quinzaine*, mai 1904. (GASTON RAPHAËL).

tion avec les sociétés ouvrières, pourraient publier des bulletins mensuels, donnant des statistiques sur le travail dans toutes les localités, afin d'éviter l'encombrement des travailleurs et que l'offre ne dépassât pas la demande (1). La grève pourrait être concertée, devenir immense, demeurer invincible. Les lois sur la propriété et l'héritage retiennent à jamais la propriété dans les mêmes mains et dépossèdent définitivement les ouvriers. A cette coalition contre eux, qu'ils répondent par une autre coalition : la grève.

BUT : LA COOPÉRATION

Les Français et les autres délégués ne s'y opposèrent pas (2) ; l'enquête générale sur le travail, par les sections de tous les pays, était intéressante ; ils acceptaient la grève « comme une nécessité transitoire, un fait de guerre légitime dans la situation actuelle ». Mais, pour eux, la grève ne solutionnait pas le problème social (3) ; l'Internationale ouvrière

1. Proposition du délégué Anglais Lawrence. *Opinion nationale*, 10 sept. 1866.

2. Cf. notamment Tolain, Fribourg, Camélinat; Coullery, Card, Becker. (Compte rendu de l'*Opinion nationale*, déjà cité.)

3. Selon Card, la grève était même un moyen sauvage qui ne peut améliorer le sort des travailleurs ; l'argent serait mieux dépensé, en l'employant à l'émancipation et au développement de l'intelligence. A quoi Jung répondait que les Anglais ne tenaient pas essentiellement aux grèves, mais qu'elles ont leur utilité et que l'argent dépensé ainsi a été plus que remboursé par le succès. (Compte rendu offic.).

visait la suppression du salariat ; (1) elle n'y parviendrait que par l'association, par l'association coopérative, qui respectait la liberté individuelle.

La coopération ne désirait nullement — quoiqu'on en dît — ramener les ouvriers à leur passé d'esclave (2), sous le régime des corporations et des maîtrises. Mais elle désirait les faire sortir de leur insolidarité anarchique. Travailleur, capitaliste, consommateur : ce seraient là les trois termes d'une même identité. Cette idée que développèrent Fribourg et Chémalé ne fut pas contredite par les rapports et résolutions que Dupont et Eccarius apportèrent au nom du Comité central : il fallait, disaient-ils, généraliser le mouvement coopératif, mais nullement le diriger ou lui imposer une forme. Les ouvriers avaient le nombre ; leur puissance possible était attestée par les trade-unions. Celles-ci, maintenant, devraient servir à transformer le système du salariat et à détruire la dictature capitaliste, qui était délibérément hostile à la coopération (3).

1. Camélinat mettait en doute les bénéfices retirés des grèves par les Anglais : les patrons reprenaient d'un côté ce qu'ils avaient lâché de l'autre ; la grève devait être employée exceptionnellement.

2. Cependant un an et demi plus tard, en janvier 1868, Blanqui formulait le même reproche. *Critique Sociale,* t. II, p. 348.

3. Cremer, délégué de Londres, citait des faits prouvant cette hostilité : durant la guerre d'Amérique, le manque de coton avait affamé les ouvriers anglais. Or, toute part à l'assistance fut refusée aux membres des sociétés coopératives réduites, commes les autres fabriques, au chômage. On ne leur promettait du crédit que s'ils vendaient leurs actions, alors sans valeur naturellement (Compte rendu officiel).

IMPOT.

Cette transformation sociale, radicale, permettrait seule, selon le Congrès, la réorganisation de l'impôt qui, en attendant, devrait être direct, seul moyen de proportionner la part de contribution, à la fortune de chacun. Les idées émises par les Parisiens dans leur Mémoire étaient ainsi approuvées. L'amendement du Suisse Coullery, en faveur d'un impôt unique, fut rejeté. « Du reste — ajoutait-il — que l'impôt soit direct ou indirect, c'est toujours le travailleur qui le paie, car ceux qui ne travaillent pas, que l'impôt ait telle ou telle forme, ne paient pas par eux-mêmes, puisqu'ils ne produisent rien. »

CRÉDIT INTERNATIONAL

On avait, par mégarde, omis dans le programme la question du crédit international. Les délégués français appelèrent, sur ce point, l'attention du Congrès, qui en décida la mise à l'étude dans toutes les sections ; les travaux, qu'elles feraient parvenir au Comité central, seraient insérés dans son bulletin, qui porterait ainsi la question à la connaissance de tous et permettrait au prochain Congrès de la résoudre. L'idée d'une fédération de toutes les banques ouvrières « créées ou à créer » était aussi mise à l'étude, en vue de les relier plus tard en un établissement central de l'Association. Crises et chômage seraient ainsi évités : placement, crédit mutuel, échange des

marchandises et services, dans des magasins généraux, c'était l'édification merveilleuse d'une société régénérée, où la coopération aurait su ramener la justice.

RÉFORMES URGENTES :

DURÉE ET SALAIRE DU TRAVAIL

En attendant, on pourrait, dans la société actuelle, réaliser quelques progrès ; la suppression du travail de nuit, la réduction de la journée du travail à huit heures, seraient un pas vers l'émancipation.

Les Français combattirent toute réglementation légale, étant données les conditions différentes de production, suivant chaque pays.

Pourtant, on pouvait fixer un minimum de salaires. Cette fixation était importante, répondait le délégué Odger, mais plus encore l'était la réduction à huit heures de la journée de travail, qui doit devenir l'étendard commun universel et qui est plus facile à réaliser que le salaire minimum. Les résolutions proposées, sur ce point, par le Comité central et la délégation françaises furent adoptées à l'unanimité, après que le résumé eût été fait par cette délégation.

1° L'homme n'est libre qu'à la condition de développer toutes ses facultés ; en conséquence, toute prolongation de travail qui le rendrait incapable de développer et de jouir de toutes ses aptitudes doit être condamnée comme antiphysiologique et antisociale ;

2° Dès à présent, nous considérons un travail de huit heures par jour comme suffisant à la création des services nécessaires à la vie ;

3° L'Association doit faire tous ses efforts pour affirmer l'équivalence des fonctions, en établissant un *minimum* de salaire, rétributoire du service rendu par l'individu à la collectivité.

TRAVAIL DES FEMMES ET DES ENFANTS.

Le Conseil central et les Français furent aussi d'accord sur la question du travail des femmes et des enfants. La condition de la femme fut décrite sous le jour le plus sombre par le Suisse Coullery, qui prononça un discours chaleureux en faveur de son émancipation (1). Dans la société actuelle, la femme ne peut, par son travail insuffisamment payé, se procurer de suffisantes ressources ; elle est vouée presque fatalement à la prostitution. De plus, les travaux pénibles dénaturent son sexe, les tentations la guettent, que lui tend partout la corruption de la classe parasite. Reprenant les idées que nous avons lues dans le mémoire français, il voyait la place de la femme au seul foyer domestique, près de ses enfants : « sa mission est grande ; si nous lui donnions la place qui lui est due

1. Lawrence déclara qu'en Angleterre, les femmes travaillaient tellement dans les ateliers, que parfois l'homme s'occupait du soin du ménage. — *Opinion Nationale*, 11 septembre 1866. Compte rendu, par J.-J. BLANC.

et si nous écartions les influences pernicieuses, elle deviendrait le soutien de la liberté et de la démocratie. »

RÔLE DE LA FEMME

Chémalé, Tolain et Fribourg répétèrent, sur le rôle éducateur de la femme, ses fonctions domestiques, ce qu'ils avaient dit dans leur mémoire (1). Mais Bourdon et Varlin pensaient que la femme, ayant quelquefois besoin de travailler pour vivre honorablement, il fallait simplement améliorer les conditions hygiéniques, pécuniaires et morales de son travail, sans chercher à le supprimer. Leur résolution fut repoussée.

EDUCATION ET APPRENTISSAGE

Le travail des enfants fut sévèrement critiqué : l'apprentissage est en France déplorablement organisé ; l'enfant est livré pour trois ans aux patrons, qui abuse de ses services et ne lui apprend guère son état, le véritable apprentissage commence quand il n'est plus apprenti. Il faut réorganiser l'éducation professionnelle, et, en créant des institutions d'enseignement théorique et pratique, donner un développement parallèle à l'éducation et à l'apprentissage. Une résolution fut votée qui condamnait, en

---

1. CHÉMALÉ : « La femme a une plus noble mission : celle de préparer son enfant à devenir un homme. » *Opinion nationale*, 11 septembre 1866. Compte rendu par J.-J. BLANC.

principe, le travail de la femme dans les manufactures comme une cause de dégénérescence et de démoralisation de la race humaine ; de même, fut condamné le travail excessif des enfants. La question reviendrait au prochain Congrès, parce qu'alors la statistique faite par l'Association donnerait des renseignements concluants.

Armées permanentes

Le Congrès n'eut pas d'hésitation à condamner le système des armées permanentes, ainsi que — dans son rapport, lu par Dupont, — le proposait le Conseil central : il concluait à l'armement général du peuple et à son instruction dans le maniement des armes. L'armée permanente pouvait être conservée comme école pour les officiers de l'armée, composée de la généralité des citoyens. Toute idée de conquête est contraire au principe démocratique ; quant à la défense de son indépendance, en cas d'envahissement, un peuple libre y sait pourvoir.

Les Allemands (1) furent aussi catégoriques que le Conseil central. L'un déclara que ce système est un danger permanent pour la liberté du peuple ; deux autres proposèrent la formation de sociétés d'exercice comme il en existait dans quelques localités de Suisse et d'Allemagne (2). Le Conseil approuva cette proposition.

1. Butten, Hoppenworth, Heidt.
2. Si le gouvernement y mettait obstacle, l'exercice serait remplacé par la gymnastique et l'arme par le bâton.

IDÉES RELIGIEUSES

Sur la question des idées religieuses et de leur influence, la délégation française proposa la résolution suivante, qui corroborait les développements de son mémoire : « Le Congrès affirme la liberté physique et intellectuelle de l'homme et constate que l'influence des idées religieuses tend à nier le libre arbitre et la dignité humaine. Cependant, toutes les idées religieuses se dérobant aux investigations de la raison, les travailleurs se bornent à protester énergiquement contre cette influence et à passer outre. »

La séparation entre la morale et la religion fut affirmée, ainsi que la funeste influence des idées religieuses du clergé, en matière d'éducation. La morale enseignée dans les écoles devrait reposer sur des bases rationnelles ; il fallait introduire dans la pratique le principe d'une séparation absolue entre l'Eglise et l'Etat. — L'Anglais Odger, partisan de la liberté de conscience, approuvait ses collègues et trouvait que l'éducation cléricale « abrutit l'enfance », mais, selon lui, les résolutions du Congrès sur ce point pourraient nuire aux progrès de l'Association. — D'après Tolain, les efforts des rationalistes seraient encore vains. L'instruction générale et le progrès des sciences exactes détruiraient les préjugés et amèneraient l'homme à l'intelligence de sa dignité.

Question Polonaise

Au sujet de la question polonaise, les délégués, comme l'année precédente, à la Conférence de Londres, émirent des avis contradictoires. Les Français continuaient à être sympathique à la nation opprimée, et ennemis du despotisme quel qu'il fût, mais désiraient que le Congrès s'abstînt de voter sur ce point. L'opinion des Anglais s'élevait contre cette abstention ; ils ne voulaient pas oublier, en outre, que la question polonaise avait été le prétexte, l'occasion, des premières fraternisations du prolétariat international. L'opinion française l'emporta, modifiée par un amendement de Becker qui déclarait que l'empire russe était une menace permanente pour les sociétés civilisées de l'Europe et que la suppression des armées permanentes ne serait possible qu'après la reconstitution de la Pologne. La question polonaise est une question européenne et pour ainsi dire une question allemande.

Secours Mutuels

La sympathie générale du Congrès fut naturellement acquise à la question des secours mutuels en cas de maladie. La proposition de Dupleix (section genevoise) admettait les femmes et les enfants à participer à ces secours ; elle demandait aussi le secours, à titre de prêt, aux sociétaires en voyage et

l'appui moral et matériel pour les orphelins des sociétaires ; les différentes sections de l'Internationale se garantissaient réciproquement des secours, sauf remboursement par la section à laquelle appartiendrait le membre crédité. Selon les délégués français, cette résolution n'était pas pratique : la législation de certains pays la rendrait inapplicable ; en France, par exemple, la loi de 1844 nécessitait l'autorisation de l'Etat pour constituer une société de secours mutuels.

La solidarité, la mutualité qui en est l'expression objective, était bien l'idée directrice de l'Internationalité : aide et secours dans les circonstances actuelles, en attendant que le but fut atteint : émancipation des ouvriers industriels et des ouvriers des campagnes (1).

La dernière discussion fut relative à l'éligibilité des travailleurs intellectuels aux fonctions de délégués dans les congrès. (Cf. supra, p. 134).

Après l'adoption du règlement (2), et avant de se séparer, le Congrès décida que le Conseil central

---

1. Ce fut Aubry, délégué de la section de Rouen, qui proposa cette mention des paysans.

2. Nous donnons ce règlement d'après le Compte rendu officiel. On trouvera dans l'ouvrage de M. James Guillaume (p. 22-24) les variantes des différents textes.

1° Le Conseil central est obligé d'exécuter les résolutions du Congrès.

a) Il rassemble dans ce but tous les documents que les

résiderait à Londres en 1867 ; ses membres étaient réélus, à l'exception de Lelubez accusé de calomnies envers quelques-uns de ses collègues ; le Congrès

---

Sections centrales des différents pays lui enverront et qu'il saura se procurer par une autre voie ;

b) Il est chargé d'organiser le Congrès et de mettre son programme à la connaissance de toutes les Sections par l'intermédiaire des Sections centrales des différents pays ;

2° Le Comité central publiera, autant et si souvent que ses moyens le lui permettront, un bulletin qui embrassera tout ce qui peut intéresser l'Association internationale, et qui doit s'occuper avant tout de l'offre et de la demande du travail dans différentes localités, des sociétés coopératives, et de l'état des classes laborieuses dans tous les pays ;

3° Ce bulletin, rédigé dans plusieurs langues, sera envoyé gratis aux Sections centrales qui en communiqueront un exemplaire à chacune de leurs Sections ;

4° Pour faciliter au Conseil central l'exécution des devoirs qui leur sont imposés par les articles ci-dessus, tout membre de l'Association et des sociétés adhérentes versera, *par exception,* pour l'année 1866-1867, une cotisation fixe de trente centimes.

Cette cotisation est destinée à couvrir les différentes dépenses du Comité central, comme la pension du secrétaire général, les frais de la correspondance, des publications, des travaux préparatoires pour les Congrès, etc. ;

5° Partout où les circonstances le permettront, les bureaux centraux d'un groupe d'un certain nombre de Sections de la même langue seront établis. Les membres de ces bureaux centraux, élus et révocables à chaque moment par leurs Sections respectives, doivent envoyer leurs rapports au Comité central une fois par mois et plus souvent s'il est nécessaire ;

6° Les frais d'administration de ces bureaux centraux seront supportés par les sections qui les ont établis ;

7° Les bureaux centraux non moins que le Comité central

suivant s'ouvrirait à Lausanne le premier lundi de septembre 1867.

Cloture du Congrès

Le lendemain était un dimanche ; après une semaine de travail sérieux, les délégués se réunirent

---

de l'Association sont obligés de faire honneur au crédit qui sera donné aux membres de l'Association par leurs Sections respectives, mais autant seulement que leurs carnets seront visés par le Secrétaire de la Section à laquelle appartient le membre qui demande le crédit.

En cas que le bureau, auquel le membre adresse la demande de crédit, n'ait pas de fonds disponibles, il est en droit de tirer à vue sur la Section qui garantit le crédit ;

8° Les bureaux centraux et les Sections sont obligés d'admettre tout membre de l'Association à prendre connaissance du bulletin du Conseil central ;

9° Chaque Section, nombreuse ou non, a droit d'envoyer un délégué au Congrès. Si la Section n'est pas en état d'envoyer un délégué, elle s'unira avec les Sections voisines en un groupe qui nommera un délégué commun pour tout le groupe ;

10° Les délégués recevront l'indemnité de la Section ou du groupe de Sections qui les ont nommés ;

11° Chaque membre de l'Association Internationale a le droit de vote aux élections et est éligible ;

12° Chaque Section ou groupe de Sections qui compte plus de cinq cents membres a le droit d'envoyer un délégué pour cinq cents membres au-dessus de ce nombre primitif ;

13° Chaque délégué n'a qu'une voix au Congrès ;

14° Il est libre à chaque Section de rédiger ses statuts particuliers et ses règlements conformément aux circonstances locales et aux lois de son pays ; mais ils ne doivent en rien être contraires aux statuts et règlements généraux ;

15° La revision des statuts et des règlements présents peut être faite par chaque Congrès, à la demande des deux tiers des délégués présents. »

en une fête amicale. Il y eut une promenade en musique sur les eaux claires du lac (1) ; il y eut des excursionnistes joyeux, enthousiasmés par le cadre sans pareil qu'ils avaient choisi pour y venir causer des destinées du monde ; il y eut enfin le fraternel banquet autour des tables fleuries, où, surtout pour s'entretenir encore, les délégués se retrouvèrent une dernière fois. On causa cordialement « Tous ces hommes venus de bien loin et qui ne se reverront peut-être jamais, éprouvaient le besoin de se resserrer avant de se séparer (2). » Il y eut des toasts — inévitables mais pas forcément banaux, où Coullery, Tolain, Chémalé, Fribourg redirent les espoirs des travailleurs assemblés. Il y eut enfin les accents harmonieux d'une chorale genevoise et la soirée familière termina ce septième jour d'une semaine studieuse, durant laquelle les travailleurs de tous pays s'étaient efforcés de connaître ce que leur conscience commune commençait à leur révéler.

---

1. Compte rendu par J.-J. Blanc. *Opinion nationale*. 12 septembre 1866. Il donne des détails sur cette dernière journée.

2. Au-dessus des drapeaux qui pavoisaient le bateau *le Chablais*, flottait celui de l'Internationale. Sur le fond rouge, se lisait en lettres blanches la devise de l'Association : *Pas de droits sans devoirs, Pas de devoirs sans droits*. Cf. Fribourg, *op. cit.*, p. 164.

CHAPITRE IV

L'INSPIRATION PROUDHONIENNE

Nous avons analysé longuement cette première assemblée générale des travailleurs, parce que, plus que celles qui lui furent postérieures, elle a été dominée par les Proudhoniens ; leur doctrine y forme un tout homogène, qui, en somme, s'imposa sur presque tous les points.

Dans une lettre qu'il adressait à Kugelmann, Marx les qualifiait d'épithètes violentes :

LETTRE DE MARX

« Je craignais beaucoup pour le premier Congrès de Genève, — écrit-il (1), le 9 octobre 1866 — mais il a, en somme, mieux réussi que je ne le pensais. Son effet en France, en Angleterre, en Amérique, a

1. *Lettres de* MARX *à Kugelmann* publiées par le *Mouvement Socialiste* en 1902, 1903. — Octobre 1902 — M. James Guillaume donne une autre traduction de cette lettre, *op. cit.*, t. I, p. 26.

été inespéré ; je ne pouvais m'y rendre, mais j'ai rédigé le programme des délégués de Londres. Je l'ai limité à dessein aux points qui peuvent être immédiatement compris par les travailleurs permettant leur action en commun, et satisfont, et stimulent les besoins de la lutte des classes et l'organisation des travailleurs. Messieurs les Parisiens avaient la tête pleine des phrases de Proudhon les plus vides ; ils parlent de science et ne savent rien ; ils repoussent toute action révolutionnaire, *id est* résultant de la lutte des classes, tout mouvement social concentré, c'est-à-dire réalisable par des moyens politiques. Sous prétexte de liberté, d'antigouvernementarisme et d'individualisme anti-autoritaire, ces messieurs qui, depuis seize ans, endurent et ont enduré le despotisme le plus misérable, prônent maintenant uniquement la société bourgeoise, en se contentant de l'idéaliser à la Proudhon. Proudhon a fait un mal énorme : son semblant de critique et son semblant d'opposition aux utopistes (lui-même n'est qu'un utopiste bourgeois renforcé (1) tandis que dans les utopies d'un Fourier, d'un Owen, etc., on soupçonne et on exprime fantastiquement un nouveau monde) ont d'abord séduit et corrompu la « jeunesse brillante » les étudiants, puis les ouvriers,

1. « Il n'est lui-même qu'un utopiste petit bourgeois » (Version de James Guillaume).

surtout les Parisiens qui, en qualité d'ouvriers de luxe, tiennent fortement sans le savoir à l'ordure ancienne. Ignorants, vaniteux, arrogants, bavards emphatiques, enflés, ils étaient sur le point de tout gâter ; ils s'étaient en effet rendus au Congrès en un nombre qui ne correspondait nullement à celui de leurs adhérents. Dans le « report » je leur donnerai sur les doigts en sous-main. »

Le caractère proudhonien est évident en ce qui concerne le mémoire des délégués français, et les opinions que ceux-ci soutinrent au cours des discussions. Mais le Congrès lui-même en fut profondément influencé ; il apparaît, en quelque sorte, comme la déduction des ouvrages du révolutionnaire-philosophe, et ce n'est pas sans raison que le professeur d'Economie politique, Dameth, de Genève, le baptisa, avec une exactitude un peu familière : « la queue de Proudhon » (1).

PROUDHON ET LES CLASSES OUVRIÈRES.

Le Mémoire français pouvait être considéré comme la suite du *Manifeste des Soixante*, qui, au moment des candidatures ouvrières en 1863, avait soudain révélé au public l'éveil du prolétariat. Le manifeste de 1863 exprimait des idées proudhoniennes

---

1. Cité par ALBERT RICHARD. *Les débuts du parti socialiste français*. *Revue Politique et parlementaire*, 10 janvier 1897, p. 71.

ou plutôt assez conformes aux idées de Proudhon.

Celui de 1866 apparaissait, un an après la *Capacité politique des Classes ouvrières*, dernier ouvrage auquel Proudhon avait travaillé et que Gustave Chaudey venait de publier.

Ce livre posthume, un de ses meilleurs, postérieur à l'un des manifestes et antérieur à l'autre, était le lien naturel entre eux. Suggéré par le premier, il inspirait le second. « Il définissait l'idée du prolétariat, établissait sa capacité et lui prédisait son affranchisssement et son triomphe (1). » Le prolétariat répondait maintenant et se montrait en marche vers cette réalisation (2).

---

1. PIERRE DENIS. *Le Congrès de Genève*. *Courrier français*, septembre 1866.

2. Cf. PROUDHON. *Capacité politique des Classes ouvrières*, 1865, 3e éd., 1865, p. 50 à 60. Notamment: pp. 57, 58, 59. « Le problème de la capacité politique dans la classe ouvrière... revient... à se demander :

a) Si la classe ouvrière, au point de vue de ses rapports avec la société et avec l'Etat, a acquis conscience d'elle-même ; si comme être collectif, moral et libre, elle se distingue de la classe bourgeoise ; si elle en sépare ses intérêts, si elle tient à ne se plus confondre avec elle ;

b) Si elle possède une idée, c'est-à-dire si elle s'est créé une notion de sa propre constitution ; si elle connaît les lois, conditions et formules de son existence ; si elle en prévoit la destinée, la fin ; si elle se comprend elle-même dans ses rapports avec l'Etat, la nation et l'ordre universel ;

c) Si de cette idée, enfin, la classe ouvrière est en mesure de déduire, pour l'organisation de la société, des conclusions pratiques qui lui soient propres, et, au cas où le pouvoir,

Pourtant, les auteurs du mémoire ne déclaraient pas s'enrôler derrière le drapeau de Proudhon ; ils ne s'intitulaient pas plus proudhoniens, que Proudhon ne s'était sacré chef d'école. Et, en cela surtout, ils prouvaient qu'ils l'avaient compris, puisque Proudhon déclarait ne pas tenir à avoir des disciples (1) et entrevoyait leur indépendance, en dehors de toute influence doctrinale (2). « L'Association

par la déchéance ou la retraite de la bourgeoisie, lui serait dévolu, de créer et de développer un nouvel ordre politique...

Et c'est d'après cette définition de la capacité que je réponds en ce qui concerne les classes ouvrières... oui, sur le premier point,... oui, sur le second point,... non, sur le troisième point ;... les classes ouvrières ne font que de naître à la vie politique ; si par l'initiative qu'elles ont commencé de prendre et par leur force numérique, il leur a été donné de déplacer le centre de gravité dans l'ordre politique et d'agiter l'économie sociale, en revanche, par le chaotisme intellectuel auquel elles sont en proie, surtout par le fantaisisme gouvernemental qu'elles ont reçu d'une bourgeoisie *in extremis*, elles n'ont pas encore réussi à établir leur prépondérance, elles ont même retardé leur émancipation et jusqu'à un certain point compromis leur avenir. »

1. « Qu'on rejette cette philosophie, je ne le trouve point mauvais ; qu'est-ce que cela me fait ? Tiens-je donc si fort à avoir des disciples ? » *Confession d'un révolutionnaire*, 1848 ; 3e éd., 1851, p. 156.

2. « L'importante manifestation qui vient d'avoir lieu à Genève ne procède d'aucune personnalité », écrivait ROBERT LUZARCHE dans le *Courrier français* (16 septembre 1866). Cpr., avec la lettre de Marx à Kugelmann

voulait bien s'aider des travaux des pères du socialisme théorique, mais repoussent toute utopie, elle refusait de s'enregimenter sous le drapeau et à la remorque de l'un quelconque d'entre eux (1). » C'était bien ce que Proudhon avait recommandé : « Peuple, aussi longtemps que tu seras sans idées à toi, et que tu donneras ta force à d'autres, la souveraineté ne t'appartiendra pas et tu seras bête de somme... N'attendez rien ni des rhéteurs qui vous gouvernent, ni des prêtres qui vous sermonnent, leur cerveau est moulé, leurs idées sont irréformables. »

Et il avait lui-même constaté « la parfaite spontanéité » des mouvements populaires (2). Le socialisme, qui avait eu plusieurs écoles dans les temps modernes, n'avait pas eu de nombreux adeptes : « Les classes ouvrières ne se sont données à aucun maître... elle ont suivi leur inspiration et il est peu probable qu'elles renoncent désormais à leur propre initiative. Là est le gage de leur succès (3). » Les philosophes peuvent édifier des systèmes ; « seul le peuple, par la continuité de sa conscience et l'acuité de sa vie est destiné à en faire sortir la réalité vivante

---

1. BROUSSE. *Le suffrage universel et le problème de la souveraineté du peple.*
2. PROUDHON. *Capacité politique, op. cit.*, p. 84.
3. *Id.*, p. 74.

et imprévue ».(1) L'émancipation ouvrière amènerait seule cette œuvre ; elle était latente depuis la conquête du suffrage universel, car « droit politique égal implique nécessairement un égal droit social (2), ainsi que l'avait déclaré le *Manifeste des Soixante*. Proudhon avait approuvé ce « tour d'esprit nouveau » qui sous-entendait « comme principe premier la liberté individuelle » (3).

Distinction des Classes : Séparation du Prolétariat

C'était bien cette même égalité sociale et cette même liberté individuelle que réclamaient à nouveau les ouvriers délégués de 1866. Il n'était point nécessaire de se déchirer pour réformer. Leur volonté d'agir en dehors de toute alliance bourgeoise et sans haine pour les classes privilégiées avait été aussi déclarée par les Soixante : « Nous ne haïssons pas les hommes, nous voulons changer les choses » (4).

Mais s'il n'était pas question de haïr, l'antagonisme entre les bourgeois et les ouvriers n'en était cependant pas moins constatable. Il disparaîtrait le jour où seraient réalisés la *liberté*, le *crédit*, la *solidarité*, car, ce jour-là, il n'y aurait plus « ni bourgeois ni prolétaires, ni patrons, ni ouvriers » (4).

1. « Il faut conclure avec Proudhon que seul le peuple etc... » Cf. P. Baudin. Préface du livre d'A. Brisson : *Les Prophètes*, Paris, 1903.
2. *Manifeste des Soixante, Opinion nationale*, 21 fév., 1864.
3. *Capacité politique*... etc., p. 86.
4. *Manifeste des Soixante.*

« La distinction actuelle, d'ailleurs parfaitement établie entre les deux classes, ouvrière et bourgeoise, est un simple accident révolutionnaire. Toutes deux doivent s'absorber réciproquement dans une conscience supérieure ; et le jour où la plèbe, constituée en majorité aura saisi le pouvoir et proclamé, selon les inspirations du droit nouveau et les formules de la science, la réforme économique et sociale, sera le jour de la fusion définitive » (1).

Le désir répété des délégués Français, en 1865 et 1866, d'exclure de l'Association tout individu non ouvrier, est en parfait accord avec ces principes. Crainte de la voir envahie par les bavards, et volonté de ne rien devoir qu'à eux-mêmes : ce sont bien là les idées proudhoniennes. Beslay, ami et disciple de Proudhon, avait employé toute son influence « à éloigner, du Comité français de l'Internationale, les hommes politiques et les bourgeois ». « Restez ouvriers, disais-je à chaque instant, car, si vous accueillez les capitalistes et les patrons, votre œuvre est dénaturée et perdue (2). »

1. *Capacité politique*, etc. p. 70.

2. Beslay. *Mes Souvenirs*, Paris 1873, p. 288. « On m'avait proposé à plusieurs reprises, en égard à ma situation particulière au milieu des sociétés ouvrières, de me nommer membre du comité fondateur ; mais je m'appliquais à moi-même la règle que je conseillais d'appliquer aux autres bourgeois ». « Une exception en amène une autre, leur disais-je, et l'Internationale ne sera plus la représentation des états généraux de la classe laborieuse. »

non seulement vis-à-vis des travailleurs de l'esprit (1), mais aussi — selon Proudhon — vis-à-vis de toute autorité gouvernementale. « Il faut avant tout qu'elle sorte de tutelle et que, sans se préoccuper davantage de ministère ni d'opposition, elle agisse désormais et exclusivement par elle-même et pour elle-même. Etre une puissance ou rien, telle est l'alternative (2). »

La puissance, elle l'atteindra non en imitant les classes bourgeoises et en recherchant le gouvernement, puis l'autorité, mais en substituant à cette idée de pouvoir et d'absolutisme, celle de mutualité qui est une idée libérale. « A la conception gouvernementale vient s'opposer celle des partisans de la liberté individuelle, suivant lesquels la société doit être considérée, non comme une hiérarchie de fonc-

---

1. *Confessions d'un révolutionnaire*, p. 136. « O peuple de travailleurs ! peuple déshérité, vexé, proscrit ! peuple qu'on emprisonne, qu'on juge et qu'on tue ! peuple bafoué, peuple flétri ! Ne cesseras-tu pas de prêter l'oreille à ces orateurs du mysticisme, qui au lieu de solliciter ton initiative, te parlent sans cesse et du Ciel et de l'Etat promettant le salut tantôt par la religion, tantôt par le gouvernement et dont la parole véhémente et sonore te captive. »

2. *Capacité politique*... etc., p. 241. On pourrait multiplier les citations de Proudhon à l'appui de cette idée « auto-émancipation du Peuple. » Cf. plus particulièrement : *Idée générale de la révolution au XIX*e *siècle ; Confessions d'un révolutionnaire ; Capacité politique des classes ouvrières ; La Révolution sociale démontrée par le Corps d'Etat du 2 décembre.*

tions et de facultés, mais comme un système d'équilibrations entre forces libres, dans lequel chacune est assurée de jouir des mêmes droits à la condition de remplir les mêmes devoirs, d'obtenir les mêmes avantages en échange des mêmes services, système par conséquent essentiellement égalitaire et libéral, qui exclut toute acception de fortunes, de rangs et de classes... Service pour service... produit pour produit, prêt pour prêt, assurance pour assurance, crédit pour crédit, caution pour caution, garantie pour garantie, etc... C'est l'antique talion, *œil pour œil, dent pour dent, vie pour vie*, en quelque sorte retourné, transporté du droit criminel et des atroces pratiques de la *vendetta* dans le droit économique, les œuvres du travail et les bons offices de la libre fraternité. De là, toutes les institutions du mutuellisme ; assurances mutuelles, crédit mutuel, secours mutuels, enseignement mutuel, garanties réciproques de débouché, d'échange, de travail, de bonne qualité et de juste prix des marchandises, etc (1). » Telle est la libre société qui sera sa propre puissance, basée sur ce principe de mutualité, qui devient « principe d'Etat », « loi d'Etat », « religion d'Etat ». Et le travailleur y reste un homme libre et non plus « un serf d'Etat englouti dans l'océan communautaire ». Il agit selon son initiative propre, « certain

1. *Capacité politique*, p. 92-93.

d'obtenir de ses produits et services un prix juste, suffisamment rémunérateur et de rencontrer chez ses concitoyens pour tous les objets de sa consommation, la loyauté et les garanties les plus parfaites. »

Qu'est-ce alors que l'Etat, ou plutôt la constitution sociale? C'est « l'équilibre des intérêts fondé sur le libre CONTRAT et l'organisation des FORCES ÉCONOMIQUES, qui sont, en général : le *Travail*, la *Division du Travail*, la *Force collective*, la *Concurrence*, le *Commerce*, la *Monnaie*, les *Machines*, le *Crédit*, la *Propriété*, l'*Egalité dans les transactions*, la *Réciprocité des garanties*, etc. » (1).

Question Polonaise

Cette conception économique de l'Etat n'a guère de parenté avec l'édifice politique que représente l'Etat moderne. On comprend que, préoccupés de la réaliser, les Proudhoniens n'avaient que faire des problèmes de politique internationale, tels que l'émancipation de la Pologne. L'idée de sa liberté suffisait à attirer leur attention, puisque tout despotisme leur était danger. Mais, en souhaitant la fin d'une oppression détestable, on ne pouvait attendre, dans une vaine impatience, le rachat de la nation lointaine, pour commencer ici l'élaboration du bonheur. Le cri de « vive la Pologne ! » était une

1. *Confession d'un Révolutionnaire*, p. 196.

exhortation symbolique, qui, dans les jours de conquête révolutionnaire, appelait les peuples à la liberté. Il était bien évident, selon Proudhon, que les droits individuels devaient être accordés aux Polonais opprimés, comme aux autres populations du monde. « Mais quant à ressusciter un Etat condamné par ses propres rois, exécuté en vertu du droit de la force et selon les formes de la guerre, j'aimerais autant qu'on me parlât de rétablir la Saxe de Witikind, le royaume d'Austrasie ou celui des Wisigoths... Et puis, dans quel but cette annulation des jugements de la guerre, ce démenti à une histoire de huit cents ans ? Que s'agit-il de réparer ? Quelle idée à remettre sur pied ? Qu'est-ce que le monde a perdu en laissant périr la Pologne ? Existe-t-il une idée polonaise(1) ? » Un jour peut-être, la Pologne — actuellement catholique et noble — ferait à son tour sa révolution et affirmerait les droits d'homme et de citoyen de notre 89, puis le droit au travail de notre 48. Mais elle pouvait profiter, dès maintenant, des résultats acquis par les autres nations : « Il est parfaitement inutile, à l'avancement de l'humanité et au bonheur des Polonais, que la Pologne refasse l'œuvre de 1793, les campagnes de la République et de l'Empire, le travail, parlementaire de 1814 à 1851. Que les nobles Polonais

1. *La guerre et la paix*, Paris 1861, t. II, p. 412-413.

appuient l'idée de février, la fin du militarisme et la constitution du droit économique, et, en servant la civilisation générale, ils serviront mieux leur pays que par une vaine ostentation de nationalité (1). » D'ailleurs, tôt ou tard, le monde entier subira l'évolution certaine et fatale à laquelle nulle nation ne se dérobe. « La Pologne aura son tour ; et *le Roi des mers n'...échappera pas,* saisi dans le filet démocratique et social (2). »

EDUCATION PROFESSIONNELLE

Le domaine de l'action immédiate, c'est le domaine pratique : dans l'état de choses actuel, il faut réformer sans relâche, avec une ferme confiance dans l'utilité générale de l'effort présent, que dirige un intérêt momentané. Comment le peuple s'émanciperait-il sinon par son travail ? Qu'il acquière de son mieux une instruction solide. « L'instruction de l'homme doit être comme autrefois le progrès de la piété, tellement conçue et combinée qu'elle dure à peu près toute la vie (3). » Pendant la période *d'éducation préparatoire*, *d'écolage*, l'instruction doit comprendre l'apprentissage : « La séparation de l'en-

---

1. *La guerre et la paix,* t. II, p. 414.
2. *La révolution sociale démontrée par le coup d'Etat du 2 décembre.* Paris 1852, p. 255 ; le passage souligné par Proudhon est une citation de Scribe et Delavigne dans *La Muette de Portici,* opéra d'Auber (1818).
3. *Capacité politique*... etc., p. 354.

seignement littéraire et scientifique de l'apprentissage industriel a été jugée, par les hommes qui se sont le plus occupés de pédagogie (voir l'*Emile* de Rousseau), une chose mauvaise, et toutes les tendances modernes lui sont contraires. » L'instruction doit être non plus « cette éducation servile que comportait la hiérarchie féodale présentement en train de se réformer, et dont la propriété païenne s'accommodait elle-même », mais « sérieusement libérale, à la hauteur du suffrage universel... Hors de là, l'enfant envoyé aux écoles ne sera qu'un jeune serf dressé pour la servitude, au mieux des intérêts et de la sécurité des classes supérieures : et nous voulons des travailleurs civilisés et libres. »

INSTRUCTION

Sur la question de la gratuité de l'instruction, Proudhon est entré dans des développements et des calculs détaillés, partant de ce principe qu' « il n'y a et ne peut y avoir de gratuit que ce qui ne coûte rien à personne » et que dès lors « *l'enseignement gratuit et obligatoire* (par l'Etat) rentre dans la catégorie des institutions de CHARITÉ (par l'Etat) dont le peuple ne veut plus (1) — selon le *Manifeste des*

1. *Contradictions économiques*, 1846, 3e éd., 1867, t. I, p. 227. « La charité nous est commandée comme réparation des infirmités qui affligent par accident nos semblables et je conçois que sous ce point de vue la charité puisse être organisée ; je conçois que, procédant de la solidarité même, elle redevienne simplement justice. Mais la charité prise pour

Soixante et qui ont « fait leur temps » (1). — Or, le système mutuelliste arrive à réaliser l'enseignement gratuit sans que l'Etat ait rien à dépenser, pas plus, d'ailleurs, que la commune ou la famille, et cela en utilisant le travail accompli par l'enfant apprenti en même temps qu'écolier. « En principe, tout chef de famille doit être en mesure de pourvoir, par l'échange de ses services ou produits, aux premiers frais d'éducation de ses enfants, depuis le jour de leur naissance jusqu'à l'âge de sept à huit ans... A partir de l'âge de sept ans jusqu'à dix-huit, l'éducation et l'instruction de la jeunesse seront continuées soit par les parents eux-mêmes, à domicile, si tel est leur désir, soit dans des écoles particulières instituées et dirigées par eux et à leurs frais, si mieux ils n'aiment confier leurs enfants aux écoles publiques.

---

instrument d'égalité et loi d'équilibre, serait la dissolution de la société. L'égalité se produit entre les hommes par la rigoureuse et inflexible loi du travail, proportionnalité des valeurs, la sincérité des échanges et l'équivalence des fonctions ; en un mot, par la solution mathématique de tous les antagonismes. Voilà pourquoi la charité, première vertu du chrétien, légitime espoir du socialiste, but de tous les efforts de l'économiste, est un vice social dès qu'on en fait un principe de constitution et une loi ; voilà pourquoi certains économistes ont pu dire que la charité légale avait causé plus de mal à la société que l'usurpation propriétaire... Charité ! je nie la charité, c'est du mysticisme... Je demande tout ce qui me revient, rien que ce qui me revient : pourquoi me le refusez-vous ? »

1. *Capacité politique*... etc., p. 354.

La plus grande liberté pour cet objet est laissé aux parents et aux communes : l'Etat n'intervenant qu'à titre d'auxiliaire, là où la famille et la commune ne sauraient atteindre. Dans les écoles d'Etat, le principe est que l'instruction professionnelle devant se combiner avec l'instruction scientifique et littéraire, en conséquence les jeunes gens, à partir de la neuvième année et même plus tôt étant astreints à un travail manuel, utile et traductif, les frais d'éducation doivent être couverts par le produit des élèves » (1).

RÔLE DE LA FEMME MÉNAGÈRE ; ÉDUCATRICE DE L'ENFANT ; AUXILIAIRE DE L'HOMME.

L'éducation première des enfants échoue à la mère ; c'est l'avis de Proudhon comme celui des délégués de 1866. Proudhon pensait que d'être mère de famille c'était la fonction primordiale de la femme. Educatrice de son enfant, auxiliaire et compagne de l'homme, la femme a sa seule place au foyer, où son rôle social est honorable et sans égal (2). Proudhon est beaucoup plus anti-féministe

---

1. *Capacité politique*, etc., p. 362. Exemple cité par Proudhon à l'appui de son idée : les enfants de paysans, employés de bonne heure aux champs et allant, en même temps, à l'école.

2. On a coutume de dire que Proudhon « renvoie la femme à sa cuisine » et l'on peut croire qu'il la considère avec une sorte de mépris. C'est une idée qui n'est pas tout à fait exacte. En lisant Proudhon notre mentalité moderne est quelquefois

que les délégués de 1866, surtout si l'on étudie son ouvrage posthume : *De la Pornocratie ou les femmes dans les temps modernes*. Cet ouvrage apparaît

---

littéralement stupéfaite ; il y a, dans ses études sur l'amour, le mariage, les femmes, des théories qui, par moments, nous paraissent émises par un insensé ; elles sont surtout l'œuvre d'un *insensuel*. Proudhon l'est foncièrement et, quand, par hasard, l'amour fait vibrer, on ne sait comment, son âme qu'il veut endurcie, il réprime — avec vivacité et comme s'il allait, honteusement, sortir de sa chasteté naturelle —, cet élan sensuel et sentimental, encore qu'il soit provoqué par un lyrique et cérébral enthousiasme. Cf. à ce propos les deux pages magnifiques qui terminent, dans la « Théorie du Mariage », la subdivision V : « Destination de la femme ». *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*. Paris, 1858. 11e étude. *Amour et Mariage* (*suite*). (Chap. III), p. 447 du tome III. — Mais considérant la femme avec le sérieux qu'il apporte en tout, *il n'entend rien aux choses de l'amour ;* c'est, de son propre aveu, la critique que devraient lui adresser les femmes-de-lettres outrées de ses attaques. (Il les désigne par leurs initiales, faciles à deviner). Cf. *Pornocratie*. Les héros cornéliens sont les seuls amants qu'il apprécie, lorsqu'une *Chimène* et un *Rodrigue* sacrifient leur passion à leur devoir ; mais *Camille*, Romaine indigne de l'être, lui semble mériter la mort (*De la justice*, etc..., III, 393) ; il « blâme *Juliette et Roméo*, il a horreur de *Paul et Virginie* où respire l'inceste, comme une profanation de l'enfance » et *Françoise de Rimini* n'excite pas sa sympathie (*id.* III, 394) ; de même pour les grands amoureux de la littérature et de l'histoire ; de même pour ceux qui les célébrèrent, tels que Lamartine et George Sand.

L'amour en soi n'a pas de valeur : « l'amour doit être noyé dans la justice ;... caresser cette passion c'est déjà l'amoindrir ;... toute conversation amoureuse, même entre fiancés, même entre époux, est messéante, destructive du

presque comme le reniement du bien que son auteur avait dit des femmes et la confirmation de ce qu'il avait écrit de mal (1).

Il semble qu'il soit la riposte aux paroles indignées que femmes et féministes avaient adressées à Proudhon après son étude *Amour et Mariage* (2), riposte exagérée d'un esprit absolu qui, inconsciemment, se plaît à la contradiction violente, et, par là-même, arrive à élaborer des idées quasiment absurdes.

L'anti-féminisme de Proudhon ou son féminisme, c'est dans *Amour et Mariage* qu'il le faut chercher.

---

respect domestique, de l'amour du travail et de la pratique du devoir social » (*id.* III, 473). Il écrit : « Tout ce que l'on a écrit à ce sujet m'inspire un profond dégoût, une inexprimable pitié... Je crois pour l'avenir, à d'autres mœurs que les nôtres, à une spiritualité en amour qui réalisera ce qu'avait pressenti Platon et dont le christianisme a donné plus d'un exemple... »(Cf. *Correspondance.* Lettre à l'économiste Joseph Garnier, 23 février 1844).

1. « Oh ! j'ai dit trop de bien de la femme ! Je le regrette, je ne le rétracte pas : j'ai peint la femme idéale ; elle est toujours idéale quand elle n'est pas mauvaise, la femme. Mais j'ai peint aussi la femme normale. Et nous sommes au-dessous de la norme. » *De la pornocratie*, 1875, p. 269. Il avait pourtant écrit déjà en 1858 : « La femme libre, la femme messie, exprimant la subordination de l'idée à l'idéal, de la justice à l'amour, cette créature-là n'existe pas : c'est un mythe qui, comme tant d'autres fictions de la prescience humaine, doit être renversé pour être vrai ; pris au sens littéral, ce n'est plus, comme la prostituée de Babylone, qu'un emblème d'immoralité et de dégradation » (*De la Justice*, etc., III, 429).

2. *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise.* Etudes 10 et 11.

En vain, il déclare que la femme est un être immoral (1); en vain, il affirme sa triple infériorité physique, intellectuelle et morale (2) : c'est avec une sorte de dévotion adoratrice et caressante qu'il la place, déesse tutélaire et domestique, au-dessus du foyer qui, par elle seulement, peut exister. Voilà ce que les ouvriers ont retenu au Congrès de 1866, sans se préoccuper de la sévérité, de la violence, de la haine même, que, à l'adresse des femmes, leur inspirateur avait, en outre, écrit. « Le ménage, cette chose tout idéale et que l'on s'efforce en vain de rendre ridicule, le ménage est le royaume de la femme, le monument de la famille... Pour moi, plus j'y pense et moins je puis me rendre compte, hors de la famille et du ménage, de la destinée de la femme. Courtisane ou ménagère (MÉNAGÈRE, *dis-je, et non pas* SERVANTE), je n'y vois pas de milieu : qu'a donc cette alternative de si humiliant ? En quoi le rôle de la femme, chargée de la conduite du ménage, de tout ce qui se rapporte à la consommation et à l'épargne, est-il inférieur à celui de l'homme,

1. « Sa conscience est plus débile de toute la différence qui sépare son esprit du nôtre ; sa moralité est d'une autre nature ; ce qu'elle conçoit comme bien et mal n'est pas identiquement le même que ce que l'homme conçoit lui-même comme bien et mal, en sorte que, relativement à nous, la femme peut être qualifiée un être *immoral.* » *De la justice*, etc. t. III, p. 364.

2. *De la justice dans*... etc. t. III, p. 337 et s., 343 et s., 361 et s.

dont la fonction propre est le commandement de l'atelier, c'est-à-dire le gouvernement de la production et de l'échange? L'homme et la femme sont nécessaires l'un à l'autre comme les deux principes constitutifs du travail. Le mariage, dans sa dualité indissoluble, est l'incarnation du dualisme économique, qui s'exprime, comme l'on sait, par les termes généraux de consommation et de production (1). »

« L'homme est travailleur, la femme ménagère... Le ménage est la pleine manifestation de la femme... Pour la femme, le ménage est une nécessité d'honneur, disons même de toilette. C'est chez elle que la femme est jugée ; ailleurs elle passe, on ne la voit pas. Fille, mère de famille, le ménage est son triomphe ou sa condamnation (2).

Si la femme sort de son rôle pour s'émanciper (3),

1. *Contradictions économiques*, II, 199, 3e éd., 1867.

2. *De la justice*, etc., III, 482.

3. Voici ce que le philosophe allemand Karl Grun écrivait, le 20 janvier 1845, après une conversation avec Proudhon sur les femmes : « J'avais pris pour point de départ la phrase de son livre sur la *Propriété:* Bien loin d'applaudir à ce que l'on appelle aujourd'hui émancipation de la femme, inclinerais-je bien plutôt, s'il fallait en venir à cette extrémité, à mettre la femme en réclusion ». Nous n'avons pu nous mettre d'accord. Il veut faire de sa future femme une *ménagère*. Il n'y avait pas moyen de venir à bout de lui ; il me disait toujours : « Je ne vous comprends pas » ; et cependant j'étais assez clair. »

Saint-René Taillandier. *L'athéisme allemand et le socialisme français*. *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1848 (lettre de Karl Grün à sa femme).

les résultats sont effroyables comme le prouvent, selon Proudhon, les exemples de M[me] Roland, Charlotte Corday, George Sand, M[me] de Staël, M[me] Necker de Saussure, qu'il accable d'une critique âpre et sérieuse. Elle ne doit pas travailler en dehors de sa fonction domestique (1).

EDUCATRICE DE L'ENFANT

« La femme est éducatrice ; elle a une mission sociale et conséquemment une part dans l'action littéraire, puisque c'est par la parole, par la poésie et l'art, que s'enseigne et se propage la morale. Mais ici encore et plus que jamais la femme a besoin d'être soutenue par la sévérité du génie viril... (2) Ce que la femme, le sexe gracieux, reçoit par le mariage du sexe fort et qu'elle idéalise à mesure, elle l'enseigne à son enfant ; elle devient à son tour, par l'amour maternel, *éducatrice du nouvel homme ;* le père, par son autorité, apparaît comme garant et gardien (3). »

AUXILIAIRE DE L'HOMME

La mission de la femme est totalement comprise

1. Il ne s'agit pas seulement des travaux matériels mais encore : « La femme n'a que faire de penser elle-même : se figure-t-on une savante cherchant dans le ciel les planètes perdues, calculant l'âge des montagnes, discutant des points de droit et de procédure. » (*De la Justice, etc.*, III, p. 448).

2. *De la Justice, etc.*, III, p. 399.

3. *Id.*, p. 457.

par elle, si, étant une ménagère attentive et une bonne mère, elle sait être en même temps une compagne attentive :

« La femme a été donnée à l'homme pour lui servir d'auxiliaire... *Non que la femme doive aider l'homme à gagner son pain :* c'est le contraire qui aura lieu... La femme est un auxiliaire pour l'homme, parce qu'en lui montrant l'idéalité de son être, elle devient pour lui un principe d'animation, une grâce de force, de prudence, de justice, de patience, de courage, de sainteté, d'espérance, de consolation sans laquelle il serait incapable de soutenir le fardeau de la vie, de garder sa dignité, de remplir sa destinée, de se supporter lui-même (1). »

La famille va donc naître du « couple conjugal, organe de la justice » ; c'est une base indispensable à la réalisation de la justice, qui pour Proudhon est le but unique et la condition de la vie individuelle et de la vie sociale. La cité ne sera édifiable qu'après la formation du pacte conjugal. « Le couple conjugal, la famille, la cité, forment ainsi trois degrés de juridiction : le premier servant de principe et de sou-

1. *Id.*, 447. Nous n'avons pas voulu présenter une analyse des deux études de Proudhon intitulées : *Amour et Mariage*, mais examiner seulement — comme sur les autres points — celles de ses idées qui ont pu inspirer les ouvriers parisiens délégués à Genève. — Consulter encore pour avoir une idée synthétique de la conception du mariage par Proudhon son CATÉCHISME DU MARIAGE. *De la Justice... etc.*, III, 473 à 486.

tien aux deux autres (1). » La société mutuelliste est fondée : elle « est la justice » (2).

La Société mutuelliste

Cette cité des travailleurs, nous avons vu qu'elle reposait sur leur indépendance. Ils sont libres individuellement, car la liberté est la première des forces économiques et elle doit être très heureusement complétée par le bon sens, la justice, l'intérêt général qui, s'il le faut, feront « intervenir la force collective », laquelle « n'est autre que la mutualité même » (3).

Librement les mutuellistes échangent leurs services, leurs produits, leur crédit. Le crédit, en effet, « au point de vue des relations privées, c'est tout simplement le *prêt* au point de vue des relations sociales, c'est un *mutuellisme*, un échange » (4). L'impôt lui-même est payé en échange de ce que chaque citoyen reçoit de services publics (5), c'est un échange entre l'individu et l'Etat ; aussi, comme tout autre échange, l'impôt doit être intégralement

---

1. *Capacité politique*, p. 96.
2. *Id.*, p. 179.
3. *Capacité politique*, etc., p. 104.
4. *Confession d'un révolutionnaire*, p. 172.
5. *Théorie de l'impôt*, 1861, p. 39.

reproductif d'utilité » (1); il doit correspondre exactement aux services publics rendus (2).

On le voit, c'est bien Proudhon qui guidait les membres du Congrès quand ils concevaient la société basée sur un contrat, contrat n'imposant « d'obligations aux contractants que celles qui résultent de leur promesse personnelle de travail réciproque » (3); contrat qui n'est « soumis à aucune autorité extérieure et fait seul la loi commune des parties. » Par ce contrat l'individu « engage à la société son amour, son intelligence, son travail, ses services, ses produits, ses biens, en retour de l'affection, des idées,

---

1. BOURGIN. *Proudhon*, 1902, p. 50.

2. Nous n'entrons pas ici dans le détail de la *théorie de l'impôt* de Proudhon, théorie intéressante et — chose curieuse — assez rétrograde. Les congressistes de 1866 ne s'en inspirèrent pas. On sait que divisant les impôts en directs et indirects, ils se prononçaient en faveur des premiers. Proudhon avait émis l'opinion contraire : « La deuxième sorte d'impôts comprend en général tous ceux que l'on désigne, par une espèce d'antiphrase, sous le nom de contributions *indirectes*, boissons, sels, tabacs, douane, en un mot toutes les taxes qui affectent directement la seule chose qui doive être taxée : le produit. Le principe de cet impôt dont le nom est un vrai contre-sens, est incontestablement mieux fondé en théorie, et d'une tendance plus équitable que le précédent : aussi malgré l'opinion de la masse toujours trompée sur ce qui lui sert autant que sur ce qui lui porte préjudice, je n'hésite point à dire que cet impôt est le seul normal, sauf la répartition et la perception dont je n'ai point ici à m'occuper. » *Contradictions économiques*, I. 265.

3. *Idée gén. de la Révolution au XIX[e] siècle*, p. 125.

travaux, produits, services et biens de ses semblables : la mesure du droit pour chacun étant déterminée toujours par l'importance de son apport et le recouvrement exigible à fur et mesure des livraisons » (1).

Libre, le contrat social l'est essentiellement ; pas de « conditions léonines », pas de subalternisations : sinon il y a « fraude, contre laquelle la réalisation pourrait être à toute heure et de plein droit invoquée. » La liberté et le bien-être de l'homme augmentent en vertu de cette convention de liberté « tandis que par l'institution d'une autorité l'une et l'autre nécessairement diminuent (2). » Cette liberté, c'est une étape

---

1. *Idée gén. de la Révolution au XIX[e] siècle*, p. 126.

2. Que loin nous sommes de J.-J. Rousseau qui « n'a rien compris au contrat social. » (*Idée gén. de la Révolut. au* XIX[e] *siècle* (p. 124), car « il n'a compris et respecté » aucune des conditions essentielles : liberté du contractant, son intervention personnelle, sa signature donnée en connaissance de cause, l'augmentation de liberté et de bien-être qu'il doit obtenir (p. 127). Son contrat social « est un acte constitutif d'arbitres, choisis par les citoyens, en dehors de toute convention préalable, pour tous les cas de contestation, querelle, fraude en violence qui peuvent se présenter dans les rapports qu'il leur plaira de former ultérieurement entre eux, lesdits arbitres revêtus d'une force suffisante pour donner exécution à leurs jugements et se faire payer leurs vocations » (p. 127). C'est « l'alliance offensive et défensive de ceux qui possèdent contre ceux qui ne possèdent pas, et la part qu'y prend chaque citoyen est la police qu'il est tenu d'acquitter, au prorata de sa fortune, et selon l'importance des risques que le paupérisme lui fait courir » (p. 128) ; « pacte de haine,

dans la voie de la justice qu'il faut atteindre et dont le synonyme est : mutualité, réciprocité. La réciprocité du service est « le principe de l'organisation du travail, dans une société bien constituée. » Le principe du commerce, c'est la « réciprocité de l'échange ; le principe de la Banque, la réciprocité de l'escompte » ; le principe du prêt sera de même « la réciprocité de prestation, d'autant mieux que le prêt n'est au fond qu'une forme de l'escompte, comme l'escompte est une forme de l'échange, et l'échange une forme de la division du travail même (1). » En organisant le crédit, « toute sorte de crédit », on supprime l'usure, l'intérêt légal ou illégal ; il suffit d'instituer une « simple taxe, des plus modiques, pour frais de vérification et d'enregistrement, comme à l'escompte. L'abolition de l'usure, si longtemps et si vainement poursuivie par l'Eglise, s'accomplit toute seule. Le prêt réciproque ou crédit gratuit n'est pas plus difficile à réaliser que l'escompte réciproque, l'échange réciproque, le service réciproque, le respect réciproque, la justice (2). »

En vérité, la société proudhonienne ou mutuelliste, est voisine de la perfection et le travail en est la loi.

---

monument d'incurable misanthropie, serment de guerre sociale » (p. 130), qui détaille les peines et ne dit rien des droits.

1. *Idée gén. de la Révolution* (p. 124).

2. *De la justice*, etc., I, (p. 297).

Les parasites ne sauraient y avoir leur place ; l'armée permanente disparaît : « Je déclare n'avoir que faire de cet état militaire et de la diplomatie qui l'accompagne. Les quatre à cinq cent millions que chaque année il nous en coûte sont à mes yeux en pure perte (1) » et les soldats redeviennent des travailleurs dans une société où le travail était non pas roi, mais dieu.

Roi, il le deviendrait aussi par l'avènement de la mutualité, la mutualité qui, dans l'antinomie entre la propriété et la communauté, apparaît comme la synthèse recherchée, la solution de l'angoissant problème. En attendant, devait-il se révolter contre le capital oppresseur ? La grève donnerait-elle quelque joyeuse espérance ? Elle est un droit, mais elle est une sorte d'incorrection. En effet, les travailleurs acceptent la société actuelle puisqu'ils participent aux élections ; or « la société, plus ou moins nivelée quant au droit politique, est demeurée pour tout le reste féodale Et les classes ouvrières n'ont-elles pas prouvé en 1863 et en 1864 qu'elles acceptaient cette infériorité ? La plèbe travailleuse... n'est encore qu'une multitude inorganique ; l'ouvrier ne s'est pas placé sur le même plan que le maître, ainsi qu'il résulte de l'obligation du livret et de l'article 1781 du Code civil, ainsi conçu : « Le maître est

1. *Capacité politique*, p. 312.

cru sur son affirmative. » Article que Napoléon Ier, traduisait brutalement : « La parole de l'ouvrier ne vaut pas celle du maître (1). » La société laisse à l'ouvrier individuellement la libre disposition de sa personne et de ses bras, mais ne tolère pas qu'on se ligue contre elle. Si le prolétariat n'est pas satisfait, qu'il la change « Tant que le travail n'est pas souverain, il doit être esclave (2). »

La grève organisée, la coalition peut devenir l'arrêt du progrès sous une double forme : c'est d'abord la consommation improductive des énergies, selon le « Manifeste des Soixante » : « A ceux qui croient voir s'organiser la résistance, *la grève*, aussitôt que nous revendiquons la liberté, nous dirons : Vous ne connaissez pas les ouvriers, ils poursuivent un but bien autrement grand, bien autrement fécond, que celui d'épuiser leurs forces dans des luttes journalières où des deux côtés les adversaires ne trouveraient en définitive que la ruine pour les uns et la misère pour les autres ». — C'est ensuite la destruction « User de force contre les entrepreneurs et propriétaires; désorganiser les ateliers, arrêter le travail, risquer les capitaux, c'est conspirer la ruine

---

1. *Capacité politique*, p. 413.
2. *Contradictions économiques*, I, p. 296. Reprenant cette idée dans la *Capacité politique*, Proudhon modifie un peu sa phrase : « Tant que le travail ne se sera pas fait reconnaître pour souverain, il doit être traité en serf » (p. 413).

universelle » (1). Agissant ainsi les travailleurs violent la loi et en souffrent tout d'abord (2). S'ils ont tort de la violer, ils ont encore plus tort de la laisssr violer à leur égard en restant les victimes d'un ordre social qu'ils doivent modifier non par des révoltes subites et peu efficaces, mais par la transformation de leur condition actuelle. Dans l'état mutuelliste réside la synthèse recherchée, qui supprimera la thèse et l'antithèse, la juste revendication de l'ouvrier et la juste respectabilité de la société.

Liberté religieuse

Après ces développements il est à peine besoin de remarquer que, la volonté, de la part des congressistes de 1866 de laisser chacun libre au point de vue religieux, était très conforme aux idées de Proudhon.

---

1. Extrait des *Contradictions économiques*, t. I, chap. VI, cité dans la *Capacité politique*, etc., p. 413. Cette référence est inexacte, nous semble-t-il, au moins d'après notre édition des *Contradictions* (1867) où nous trouvons — mais au chapitre VII (p. 297) — « vous désorganisez l'atelier, et vous semez la dissolution partout. »

2. « Que les ouvriers qui ont le sentiment du droit que leur a légué la Révolution, protestent et se mettent en grève, seul moyen qu'ils aient de faire admettre leurs réclamations, ils sont châtiés, transportés sans pitié, voués aux fièvres de Cayenne et de Lambessa. Le serf du moyen âge était-il autrement attaché à la glèbe ? » Mais le ministère public ne peut rien, si les « patrons s'entendent », si « les entrepreneurs se coalisent », si « les compagnies se fusionnent ». *De la justice*, etc., I, 285.

Tolérant, Proudhon l'est constamment, en fait, et jusque dans ses plus vigoureuses attaques.

Nous n'avons pas à examiner ici quelles étaient ses convictions religieuses, ni de quelles critiques incessantes il poursuivit l'Eglise. Il la connaissait profondément et les choses de la religion lui étaient devenues familières, par suite de sérieuses études. Il en parle avec respect : « Je ne voudrais pas qu'on m'accusât de plaisanter... le libertinage en matière de religion est usé depuis Voltaire (1) ;... la science des religions a tué de nos jours [le] libertinage (2) ; ... jamais, pas plus aujourd'hui que dans ma plus tendre enfance, je ne fus un contempteur de la religion (3) ; ... jamais je ne me suis exprimé sur la religion chrétienne, qui fut celle de mes pères, *Deus patris mei*, ni sur aucune religion avec cette indécence qui n'eût déshonoré que ma plume (4) ». Bien

1. *De la justice, etc.*, II, p. 25.
2. *La justice poursuivie par l'Eglise*, 1858 (Bruxelles, 1868, p. 218).
3. *Idem.*, p. 216.
4. *De la justice, etc.*, I, p. 92 : « J'ai toujours respecté l'humanité dans ses institutions, dans ses préjugés, dans son idolâtrie et jusque dans ses dieux. Comment ne la respecterais-je pas dans le christianisme, monument le plus grandiose de sa vertu et de son génie et le phénomène le plus formidable de l'histoire ? Outrages, de paroles ou de gestes, une religion ! Il n'y a qu'un homme élevé dans les principes de l'intolérance catholique à qui puisse venir cette idée stupide. »

plus, il trouve parfois le christianisme sublime (1); il le juge capable d'apaisement et de consolation (2). Ce n'est pas là la tactique d'un réquisiteur habile, qui prélude par des éloges pour mieux accabler dans sa péroraison : il s'efforce d'être juste et il a dit, sur son sujet d'attaques, des choses infiniment douces.

Mais, par contre, il a proféré contre la religion, contre le christianisme, contre l'Eglise (3), les paro-

1. *De la justice, etc.*, I, p. 164 (on retrouve ces deux citations dans : *La justice, poursuivie,etc...* p. 216).

2. *De la justice*, II, 28-29.

3. Contre l'Eglise catholique et par extension contre toute Eglise : « Le catholicisme,qui se vante de moraliser l'homme, n'aboutit, par la double conscience qu'il crée en son âme, et par l'éducation factice qui en est la conséquence, qu'à faire de lui un caractère sournois, hypocrite, plein de fiel, un ennemi de la société et du genre humain. — Or, ce qui est vrai du catholicisme le sera de toute autre Eglise, puisque la loi de toute Eglise est de s'organiser en vertu d'un dogme, pris pour règle et sanction du droit, conséquemment de scinder la conscience et de fausser l'éducation. » *De la justice dans...* etc., II, p. 72. — De cette hostilité naquit la réputation de Proudhon, réputation d'*homme-terreur*, d' « ennemi personnel de Dieu », d' « Antechrist » (*Confessions*, p. 180 et s.). Le passage est bien connu, où avec une éloquence remarquable, peut-être un peu théâtrale, Proudhon prononce, contre Dieu, le plus convaincu des réquisitoires intelligemment paradoxaux. Nous ne pouvons le citer car il ne souffre pas de coupures (Voir néanmoins une phrase qui est, en elle-même, une profession de foi : « Dieu retire-toi ! car dès aujourd'hui, guéri de ta crainte et devenu sage, je jure la main étendue vers le ciel, que tu n'es que le bourreau de ma raison, le spectre de ma conscience. » *Contradictions économiques*, I, p. 300. — Proudhon prenait aisément son

les les plus hardiment logiques qui se peuvent imaginer (1). Antichrétien (2), il n'est peut-être pas irréligieux et assurément pas antireligieux ; il est plus incroyant (3) que sceptique. Son culte, c'est celui

parti des épithètes indignées dont on le chargeait : c'était « mot pour mot ce que les jésuites de Jérusalem disaient de Jésus, il y a près de dix-neuf cents ans : Il a le diable au corps «*Dæmonium habet!* » Après les Juifs, les Païens se servirent du même argument pour martyriser les premiers chrétiens, l'Eglise pour brûler les hérétiques et les sorciers » (*Confession*, p. 181). Le catholicisme (avec Dupanloup), et la presse cléricale (avec Eug. de Mirecourt, Veuillot, etc.) ne furent pas les seuls à s'émouvoir de cet antichristianisme. Cf. par exemple *La ruine sociale: Ni matérialisme, ni Jésuitisme*, Paris, 1852, par le pasteur EDMOND DE PRESSENSSÉ, qui répond à *La Révolution sociale démontrée par le Coup d'Etat du 2 décembre.*

1. Cf. de nombreuses phrases isolées dans toute son œuvre : plus particulièrement dans : *De la Justice*... etc., par exemple : son examen de l'Oraison dominicale, t. II, p. 28 et suiv.

2. Le rôle de Jésus tel qu'on l'entend « parfaitement intelligible, rationnel, sublime parfois, si Jésus est Dieu, devient monstrueux, sacrilège, abominable, si Jésus est un simple homme. » Ce rôle, Proudhon le comprend comme l'Eglise, comme la tradition, mais comme il n'admet pas la divinité de Jésus, il en tire contre lui une conclusion contraire : au lieu de l'adorer, il le placerait plutôt au fond du puits de l'abîme à la place où Dante, en bon chrétien, a mis Judas ; et résumant en deux mots son argumentation : « Je maudis l'œuvre de Jésus et j'en demande la fin » (Article de Gustave Lejal sur l'ouvrage posthume de Proudhon : *Jésus et les Origines du Christianisme*, Revue encyclopédique Larousse, 1896, p. 292.

3. Incroyant, athée, mais peut-être pas autant qu'il le dit, il l'est avec son habituelle violence, et une audace d'expres-

de la Justice, c'est-à-dire pour lui de la morale ; or « la religion détruit la morale, en substituant à la notion positive de la justice une notion sous-introduite et illégitime. »

Mais les religions se dissolvent ; les attaques philosophiques, morales (1) intellectuelles, en auront raison ; c'est pourquoi, Proudhon poursuit cette œuvre de critique désagrégeante, sans se soucier même de tout autre moyen d'attaque. Les délégués de 1866 observent la même tolérance à l'égard de toute croyance. « Cette universalité de superstition — dit Proudhon en parlant des religions —... [c'est] le mouvement de l'âme humaine, qui, se contemplant dans le miroir de la conscience, s'affirme, d'abord, comme autre, en attendant que l'analyse lui apprenne à se connaître (2). »

C'est une affaire de conscience intime, déclare le mémoire français, et répète, après lui, le Congrès.

sion qui lui donne du courage et montre en lui l'absence de dilettantisme. Ce n'est pas de lui qu'on pourrait dire ce que M. Jaurès disait de Renan dans un de ses plus beaux discours « que ses audaces avaient été rebattues, refoulées ou par les violences de la guerre civile en 1848, ou par la violence du coup d'Etat » (Discours à la Chambre, 13 novembre 1906).

1. *De la Justice*... etc., *op. cit.*, t. II, p. 41.

2. Ce principe a été d'autant plus méconnu qu'il a été depuis plus longtemps formulé : Il est du droit humain et du pouvoir naturel de chacun, de suivre le culte qu'il lui plaît. Il n'est pas religieux de contraindre en quoi que ce soit son semblable dans les choses religieuses. La religion doit naître spontanément dans l'âme et jamais par violence, car les

L'œuvre que l'un et l'autre poursuivent, c'est la pratique de la justice et de la morale (1). C'est tout ce qu'on veut demander aux adhérents de l'Association, sans se soucier de leurs convictions religieuses. « *Vérité* et *Justice* — avait écrit Proudhon, dans un livre alors inédit — voilà ce que je demande à la religion ; que si elle se montre incertaine, vacillante, contradictoire, alors je la condamne sans rémission. Car dès l'instant qu'elle intervient dans le temporel, et qu'elle se place sur le terrain de la raison humaine, du droit humain, elle est tenue de raisonner correctement et de faire justice exacte » (2).

Nous venons de voir, point par point, les rapports existants entre les idées de Proudhon et celles que les Français émirent et firent généralement triompher au Congrès de Genève. « Je serais seulement flatté — avait écrit le *révolutionnaire* dans ses *Confessions* — que mes lecteurs restassent convaincus après lecture, qu'il n'y a dans mon fait ni folie ni fureur (3). » N'était-ce pas ce qu'on pouvait penser aussi des ouvriers *studieux* et *laborieux* qui venaient de s'appliquer pendant une semaine à édifier une société meilleure basée sur plus de justice, plus de bon sens, plus d'équilibre ?

---

offrandes demandées de nous doivent être volontaires.» TERTULLIEN. *Lettre à Scapula*, ch. II.

1. *La Révolution sociale démontrée*, etc., *op. cit.*, p. 39.
2. *Jésus et les origines du Christianisme*. Paris, 1896, p. 29.
3. *Confession d'un révolutionnaire*, *op. cit.*, p. 142.

CHAPITRE V

L'INTERNATIONALE APRÈS LE CONGRÈS DE GENÈVE

SECTION I

Impression prodaite par le Congrès

Le caractère proudhonien du Congrès de Genève et surtout du *Mémoire Français* n'échappa nullement au public, qui, cependant, n'en conçut point de craintes. Les attitudes du prolétariat ne l'émouvaient guère ; il n'en était informé que par ses journaux ; selon l'opinion émise par chacun d'eux, il pouvait éprouver quelque appréhension ou quelque sympathie, mais la presse ne manifesta pas longuement et les sentiments du public furent éphémères.

LES JOURNAUX

L'attitude sérieuse, calmement révolutionnaire des

ouvriers était chose encore trop nouvelle pour ne surprendre point. Plusieurs publicistes étaient acquis au parti ouvrier et applaudissaient à ses idées ; d'autres, plus modérés, envisageaient pourtant avec une curiosité sympathique, un bienveillant et sincère désir de se montrer encourageants, les discussions des congressistes ; certains voyaient avec crainte le quatrième état s'affirmer et jetaient un cri d'alarme en présence du socialisme effectif; quelques-uns enfin affectaient un mépris tranquille vis-à-vis de travailleurs qui, sans pédantisme scholastique, sans connaissances doctrinales, se mêlaient de réformer la société et de vouloir améliorer leur condition, qu'ils osaient prétendre mieux connaître que les économistes et sociologues théoriciens (1).

Assurément le très vaste programme de Genève touchait à des questions tellement capitales que le fait seul de les aborder pouvait paraître présomp-

---

1. La lecture des nombreux articles parus en septembre-octobre 1866 est extrêmement intéressante. Cf. les divers comptes rendus du congrès déjà signalés ; — les articles de Henri Brisson (*Le Temps*, 16, 19, 22 sept.) ; — Joseph Garnier (*Journal des Economistes*, sept.) ; Labbé (*Opinion Nationale*, 11 sept.) ; — Louis Reybaud (*Revue des Deux Mondes*, 1er nov.) ; — Alaux (*Revue contemporaine*; 1er oct.); — Corbon (*Le Siècle*, 19 sept.) ; — De Toulgoët (*L'Etendard*, 18 sept.) ; — Félix Belly (*La Presse*, 13 sept.) ; — H. Pessard (*La Liberté*, 13 sept.) ; — Taxile Delord (*L'Avenir National*, 11 sept.) ; Janicot (*La Gazette de France*, 14 sept.).

tueux. « Etait-ce sérieux ? N'y avait-il pas une espèce d'aberration à soumettre à une réunion sans mandat, sans autorité, et évidemment insuffisante par le fait seul de son origine, ces questions si complexes... qui font reculer les hommes d'Etat les plus expérimentés ? Nous aurions compris un Congrès spécial pour les sociétés coopératives. Il y avait là un thème intéressant, limité, où la compétence ouvrière était à la hauteur du sujet ; où les renseignements d'ailleurs obtenus de partout auraient abouti à des résultats pratiques et donné une impulsion plus vigoureuse à cette forme nouvelle de l'Association. Mais le Comité de Londres n'était pas inspiré par des vues si désintéressées. Son but était évidemment de grouper toutes les forces ouvrières de l'Europe sous une impulsion unique ; et quoique la politique eût été exclue, en apparence de son programme, le drapeau rouge qu'il avait arboré et le langage de plusieurs de ses représentants ne pouvaient laisser aucun doute sur la portée politique qu'il entendait donner au Congrès » (1).

Ce but, c'était « l'affranchissement du prolétariat par la suppression des salaires, l'émancipation de la classe des travailleurs... la substitution des travailleurs à toutes les autres classes anéanties, la souve-

---

1. *La Presse*, 13 septembre 1866 (Félix Belly).

raineté du travail (1). » C'était bien le relèvement du socialisme, mais transformé et non plus celui qui avait épouvanté la société : « Sans changer au fond de nature, le monstre s'était fait humain (2). » Et, en effet, le socialisme était presque méconnaissable pour les témoins anciens de ses manifestations en 1848. Les congressistes limitaient étroitement l'action de l'Etat ; la réglementation était absente, les contrats étaient libres. « Voici que les ouvriers européens commencent à penser et à parler comme les journalistes yankees », s'écriait *La Liberté* (3), et elle s'enthousiasmait pour la tournure libérale que prenaient les discussions sociales.

Le Temps émettait la même opinion. Le socialisme, en face duquel tant de gens s'effrayaient, cessait d'être alarmant, puisque les ouvriers déclaraient le communisme abrutissant pour la nature humaine et attendaient de la liberté une répartition plus équitable des biens. La loi d'arbitrage mutuel, le self-government économique (4), que pouvait-on souhaiter de plus raisonnable ? Les ouvriers « attendaient plus leur bonheur de l'Etat, ils n'étaient pas disposés à aliéner leur liberté en échange du bonheur »,

---

1. ALAUX. *Une forme nouvelle du socialisme* (*Revue contemporaine*, 1er octobre 1866).
2. 13 sept. 1866 (H. PESSARD).
3. HENRI BRISSON. *Le Temps*, 22 sept. 1866.
4. HENRI BRISSON. *Le Temps*, 16 sept. 1866.

c'étaient des amis intelligents de la liberté et non plus des partisans du principe d'autorité. La coopération, la collectivité réunie librement, selon ses intérêts, c'était une possible réalisation pratique, vers laquelle ils s'acheminaient en repoussant le principe abstrait, l'ingérence de l'Etat. Les Saint-Simoniens et autres socialistes n'ont pas pris en considération la liberté, l'autonomie individuelle. Mais actuellement l'individu, la réalisation de sa personnalité, sont, au contraire, le fond des préoccupations; la déclaration des ouvriers rappelle la déclaration de l'indépendance américaine de 1776 (1) : les droits de l'homme se placent avant ceux du citoyen. Les sociétés antiques ne surent jamais se pénétrer de cette idée, ce qui explique l'autoritarisme et le césarisme. La volonté des ouvriers d'être libres leur inspirera la forme de gouvernement favorable à la liberté. Leur désir d'indépendance, leur soin de ne point remettre leur sort aux mains de l'Etat sont une garantie contre le socialisme autoritaire. Louis Blanc répondit aux articles du *Temps ;* il montra que le peuple de 48 avait toutes les qualités que M. Brisson lui refusait et n'était pas, comme les Saint-Simoniens, partisan du pouvoir suprême et absolu (2). M. Brisson protesta de son admiration

---

1. Henri Brisson. *Le Temps,* 19 sept. 1866.
2. Henri Brisson. *Le Temps,* 5 oct. 1866.

pour l'œuvre de 48 (1) ; il n'avait voulu viser que l'utopie *autoritariste* du saint-simonisme et se défendait d'avoir attaqué l'œuvre de Louis Blanc. Que le socialisme devînt absolument libéral et il aurait droit à son entière réussite (2).

En attendant, ce qu'il fallait constater et admirer, c'est que le peuple avait cherché « par l'étude de la philosophie sociale et pratique à s'affranchir lui-même et à prouver sa capacité politique » en dehors de tout meneur ou de chef d'école qui « quelle que soit, du reste, leur valeur, ne peuvent plus prétendre aujourd'hui au rôle de révélateurs ou de gouvernants » (3). L'œuvre économique du Congrès pourrait avoir des conséquences politiques. Mais l'attitude indifférente des délégués Français à cet égard était blâmée par l'opinion avancée. Taxile Delord ne les en félicitait point : « Que les ouvriers allemands, anglais, français, aient pu se réunir tous les jours pendant une semaine sans dire un seul mot de la reconstitution de l'Allemagne, de la réforme électo-

1. Henri Brisson. *Le Temps*, 9 oct. 1866.

2. L'union du libéralisme et du socialisme, que l'on devait souvent désirer plus tard, était ainsi souhaitée par M. Brisson ; mais le mot « libéralisme » était ambiguë. Pierre Denis dans *le Courrier Français* du 14 octobre 1866 demandait que M. Brisson s'expliquât : « Le libéralisme est un vieux parti doctrinaire qui date de la Restauration et nous ne voyons pas ce que le socialisme peut faire avec lui, ni quelle union est possible entre eux ».

3. Pierre Denis. *Le Courrier Français*, 7 octobre 1866.

rale en Angleterre, du rétablissement de la liberté en France, en un mot de toutes les grandes questions qui intéressent l'avenir de leur patrie et du monde, il y aurait là un symptôme menaçant pour l'avenir, si, fort heureusement ce silence ne pouvait être attribué à des raisons passagères » (1).

La plupart des journaux constataient les différents courants d'opinion au Congrès, correspondant aux différentes races (2) et surtout l'opposition entre l'opinion des délégués Français et celle du comité de Londres. Ce congrès — selon *l'Etendard* (3) — n'avait pas tranché les questions qu'il avait abordées ; il les avait simplement soulevées, mais une œuvre plus décisive était laissée aux délégués du Congrès de Lausanne en 1867. Au reste, cela importait peu — déclarait la *Gazette de France* — ; quelle qu'eût été l'œuvre du Congrès (et, assurément, elle devait être, à la fois, bonne et mauvaise), la liberté de discuter les doctrines les plus fausses était en soi chose infiniment excellente, car de la discussion jaillit la lumière : « Quoiqu'on en dise, la liberté est utile et

1. TAXILE DELORD. *L'Avenir National*, 13 septembre 1866.
2. Cf. notamment *La Presse*, 13 septembre 1866, article de FÉLIX BELLY.
3. *L'Etendard*, 18 septembre 1866, article de A. DE TOULGOËT.

si les gouvernements voulaient y regarder de près, ils comprendraient bientôt qu'elle est encore plus utile aux gouvernants qu'aux gouvernés, si indispensable qu'elle soit pourtant à ceux-ci. La liberté, c'est le moyen de la conservation, l'arme la plus sûre des vrais conservateurs. Le jour où ils le comprendront, une révolution sera accomplie et la paix, l'ordre seront assurés dans les sociétés, car chaque chose sera mise et conservée à sa place par la liberté (1) ».

Les ouvriers discutaient leurs intérêts dans des réunions organisées par eux, « quoi de plus naturel (2) » ! Leurs intérêts se ramènent en somme à la question du capital et du travail, cette question tranchée par la grève, c'est-à-dire par la violence, ne serait pas résolue (3). « Quelque solution que l'on donne à ces problèmes, la tâche en appartient à la

---

1. *La Gazette de France*, 14 septembre 1866, article de Gustave Janicot ; cf. aussi dans cet article d'intéressantes citations d'autres journaux parmi lesquels le *Phare de la Loire* qui constatait le calme et la modération des ouvriers.

2. « Loin de les en blâmer, nous voudrions voir les conservateurs user du même moyen et s'occuper aussi activement de ce qui les intéresse ; s'unir, se réunir et s'éclairer. Malheureusement ils croient que les critiques de ce que font ceux qui s'agitent suffisent à leurs principes » (*La Gazette de France*, 14 sept. 1866).

3. Alaux. *Une forme nouvelle du socialisme* (« Revue contemporaine », 1er octobre 1866).

science, non à la violence ni à la guerre (1). » La guerre ou l'harmonie sociale : telle est l'alternative ; aux ouvriers appartient la solution, qui décidera du caractère néfaste ou bienfaisant du congrès (2)

L'avenir décidera « mais dès aujourd'hui, il y avait un danger à signaler » : le socialisme renaissant. Louis Reybaud le constatait dans *la Revue des Deux-Mondes* (3). Après avoir, en 1854, déclaré

---

1. « On l'a senti au congrès ; on a cherché à la résoudre par l'élimination de l'un des deux termes du rapport : qu'il ne reste plus que l'ouvrier ! Ce n'est pas à augmenter c'est à supprimer les salaires qu'il faut tendre » (ALAUX, *id. ibid*).

2. Que l'Association « continue à reconnaître le droit individuel comme la base de la société, et qu'elle cherche en conséquence la part du travail dans la distribution de la richesse, elle marche dans la route que la Révolution française a ouverte, et cette recherche l'engage comme dans une nouvelle route à sa suite... Quelle sera cette route ?... » Suivant la réponse que fera l'Association, « le premier congrès... aura été le commencement d'une ère funeste ou d'une ère salutaire, d'une déviation de la Révolution française ou d'une nouvelle étape de la Révolution française dans sa droite voie » (ALAUX, *id.*, *ibid.*)

3. Il est curieux de suivre l'évolution accomplie dans les esprits pendant les quelques années que dura l'Internationale. LOUIS REYBAUD a écrit en 1866, en 1869, en 1872 sur ce mouvement, des pages très différentes. Comparer surtout l'article de la *Revue des Deux-Mondes* (1er nov. 1866) et le *Rapport sur la Condition morale, intellectuelle et matérielle des ouvriers qui vivent de l'industrie du fer*, fait à la suite d'une mission confiée par l'Académie des Sciences morales et politiques (Séances et travaux de cette académie, janvier 1872). Ce rapport contient des appréciations sur l'Interna-

dans le *Dictionnaire d'Economie politique*, que parler du socialisme, c'était prononcer une oraison funèbre, il voyait dans la réapparition de ce mot un symptôme grave de mentalité agitée.

Le *Journal des Economistes* affecta une tranquillité bien différente et empreinte d'un certain mépris. « Quelques journaux font de ce Congrès un événement, écrivait Joseph Garnier, mais, en fait, les promoteurs de cette réunion ont eu, nous le croyons, des prétentions par trop exagérées et un succès assez médiocre... Peu d'orateurs ont dit des choses raisonnables ; la plupart ont divagué. C'était leur droit de congressistes ; mais il faut être bien prudhomme pour voir là un gros événement. Au sur-

---

tionale, sur ses débuts, sur le Congrès de 1866 absolument indignes de leur auteur. Le spirituel et sceptique écrivain de *Jérôme Paturot*, qui s'était toujours montré adversaire du socialisme, laissait en 1872 percer une hostilité croissante. Comme pour beaucoup de ses contemporains, les événements de la Commune avaient modifié ses sentiments et ses idées, au point de le rendre injuste et d'une partialité qui lui fait commettre des erreurs dont on ne voit guère le but. Par exemple: « Les premiers groupes d'internationaux n'eurent pas d'adversaires plus acharnés que les partisans de Proudhon et de Blanqui. Il est vrai que, dès l'abord, les dissidences s'étaient portées sur un point de doctrine : les sociétés coopératives : les internationaux y attachaient un grand prix, tandis que les partisans de Blanqui et de Proudhon les couvraient d'anathèmes ». Nous avons vu combien peu assimilables ont été, dans ce mouvement, les Proudhoniens et les Blanquistes ; l'idée de Reybaud est profondément erronée.

plus, il en sera résulté cet avantage que des hommes de pays différents se seront vus, auront parlé de ce qui les préoccupe, désappris quelque préjugé et acquis un peu plus de modestie (1). »

Mais considérer les travaux du Congrès comme négligeables était aussi exagéré que d'en concevoir des craintes par trop puériles. Quelques journaux discutèrent posément les questions agitées à Genève. Dans le *Siècle*, journal très sympathique à l'Association, Corbon contredit les Proudhoniens sur certains points (2). La discussion est généralement le

1. Joseph Garnier écrit exactement : « A cette prétendue Association Internationale des travailleurs, du monde entier, qui se compose, nous dit-on, de 60.000 adhérents, il y avait sept ouvriers français pour représenter les 89 départements » (septembre 1866).

2. « Nous ne voulons pas, certes, nier les bienfaits de la mutualité, de la réciprocité ; et dans la question de l'enseignement, nous ne contestons pas que, dans une certaine mesure, les élèves de l'école atelier, s'ils étaient gardés jusqu'à l'âge fixé par l'auteur du système, ne pussent être utilisés comme producteurs. Mais nous déclarons que la mesure de leur utilité serait extrêmement faible, et que c'est à peine si le produit couvrirait le dixième des frais d'enseignement... Nous devons songer que des millions d'individus sont dépourvus des connaissances les plus indispensables, que l'ignorance est mortelle à la liberté, qu'il faut par conséquent trouver le moyen le plus sûr et le plus rapide d'appeler à la lumière intellectuelle la foule des esprits incultes, et qu'en définitive demander le moyen au budget de l'Etat, c'est demander à la société tout entière de souscrire au bien de ses membres déshérités, par conséquent de faire un acte de haute justice,

seul parti à prendre en face d'une idée, que la compression tyrannique ne peut empêcher de faire son chemin et que le ridicule même ne saurait tuer.

HOSTILITÉ GOUVERNEMENTALE

Les délégués Français n'attachèrent pas beaucoup d'importance à l'opinion des journaux. L'essentiel était de continuer l'œuvre entreprise en se tenant à égale distance des bourgeois et du gouvernement. Celui-ci, dès ce moment, cessa d'affecter une attitude protectrice et manifesta même quelque hostilité. Il semble que deux sentiments dirigeaient sa conduite : d'abord une certaine crainte à l'égard du mouvement prospère et grandissant ; ensuite une sorte de rancune vis-à-vis de gens qui ne voulaient point de tutelle alors que l'empereur eût été désireux de leur accorder la sienne. La police impériale, lorsque les délégués Anglais, en revenant de Suisse, traversèrent Paris, s'empara de leurs papiers et ne les restitua que plusieurs mois après, grâce à l'intervention toute

---

qui, d'ailleurs, la fortifierait immensément. Est-ce qu'après tout la société mutualisée d'après le système en question n'aurait pas toujours son administration centrale, son gouvernement, c'est-à-dire l'Etat ? Est-ce qu'en principe l'Etat, ce n'est pas la raison sociale, et faut-il, parce que nous ne nous sentons pas les coudées franches aujourd'hui rejeter en théorie ce qui, en pratique, s'impose absolument à l'existence de toute société ? » (*Le Siècle*, 19 sept. 1866).

puissante de l'ambassadeur d'Angleterre lord Cowley (1).

Ce simple fait permettait de présumer la lutte que le gouvernement allait soutenir jusqu'à la fin. Les journaux amis de l'Internationale avaient vanté la sagesse et les autres mérites du mémoire français qui s'imprimait à Bruxelles. *Le Courrier Français* en avait, par deux fois, donné des extraits bien choisis, en considérant comme une date notoire celle où les exemplaires de ce précieux document seraient mis en vente dans son pays d'origine. L'attente dura plusieurs mois. Mais l'entrée en France lui fut interdite. Les membres de la délégation française écrivirent alors le 9 mars 1867 au ministre Rouher une lettre, qui n'a même pas la forme d'une protestation, exposant le fait : « Il leur paraissait utile à tous les points de

1. Cet acte d'arbitraire est signalé par FRIBOURG, *op. cit.*, et par les autres historiens. TOLAIN le rapporte avec plus de détails dans le *Courrier français* du 6 septembre 1867 (*Compte rendu du congrès de Lausanne*). « Plusieurs pièces importantes avaient été saisies à la frontière française... par les agents de la police. Le secrétaire général fut requis d'écrire au ministre de l'Intérieur en France, pour obtenir la restitution desdits documents. Cette lettre étant restée sans réponse, une demande fut adressée au ministre des Affaires étrangères anglais. Lord Stanley envoya les instructions nécessaires à lord Cowley, ambassadeur anglais à Paris, pour obtenir la restitution des documents. Au bout de quelques jours ces documents furent rendus avec un paquet de journaux, *La Tribune du Peuple*, qui évidemment avait dû être saisie sur une autre personne ».

vue que la lumière fût faite sur les opinions et que ces idées propagées, quoiqu'on en dise, par un grand nombre de citoyens, pussent être contrôlées par l'opinion publique. Forts de leur conscience, ils attendaient la discussion avec le calme d'hommes convaincus. La frontière leur est fermée; avant d'en tirer aucune conclusion, ils ont cru utile, monsieur le Ministre, de vous signaler le fait, et attendent sur ce sujet votre dernière décision (1). » L'un des signataires, Bourdon, fut aussitôt mandé chez le ministre qui formula quelques observations portant sur la forme du mémoire et surtout essaya de modifier l'attitude indépendante des *Gravilliers*. « Pourtant, ajoutait-il, si vous y faisiez rentrer quelques remerciements à l'adresse de *l'empereur qui a tant fait pour les classes ouvrières*, l'on pourrait voir (2). »

L'Association n'était nullement disposée à ces transigeances et le mémoire ne put passer la frontière.

HOSTILITÉ DES BLANQUISTES

A part les journaux de toute nuance, sympathiques ou non, à part le gouvernement hostile, l'Association dut compter avec ses habituels adversaires : les Blanquistes. Leur échec au Congrès de Genève

1. Cette lettre est en appendice *in extenso* dans FRIBOURG, *op. cit.*, p. 162 et 163.

2. Cf. de VILLETARD, *op. cit.*, p. 195. L'hilarité que souleva cette observation du « sous-empereur Rouher ».

les avait laissés pleins de rancune et de dépit. De plus, ils demeuraient, avant tout, ennemis irréductibles de l'Empire. Persuadés que la politique était la seule question capitale, ils ne pardonnaient pas aux Proudhoniens de désirer essentiellement les réformes économiques. Leur tactique primitive leur parut encore la meilleure et ils continuèrent à accuser les mutuellistes d'être des agents du gouvernement. Lorsque, au mois de novembre 1866, quelques-uns de ces jeunes révolutionnaires du boulevard Saint-Michel furent arrêtés au café de la Renaissance et condamnés pour société secrète, ils accusèrent leurs adversaires de les avoir dénoncés, accusation qui pouvait paraître fondée, car le ministère public fit une sorte de comparaison entre l'esprit pacifique des membres de l'Internationale et les manifestations violentes des révolutionnaires blanquistes (1). Ils s'efforcèrent aussi de répandre le bruit que le Congrès de Genève avait désavoué les Parisiens.

Peu connue dès sa fondation, vue d'un bon œil dans ses débuts, l'Association comptait maintenant

---

1. Lorsque les membres de l'Internationale furent poursuivis en mars 1868 devant le tribunal correctionnel, l'avocat impérial Lepelletier, même alors fit en quelque sorte leur éloge : « Les prévenus... sont des ouvriers laborieux, intelligents, honnêtes. Aucune condamnation ne les a frappés, aucune tâche n'a flétri leur moralité, et je n'ai... à faire entendre aucune parole qui puisse porter atteinte à leur honneur. »

deux ennemis probablement définitifs : l'autorité impériale et l'autorité révolutionnaire. Dans l'opinion publique, elle demeurait pour les uns inconnue, pour d'autres mystérieuse, pour certains un danger prochain, ou bien au contraire, l'espoir des jours meilleurs et de la révolution pacifique et bienfaisante.

Section II

Travaux de la Section Parisienne

La section parisienne rédigea, vers la fin de 1866, le règlement du bureau de Paris (1) organisé défini-

1. Nous croyons utile de reproduire ce règlement qui dispense d'entrer dans des développements sur l'organisation de l'Internationale.

Admissions.

Article premier. — Pour être admis, il faut justifier de sa qualité de travailler.

Art. II. — Toute admission est définitive après trois mois si l'adhérent n'a pas reçu avis contraire de la commission.

Art. III. — En cas de non-admission, toutes les sommes versées par l'adhérent lui seront remboursées intégralement.

Art. IV. — En se faisant inscrire, chaque nouvel adhérent paie 50 centimes de droit d'admission et reçoit un carnet de sociétaire.

Cotisations.

Art. V. — La cotisation est fixée à 10 centimes par semaine.

Art. VI. — Le sociétaire doit verser chaque semaine sa cotisation entre les mains d'un receveur.

En cas de non-versement pendant deux semaines, le receveur pourra lui réclamer les choses dues.

Deux mois de retard peuvent entraîner la radiation.

Renseignements.

Art. VII. — Les sociétaires doivent fournir tous les renseignements relatifs à la statistique du travail.

Art. VIII. — Il sera tenu au bureau de correspondance un

tivement. Ce bureau était connu de tout le monde.
« Là seulement on pouvait se faire inscrire; l'ins-

---

livre faisant connaître les conditions auxquelles les sociétaires pourront livrer leurs produits aux membres de l'Association Internationale, parallèlement aux prix de vente au public.

Art. IX. — Tous les renseignements transmis au bureau pourront toujours être consultés sans rétributions par les sociétaires.

Crédit.

Art. X. — Lorsqu'un sociétaire, allant travailler hors de son centre habituel, voudra se faire créditer, il en fera la demande à la Commission, qui déterminera le montant du crédit en raison des ressources de la caisse et des garanties offertes par le sociétaire ; le bureau visera son carnet pour la somme de crédit garantie par la Commission.

Art. XI. — Le crédit sera absolument refusé à tout sociétaire dont la cotisation ne serait pas à jour.

Art. XII. — Le sociétaire pourra, pendant trois mois, jouir de son crédit dans tous les bureaux correspondants, jusqu'à concurrence de la somme garantie à son départ. Les sommes reçues par lui seront inscrites sur son carnet par les correspondants des bureaux payeurs.

Art. XIII. — Le remboursement devra commencer trois mois après l'ouverture du crédit et être entièrement effectué dans les trois mois suivants à moins d'empêchements majeurs dont la Commission créditrice appréciera la valeur.

Art. XIV. — En cas de non-remboursement sans motifs valables, le sociétaire sera exclu et signalé par la voie du Bulletin, qui publiera les motifs de l'exclusion.

Administration.

Art. XV. — La Commission chargée de l'administration est composée de quinze membres nommés au scrutin de liste par le suffrage direct des sociétaires ; la durée des fonctions s'étendra d'un Congrès à l'autre.

Art. XVI. — La Commission choisit dans son sein et sous sa responsabilité trois correspondants, un caissier et un secrétaire archiviste. — Les correspondants ne peuvent qu'exécuter les décisions de la Commission. — Le caissier tient la comptabilité générale : — Le secrétaire archiviste est chargé du classement des pièces visées, indiquées par la Commission.

Art. XVII. — Chaque jour, un des membres de la Commission devra se tenir au bureau pendant deux heures, de

cription une fois faite, il y avait une enquête pour chaque adhérent » (1).

LES GRÈVES.

La grève des bronziers (2) vint donner une notoriété assez considérable à l'Association, qui n'avait pas encore remporté le succès que lui prêta la légende.

Les patrons des ouvriers bronziers voulaient obliger ceux-ci à donner leur démission de membres d'une société coopérative de crédit mutuel, soupçonnée d'être une société de résistance. Les ouvriers cessèrent alors le travail ; une commission fut nommée par eux et fut remarquable par sa sérieuse et très ferme intelligence. L'Internationale soutint les grévistes dont la cause était incontestablement juste. Les sociétaires Anglais, sollicités par Tolain et Fri-

---

huit heures à dix heures du soir les jours de semaine, et de une heure à trois heures le dimanche, pour recevoir et fournir les renseignements.

Exclusions.

Art. XVIII. — Toute déclaration fausse ou incomplète relative aux noms, âge, domicile ou professions, entraîne de droit l'exclusion ; seront également exclus les membres d'une société dont les principes sont en opposition avec ceux émis au pacte fondamental de l'Association Internationale, et aussi ceux qui seront dans le cas prévu par l'article 14. — Tout sociétaire démissionnaire ou exclu aura droit au remboursement des sommes versées par lui dans le cours de l'année, déduction faite des frais généraux dont il sera dressé état lors de l'inventaire annuel.

1. TOLAIN. Déposition dans l'enquête sur la révolution du 18 mars. *Annales de l'Assemblée nationale*, IX, 846.

2. Cf. plus particulièrement. BARBERET. *Le Travail en France. Monographies professionnelles*, 1886, t. I.

bourg qui leur amenèrent trois bronziers délégués, envoyèrent quelque argent. Ainsi s'accrédita la légende des millions de l'Internationale, qui eut l'heureux résultat de faire cesser la grève par la victoire des ouvriers (1).

Par contre, la grève des tisserands de Roubaix et leurs violences (2) rencontrèrent de la part des Gravilliers une attitude qui n'excluait pas la commisération et la solidarité, mais qui ne ménageait pas les critiques aux grévistes. Leur manifeste fut très remarqué (3). « Tous les hommes politiques dres-

1. Sur la dignité des ouvriers dans cette grève. Cf. les divers historiens et dans Fribourg, *op. cit.*, p. 100 et s. ; p. 165 et 166.

2. Causes de la grève : 1° l'introduction de machines imposant aux tisseurs un surcroît de travail sans augmentation de salaires et supprimant, en même temps, un grand nombre d'ouvriers ;

2° L'établissement d'un règlement imposant aux ouvriers des mesures attentatoires à leur dignité et des amendes d'une illégalité flagrante ;

3° Enfin l'intervention de la force publique dans des détails d'intérêts privés.

Conséquences : les fabriques furent envahies, les machines brisées et des voies de fait furent commises envers des citoyens...

L'intervention de la gendarmerie irrita les ouvriers, d'où leurs violences (Cf. lettre publique adressée aux grévistes par les internationaux, Fribourg, *op. cit.*, p. 102. Héligon. *Le mouvement ouvrier* de *1848 à 1870*. Paris, 1880.

2. « Ouvriers de Roubaix, quels que soient vos justes griefs, rien ne peut justifier les actes de destruction dont vous vous êtes rendus coupables. Songez que la machine,

sèrent les oreilles ; les journaux de toutes nuances apprécièrent, chacun à un point de vue, l'attitude nouvelle... et de tous les grands centres industriels de la France, des félicitations furent adressées aux auteurs de ce manifeste (1).

En présence de ces deux grèves, la manière de juger et d'agir des Internationalistes parisiens était une simple application des idées qu'ils avaient défendues à Genève.

De même, ils mirent en pratique leurs théories en envoyant, aux ouvriers de Berlin, une adresse amicale, au moment où — au sujet de la question du Luxembourg — des bruits de guerre entre la France et la Prusse agitaient l'opinion publique.

De même enfin, les membres Parisiens de l'Inter-

---

instrument de travail, doit vous être sacrée ; songez que de pareilles violences compromettent votre cause et celle de tous les travailleurs. Songez que vous venez de fournir des armes aux adversaires de la liberté et aux calomniateurs du peuple. — La grève continue, de nouvelles arrestations ont été faites, nous rappelons à tous les travailleurs qu'il y a, en ce moment, à Roubaix, des frères qui souffrent. Que si, parmi eux, des hommes un moment égarés se sont rendus coupables de violences, que nous réprouvons, il y a entre eux et nous solidarité d'intérêts et de misères : au fond du débat, il y a de justes griefs que les fabricants doivent faire disparaître. — Il y a enfin des familles sans chefs : que chacun de nous vienne leur apporter son appui moral et matériel ». Cf. HÉLIGON, *id.* ; — Cf. FRIBOURG, *op. cit.*, p. 103.

1. HÉLIGON, *op. cit.*, p. 16. — Cf. *Journal des Débats*, 5 avril 1867, cité aussi par WEILL, *op. cit.*, p. 107.

nationale voulurent transporter de leur doctrine dans les faits, la création d'une société d'assurance mutuelle contre les risques particuliers, et en même temps organiser l'enseignement professionnel. Des groupes de plus en plus nombreux produisant et consommant, échangeant, en un mot, transformeraient la société.

Ces réformes étaient ingénieuses et élégantes. Elles ne purent aboutir sur le régime peu libéral du second empire (1).

PROGRÈS DE L'INTERNATIONALE EN FRANCE.

En attendant, les progrès de l'Internationale s'étendirent dans toute la France. Aux sections de Paris, Lyon, Bordeaux, Rouen, Auch, Orléans, Nantes, Marseille, Caen, Le Havre, s'ajoutèrent celles de Vienne, Castelnaudary, Lisieux, Argentan, Villefranche, Graville, Neufchâteau, Pantin, Saint-Denis,

---

1. Cf. de FRIBOURG, *op. cit.*, p. 95 à 98, les détails sur ces efforts infructueux du bureau de Paris. On trouvera dans VILLETARD, *op. cit.*, p. 148 *bis*, de nombreux détails sur la question des grèves et de l'Internationale. L'article du *Journal des Débats* y est en partie reproduit. — Villetard fait un rapprochement entre les attitudes de Fribourg ouvrier en 1866 et historien en 1871. On voit, dit-il, qu'il « blâme beaucoup plus vivement en 1871, comme collaborateur du *Soir*, les *fous furieux* de Roubaix qu'il ne le faisait en 1867, comme *correspondant* de la section parisienne de l'Internationale » (L'histoire de Fribourg paraissait en articles dans le journal le *Soir*).

Puteaux, et, même dans les campagnes celles de Neuville-sur-Saône, Condé-sur-Noireau, etc... Enfin des sections se créèrent aux colonies : en Algérie, à la Guadeloupe.

CHAPITRE VI

LES CONGRÈS DE LAUSANNE (1867) BRUXELLES (1868) ET BALE (1869)

L'année 1867 vit s'affirmer la transformation de l'Internationale ; à deux points de vue, elle apparaît nettement : la situation qu'elle occupe en France vis-à-vis du gouvernement est tout autre qu'à ses débuts ; l'esprit qui l'anime se modifie sensiblement.

Les fondateurs de l'association, après avoir rejeté la tutelle gouvernementale étaient restés indépendants. Comme à Londres en 1862, l'Exposition universelle, qui, en 1867, s'ouvrait à Paris, aurait pu permettre aux travailleurs de tous les pays de sympathiser sous l'œil bienveillant du Gouvernement. Mais le patronage impérial s'adressant à d'autres ouvriers fit que l'Internationale eût aussitôt un caractère d'opposition officiel et lui gagna de nombreuses adhésions. L'Association écartait toute suspicion : non seulement elle était indépendante du pouvoir,

mais elle apparaissait à présent son ennemie délibérée, qu'il allait poursuivre, d'abord en la gênant dans les détails journaliers, ensuite en l'attaquant devant les tribunaux ; les trois procès de 1867, 1868, 1870, ne sont que la suite logique et prévisible de la rupture avec la tutelle impériale (1).

Les gravilliers, en augmentant en nombre, voyaient forcément pénétrer dans leur milieu des membres ayant quelques idées différentes des leurs. La solidité du trône napoléonien paraissait ébranlable et l'Internationale ayant un caractère d'opposition attirait à elle les ennemis du 2 décembre. De plus, les étrangers, qui, dans les Congrès allaient siéger à côté des délégués français apportaient des théories différentes, le proudhonisme allait cesser d'être prépondérant et quelques-uns de ses adeptes pourraient accepter les doctrines nouvelles.

---

1. Nous n'analyserons pas ici ces procès que nous signalons simplement ; les détails en sont très intéressants et méritent une étude spéciale. Les débats ne nous apprendraient que peu de chose sur le proudhonisme dans l'Internationale. Cf. Les historiens déjà cités et les comptes rendus de ces procès. Paris, Le Chevalier 1868 ; Paris 1870. Cf. Aussi les journaux de l'époque, en particulier ceux déjà cités et en outre *Le Rappel, la Marseillaise*, etc.

Section I

Congrès de Lausanne

Le Congrès de Lausanne (1) se réunit en septembre 1867, dans le local du Casino. La Commission de Lausanne avait pris diverses dispositions, dont le Congrès ne tint aucun compte, semblant « avoir le tempérament un peu révolutionnaire et être fort jaloux de sa souveraineté » (2). C'est ainsi que, contrairement aux habitudes du pays, le public fut admis gratuitement aux séances, les frais de location du Casino étant à la charge des délégués.

Dès le début un incident ramena les discussions de

---

1. Cf. les historiens déjà cités ; les vingt-trois rapports divers qui furent lus à Lausanne sont reproduits par Testut. *Le livre bleu de l'Internationale*. Paris 1871, p. 3 à 61. Le rapport de la section de Paris lu par Murat est à la page 33. — Pour les comptes rendus : Cf. Les divers journaux de septembre 1867 ; particulièrement : *Le Temps* (Albert Fermé), 5-10 sept. 1867 ; — *Le Courrier Français* (Tolain), 5-11 sept. 1867 ; — *Le Siècle* (Corbon), 9 sept. 1867. — Rapport officiel sur le Congrès de Lausanne de septembre 1867 (La Chaux de Fonds, 1867). — Cf. Enfin les appréciations de trois journaux de nuances différentes : *Le Courrier Français*, 8 sept. 1867 (Vermorel) ; — *Le Journal des Débats*, 12 sept. 1867 (Prévost-Paradol) ; — *La Patrie* (Lannam-Rolland).

2. Tolain (*Le Courrier Français*, 5 sept 1867). Compte rendu du Congrès de Lausanne.

l'année précédente : la Société d'Economie industrielle de Suisse avait délégué un banquier et une section italienne était représentée par un rentier. Etait-ce bien conforme à l'esprit de l'association ? «Cela sonnait mal aux oreilles de ce Congrès ouvrier» Cependant, chaque section restant libre du choix de ses délégués, la question ne retint pas longtemps. Les rapports étaient nombreux et les débats promettaient d'être abondants. Pour éviter les discours d'excessive durée, il fut décidé que chaque orateur ne parlerait que dix minutes. Le Congrès affirmait ainsi son intention de ne point se payer de mots. Le talent oratoire n'y avait guère de prestige. C'est, d'ailleurs, un caractère commun aux groupements encore jeunes que leur volonté de s'affranchir des autorités éventuelles. De même leur indépendance ne veut point paraître s'asservir à des idoles. C'est ainsi qu'en 1867, au moment où Garibaldi jouissait dans l'Europe entière d'une popularité véritablement extraordinaire, le Congrès de Lausanne ne voulut point manifester, à son égard, les sentiments de sympathie évidente, que le célèbre républicain d'Italie inspirait à tous ses membres. Un délégué italien, annonçant que Garibaldi allait, quelques jours après, au *Congrès de la paix et de la liberté*, à Genève, demandait qu'une députation des internationalistes allât l'inviter à s'arrêter au passage ; Garibaldi, président honoraire de six cents

sociétés ouvrières, avait sa place marquée au Congrès de Lausanne. Cette proposition ne fut pas acceptée, parce que Garibaldi ne venait pas en représentant de ces sociétés (1).

Les questions, qui avaient passionné l'année précédente, occupèrent le Congrès. La population de la Suisse avait été fort agitée par la préparation de ces débats. Une assemblée populaire de 3.000 ouvriers avait, le 24 août, voté une adresse au Congrès de la paix et de la liberté et au Congrès ouvrier. Elle prétendait « que les réformes sociales ne peuvent pas s'implanter d'une manière sérieuse et durable, si elles ne sont pas précédées, ou tout au moins accompagnées, de réformes politiques dans les Etats despotiques de l'Europe. L'émancipation de l'ouvrier ne deviendra possible que le jour où il aura conquis le droit de réunion et de la liberté illimitée de la presse » (2). Deux membres du Congrès proposèrent de placer en tête des questions à traiter, celle de l'indissoluble connexité du problème social et du problème politique. Les Français Longuet (Caen), Chemalé et Tolain (Paris), déclarèrent aus-

---

1. Cf. dans James Guillaume, *op. cit.*, t. I, p. 41 et s., les détails très captivants, le récit très vivant du séjour de Garibaldi à Genève. Cf. Notamment (p. 43), le dédain de De Paepe à l'égard « des gloires de ce monde », qui n'excluait pas Garibaldi.

2. Cf. *Le Temps*, 5 sept. 1867.

sitôt indigne de l'assemblée la moindre discussion à ce sujet. Sur l'insistance des Genevois, il fut décidé que la question viendrait au cours de la discussion.

Le rapport du Conseil central de Londres exposa la situation de l'Association et expliqua les raisons diverses qui avaient empêché la publication du bulletin périodique, décidée l'année précédente. Les obstacles rencontrés montrèrent l'attitude des gouvernements un peu effrayés. L'Association avait joué un rôle efficace dans la lutte entre le capital et le travail. Les capitalistes Anglais menaçaient autrefois les ouvriers de la concurrence étrangère ; cette menace restait sans effet depuis la création de l'Internationale. Celle-ci était en progrès en France et dans les autres pays, malgré l'hostilité des gouvernements qui se manifestait par des tracasseries administratives et des iniquités judiciaires (1). Celles-ci, déclara Tolain, étant le résultat d'un ordre de choses, que le but de l'Association est de changer, en mettant la justice en pratique, l'assemblée n'avait qu'à passer à l'ordre du jour.

---

1. En Angleterre, les cours de justice avaient décidé que le vol des fonds des Trade-Unions n'était pas punissable. De Paepe, de Bruxelles, dénonça des décisions à peu près semblables. Le président de la Société typographique de Lausanne communiqua à l'Assemblée un arrêt de la Cour de cassation de Lausanne, rendu le matin même et attentatoire à la liberté du travail.

La question des libertés politiques avait été étudiée par une commission spéciale qui la posait ainsi et la résolvait par l'affirmative : « La privation des libertés politiques n'est-elle pas un obstacle à l'émancipation sociale des travailleurs et l'une des causes principales des perturbations sociales » (1) ?

Le Congrès de la paix (2) fut l'occasion pour les ouvriers de Lausanne de confirmer les idées émises, un an auparavant, sur les armées, en y ajoutant des développements à propos de la guerre. Un des membres proposa, au nom de la commission dont il faisait partie, une adresse aux pacifistes réunis à Genève, pour leur exprimer une sympathie sincère.

---

1. La Commission proposa à l'Assemblée de déclarer : 1o Que l'émancipation sociale des travailleurs est inséparable de son émancipation politique ; 2o Que l'établissement des libertés politiques est une mesure première d'une absolue nécessité ; 3o Que le moyen pour obtenir ce résultat serait la revendication par tous les ouvriers de l'Europe de la liberté de réunion et de la liberté de la presse. Elle proposait que cette déclaration fut renouvelée solennellement chaque année.

2. « Considérant que la guerre pèse principalement sur les classes ouvrières, que c'est le sang des travailleurs qui l'alimente ; considérant que la paix armée paralyse la production, arrête le travail, produit les crises, le chômage et la misère ; le Congrès adhère pleinement au Congrès de la paix ; il le soutiendra énergiquement et participera à tout ce qu'il pourrait entreprendre pour réaliser l'abolition des armées permanentes et l'établissement de la paix ; l'émancipation sociale de la classe des travailleurs a pour corollaire une confédération d'Etats libres en Europe. »

Les délégués étaient tous favorables à cette idée ; mais l'utilité de l'adresse était fort discutable. De Paepe proposa un amendement caractéristique, qui, à l'analyse, montre le lien évident entre les deux congrès : la guerre est un résultat du paupérisme et non la cause. Si l'équilibre économique existait, la guerre serait détruite ; réorganiser la société dans tout pays, supprimer les classes distinctes, c'est le seul moyen d'abolir la guerre à jamais. Quant à l'armée, elle sera nécessaire tant que durera la subalternisation de la classe ouvrière. Eccarius (de Londres) demanda, au nom du comité central que le congrès ouvrier ne fit pas adhésion collective à celui de la paix, lequel ne voyait point les vraies causes de la guerre et ne pouvait par conséquent les détruire. L'internationalisme fut affirmé par Carter de Londres qui fut à la fois logique et sentimental : l'ignorance du peuple et l'orgueil national qu'on développe en lui sont cause de la guerre ; la patrie c'est l'humanité ; la seule lutte admissible, c'est celle entre deux races distinctes : les bons et les méchants. La discussion fut close par le vote d'une adresse proposée par Tolain, résumant assez bien les opinions émises. « Considérant que la guerre a pour cause première et principale le paupérisme et le manque d'équilibre économique ; que pour arriver à supprimer la guerre il ne suffit pas de licencier les armées, mais de modifier l'organisation sociale dans

le sens d'une répartition toujours plus équitable ; le congrès subordonne son adhésion à l'acceptation par le congrès de la paix de la déclaration ci-dessus énoncée ».

Les discussions jusque-là n'avaient guère montré de divergences théoriques fondamentales entre les membres. Les questions capitales furent abordées le 5 septembre. Dans un rapport très soigneusement étudié, le délégué César De Paepe, tout en vantant les mérites du mutuellisme émit des principes de collectivisme.

Le mouvement coopératif reconnaît la productivité du capital, c'est-à-dire une sorte d'impôt du capital sur le travail : Dans les sociétés de crédit (telles que les caisses d'avance de Schultze-Delitzsh en Allemagne), les fonds placés produisent d'abord un intérêt, puis des dividendes ; intérêt et dividendes retombent sur la masse des prolétaires. — Les sociétés de consommation, si elles suppriment l'intermédiaire entre les associés qui se répartissent les produits n'ont pas d'influence sur la masse ; si elles en ont, le résultat sera bientôt une baisse de salaire proportionnelle à la diminution du prix des objets de consommation, car la concurrence entre les travailleurs, l'offre des bras plus grande que la demande dans la société actuelle fait que le salaire se réduit au minimum strictement nécessaire à la vie. — Dans les associations de production, les bénéfices peuvent

être répartis en trois parts : celle du capital, celle du travail, celle du talent. Les associés capitalistes arrivent à pouvoir vivre de leurs revenus croissants; de plus, ces sociétés emploient des salariés vis à vis desquels elles sont des patrons et souvent des patrons très durs. Elles perpétuent l'état de choses actuel.

Ces trois formes d'association ont un vice commun : elles veulent faire des bénéfices, accroître leur capital ; ces bénéfices sont, en définitive, prélevés sur la masse des prolétaires en dehors de ces associations. Ainsi le quatrième état composé de travailleurs associés relativement privilégiés contribueraient à la formation d'un cinquième état encore plus misérable qu'auparavant. Si les associations de crédit, de consommation, de production renoncent aux bénéfices, si elles sont basées sur la mutualité, le danger est éloigné. Mais c'est insuffisant : les mutuellistes seront une classe intermédiaire entre la bourgeoisie et l'immense plèbe en dehors des associations. Isolément, l'application de la plus pure justice sera vaine. Il faut prendre des mesures générales, par exemple transformer la Banque Nationale en banque de crédit gratuit, rendre le sol à la propriété collective, abolir l'héritage *ab intestat* à un certain degré, imposer les successions, etc... En attendant, le mouvement coopératif a son utilité : il éduque les travailleurs et les initie aux questions économiques. De Paepe, en

terminant, soumettait au Congrès les trois propositions suivantes :

« 1° Le Congrès pense que les efforts tentés aujourd'hui par les associations ouvrières, s'ils se généralisaient dans leur forme actuelle, tendraient à constituer un quatrième état, ayant au-dessus de lui un cinquième état plus misérable encore ;

2° Pour obvier à ce danger, il est nécessaire que le prolétariat comprenne que la transformation sociale doit s'opérer définitivement par des moyens agissant sur l'ensemble de la société, et conformes à la réciprocité et à la justice ;

3° Néanmoins, il faut encourager les efforts des associations ouvrières, sauf à faire disparaître le plus possible du sein de ces associations le prélèvement du capital sur le travail, c'est-à-dire à y faire pénétrer l'idée de mutualité et de fédération. »

Une longue discussion suivit ce rapport qui était à la fois conforme sur certains points et contraire sur certains autres aux principes des mutuellistes proudhoniens. L'entrée du sol dans la propriété collective souleva surtout des débats agités. Les délégués parisiens s'y opposaient ; De Paepe insistait : cette question lui paraissait capitale ; la collectivité possédant le sol, l'individu l'exploiterait, comme fermier, par exemple ; sinon, les propriétaires terriens n'auraient qu'à s'entendre et pourraient faire la loi à l'humanité. Les conclusions de De Paepe

furent acceptées, mais après la suppression de la phrase relative à la propriété.

La question des grèves, celle de l'équivalence des fonctions, donnèrent lieu à de courtes discussions. L'équivalence des fonctions fut affirmée ; quant aux grèves, les travailleurs se devaient un aide mutuel pour la défense des salaires, mais devaient viser plus haut et obtenir la suppression du salariat.

La question du crédit retint l'attention sérieuse et réfléchie du congrès. Le rapport de Longuet (Caen) traitait en même temps du crédit et des assurances.

Le crédit gratuit est facilement admissible dans un Etat où l'on suppose que la production est le principal objectif et où tout est organisé en vue du travail. « Chaque citoyen étant à la fois créditeur et crédité, le moyen le plus simple pour les travailleurs d'avoir le crédit, ce serait de l'organiser en service public, fait par l'Etat, *expression véritable de la collectivité,* comme doit l'être tout service public, à prix de revient, et par conséquent sans intérêt ni bénéfice, puisqu'une collectivité ne peut bénéficier sur elle-même (1). » On peut objecter que, sans intérêts, la banque ne trouvera pas les capitaux nécessaires à ses opérations ; mais les capitaux ne sont pas nécessaires. La Banque de France en est la preuve. Son capital ne représente pas la valeur de

1. *Courrier français*, 9 septembre 1867.

ses billets, mais seulement les risques de ses pertes ; or si on supprime les risques par la solidarité de tous les producteurs, le capital devient inutile, les pertes étant supportées proportionnellement par la collectivité. « Ce crédit que la France nous fait payer à haut prix, la Banque nationale pourrait le donner au prix de revient à tous les producteurs échangistes, *associés ou isolés* qui présentent les garanties suffisantes, c'est-à-dire un gage réel ». Lorsqu'une série de réformes aurait fait passer la terre dans les mains de celui qui la cultive, le nombre des producteurs capables de fournir un gage réel serait accru chaque jour et comprendrait bientôt toute la nation. « Cet Etat où le travail devient la base même du *contrat social* n'est-il pas celui dont l'Association Internationale a pour but de hâter l'avènement ? » Si toutes les sociétés ouvrières étaient groupées en société générale de crédit gratuit et réciproque, l'organisation du mutuellisme en service public réaliserait « le type de la grande institution définitive ».

L'assurance mutuelle hâterait l'éclosion de la société vraiment fraternelle ; de sa généralisation « dépend la régénération de nos consciences ;... par elle nous saurons que le risque de l'un est le risque ~~de l'autre, que~~ le péril d'un seul est le péril de tous... » Par l'assurance mutuelle, l'immobilisation d'espèces est évitée, contrairement à ce qui se produit dans les sociétés de secours mutuels. Au point de vue pra-

tique et au point de vue moral, la mutualité est donc préconisable. « C'est le principe sauveur qu'il faut opposer à l'insolidarité présente. Aujourd'hui, la guerre est partout, dans nos cerveaux, dans nos consciences, dans nos affaires. La maxime barbare (l'homme est un loup pour l'homme) entre chaque jour plus avant dans la pratique économique. Des hommes préfèrent courir le risque d'être ruinés, déshonorés même et garder la chance bien faible d'arriver à l'oisiveté, à l'opulence. — C'est cette tendance à l'insolidarité qui s'est accusée toujours davantage, depuis le jour où proclamant la liberté du travail et de l'industrie, la Révolution a détruit les corporations. C'est cette tendance qu'il faut combattre, sans pourtant nous emprisonner de nouveau dans les moules étroits brisés par nos pères ».

Et le rapport se terminait par cette affirmation que, de la mutualité prise comme base des rapports économiques, dépendait l'affranchissement des pauvres et des misérables. Les associations en lutte contre le privilège capitaliste, victorieuses, devront recommencer la lutte entre elles, si elles ont pour but de réaliser des bénéfices, au lieu de chercher dans l'organisation mutuelliste le juste prix, la simple rémunération du travail. « L'association n'est par elle-même qu'une force neutre, un moyen qui serait impuissant à affranchir l'humanité, si elle n'était soumise à un principe supérieur de haute morale et

de droit qui seul peut le rendre efficace et triomphant ».

La discussion qui suivit fut très animée ; le Congrès recommanda à tous les adhérents de l'association internationale de substituer partout aux sociétés de secours mutuels, basées sur le principe de la charité, les assurances mutuelles contre tous les risques.

Les opinions étaient moins homogènes qu'à Genève, l'année précédente. La mutualité était préconisée, mais l'action coopérative apparaissait insuffisante, l'action de l'Etat s'imposait à beaucoup de congressistes, après avoir été honnie en 1866. Le Congrès demeurait mutuelliste, mais était déjà moins proudhonien.

Les discussions sur le rôle de l'homme et de la femme, l'éducation des enfants, l'enseignement intégral, la liberté de l'enseignement n'apportèrent pas d'idées sensiblement différentes des théories émises un an auparavant. Mais lorsque l'assemblée eut à se prononcer sur le rôle de l'Etat, la discussion devint très animée et les différences se révélèrent surtout entre les Anglais, les Français et les Allemands.

Tous reconnaissaient le droit de propriété de l'Etat sur les grands travaux publics : chemins de fer, canaux, mines, postes, télégraphes. Mais le désaccord apparaissait à propos de la terre. « En face de leur aristocratie terrienne, — écrivait To-

lain (1) — et de l'impossibilité absolue de devenir jamais propriétaires, les Anglais ne comprennent qu'une chose : la terre propriété collective indivise. Les Allemands, quoique moins absolus peut-être, penchent aussi presque de ce côté. Quant aux Suisses, ils semblent n'avoir pas encore d'opinion bien arrêtée, mais inclinent pourtant vers les idées françaises. Là, il n'y a pas eu un moment d'hésitation et l'idée mutuelliste s'est affirmée catégoriquement en maintenant d'une façon absolue le principe de la propriété individuelle..... seule base solide de la famille et de l'indépendance des citoyens ; ..... les Anglais et les Allemands en voyant les abus de la propriété individuelle telle qu'elle est constituée aujourd'hui s'en vont droit à la propriété collective, au communisme... »

Les délégués Français semblent avoir représenté ainsi l'opinion conservatrice ou modérée ; de même à propos d'instruction et d'éducation ; la morale devait, selon le Congrès, remplacer la religion ; les Français empêchèrent l'Internationale de se prononcer ouvertement pour l'athéisme (2). Cependant *La Patrie* ridiculisant et blâmant le congrès ouvrier (qui ressemblait à un congrès sérieux comme la

1. *Le Courrier français*, 10 septembre 1867.
2. Rudolph Meyer, *op. cit.*, II, p. 538, 539.

grande duchesse de Gerilstein à l'histoire), écrivit que la Providence y avait été supprimée (1).

En somme, l'évolution accomplie depuis un an par l'Internationale commençait à être sensible. L'émancipation politique reconnue nécessaire à l'émancipation économique et sociale, montrait une nouvelle voie dont s'étaient détournés les Proudhoniens de 1866. Le Congrès de Lausanne avait permis à ceux-ci de compléter l'exposé de leurs idées, mais leur temps était passé, l'ère mutuelliste était clause.

Section II

Les Congrès de Bruxelles et de Bâle.

Nous n'avons pas l'intention d'analyser ici ces deux congrès (2) ; chronologiquement, ils appartiennent bien à la première période de l'Internationale qui va de la fondation (1862-1864) à la Commune de Paris (1871). Mais l'esprit des congrès est tellement transformé que c'est dans une autre étude soigneusement élaborée que doivent être examinées

1. *La Patrie*, 11 septembre 1867.
2. Cf. *Troisième Congrès de l'Association Internationale des Travailleurs. Compte rendu officiel* (*Supplément au Peuple belge*), 1868 ; — Compte rendu officiel du Congrès de Bâle. — Cf. les divers journaux. Cf. particulièrement le compte rendu par Tolain dans *Le Figaro*, 9-15 sept. 1869.

ces assemblées. Tandis que les Français et les Suisses ont prédominé jusqu'ici, les Belges et les Allemands dirigeront l'évolution nouvelle, en attendant que l'entrée en scène de Bakounine vienne créer un nouveau courant. La lutte de Marx contre le « bon géant Russe » est peut-être la suite de celle qu'il avait soutenue entre Proudhon, et à ce point de vue, ce ne serait pas une digression dans notre travail que d'examiner aux prises le socialiste allemand et l'anarchiste russe, parent de l'*an-archiste* français. Mais c'est là un sujet trop important pour ne lui point consacrer les développements détaillés qu'il mérite.

Aussi bien, le proudhonisme n'inspira que les Congrès de Genève et de Lausanne ; l'exposé théorique, doctrinal, si l'on peut dire, est terminé après ces deux assemblées (1).

Ni du Congrès de Bruxelles (2), ni du Congrès de

---

1. Quant à la vie pratique de l'*Internationale en France*, elle échappe aux influences doctrinaires ; ses membres appartenaient à différentes opinions.

2. « La délégation de Paris se composait ou de Proudhoniens incomplets, c'est-à-dire de Proudhoniens moins le profond sentiment d'humanité révoltée qui soulevait l'âme ardente de Proudhon, ou de partisans de la coopération et d'une vague prévoyance ouvrière. » Albert Richard. *Les propagateurs de l'Internationale en France. Revue socialiste*, juin 1896.

Bâle (1), les Proudhoniens ne sont absents. Mais ils n'émettent pas d'idées que nous n'ayons déjà étudiées ; ils défendent de leur mieux leurs théories contre les socialistes étatistes ; ils prônent bien haut le mutuellisme, le crédit mutuel notamment ; ils sont les partisans très fermes de la propriété individuelle et de la liberté de l'individu en face de l'Etat, mais ils subissent en 1868 et en 1869 des défaites formelles que leur infligent les votes des collectivistes.

C'est bien l'histoire d'une autre doctrine qu'il faut étudier : celle du proudhonisme dans l'Internationale est terminée.

---

1. « Les Proudhoniens déjà battus à Bruxelles y furent pour ainsi dire écrasés et le gros de la lutte cette fois fut entre les marxistes et d'autres fractions de collectivistes, qui tout en aboutissant comme Marx à la propriété collective n'y arrivaient point par les mêmes voies... Les Proudhoniens, plus nombreux et dépaysés maintenant dans l'*Internationale*, s'efforcèrent en vain de lutter contre l'envahissement du collectivisme... » ALBERT RICHARD. *Les débuts du parti socialiste français. Revue politique et parlementaire*, janvier 1897.

*
* *

L'Internationale a été un épisode de l'histoire sociale. Nous avons vu, en étudiant son éclosion, qu'elle était liée au passé par des liens faciles à découvrir. Il ne sera point malaisé plus tard d'apercevoir ceux qui l'unissent au présent.

A travers les âges les plus lointains, à travers les événements les plus opposés, la logique qui n'est peut-être que la fatalité, apparaît poursuivant son œuvre. Les héros de telle ou telle époque se passionnèrent probablement en vain pour des idées et des faits dont le sens ne leur était guère connu. Sans doute, l'ardeur que nous apportons à la vie fait de nous les auxiliaires de l'évolution, et, en tout cas, nous permet de croire à l'utilité de nos efforts ; mais il peut paraître présomptueux de ne les point croire aveugles. C'est pourquoi, s'il est possible — mais quelquefois difficile — de suivre pas à pas dans le passé la marche lente de l'humanité, il nous est actuellement inaccessible, le mont Nébo trop embrumé, d'où la terre-promise nous paraîtrait toute proche de ceux qui viennent après nous. « Lentement, mais toujours, l'humanité réalise les rêves des sages » (1). C'est dire que, dans le Passé exclusive-

1. Anatole France. *Vers les temps meilleurs*, II, 57.

ment, dans le Passé, « cette seule réalité humaine », nous pouvons connaître qui furent les sages.

« Dans notre âge moderne, où l'harmonie est absente, notre vie se défait sans cesse dans l'incohérence. Nous appelons à notre secours des puissances diverses et souvent contradictoires. La politique et la philosophie commandant tour à tour nos tâtonnantes démarches, nous apportent leurs solutions toujours diversifiées par la diversité des plans où elles se meuvent. Les lois du déterminisme scientifique semblent s'opposer aux présomptions de notre conscience ; les combinaisons de la politique heurtent les rêves des sages et dans ce dédale où les ténèbres recouvrent bientôt nos lueurs, notre intelligence vacille » (1).

L'incertitude n'est pas une raison suffisante pour nous permettre de nous retirer sous notre texte. « Les théories importent peu, pourvu que l'on marche » (2). L'inactivité n'est plus possible, et, sous quelque forme qu'il se manifeste, notre travail est la condition de notre vie.

Les travailleurs de l'Internationale, après bien d'autres, avaient eu l'espérance de voir la société modifiée par leur action. Et leur œuvre n'a pas été

---

1. Ernest Zyromski. *L'orgueil humain*, 1904, p. 36.
2. G. Sorel. *L'Emancipation*, 15 juillet 1899.

vaine. Ils avaient une foi qui leur a permis de jouir, en dehors de la réalité, des résultats qu'ils imaginaient.

Proudhon l'avait aussi, cette foi, qui donne à nos désirs, leur existence. *Destruam et œdificabo*, se plaisait-il à répéter (1). Et, en effet, il a beaucoup détruit, il savait qu'il faut « beaucoup démolir, beaucoup détruire des institutions considérées comme respectables et bonnes... secrétées par les intérêts personnels à l'œuvre du cours des siècles, mais qui, en réalité, sont des carapaces qui étouffent le libre développement des sociétés » (2).

A-t-il après cette destruction qui paraissait lui complaire, a-t-il édifié? Oui, si l'on entend par là qu'il a contribué avec d'autres à la construction du monde présent, à la formation lente de l'avenir. Oui encore, si l'on considère la cité qu'il apercevait en songe, réalisable par la solidarité. « L'avenir est un lieu commode pour y mettre les songes (3). » Proudhon s'est efforcé de les rapprocher du présent.

L'Internationale des travailleurs a voulu, comme lui, que les efforts de tous créassent cette idée d'harmonie. « Présentement, elle n'existe pas ; elle n'est

---

1. Epigraphe des Contradictions économiques. *Deutéronome*. Ch. 32.

2. Gide. Conférence sur *la Morale de Bastiat. Etudes sur la Philosophie morale du XIXe siècle*, 1903, p. 99.

3. A. France. *Les opinions de Jérôme Coignard*.

pas là-bas, quelque part à attendre que nous arrivions pour ouvrir ses portes bienveillantes. Elle n'existera qu'autant que nous l'aurons bâtie — et ce n'est pas assez dire — qu'autant que nous l'aurons cent fois bâtie, démolie et rebâtie de nos mains. »

APPENDICE

LE SENS DE L'INTERNATIONALE PROUDHONIENNE

La première période de l'Internationale apparaît sous le jour le plus sympathique. On y voit l'éclosion d'un mouvement qui veut être grand et où les intérêts personnels ne cherchent pas à dominer. Quelques-uns des initiateurs sont arrivés à des situations élevées, prenant avec le temps une notion de l'existence plus conservatrice et nourrissant des idées moins avancées; mais cela n'entache nullement leur désintéressement, surtout à l'éclosion de l'Internationale (1). Il n'y a chez eux ni désir de

1. On sait que Tolain fut élu député de la Seine en 1871 et vota avec l'extrême gauche, puis sénateur en 1876, 1882, 1891 et questeur en 1893. Ses opinions étaient devenues plus modérées. Quand après sa mort (mai 1897) fut inauguré (décembre 1898) un monument sur sa tombe, M. de Freycinet prononça un discours élogieux. (Cf. *Petit Temps*, 9 décembre 1898.) Nous

domination (1), ni même « esprit de petite chapelle », quoi qu'en semblent prouver certaines divisions que nous avons signalées (Cf. *suprà*, p. 104) et il faut arriver à la direction assez agressive de Marx, pour

---

signalons, en passant, ce monument orné d'un médaillon intéressant (cimetière Montparnasse, 26e division, 22e ligne Est, n° 4 nord). On trouvera un portrait de Tolain dans l'*Histoire du Second Empire* d'ALBERT THOMAS, meilleur que celui contenu dans l'*Histoire du Socialisme* de BENOIT MALON. — Cf. le profil caractéristique que, de Tolain, trace JULES VALLÈS dans l'*Insurgé*, p. 94 et s.

1. Mais, forcément, les supériorités s'imposent et des hommes comme Tolain exercent très naturellement un profond ascendant sur leurs compagnons. (Cf. VALLÈS. *L'Insurgé*, p. 95.) Vallès traite d'ailleurs Tolain et Vermorel d'« ambitieux redoutables » (p. 94). Les partis avancés considérèrent Tolain comme ayant abandonné son poste. Cf. *Les séances officielles de l'Internationale à Paris pendant le siège et pendant la Commune*, 2e édition, 1872, p. 215. Annexe n° 5. « Tolain... rénégat... soi-disant socialiste... courtisan de la classe riche... désertant son poste ; fuyant son devoir *d'international*, abandonnant la cause des travailleurs, il en est venu à se vendre aux riches, qui, à leur tour, le repoussent. » Reproduction d'articles de la *Révolution politique et sociale*, 16 avril 1871, 8 mai 1871. Cf. encore un article de LEFRANÇOIS dans les *Temps Nouveaux*, 22-28 mai 1897. « Ce transfuge du socialisme n'était point le premier venu... Malgré le caractère assez étroit de son socialisme, que, comme mutuelliste, il restreignait à la formule trop vague de « l'égal échange », on pouvait espérer de lui un concours sérieux et intelligent pour la *Révolution Sociale*. Malheureusement... cet homme qui pouvait un jour devenir *quelqu'un* préféra devenir sénateur et une sorte de sous-Jules Simon... muet. »

trouver un autoritarisme engendrant la discorde. On ne saurait assez répéter que la lutte pour la CAUSE est le but de ces individus vraiment fondus en un parti. C'est par là que l'Internationale offre un grand intérêt. C'est ce qui explique, quand ils l'évoquent, — quelques années après celles qui nous ont retenu — l'émotion de ceux qui sont restés sincères et qui, malgré leurs désillusions, croient en la bonne volonté populaire (1).

MARX ET LES PROUDHONIENS

Il semble qu'on ne puisse pas toujours en dire autant de Marx. Son autoritarisme, assurément, a pour but d'imposer une direction qui est pour le plus grand bien du prolétariat et ce n'est point l'égoïsme qui est son mobile. Mais on ne peut, cependant, nier, dans sa conduite, l'autoritarisme, un « personnalisme » très intense. Comme dans sa lutte contre Proudhon, on sent que Marx obéit souvent, en même

1. CH. BESLAY. *Mes Souvenirs*, 1873, p. 285. « C'est avec une émotion profonde que j'écris le nom de la grande association, si peu connue, si calomniée, et appelée à de si grandes choses. Le parti conservateur de tous les pays en a fait un épouvantail pour tous les gouvernements. Il ferait beaucoup mieux de descendre de ces régions qui lui font peur, et il trouverait une cause qui ne demande que ce qui est juste, des hommes qui connaissent à fond et qui dissertent froidement, sans passion et sans haine des problèmes qui les intéressent. Il y trouverait enfin des exemples de vertus qu'il pourrait proposer à l'admiration du monde ! »

temps qu'aux inspirations de son esprit, aux impulsions de son tempérament.

Son intelligence considérable élabore une théorie, avec une logique et une science remarquables ; cependant, non seulement son amour-propre (1) ne peut supporter la possible rivalité d'esprits différents, mais encore, il semble qu'instinctivement une sorte de « germanisme » constant (on n'ose vraiment pas dire nationalisme) lui fasse repousser les Parisiens au Congrès comme il a combattu le Français Proudhon et comme il combattra le Russe Bakounine (2).

---

1. « Marx possède une grande intelligence. Mais il faut avouer en même temps que c'est un fort mauvais coucheur, un caractère détestable, vaniteux, irascible, jaloux, susceptible, sournois, perfide et capable de grandes violences et intrigant au possible... » Lettre de BAKOUNINE à ALBERT RICHARD citée par celui-ci dans : *Bakounine et l'Internationale à Lyon* (*Revue de Paris*, 1er septembre 1896, p. 128). — « L'instinct de la liberté lui manque : il est, de la tête aux pieds, un autoritaire. » BAKOUNINE cité par JAMES GUILLAUME. Œuvres de Bakounine, II, Paris, 1907, notice, p. XIV.

2. Marx ne fait rien d'ailleurs pour dissimuler son animosité contre les Russes et les Français : Cf. la *Lettre à Kugelmann*, 12 octobre 1868 (*Mouvement socialiste*, 1er août 1903) ; il combat les Russes « depuis vingt-cinq ans non seulement en allemand, mais en français et en anglais ». Il traite les Français de la « *French Branch* » de « ragamuffins (canailles) qui se composent pour la moitié ou pour les deux tiers de « maquereaux » et d'espèce semblable... Ce sont des phraseurs, des héros révolutionnaires en parole qui « from a safe distance of course

Doué de qualités indéniables, qui le mettent au premier rang des théoriciens, il veut voir les défauts symétriquement opposés chez ses adversaires. Certes, il est incontestable que les Français, au cours des siècles, et tandis qu'ils aidaient le monde à conquérir la liberté, se sont souvent montrés « ignorants, vaniteux, arrogants, bavards, emphatiques, enflés (1), et Marx ne pèche que par d'autres défauts (2). Mais ces reproches qu'on a coutume de nous adresser sont devenus tellement habituels qu'ils sont parfois mal appliqués.

(à distance, en sécurité, naturellement) tuent rois et empereurs et tout spécialement Louis-Napoléon ».

1. Cf. la lettre de Marx *supra*, p. 153. — Dans la *Capacité politique des Classes ouvrières*, Proudhon écrit aussi du peuple français : « susceptible et vaniteux au delà de toute expression, il va quand il se mêle de modération jusqu'à l'abaissement » (p. 52).

2. « Ce n'est pas un météore brillant qui vagabonde à travers le monde des idées, c'est un astre qui poursuit inflexiblement sa course suivant une courbe arrêtée d'avance. Sans rechercher ni l'éclat des idées, ni celui du style, il développe, en deux gros volumes, un seul syllogisme fondé sur une certaine idée de la valeur, et dresse patiemment contre la société capitaliste un vaste réquisitoire hérissé de citations et de preuves expérimentales, appuyé sur une érudition très sûre et très étendue. Il va poussant devant lui la lourde machine, poursuivant avec pesanteur son implacable argumentation, qui se déroule en phrases solides ajustées les unes aux autres comme les pièces d'un appareil de précision... Ce n'est pas un orateur, un tribun, un

Peut-être Tolain et ses amis apparaissaient-ils réellement tels que les dépeint leur adversaire ; nous n'avons trouvé aucun témoignage en ce sens. Mais, à distance, leur attitude semble très digne, exempte de ces défauts « bien français ». Les manifestations sentimentales leur sont odieuses, ils se rendent aux Congrès pour travailler et non comme à une simple fête où discours et fanfares tiendraient la première place. « J'éprouve peu d'entraînement pour ces sortes de manifestations en plein vent, écrit l'un d'eux (1) ; je crains toujours que dans les plis des drapeaux et dans le bruit des fanfares, il ne se perde une bonne idée qui, pour se produire, a besoin du calme et de la tranquillité (2). Leurs discours sont

écrivain ni un pamphlétaire, c'est un logicien... » BOURGUIN. *Des rapports entre Proudhon et Karl Marx op. cit.* Cpr aussi avec l'appréciation de Marx par MERMEIX dans : la *France Socialiste*, p. 18, note : « Marx avait de la timidité. C'était un homme de cabinet, pas un homme de foule. Il fit en sourdine tous ses coups d'autorité. Il cherchait toujours des alliés. Il ne s'exposait pas seul. Il avait, sur certains rapports, un tempérament moins bien organisé que celui de Michel Bakounine. Celui-ci était ce qu'on appelle un homme de premier élan. Marx était plutôt un homme habile, un politique, un homme d'intrigue. »

1. J.-J. BLANC. *Compte rendu du Congrès de Genève. L'Opinion Nationale*, 6 septembre 1866.

2. TOLAIN exprimait une idée à peu près analogue dans le *Courrier Français* du 9 septembre 1867 et dans le *Figaro* du 9 septembre 1869.

peu nombreux ; nous avons vu qu'ils redoutent par-dessus tout l'inutile verbiage et ne voudraient pas admettre dans leurs rangs les avocats, journalistes et autres travailleurs intellectuels (1). Ils réservent toute leur force pour discuter les idées que leur mémoire au Congrès de Genève expose clairement et qu'ils vont défendre au cours des débats.

« Ce mémoire — ce mémoire d'inspiration proudhonienne — voilà bien l'objet de l'hostilité de Marx. Peut-on dire que les défauts, qu'il reproche à ses auteurs, caractérisent cet exposé consciencieux ? Il ne semble pas que notre étude permette de répondre affirmativement. La forme du mémoire est soignée, le ton en est élevé ; mais il n'y a là ni pathos philosophique, ni lyrisme sentimental ; c'est l'expression très simple, très nette des desiderata populaires : la société actuelle est déplorable, voici comment nous la voulons ; mutuellisme et coopération vont la transformer au gré de nos désirs. Cette transformation serait poursuivie plus rapidement par des moyens plus radicaux, selon d'autres délégués, et, à ce point de vue, Marx a raison en disant que les Parisiens repoussent toute action révolutionnaire,... tout mou-

---

1. Puisque l'occasion nous permet de reparler ici des Intellectuels intrus dans l'Internationale, nous devons signaler la série des très intéressants articles de M. Hubert Lagardelle dans le *Mouvement socialiste* (janvier à mai 1907) sur : *Les Intellectuels et le Socialisme ouvrier*.

vement social concentré, c'est-à-dire réalisable par des moyens politiques » (1). Il semble que Marx les trouve bavards parce qu'ils parlent de choses qu'il n'admet pas. Les moyens révolutionnaires (en fait, la grève universelle) ne leur agrée point ; ils indiquent ce qui, à leurs yeux, est plus efficace quoique lointain, plus conforme à la doctrine générale qu'ils possèdent (2).

---

1. Cf. *supra*, p. 152.

2. Cf. PIERRE DENIS. *Le Congrès de Genève.* « Les Anglais y ont montré leur esprit utilitaire; plus soumis que tous autres peut-être à l'oppression mercantile, armée de capitaux formidables et de machines, ils ont proposé les moyens immédiats de lutter avec le capital à l'aide de grèves universelles, de banques de crédit et d'organisations industrielles coopératives et internationales. Les Suisses, qui jouissent de la liberté, de l'instruction et de leurs dons, et qui par conséquent souffrent bien moins de la situation présente du prolétariat, ont prouvé leurs aptitudes chaque fois qu'il s'est agi d'indépendance, de morale, d'ordre et de sagesse. Quant aux Français, ils se montrés dignes de la tradition qu'ils représentaient; ils se sont moins appliqués à proposer des procédés d'amélioration partiels et transitoires qu'à établir des principes philosophiques, généraux, qui donnent à la fois satisfaction à la théorie et à la pratique et qui indiquent vers quel but doivent tendre tous leurs efforts. » (*Courrier Français*, 16 septembre 1866). — Cf. sur les différentes attitudes des délégués des diverses nations les articles déjà cités de LOUIS REYBAUD (*Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1866, et d'ALAUX (*Revue Contemporaine*, 1er octobre 1866, p. 370).

Cette doctrine, sans nul doute, est anti-étatiste et anti-communiste. Or Marx est l'ennemi de l'anti-communiste Proudhon. L'individualisme de Proudhon est d'une sorte rare, à peu près singulière. L'œuvre négative de cet esprit paradoxal est inspirée par un désir constant de liberté croissante, de justice dominante.

Comme sociologue, Proudhon est largement individualiste (si l'on entend l'individualisme, contraire du communisme) (1); la propriété individuelle (2), il ne songe pas le moins du monde à la supprimer. Il dit : *la Propriété, c'est le vol* actuellement; c'est le vol, baptisé de différents noms que lui donne le capitaliste, suivant qu'il prête de l'argent à intérêt,

1. « Mais il demeure socialiste d'abord parce que sa critique de la société est conforme à celle de toutes les écoles socialistes, ensuite parce qu'il souhaite une égalité plus grande et des libertés plus également dévolues entre les hommes, enfin « parce que malgré ses proclamations de principe libérales, il était sans cesse obligé, par la force des choses, de recourir à l'Etat pour la réalisation de ses projets égalitaires ». BOURGUIN, *op. cit.* Encore faudrait-il s'entendre sur ce recours à l'Etat et ce qu'est l'Etat.

2. La question de la propriété individuelle est la principale que met en discussion le communisme; mais Proudhon est encore anti-communiste dans sa conception de la famille que, loin de détruire, il affirme vigoureusement.

qu'il exploite le travail de l'ouvrier, qu'il afferme sa terre (1). Mais la propriété acquise par le travail en est la juste récompense et devient même un droit héréditaire. Il s'agit simplement de la « transformer », de l'« humaniser », de la purifier du droit d'aubaine (2).

Par le « crédit gratuit », par le « mutuellisme » cette transformation purificatrice sera faite, la propriété sera respectée et elle cessera d'être inique et exploiteuse, puisque l'intérêt sera prescrit (3) et Proudhon se défend vivement d'avoir conclu au communisme en accusant de vol la propriété (4); l'in-

---

1. Cf. dans les *Contradictions économiques* (*op. cit.*, II, 244-247) le développement de cette idée.

2. *Théorie de la Propriété*, p. 244.

3. Même purifiée, Proudhon n'aime pas la propriété. Il semble qu'il revienne complaisamment à son affirmation de jeunesse; on sait qu'il aime à glorifier, en quelque sorte, la grande découverte : « La définition de la propriété est mienne, et toute mon ambition est de prouver que j'en ai compris le sens et l'étendue. » *Contradictions...* (II, 257).

4. « Qui donc a dit à M. Michelet que la négation de la propriété impliquât nécessairement le communisme? » (*Contradictions économiques*, t. II, p. 257). Michelet avait écrit : « Quant au *communisme*, un mot suffit. Le dernier pays où la propriété sera abolie, c'est justement la France. Si, comme disait *quelqu'un de cette école*, LA PROPRIÉTÉ, C'EST LE VOL, il y a ici vingt-cinq millions de propriétaires qui ne se dessaisiront pas demain. » On connaît au reste les violentes diatribes de Proudhon contre les communistes « huîtres attachées côte à côte sur le rocher

dividu exerce sur son bien un monopole légitime (1) qui « n'est au fond que l'autocratie de l'homme sur lui-même » (2). N'est-ce pas là une exaltation de l'individu, conception idéaliste, qui paraît contraire au socialisme « historiste » et matérialiste, et qui inaugure, en quelque sorte, le très séduisant « socialisme individualiste » (3).

---

de la fraternité, mais n'y pouvant remuer ». « Loin de moi ! communistes, votre présence m'est une puanteur et votre vue me dégoûte. » « Le communisme, dans la science comme dans la nature, est synonyme de nihilisme, d'indivision, d'immobilité, de nuit, de silence ; c'est l'opposé du réel, le fond noir sur lequel le Créateur, Dieu de lumière, a dessiné l'univers. »

1. *Contradictions économiques*, I, 219.

2. *Id.*, p. 221 : « C'est le droit dictatorial accordé par la nature à tout producteur d'user de ses facultés comme il lui plaît, de donner l'essor à sa pensée dans telle direction qu'il préfère, de spéculer, en telle spécialité qu'il lui plaît de choisir, de toute la puissance de ses moyens, de disposer souverainement des instruments qu'il s'est créés et des capitaux accumulés par son épargne pour telle entreprise dont il lui semble bon de courir les risques, et sous la condition expresse de jouir seul du fruit de la découverte et des bénéfices de l'aventure. Ce droit est tellement de l'essence dans la liberté, qu'à le dénier on mutile l'homme de son corps, dans son âme et dans l'exercice de ses facultés, et que la société, qui ne progresse que par le libre essor des individus, venant à manquer d'explorateurs, se trouve arrêtée dans sa marche. »

3. Ou « individualisme social » ; deux expressions de sens différents qui désignent la même réalité envisagée sous deux aspects.

Comme philosophe (1) — c'est-à-dire comme moraliste (car il demeure surtout un moraliste remarquable) — Proudhon est aussi individualiste. C'est une philosophie profondément individualiste, celle qui, à travers les nombreux volumes d'une œuvre extrêmement hétérogène, reproduit, en dépit de mille contradictions, cette même idée morale : la soumission raisonnée de l'homme à la justice et, pour cela, la formation d'une personnalité libre, de plus en plus libre. Il faut que l'homme n'oublie pas que sa dignité personnelle est peut-être la seule chose qui subsiste, quand une impitoyable critique a sapé les bases de toute réalité humaine et de toute réalité terrestre. Aussi le «*principe de la dignité personnelle*... fondement de la science des mœurs », c'est un impératif irréductible : « Respecte-toi » (2). Le moi est une valeur primordiale que la société méconnaît (3), mais que la liberté conquise nous révèle. Notre affranchissement est donc le premier de nos devoirs, ou, du moins, le premier à accomplir, car, chez Proudhon, il demeure subordonné au devoir supérieur

1. Nous devons, sans insister sur la philosophie de Proudhon, signaler à ce sujet l'*Essai sur la Philosophie de Proudhon* par Georges Sorel dans la *Revue Philosophique* de juin-juillet 1892 et les quelques pages que Fouillée consacre à Proudhon dans l'*Idée moderne du Droit*, p. 302.

2. *De la Justice*, etc., 198.

3. *Id.*, p. 96.

qui est le sens même, le but de la vie : la réalisation de la justice. L'homme se grandit lui-même, le moi s'extériorise victorieusement, s'étend encore en reculant la limite de sa personnalité, par l'édification de la justice sociale. La culture intense du moi ne va pas jusqu'au culte suprême du moi, car l'individu est une simple partie de l'élément social : le groupe. Et la liberté, souverain bien, n'a de valeur morale que si elle sait se discipliner elle-même et poursuivre un idéal de justice. Sous un ciel désormais serein, d'où Proudhon a chassé le dieu malfaisant, il ne faut point qu'un autel soit dévotement élevé au moi divinisé. Cela peut être le rêve d'égotistes, qui, sous des noms divers, ont vu l'Esprit, ou la Personne, ou la Personnalité, centre de l'univers ; mais c'est une conception que Proudhon ne pourrait consentir à admettre, car si, idéaliste impénitent, il construit, de son mieux, un moi inattaquable, il s'efforce, néanmoins, vers une morale réaliste, qui voudra édifier une société essentiellement juste.

Cette philosophie (1), construction quelque peu arbitraire, et qui n'est pas assez nettoyée d'apriorisme pour être acceptée par le matérialisme histo-

1. Sur Proudhon moraliste. Cf. la très intéressante conférence de Marcel M. Bernès dans : *Etudes sur la philosophie morale au XIX[e] siècle*. Paris, 1904, p. 103 et s. — *La morale de Proudhon*. Cpr. avec Adolphe Landry : *Karl Marx* (même volume p. 145 et s.).

rique, est aussi odieuse à Marx que la sociologie proudhonienne. L'évasion du moi, aussi bien que l'affranchissement de l'individu, ne sont guère compatibles avec le communisme autoritaire. Le mutuellisme de Proudhon est à peu près la seule construction sociale qui peut harmoniser son individualisme et son socialisme. Dans l'Internationale, l'anti-proudhonisme de Marx n'a pas à s'attaquer aux pures conceptions de philosophie morale. L'« individualisme anti-autoritaire » des délégués parisiens est le seul point pour lequel Marx puisse « *leur donner sur les doigts en sous-main.* » Et nous avons étudié le rapport très visible qu'il y a entre eux et Proudhon. C'est, avant tout, un anti-étatisme, un anti-gouvernementarisme. Marx ne peut être accusé d'être un sociologue gouvernemental ; mais il aurait inconscience naïve à combattre l'autoritarisme, car, dans ce quatrième état, qui doit constituer véritablement un état international, Marx va se dresser lui-même en autorité (1) ; autorité quasiment intangible, quand

1. *Lettres à Kugelmann* : « 13 octobre 1866, le travail pratique pour l'Association Internationale se poursuit et il est très considérable : *j'ai en fait à diriger la Société....* Le *London Council des English Trade Unions* (son secrétaire est notre président Odger) discute en ce moment s'il se transformera en British Section of the International Association. Si le fait se produit, *le gouvernement de la classe ouvrière passera ici,* in a certain sense,*entre nos mains et nous pourrons fortement* push on *le mouvement.* » *Mouvement socialiste,* 15 janvier 1903.

elle s'appelle Conseil général de l'Internationale. Le Conseil est, en somme, la chose importante ; il écrit à Kugelmann : « L'association, *ou plutôt son Comité*, a de l'importance. » (29 novembre 1864) (1). Or l'Association Internationale des travailleurs est un fait considérable, en ce que la réunion de toutes les initiatives prolétariennes veut arriver, par elles-mêmes et en dehors des directions de meneurs, à la réalisation d'un meilleur état de choses, et le conseil central ne devait en être qu'un rouage nécessaire, mais dont le rôle ne devait nullement devenir prépondérant. Marx est un propagandiste des idées. Leur réalisation n'a rien à voir avec les constructions idéales de ce dernier des utopistes, que, pour lui, représente Proudhon avec son mutuellisme. Le Conseil général doit diriger lui-même l'application de ces idées, voire même leur éclosion s'il est possible. Il y a là un esprit de discipline qu'on peut juger conforme à l'esprit allemand traditionnel et qui est aussi en accord avec le fond du stratégiste qu'eût été Marx dans un gouvernement (2).

Marx et Bakounine

Marx, homme d'action, veut préparer la victoire de l'action méthodique et organisée, même en rete-

---

1. *Mouvement socialiste,* 1er octobre 1902.

2. Cf. Mermeix. *La France Socialiste, op. cit.*, p. 18.

nant parfois celle-ci autoritairement. Sa lutte contre l'idéologie, contre la philosophie bavarde, contre le sentimentalisme improductif, il va la continuer logiquement contre la destruction désordonnée, le révolutionarisme incohérent ou prématuré. A partir de 1868 et surtout 1869, Marx, pendant la période que nous n'avons pas abordée, combat terriblement Bakounine, employant contre lui des moyens que nous ne pouvons rapidement critiquer ici, mais qui paraissent blâmables.

INFLUENCES SUR BAKOUNINE : PROUDHON, STIRNER

On présente souvent Bakounine comme le descendant de Proudhon. Il est difficile de ne pas apercevoir de rapports entre eux, mais leur ressemblance est loin d'être absolue. Bakounine n'ignore pas Proudhon (1) ; il le cite et l'approuve parfois dans

1. Il écrit en 1870 : « Proudhon, malgré tous les efforts qu'il a faits pour semer les traditions de l'idéalisme classique, n'en est pas moins resté toute sa vie un idéaliste incorrigible, s'inspirant, comme je le lui ai dit deux mois avant sa mort, tantôt de la Bible, tantôt du droit Romain, et métaphysicien toujours jusqu'au bout des ongles. Son grand malheur est de n'avoir jamais étudié les sciences naturelles, et de ne s'en être pas approprié la méthode. Il a eu des instincts de génie qui lui avaient fait entrevoir la voie juste, mais, entraîné par les mauvaises habitudes idéalistes de son esprit, il retombait toujours dans les vieilles erreurs : ce qui a fait que Proudhon a été une contradiction perpétuelle, — un génie vigoureux, un penseur

ses écrits (1) ; mais la formation de son esprit n'est pas exclusivement due à la probable influence proudhonienne. Bakounine écrit des phrases que Proudhon aurait pu signer, mais il dépasse assurément sa pensée. La sienne exprime en outre — partiellement, tout au moins — celle de Stirner. Proudhon et Stirner, un hégélien ignorant si l'on s'en rapporte à Marx, et un « hégélien affolé », selon l'expression de Nordau (2), se mélangent peut-être dans l'être étrange qu'est Bakounine, qui, lui aussi, de même que Marx, a étudié Hegel (3).

---

révolutionnaire se débattant toujours contre les fantômes de l'idéalisme, et n'étant jamais parvenu à les vaincre. » Cité par James Guillaume dans la *Notice biographique*, en tête du tome II des *Œuvres de Bakounine* p. XII, et s. Paris, 1907.

1. Cf. par exemple *Les Endormeurs* articles parus dans l'*Egalité*, juin-juillet 1869, réunis en brochure. Paris, 1900, 3e édition, p. 17. *L'Empire knouto-germanique. Œuvres de Bakounine*, tome II, 1907, p. 325.

2. Nordau. *Dégénérescence*.

3. Il est intéressant de remarquer l'influence de Hegel sur Proudhon, Marx et Bakounine. Nous ne pouvons ici nous attarder sur ce point sans digression. Pour Marx, nous recommandons la thèse récente de M. Léopold Leseine. *L'influence de Hegel sur Marx* (Paris, 1907), qui étudie avec soin ce point tant de fois abordé par d'autres. On trouvera à la fin de cet ouvrage une série d'extraits fort considérables, de nombreux commentateurs « qui ont été frappés de la filiation qui existait entre Marx et Hegel, au point de vue de la dialectique ». Voici, d'après M. Leseine lui-même, les principaux auteurs parmi ceux dont il donne des extraits : Andler. *La conception*

Lorsque, dans l'Internationale, apparaît Bakounine, il exerce sur ceux qui l'approchent un ascendant tel que des pseudo-disciples se rangent autour

---

matérialiste de l'histoire d'après Ant. Labriola (*Revue de métaphysique et de morale*) : — BERNSTEIN. *Socialisme théorique et sociale démocratie pratique*, trad. Cohen, 2e édit. 1903 ; — BOURGUIN. *Les systèmes socialistes et l'évolution économique*, 1904; — CROCE. *Matérialisme historique et Economie marxiste*, trad. Bonnet, 1901 ; — JAURÈS. *Etudes socialistes*, 2e édit. 1902 ; — KAUTSKY. *Le marxisme et son critique Bernstein*, trad. Martin-Leray, 1900 ; — LABRIOLA. *Socialisme et philosophie*, 1899, p. 62 ; *Essais sur la conception matérialiste de l'histoire*, 2e édit. 1902 ; — MASARYK. *Die philosophischen und Sociologischen Grundlagen des Marxismus* 1899 ; — SOMBART. *Friedrich Engels*, 1895; *Le socialisme et le mouvement social au XIXe siècle*, 1898 ; — SOREL. Préface de 1898 des *Formes et Essence du socialisme* de Mélino ; *Revue internationale de Sociologie*, 1900. *Polémiques pour l'interprétation du Marxisme*. Il était difficile aux esprits épris de philosophie de ne pas être fortement occupés de Hegel vers le milieu du XIXe siècle. A Paris, à Berlin, à Moscou, de longues discussions s'engageaient à son sujet. Bakounine, encore en Russie, devint vers 1837 « un adepte convaincu du système hégélien » (JAMES GUILLAUME, *notice op. cit.*, VI) et alla à Berlin en 1841 pour se perfectionner dans l'hégélianisme (Cf. BOURDEAU. *Le Socialisme allemand et le nihilisme russe*. Paris, 1892 ; FUNCK-BRENTANO. *Les sophistes allemands et les nihilistes russes*. Paris, 1887). — Marx écrit lui-même dans *Misère de la Philosophie* : « Pendant de longues discussions qui se prolongeaient souvent dans la nuit, j'infectais Proudhon, à son dommage d'hégélianisme, qu'il ne pouvait étudier convenablement à cause de sa connaissance imparfaite de la langue allemande ; ce que je commençai, M. Karl Grün le continua, après mon expulsion de Paris, et en sa qualité de professeur de phi-

de lui sans qu'il le désire. Il pourrait involontairement exercer l'autorité que Marx va détenir. Mais

---

losophie, il avait sur moi cet avantage qu'il n'y entendait rien lui-même. » Selon Karl Grün, Proudhon avait deviné Hegel ; il était le Feuerbach de la France (SAINT-RENÉ TAILLANDIER, *op. cit.*). Et Grün se félicitait d'avoir été le *privat docent* de Proudhon, l'esprit le plus sagace et le plus pénétrant qu'il y ait eu dans le monde depuis Lessing et Kant. » (GRUN, *op. cit.* par SAINT-RENÉ TAILLANDIER, *op. cit.*). Grün ne se dissimulait pas l'inaptitude générale des Français à saisir Hegel et écrivait les paroles suivantes, qui sont, à la fois amusantes par leur verve et notables pour leur cachet prophétique : « Français, Français, laissez Hegel en repos jusqu'à ce que vous l'ayez compris. Résignez-vous une bonne fois, pendant une année entière, à ne boire ni vin ni café ; dégagez votre âme de toute passion irritante, assayez-vous dans une mansarde, puis étudiez la *Logique* et la *Phénoménologie*. Au bout de l'année, votre figure sera maigre, vos yeux seront rouges, et si vous descendez dans la rue, vous irez vous heurter bêtement contre un dandy ou un crieur public ; que cela ne vous inquiète pas ! car vous serez devenus des hommes grands et puissants ; votre pensée sera semblable à un chêne qu'a nourri une sève miraculeuse ; tout ce que vous examinerez vous dévoilera ses faiblesses secrètes ; pareils à de purs esprits, vous pénétrerez dans les plus intimes mystères de la nature ; votre regard donnera la mort, votre parole transportera les montagnes, votre dialectique sera plus tranchante que le plus tranchant couteau de la guillotine ; vous irez à l'hôtel de ville et la bourgeoisie aura vécu, vous entrerez au Palais-Bourbon, et le Palais-Bourbon s'écroulera : toute la Chambre des députés se dissipera dans le *nihil album* ; M. Guizot disparaîtra commeune ombre ; Louis-Philippe ne sera plus qu'un fantôme du temps passé et de tous ces *moments* évanouis surgira, fière et tromphante, l'idée absolue de la société libre. »

il ne tient nullement à un triomphe personnel (1); il faut seulement que la CAUSE l'emporte. « Le temps des individualités historiques et brillantes est passé et c'est tant mieux. C'est le vrai gage du triomphe de la démocratie. Voir avec quelle rapidité les individualités sont absorbées, dévorées par ce géant à plusieurs millions de têtes, qui s'appelle le peuple. Et encore une fois, tant mieux. » (2). Et ceci est une caractéristique à retenir : Bakounine ne veut pas *d'individualités*, de personnalités ; il faut que les *individus* soient également libres et forts, il faut que

---

1. « Ne m'écris-tu pas que je puis devenir si je veux le Garibaldi du socialisme ? Je me soucie fort peu de devenir un Garibaldi et de jouer un rôle grotesque. Mon cher, je mourrai et les vers me mangeront, mais je veux que notre idée triomphe. Je veux que les masses humaines soient réellement émancipées de toutes les autorités et de tous les héros présents et à venir. Je veux, pour le triomphe de notre idée, non l'exposition plus ou moins dramatique de ma personne, non *une* puissance, mais *notre* puissance, la puissance de notre collectivité, de notre organisation collective, en faveur de laquelle je suis prêt à abdiquer mon nom et ma personnalité. » Lettre de BAKOUNINE (7 avril 1870) à ALBERT RICHARD, citée par celui-ci dans *Bakounine et l'Internationale à Lyon* (*Revue de Paris*, 1er septembre 1896).

2. *id. ibid.* — Il dit plus loin : « Toi qui aimes à penser, n'as-tu jamais réfléchi à la cause principale de la puissance et de la vitalité de l'ordre des jésuites ? Veux-tu que je te nomme cette cause ? Eh bien, c'est l'effacement absolu des individus, des volontés, dans l'organisation et dans l'action collectives. »

la masse soit composée d'individus libres et forts. Il ne faut ni rédempteur, ni messie qui améliorerait le sort des malheureux, car il ne s'agit pas de « replâtrer le vieux monde » mais d'en édifier un nouveau. Et les travailleurs vont s'en charger.

Nous n'allons pas insister ici sur les conceptions positives de Bakounine ; cette étude aura ailleurs sa place. Disons, cependant, que Bakounine prévoit une organisation réelle : ce ne sera point une centralisation de l'Etat révolutionnaire « le salut est dans l'anarchie révolutionnaire dirigée sur tous les points par une force collective invisible, la seule dictature [qui soit] compatible avec la franchise et la pleine énergie du mouvement révolutionnaire » (1).

Il semble bien, en l'étudiant, que cette organisation de la nouvelle société n'est pas contraire à l'organisation proudhonienne de l'Internationale : la vie du groupe, le groupe autonome, *allié* avec les autres groupes, mais n'obéissant qu'à la « dictature collective de tous les *alliés*, dictature sans écharpe, sans titre, sans droit officiel, et d'autant plus puissante qu'elle n'aura aucune des apparences du pouvoir... la seule dictature dont l'organisation soit salutaire et possible... dictature collective et invisible des *alliés*, au point de notre principe. »

En attendant, l'édifice social écrase l'individu, le

1. Lettre du 1er avril 1870 datée de Genève, *id. ibid.*

travailleur, aussi faut-il anéantir l'édifice social (1). Il faut que l'individu se dise que son propre développement est le principe absolu de la vie auquel doivent se subordonner toutes les autres considérations sociales.

---

1. Après l'insurrection, est proclamée la « liquidation complète de l'Etat politique, juridique, financier et administratif, la banqueroute publique et privée, la démolition de toutes les fonctions, de tous les services, de toutes les forces de l'Etat, l'incendie ou feu de joie de tous les papiers et actes publics ou privés, afin que les travailleurs réunis en associations et qui auront fait main basse sur tous les instruments de travail, capitaux de toute sorte et bâtiments, restent armés et organisés par rues et par quartiers. Ils formeront la fédération révolutionnaire de tous les quartiers, la commune directrice. Et cette commune aura le devoir de déclarer qu'elle ne s'arroge pas le droit de gouverner et d'organiser la France mais qu'elle appelle le peuple de toutes les communes, soit de la France, soit de ce qu'on nommait jusqu'à cette heure l'étranger, à suivre son exemple, à faire chacun chez soi une révolution aussi radicale, aussi destructive pour l'Etat, pour le droit juridique et pour la propriété privilégiée. Elle invitera ces communes, françaises ou étrangères, après avoir fait cette révolution, à venir se solidariser avec elle soit à Paris, soit sur tel autre point qu'on voudra, où elles enverront leurs délégués pour faire une organisation commune des services et des rapports de production et d'échange, organisation nécessaire pour établir la charte de l'égalité, base de toute liberté, charte absolument négative par son caractère, précisant beaucoup plus ce qui doit être aboli à présent que les formes positives de la vie locale, qui ne peuvent être créées que par la pratique vivante de chaque localité. On organisera en même temps une défense commune contre les

C'est bien la thèse de Stirner (1), lequel, théoricien de l'école libertaire, considère comme primordial l'affranchissement du moi, son développement, son appropriation de tout (2). Mais la tyrannie collec-

ennemis de la Révolution, aussi bien que la propagande active de la révolution et la solidarité pratique révolutionnaire, avec les amis de tous les pays contre les ennemis de tous les pays. En un mot, la révolution doit être et doit rester partout indépendante du point central, qui doit en être l'expression, le produit, et non la source, la direction et la cause (*Id. ibid.*).

1. « La jeune école hégélienne avait déclaré avec Feuerbach qu'il n'y a rien au-dessus de l'humanité, que Dieu n'est qu'un reflet de nous-mêmes, une aliénation de nos idées les plus sublimes au profit d'un être imaginaire ; *homo homini Deus*. Après M. Feuerbach, un logicien plus résolu, M. Stirner est venu démontrer que cette religion de l'humanité est encore une capucinade (Pfaffenthum), que l'humanité n'existe pas pour l'homme, que l'homme ne doit pas se soumettre à quelque chose d'extérieur à lui-même, divinité ou humanité peu importe, et qu'enfin, pour tout dire, il n'y a d'autres droits que les droits de l'individu ; *homo sibi Deus*. C'est la doctrine la plus avancée de l'école hégélienne, et M. Grün est un partisan de M. Stirner. » Saint-René Taillandier, *op. cit.*

2. « Je mets ma cause en moi-même, moi qui, aussi bien que Dieu, suis le néant de tout autre, moi qui suis mon tout, moi qui suis l'Unique... » En qualité de moi unique, je m'approprie tout. Ce n'est pas comme homme que je me développe, ce n'est pas l'homme que je développe en moi, mais c'est moi en tant que moi que je développe ; plus rien de sacré hors de Moi, de l'Unique. Stirner. *L'unique et sa propriété*. Traduction de Lasvignes, Paris, édition de la *Revue blanche*, 1900. — Cpr. avec la traduction Reclaire, Paris, Stock, 1900.

tive de l'Etat, quelle que soit d'ailleurs la modification qu'on lui apporte, oppresse sans cesse le Moi ; qu'importe que l'Etat me donne tel ou tel droit avec plus ou moins de libéralité ? : « la liberté octroyée n'est pas une liberté, car seule la liberté que l'homme *prend*, celle de l'égoïste vogue à pleine voile ». Détruisons l'Etat, la société ne peut tenir debout que si elle constitue une association dont les membres se considèrent comme leur propriété ; là seulement « la propriété est reconnue parce que l'on ne reçoit plus d'aucun être son bien en fief ».

Comme négateur, — mais pas au delà, car il n'est pas égoïste dans le sens de Stirner, — comme destructeur, comme nihiliste, Bakounine paraît d'accord avec lui.

L'Etat tyrannise l'homme, il « n'est pas autre chose que la négation de l'humanité ; c'est une collectivité restreinte qui veut prendre sa place et veut s'imposer à elle comme une fin suprême à laquelle tout doit servir, tout doit se soumettre » (1).

Laissons l'individu livré à lui-même : « Il faut déchaîner les mauvaises passions » (2), il faut que

---

1. Bakounine. *Les ours de Berne et l'ours de Saint-Pétersbourg*. Edition de 1907, p. 62.

2. Cité par Albert Richard, *op. cit.* : Bakounine le disait « en souriant d'un gros sourire gouailleur qui jetait comme une flamme sur sa face large embroussaillée d'une barbe grise, inculte et rare... C'est-à-dire que, pour lui, il n'y avait pas de

« l'instinct révolutionnaire du peuple » le conduise.

Mais ce n'est pas la lutte isolée des égoïstes, que Bakounine conseille, c'est l'alliance des individus, qui, contre toute règle autoritaire, vont à la conquête de la vie. Et, en donnant libre cours à l'instinct révolutionnaire du peuple, Bakounine donne à ce peuple une sorte de droit de vengeance et fait de la justice le principe directeur de l'action violemment émancipatrice. « Il fallait avoir confiance dans le peuple ; il était juste qu'il prît sa revanche ; il avait été assez trompé, berné, exploité, pour avoir le droit de se venger n'importe comment ; ses excès avaient été provoqués par d'autres bien autrement coupables ; tous les régimes politiques, toutes les législations ont leur origine dans la violence et n'ont eu recours à une moralité ultérieure que pour faire garantir à une minorité oppressive le fruit de ses rapines. »

L'Etat veut avoir le monopole du crime : « Ce qui est permis à l'Etat est défendu à l'individu. Telle est la maxime gouvernementale... Le crime est une condition nécessaire de l'existence même de l'Etat, il en constitue donc le monopole exclusif, d'où il résulte

mauvaises passions et que tous les instincts, tous les appétits étaient également légitimes. Ce qui ne l'était pas, c'était que les uns se servissent de leurs facultés supérieures pour satisfaire leurs propres besoins et empêcher les autres d'en faire autant. »

que l'individu qui ose commettre un crime est coupable deux fois : d'abord contre la conscience bourgeoise, mais ensuite et surtout contre l'Etat s'arrogeant l'un de ses plus précieux privilèges. » (1) « La loi suprême de l'Etat, c'est l'augmentation de sa puissance au détriment de la liberté intérieure et de la justice extérieure... » (2) « L'Etat n'a qu'un but, borner, lier, subordonner l'individu, l'assujettir à la chose générale » (3).

« Tout Etat est une tyrannie... » (4) ; aussi les criminels dans leur œuvre négative de destructeurs, feront une œuvre positive de justiciers. « Le brigand est le vrai héros, le vengeur populaire, l'ennemi irréconciliable de l'Etat, le véritable révolutionnaire en action, sans phrase, sans rhétorique puisée dans des livres. » (5) Quand la destruction, la « pandestruc-

---

1. Bakounine. *Les ours de Berne et l'ours de Saint-Pétersbourg*, *op. cit.*, p. 24.

2. Bakounine. *ibid.*, p. 62.

3. Stirner, *op. cit.*, trad. Lasvignes, p. 283. — Disons en passant que Stirner eut le temps de connaître une partie des œuvres de Proudhon. Il le cite parfois : Cf. *L'unique et sa propriété*, trad. Reclaire, *op. cit.*, pp. 52, 146, 276, 299, 302.

Il l'a aussi critiqué comme ayant combattu l'égoïsme et continué le principe chrétien. (Cf. trad. Lasvignes, p. 315 et s.)

4. Stirner. Trad. Lasvignes, p. 244.

5. Bakounine : Paroles adressées aux étudiants russes. Cité par E. de Laveleye. *Le Socialisme contemporain*. Chapitre IV. *L'alliance universelle de la démocratie et l'apôtre du nihilisme*. Cette étude sur Bakounine (*Revue des Deux-Mondes*, 1er juin

tion » aura bouleversé toutes les formes objectives de la vie, et que nul lien ne subsistera, qui, au passé malfaisant, viendrait relier l'avenir plein d'espérance, le travailleur pourra sans obstacle édifier la séduisante cité de justice égalitaire.

1880), quoique ancienne se recommande tout particulièrement. — « On s'aperçoit ici, ajoute Laveleye, que Bakounine à lu Schiller et qu'il se souvient de Karl Moor. » Et ses paroles évoquent, en effet, celles de Moor : « Je brûle, j'étouffe, il faut que je respire la liberté!... *brigands et assassins !* Voilà les lois humaines foulées sous mes pieds. Les hommes ont caché l'humanité quand j'en appelais à l'humanité. Loin de moi, sympathie et pitié... Le sang et la mort m'apprendront à oublier que jamais quelque chose d'humain me fut cher. » (*Les Brigands*. Acte I, Scène 7.) Mais *les Brigands* de Schiller sont peut-être plus moraux que ne le rêve Bakounine. S'ils ne sont pas constructeurs de justice, ils sont, du moins, vengeurs d'injustice. « Regardez ces quatre bagues précieuses que je porte à cette main — dit Moor en énumérant ses exploits —... ce rubis je l'ai tiré du doigt d'un ministre que j'ai terrassé à la chasse aux pieds de son prince. Par ses viles flatteries... il s'était élevé sur les ruines de son voisin et des torrents de larmes, de larmes d'orphelins l'avaient mené jusqu'au pied du trône. Ce diamant, je l'ai ôté à un financier de la cour, qui vendait au plus offrant des charges importantes, des honneurs dus à de longs services, et qui repoussait du seuil de sa porte, le patriote attristé. Je porte cette agate en l'honneur d'un moine... que j'ai étranglé de ma propre main, après l'avoir entendu pleurer en chaise de décadence de l'Inquisition. » (*id.* II, 16). Aussi Moor ne saurait avoir honte de ses actes, il « peut en parler avec orgueil », il venge la société : « la vengeance est son métier », et, devant les crimes de l'humanité res-

Le peuple porte en soi une capacité, une « capacité politique », — comme dit Proudhon — qui ne demande qu'à librement construire la nouvelle

---

pectée, il est un peu « comme l'envoyé du Tout-Puissant, qui viendra juger tous les mortels. » (*id.* V, 6). En vérité, il la méprise et le hait tout à la fois. « Puissé-je faire retentir la trompette de la révolte dans la nature entière, et, pour combattre cette race de hyènes, soulever tous les éléments, l'air, la terre, les mers et la foudre... Ah ! celui qui à présent offrirait à ma main un glaive pour tuer, d'un seul coup toute la race humaine, je le saisirais... Celui qui me dirait où il faut frapper pour briser, pour anéantir le germe de tous les hommes... celui-là serait mon ami, mon ange, mon Dieu... Je l'adorerais. » (*id.* I, 7). Assurément, ce dégoût haineux de l'humanité, c'est surtout une caractéristique de tous les grands héros romantiques, et il diffère de la pensée bakouninienne; mais on ne peut qu'être frappé des ressemblances. Les brigands, qui, au ban de l'humanité, luttent à mort contre des soldats salariés vingt fois plus nombreux qu'eux, sont invinciblement animés d'un souffle qui centuple leurs forces, et, qu'aux jours les plus glorieux de l'histoire, les héros de la Révolution sentaient passer au-dessus d'eux : car les soldats « risquent leur vie pour dix kreutzers », mais eux combattent pour la vie et pour la liberté. » (*id.* II, 14), pour la liberté par-dessus tout, qu'ils « estiment plus que la vie et l'honneur » (*id.* III, 4). Sans doute, ils sont plus orgueilleux que le révolutionnaire idéal de Bakounine et sont persuadés qu'ils jouent un rôle, espérant parfois que leur nom restera gravé dans le livre quasi-indestructible de l'histoire ; mais ils « travaillent » néanmoins dans le désintéressement, sans penser « acheter l'immortalité par des assassinats », sachant que « les lauriers ne verdissent jamais pour les assassins et qu'aucun triomphe ne suit les victoires d'un brigand » (*id.* III, 4). Ils poursuivent leur rôle, accom-

société. Débarrassé de toute oppression, de toute autorité, l'individu se réalisera ; et, par la réalisation de tous les individus libres, la libre société sera librement éclose.

« L'insurrection aura suivi la marche indiquée plus haut, la construction s'accomplira en dehors de toute discipline ou de doctrine autoritaire ; c'est une nécessité de laisser se manifester et gronder librement toutes les passions, tous les appétits, toutes les colères du peuple surlevé, déchaîné, démuselé. » (1).

L'anarchie juridique et politique aura anéanti l'Etat bourgeois et la seule organisation qui subsistera sera une organisation économique ; « la base de cette organisation est toute trouvée : ce sont les ateliers et la fédération des ateliers, la création des

---

plissant des promesses pour « faire circuler l'argent embarrassé dans des canaux impurs, rétablir dans les fortunes la balance égale, rappeler l'âge d'or, soulager la terre d'une charge importune, épargner au Dieu vengeur la guerre, la peste, la famine, les médecins ; dire avec orgueil : quand je m'assieds à mon repas, ce sont mes ruses, mon courage de lion et mes veilles qui me l'ont gagné... » (I, 6). Et quand la mission vengeresse qu'ils accomplissent, les fait parfois dépasser l'exacte notion de la justice, ils ne peuvent que dire, pleinement excusés : « Est-ce ma faute, est-ce ma faute si la peste, la disette et les fleuves débordés dévorent à la fois les justes et les scélérats ? Qui peut commander à la flamme de ne détruire que les insectes, sans ravager les moissons bénies ? » (II, 10).

1. Cf. A. Richard. *Revue de Paris*, *op. cit.*, p. 150.

caisses de résistance, instruments de lutte contre la bourgeoisie et leur fédération, non seulement nationale, mais internationale » (1).

Comme Proudhon, Bakounine — qui se montre ici son continuateur — écrit aux ouvriers : « Travailleurs, ne comptez que sur vous-mêmes. Ne démoralisez pas et ne paralysez pas votre puissance ascendante par des alliances de dupes avec le radicalisme bourgeois. La bourgeoisie n'a plus rien à vous donner. » (2).

---

1. Manifeste de Bakounine cité par A. Richard, *id.*, p. 139.

2. *Id. ibid.*, p. 137. « Politiquement et moralement, elle n'a conservé de ses magnificences historiques qu'une seule puissance, celle d'une richesse fondée sur l'exploitation de votre travail. Jadis elle fut grande, elle fut audacieuse, elle fut puissante de pensée et de volonté. Elle avait un monde à renverser, un monde nouveau à créer, le monde de la civilisation moderne. Elle a renversé le monde féodal par vos bras et elle a fondé un monde nouveau sur vos épaules ; elle veut naturellement que vous cessiez jamais de servir de cariatides à ce monde. Elle en veut la conservation et vous voulez, vous devez en vouloir le renversement et la destruction. Qu'y a-t-il de commun entre vous ?... » Selon Bakounine, les bourgeois ne se dépouilleraient pas pour le prolétariat ; celui-ci devait rompre avec eux à moins que certains eussent donné « de bonnes garanties théoriques et pratiques de leurs convictions socialistes. » — « D'ailleurs... la bourgeoisie est arrivée au dernier degré d'impuissance intellectuelle et morale... incapable de faire aujourd'hui une révolution par elle-même. Le peuple seul a la force de la faire. » La rupture s'impose avec la politique du radicalisme bourgeois... » — Cpr. avec l'idée, plusieurs fois

Le « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous » est au fond de cette exhortation. Dans la libre union de tous les travailleurs est la chance certaine de leur salut, la promesse réconfortante de la société affranchie. Libre union et non sous la férule autoritaire d'un théoricien despote (1).

TENDANCES MODERNES

Mais la classe ouvrière est-elle apte à s'organiser ainsi et, par sa libre volonté, poursuivre son affranchissement ? La question est la base du dernier livre de Proudhon, la capacité politique des classes

exprimée dans Marx et dans Proudhon, du rôle et de l'attitude de la bourgeoisie. Cf. notamment MARX. *Le Manifeste communiste*, éd. Andler, p. 20 et s. particulièrement § 6 et s. — PROUDHON. *Idée générale de la Révolution au XIX*e *siècle*, p. 1 et s. ; — *Philosophie du progrès*, p. 7 et s. ; etc. — Il est instructif de reproduire ici un passage d'une lettre peu connue de Proudhon à un Lyonnais (Laloge) : « ... Oui, jusqu'à entière métamorphose du peuple français, je maintiens que la liberté, pour exister, ne peut et ne doit avoir d'organe qu'une oligarchie bourgeoise, dans laquelle on ferait entrer progressivement tous les citoyens capables au fur et à mesure de la constatation de leur capacité... » *Proudhon et les Lyonnais* (*Lettres inédites*) par A. BERTRAND. Paris, 1904.

1. Cpr. avec FLORA TRISTAN. *L'union ouvrière, op. cit.*, p. 38. « Dieu vous garde, ouvriers, d'une semblable organisation ! Oh! que la classe la *plus nombreuse* périsse de misère et de faim plutôt que de consentir à se laisser *enrégimenter*, c'est-à-dire à échanger sa *liberté* contre la *sécurité de la ration*. » (Il s'agissait des projets-ENFANTIN. *D'organisation du travail.*

ouvrières. Proudhon avait vu les classes ouvrières, avec le *Manifeste des Soixante*, entrer en jeu au point de vue politique ; si l'on en croit Chaudey — qui édita le livre posthume, — Proudhon avait, sur la mentalité, temporaire sans doute, des ouvriers, une opinion qui n'est pas des plus flatteuses (1). Mais il avait pourtant écrit auparavant des paroles qui montrent sa confiance dans l'avenir prolétarien (2). Le mouvement qu'avant de mourir, il voyait se dessiner donna grand espoir à son esprit quasi-prophétique. S'il avait pu voir les Congrès de l'Internationale affirmer la volonté d'autonomie prolétarienne, il est permis de croire qu'il aurait, en un éclair rapide, aperçu les autres étapes de l'affranchissement ouvrier.

L'effort des travailleurs vers une action librement disciplinée, conforme aux intérêts collectifs de leur classe, en dehors de tout étatisme, en dehors d'influences doctrinales, en un mot l'idée moderne de SYNDICALISME, sont latents dans les assemblées de Londres, Genève, Lausanne. Et Proudhon, dès 1851, les avait prévus, en avait affirmé la légitimité.

La société qu'il annonçait, après avoir évolué, selon les constatations de Saint-Simon, du régime gouvernemental et féodal, ou militaire, vers le

---

1. Cf. *Capacité politique*, etc., p. 446 et s.
2. *Idée générale de la Révolution*, etc., p. 315.

régime administratif ou industriel, s'avançait logiquement vers la fin des gouvernements.

La question du gouvernement ne se posait même pas pour les âges à venir, car l'idée de travail serait la seule dominante, c'est-à-dire l'idée du libre contrat (1). La question politique était bien peu de chose à côté de la question économique. Les classes sont en lutte, mais il ne s'agit pas de savoir laquelle aura le pouvoir gouvernemental, puisque le gouvernement disparaît de lui-même (2). Plus cette lutte de classes s'approfondit, plus la constitution du prolétariat en classe autonome s'accentue. C'est ce principe dont les syndicalistes s'inspirent, et, ne voyant la fin de la déchéance prolétarienne, qu'au jour où la classe ouvrière n'aura plus de maîtres qu'elle-même, ils s'efforcent vers son développement intégral, pour qu'elle soit digne d'occuper les fonctions encore remplies par la classe bourgeoise et réduire au néant le pouvoir politique, défenseur de celle-ci. Telle est la

---

1. « Elle a levé aujourd'hui... l'idée anti-gouvernementale, l'idée du travail, l'idée du contrat, elle croît, elle monte, elle saisit de ses vrilles les sociétés ouvrières ; et bientôt comme la petite graine de l'Evangile, elle formera un arbre immense, qui de ses rameaux couvrira toute la terre. » *Idée gén. de la Révol., op. cit.*, p. 140. Cf. aussi p. 123 et s.

2. Cf. *Idée gén. de la Révol., op. cit.*, 4e étude : *Du principe d'autorité*, plus particulièrement § 6 : *Réduction à l'absurde de l'idée gouvernementale.*

tactique à suivre et qui doit, pour aboutir, devenir internationale. Le syndicalisme s'affirme la formule actuelle de la lutte de classes, qui poursuit, en dehors de tout idéalisme utopique, l'émancipation prolétarienne ; conforme à la tradition des Internationalistes de 1866, il croit l'étatisme, la loi, impuissants à la réaliser. Son devoir socialiste est donc d'éloigner le socialisme du parlementarisme, de nier, en quelque manière, le gouvernement étatique, oppresseur définitif. « La liberté, avait déjà écrit Proudhon, ne peut plus avoir de garantie que dans l'abolition progressive des institutions gouvernementales et la création parallèle d'institutions économiques. » (1).

Le Contrat régit la société (Cf. *infra*, 174 et s.) et puisque ce contrat doit être libre, que les conditions léonines en sont bannies, il faut que cette liberté égale pour tous les membres soit garantie par leur union qui fait leur force. Dans la lutte de classes, le prolétaire ne peut être considéré comme libre, car il doit bien accepter, bon gré mal gré, les conditions que lui impose le capitaliste, mais qui seront améliorées si les travailleurs s'entendent pour les refuser. Et, tandis que Proudhon distingue les classes ouvrières en voie de formation, en voie de capacité, en

---

1. A. Bertrand. *Proudhon et les Lyonnais, op. cit.*, p. 9-10. Lettre à Laloge.

voie de conscience ; tandis que Marx déclare la réalisation de leurs desseins impossible sans « le renversement violent de tout l'ordre social traditionnel » (1) et sans la constitution du « prolétariat en classe régnante », qui a conquis le régime démocratique (2) ; tandis que Bakounine, dépassant la violence de Marx, appelle le renversement de la société actuelle, sa destruction continue à toute occasion, son anéantissement définitif, mais que, dépassant l'anarchie de Proudhon, il voit se lever, sur des ruines absolument amorphes, une société économique nullement basée sur des conceptions autoritaires ; tandis qu'en dehors de ces triples prévisions, le prolétariat continue à évoluer, probablement dans l'indépendance des doctrines : Proudhon paraît le premier avoir eu presque la lointaine divination des tendances contemporaines.

Comme Proudhon, comme les proudhoniens des Congrès étudiés plus haut, les mouvements ouvriers syndicalistes s'éloignent des questions politiques ; la Fédération des Bourses du travail déclare se tenir en dehors de toutes les écoles politiques (Congrès de Limoges, 1895) ; l'organisation des syndicats, bourses de travail, unions de syndicats locales ou

---

1. *Manifeste communiste, op. cit.*, p. 74, § 78.
2. *Id.* § 52, p. 53. — Mais cpr. avec *Misère de la philosophie*, p. 242.

départementales, ou régionales de corporations diverses, confédération générale rappelle l'organisation de l'Internationale telle que nous l'avons examinée plus haut (1).

La vie économique est ainsi intensifiée et la vie politique est transformée, car elle apparaît en arrière-plan. Rattachés entre eux, les syndicats forment pourtant chacun un groupe très vivant, dans lequel l'individu apporte son énergie active au lieu de l'envoyer modifiée, impersonnalisée, déperdue à l'Etat lointain, « parasite qui se nourrit de la substance de la société et en paralyse le libre mouvement » (2).

Ainsi l'activité nationale est faite de l'activité accumulée de tous les groupements locaux, qui, dans la conscience propre de leur nature personnelle, organisent tout naturellement la division exacte du travail total (3).

L'alliance entre les individus des groupes, c'est un contrat, et c'est un libre contrat encore qui relie les

1. Nous ne faisons pas ici l'étude de la *Confédération générale du Travail* ni un parallèle entre elle et l'Association Internationale des Travailleurs ; cette étude montrerait des rapports mais aussi des différences entre les deux.

2. Marx. *La Commune de Paris*, p. 40.

3. Et de même le total des groupes locaux pourvus d'administrations autonomes donnera un pays totalement administré. Cf. *Idée gén. de la Révol., op. cit.*, p. 316. Cpr avec ce que dit Marx de la division du travail dans : *Misère de la philosophie*, p. 188.

groupes entre eux : « Ainsi le principe contractuel beaucoup mieux que le principe d'autorité fonderait l'union des producteurs, centraliserait leurs forces, assurerait l'unité et la solidarité de leurs intérêts. — Le régime des contrats constituerait le vrai gouvernement de l'homme et du citoyen, la vraie souveraineté du peuple, la RÉPUBLIQUE. » (1).

Peut-être verra-t-on, dans ces idées de Proudhon, la préconisation du fédéralisme et de la commune (2). Nous n'étudions pas ici les rapports entre ces théories et la Commune de Paris, pas plus qu'entre celle-ci et les conceptions mutuellistes émises aux premiers congrès de l'Internationale.

Ce qu'en terminant il importait de mettre en valeur, c'était cette double tendance que les congressistes manifestaient et qui paraît correspondre aux espérances modernes : le désir de développer l'autonomie, la personnalité, et, d'autre part, la volonté supérieure de voir un jour unies, alliées, toutes ces unités autonomes et libres.

Entre elles, se dresse une seule barrière : l'Etat ; non que l'existence d'un groupe, plus compréhensif que la famille et la commune, ne puisse, sous le nom

---

1. PROUDHON. *Idée gén. de la Révol.*, *op. cit.*, p. 236. Cf. à la suite, le contrat réalisant la Liberté, l'Egalité, la Fraternité, l'Ordre.

2. Cf. *Idée gén.*, etc., p. 283-284 ; p. 310.

d'Etat, ou sous tout autre nom, subsister dans l'échelle des groupements humains ; mais parce que, pour des esprits désireux de réaliser ce double idéal, l'étatisme apparaît une sorte d'obstacle, devant lequel il n'y a plus qu'à rebrousser le chemin parcouru vers l'achèvement du progrès : l'étatisme voit, dans l'Etat parachevé, le terme, en quelque sorte, du développement social ; or, l'instinct de développement est infini et les Etats qui en sont animés, formant des groupes qu'ils considèrent comme uniques, n'ont point à se préoccuper les uns des autres ; ils n'ont point à envisager la personnalité, l'individualité des organes que chacun des autres comporte, on ne peut espérer qu'ils se respectent, on comprend qu'ils s'entre-dévorent.

S'il fallait énoncer une sorte de formule exposant la morale sociale de l'Internationale, on pourrait la résumer en ces mots : en dehors de l'Etat, le développement absolu des individus ; par delà l'Etat, l'union des internationaux ; la disparition de l'Etat, en tant que barrière entre les nations.

BIBLIOGRAPHIE

On a énormément écrit sur l'Internationale ; il n'existe pas beaucoup d'ouvrages français qui analysent impartialement ce mouvement. Après la commune de Paris, de nombreuses brochures sont écloses dont quelques-unes ont un peu de valeur ; les autres sont inspirées soit par la peur, soit par un intérêt de parti. Il en est de même de beaucoup d'articles. La *Bibliothèque Nationale* et le *Musée Social* de Paris possèdent la plupart des livres indispensables à l'étude de l'Internationale. Mais quantité de journaux sont à peu près introuvables en France ; j'ai pu en examiner un grand nombre au Bureau Socialiste International, à Bruxelles. La plupart, publiés par les partis avancés, peuvent quelquefois paraître suspects ; mais on les consulte avec fruit plus que les journaux adverses, car ceux-ci sont positivement annihilés par la phobie du socialisme. De plus, les journaux amis de l'Internationale montrent surtout la mentalité de leur parti à cette époque, les progrès ou l'évolution du mouvement social et du prolétariat.

Nous donnons une liste d'ouvrages à consulter, que nous abrégeons, en nous en tenant aux plus importants.

Adler (G.). — *L'Internationale*. Neuchâtel, 1892.

Andler (Ch.). — *Le Manifeste Communiste*. Commentaire. Paris, 1903.

— *Le Socialisme d'Etat en Allemagne*. Paris, 1897.

Aubry et Vaughan. — *Association Internationale des Travailleurs.* Section rouennaise. Rouen 1870.

Alaux (J.-E.). — *Une forme nouvelle du Socialisme.* Revue contemporaine, 1er octobre 1866.

Bakounine. — *Correspondance,* 1860–1874 (Préface et annotations de Dragonassow). Traduction de Marie Stromberg. Paris, 1896.

— *Œuvres,* I. Paris, 1895. II. 1907 (Introduction très intéressante par James Guillaume). Le tome III n'est pas encore paru. De nombreuses brochures de Bakounine sont ainsi réunies en volumes; plusieurs articles de journaux ont été réimprimés en brochures, la plupart à Neufchâtel.

Barberet (J.). — *Le mouvement ouvrier à Paris de 1870 à 1873.* Paris, 1874.

— *Le Travail en France. Monographies professionnelles,* 1886 (7 vol.).

Barbet (Virginie). — *Réponse d'un membre de l'Internationale à Mazzini.* Lyon, 1872.

Becker (J.-Ph.). — *L'association Internationale des Travailleurs et la Grève Génevoise en mars-avril 1868.* Genève, 1868.

Berlay. — Mes souvenirs. Paris, 1873.

Blanc (Louis). — *Discours Politiques* (L'Ass. Intern. des Tr. Discours à l'Assemblée Nationale, 5 mars 1872. Paris, 1882).

Blanqui (Aug.). — *Critique Sociale,* 2 vol. Paris, 1885.

Belliard. — *Le Socialisme et l'Internationale,* 1871.

Baudrillard. — *Le Congrès des ouvriers à Genève.* Journal des Economistes (novembre 1866).

— *P.-J. Proudhon* (Revue des Deux-Mondes, 1er février 1873.

Bourdeau (J.). — *Le socialisme Allemand et le nihilisme russe.* Paris, 1892 (surtout les chapitres sur Marx et Bakounine).

Bourdeau (*J.*). — *Evolution du Socialisme*. Paris, 1901.
— *Socialistes et Sociologues*. Paris, 1905.
Bourgin (*Hubert*). — *P.-J. Proudhon*. Paris, 1902 (Cf. aussi dans la *Grande Encyclopédie*, l'article *Proudhon*.
Jourguin (*Maurice*). — *Des rapports entre Proudhon et Marx*. Lille 1892, et R. d'économie politique, mars 1893.
— *Les systèmes socialistes et l'évolution économique*. Paris, 1904.
Beaussire. — *Le procès entre Paris et la Province*. R. des Deux-Mondes, 1er mai 1871.
— *Les honnêtes gens sous la Commune*. R. des Deux-Mondes, 1er juillet 1871.
Brisson (*Pierre*). — *Histoire du travail et des travailleurs*. Paris, 1906.
Brousse (*P.*). — *Le Marxisme dans l'Internationale*. Paris, 1882.
— *Le suffrage universel et le problème de la Souveraineté du Peuple*. Genève, 1874.
— *L'Etat à Versailles et dans l'Ass. Int. des Tr.* Paris, 1874.
Bénard. — *Le Socialisme d'hier et celui d'aujourd'hui*. Paris, 1870.
— *Le peuple, l'empereur et les anciens partis*. Paris, 1861.
— *Les délégations ouvrières à l'Exposition de Londres*. Paris, 1862.
Broquet (*l'abbé J.-A.*). — *L'Internationale et le libéralisme*. Genève, 1872
Commissaire (*Sébastien*). — *Mémoires et Souvenirs*. Paris, 1888.
Candaux. — *L'Internationale et les Intrigants*, 1873.
Curci. — *Considérations sur l'Internationale forme nouvelle de l'anciën antagonisme entre les riches et les pauvres* (Traduit de l'italien par le Comte Caix de Saint-Aymons). Paris, 1872.
Dalsème (*Achille et Jules*). — *Les mystères de l'Internatio-*

nale. Son origine, ses chefs, ses moyens d'actions son rôle sous la Commune. Paris, 1871.

Delord (Taxile). — Histoire du second Empire.

Denis (H.). — Etude sur l'Ass. Intern. considérée comme être collectif. Liberté, 14 juillet 1872).

Delaporte. — Philosophie de l'Internationale. Paris, 1872.

Depeyre. — L'Internationale. Discours à l'Assemblée nationale. Paris, 1872.

Desjardins (Arthur). — P.-J. Proudhon, sa vie, ses œuvres, sa doctrine. Paris, 1896.

Devillez (A.). — Considérations sur les Doctrines socialistes et sur l'Ass. Intern. des Tr. Discours prononcé à la séance du 30 mai 1872 de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. Mons, 1872.

Ducarre. — Rapport fait au nom de la Commission d'enquête parlementaire. Paris, 1877.

Doverine. — L'esprit national russe.

Dunoyer (A.). — Organisation de la Société Internationale des Travailleurs (Journal des Economistes, juin 1871). Brochure 1871.

Dupanloup (Mgr.). — L'Athéisme et le Péril social. Paris, 1886.

Dudomts. — Histoire d'un ouvrier. L'Internationale et la guerre. Paris, 1871.

Eichtal (Eug. d'). — Socialisme, communisme et collectivisme. Paris, 1901.

Faure. — Histoire de l'Internationale et du Socialisme. 2 vol. Niort (?) 1874 (?).

Fribourg (E.). — L'Association Internationale des Travailleurs. Paris, 1871.

Fribourg. — Du paupérisme parisien. Ses progrès depuis vingt-cinq ans.

Forcade (E.). — La guerre du socialisme (R. des Deux-Mondes décembre 1848).

Faguet (E.). — P.-J. Proudhon. R. de Paris, 15 mai 1896.

Fayet de Castelnau (A). — *Histoire du droit d'association de 1789 à 1901*. Paris, 1905.

Faillet (E). — *Biographie de Varlin*. Paris, 1885.

— *Le parti ouvrier français*. Paris, 1894.

Fiaux. — *Histoire de la guerre civile de 1871*. Paris, 1879.

Fiaux. — *Histoire de l'Internationale par un bourgeois républicain*. Londres, Bruxelles, Genève, 1873.

Fournière. — *Les théories socialistes au XIX*e *siècle de Babœuf à Proudhon*. Paris, 1904.

Gaussen (Maxime). — *La société internationale des travailleurs et ses doctrines*. Paris, 1874.

Golovine (Ivan). — *L'Internationale sous le rapport économique, politique et social*. Paris, 1872.

Guétary (Jean). — *Un grand méconnu*. Paris, 1905.

Guéroult (Georges). — *Les théories de l'Internationale*. Paris, 1872.

Guépin. — *Philosophie du Socialisme*.

Guyon. — *L'Internationale et le Socialisme*. Paris, 1890.

Guesde et Lafargue. — *Le programme du Parti ouvrier, son histoire, ses considérants, ses articles*. Paris, 1884.

Guillaume (James). — *L'Internationale. Documents et souvenirs*. Paris, I, 1905, t. II, 1907 (Le t. III n'est pas encore paru).

Halévy (Daniel). — *Essais sur le mouvement ouvrier en France*. Paris, 1901.

Héligon. — *Le mouvement ouvrier de 1848 à 1870 (discours à la loge des Trinosophes de Bercy)*. Paris, 1880.

Horn. — *Le bilan de l'Empire*. Paris, 1868.

— *Caisses syndicales. Qu'est-ce que le Syndicat du crédit*. Paris, 1867.

Hilaire. — *L'Internationale*. Fribourg, 1872.

Hudault. — *Economie sociale. Réformons. Le Paupérisme. L'Internationale*. Paris, 1871

Jannet (Claudio). — *L'Internationale et le Socialisme*. Paris, 1871.

Kropotkine (*Pierre*). — *Autour d'une vie* (préface de G. Brandès). Paris, 1902.

Lagorce (*de*). — *Histoire du second Empire.*

Laveleye (*E.*). — *Le Socialisme contemporain*, 2e éd. Paris, 1883 (en particulier les chapitres IX et X qui se trouvent aussi dans la R. des Deux-Mondes, 15 mars et 1er juin 1880).

Louis (*Paul*). — *Histoire du Socialisme Français.* Paris, 1901.

Lejeal. — *Les théories anarchistes.* R. Encyclopédique. Larousse. 1892.

Liégeois J. — *Origines et théories économiques de l'Ass. Intern. des Trib.* Nancy, 1872.

Levasseur. — *Histoire des Classes ouvrières et de l'Industrie en France de 1789 à 1870*, 2 vol., 1904 (2e éd.).

Levasseur. — *De la condition matérielle de la classe ouvrière depuis quinze ans.* Journal des Economistes, avril 1872.

Lamy (*Etienne*). — *Etudes sur le second Empire.* Paris, 1895 (et R. de Paris, 1er et 15 mai 1894.

Laguerronnière (*Cte de*). — *L'Internationale et la guerre civile en France.* Bruxelles, 1871, et Paris.

Lequier. — *L'Internationale et l'ouvrier.* Paris, 1873.

Limousin. — *Coup d'œil historique sur l'Internationale.* Journal des Economistes. avril 1875.

— *Le septième congrès de l'Internationale.* Journal des Economistes, novembre 1874.

Lefort (*J.*). — *L'Association Int. des Trib.* Journal des Economistes, avril 1872.

Lequien (*F.*). — *L'Internationale et l'ouvrier.* Paris, 1873.

Lombart. — *Le Socialisme et le mouvement social au XIXe siècle.* Paris, 1898.

Malon (*B.*). — *Histoire du Socialisme.* Lyon, 1880.

— *Le parti ouvrier en France.* Paris, 1882 (2e éd.).

— *Exposé des Ecoles socialistes françaises.* Paris, 1872.

— *Le socialisme intégral.* Paris, 1890.

— *L'Internationale* (Nouv. Revue, 15 février 1884).
— *L'Internationale, son histoire et ses principes*, 1872. (extrait de la République républicaine).
— — *Les collectivistes français* (Revue Socialiste, 1886-1887).
— *K. Marx et Proudhon* (Revue Socialiste, janvier 1887).
Maynard (*Le Chevalier de*). — *L'Internationale précurseur de l'Antéchrist.*
Malapert. — *Etude sur l'Internationale et les coalitions.* Paris, 1872.
Mermeix. —*La France socialiste.* Paris, 1886.
Marx. — Cf. ses *Œuvres* ; particulièrement la *Misère de la Philosophie.* Paris, 1896.
— *Lettre au Sozialdemocrat*, nos 16, 17, 18. 1864. R. socialiste, janvier 1867.
Mesdach de Terkiele. — *Discours prononcé lors de la rentrée des tribunaux.* L'Internationale. Bruxelles, 30 oct. 1870.
Populus (*Jacques*). *Histoire de l'Internationale.* Paris, 1871.
Proudhon. — *Œuvres*, 1868-1876.
Pelletan (*Eug.*). — *Proudhon et ses œuvres complètes.* R. des Deux-Mondes, 15 janvier 1866.
Pelletan (*C.*). — *Questions d'histoire.* Paris, 1879.
Pressenssé (*L. de*). — *Paris sous la Commune* (R. des Deux-Mondes, 15 juin 1871).
Quentin (*P.*). — *Histoire de l'Internationale, son passé, son avenir.* Paris 1891.
Reybaud (*L*). — *Etudes sur les réformes socialistes modernes.* Paris, 1854.
— *L'Economie politique des ouvriers.* R. des Deux-Mondes, 1er nov. 1866.
— *Les agitations ouvrières et l'Association Internationale.* R. des Deux-Mondes, 15 juin 1869.
Richard (*Albert*). — *L'Association internationale des Travailleurs.* Lyon 1870.

— *La Révolution sociale et la guerre européenne.* Genève 1876.

Les propagateurs de l'Internationale en France. (R. socialiste, juin 1896).

— *Les débuts du parti socialiste français* (R. politique et parlementaire, janvier 1897).

— *Bakounine et l'Internationale à Lyon* (R. de Paris ; 1er sept. 1896).

— *Le sens du conflit socialiste,* s. d.

— *Le socialisme à propos des élections législatives,* s. d.

Saint-René Taillandier. — *L'athéisme allemand et le socialisme français* (R. des Deux-Mondes, 1er oct. 1848).

Saveney. — *Des délégations ouvrières à l'Exposition universelle de 1867* (R. des Deux-Mondes, 1er oct. 1868).

Sudre. — *Histoire du communisme* (1854. Paris).

Strauss (P.) — *Les partis socialistes 1870-1883* (Le Temps 23 avril-5 mai 1884).

Spuller. — *Petite histoire du second Empire.*

Schwitzgebel. — *Des causes des crises industrielles et leurs conséquences.* Rapport présenté par l'union des sections internationales du district de Courtelary. Neufchâtel, 1873.

Testut (Oscar). — *L'Internationale.* Lyon, 1871.

— *L'Internationale et le jacobinisme au ban de l'Europe.* Paris, 1872.

— *L'Internationale (son rôle depuis le 4 septembre).* Lyon, Paris, 1871.

— *Le livre bleu de l'Internationale.* Paris, 1871.

Tolain. — *L'Internationale. Discours prononcés à l'Assemblée nationale* (4 et 13 mars 1872). Paris, 1872.

— *Quelques vérités sur les élections de Paris,* Paris, 1863.

Tristan (Flora). — *L'union ouvrière.* Paris, 1843.

Tcherkeroff. — *Précurseurs de l'Internationale.* Bruxelles.

Tchernoff (I). — *Le parti républicain sous la monarchie de Juil-*

let, formation et évolution de la doctrine républicaine. Paris, 1901.
— *Le parti républicain au coup d'Etat et sous le Second Empire.* Paris, 1906.
Thomas (Albert). — *Histoire Socialiste. Le Second Empire,* 1907.
Villetard. — *Histoire de l'Internationale.* Paris, 1872.
Vermorel. — Le parti socialiste, s. d.
Walleroux. — *La loi allemande contre les socialistes et la loi française contre l'association internationale.* Journal des Economistes, août 1879.
Weill (G.). — *Histoire du parti républicain en France, 1852 à 1902.* Paris, 1900.
— *Histoire du mouvement social en France, 1852 à 1902.* Paris, 1904.
Zaccone. — *Histoire de l'Internationale et de la plupart des associations ouvrières.* Paris, 1871.

Les ouvrages étrangers sont extrêmement nombreux; nous en avons cité déjà qui ont été traduits en français. Les suivants n'existent, croyons-nous, que dans leur langue originale.

Accarini. — *L'associazione internazionale degli operas,* 1870, Revista Europea.
Beta. — *Die Wahreit über die Internationale und die jetzige Proletaria,* 1872.
Bauer. — *Die Wahreit über die Internationale.* Hanover, 1872.
Becker. — *Die internationale arbeiter Association und die arbeiter Bewegung in Basel im Winter, 1868 auf 1869.*
— *Die Internationale Arbeiter Association in Frühjahr,* 1868.
Bernstein. — *Am Gedenklage der Internationale* (Neue Zeit, 1893-1894).
Beesly. — *The International Working men's association.* (The Fornightly Review, novembre 1870).

Bigami (Enrico). — *L'Internationale*, Milano.
Caraval. — *La internacionale y la commision de infirmacions parlementaire sobre las clases obreros.* Madrid, 1871.
Castelar. — *Ueber die Internationale.* Dresden, 1870.
Eichhoff. — *Die Internationale Arbeiterassociation.* Berlin, 1868.
Engels. — *Internationales ans dem Volkstaet,* 1871-1875. Berlin, 1894.
Frudlieb. — *Die rothe und die schwarze Internationale,* 1874. Munchen.
Garcia Ruiz. — *Historia de la international en Espana.* Madrid, 1872.
Hobart. — *The international and the Manchester school.* (The fornightly Review), 1872.
Hilmann. — *Die international Arbeiterassociation,* 1864-1876. Berlin, 1871.
Iaeck. — *Die Internationale.* Leipzig.
Mazzini. — *Documento nill' Internazionale.* (La Roma del Populo), 1871.
Martello. — *Storia della Internazionale.* Padova, 1873.
Mario. — *L'Internazionale.* Milano, 1879.
Meyer (Rudolph). — *Der Emancipationskampf des vierten Standes,* 2 vol. Berlin, 1874.
Netllau. — *Michel Bakunin* (autographié).
Raffaeli. — *Li cause vere dell'Internazionale,* 1874.
Ramondi. — *Contra l'Internazionale.* Milano.
Resch. — *Die Internationale.* Leipzig Moser, 1886.
Tolacito. — *L'Internazionale a Roma.*
York (Onslow). — *The secret history of the international working men.* London, 1872.
Züger (Eug.). — *Der modern socialismus.* Berlin, 1873.

JOURNAUX

Le Siècle (républicain) ; le *Courrier Français* (républicain, proudhonien) ; *Le Temps* (modéré) ; *L'Opinion nationale* (réformiste) ; *La Presse* (libérale) ; *L'Avenir National ; Le*

Figaro. Le Journal des Débats (orléaniste) ; *L'Univers* (catholique).

La Tribune du peuple, 1865 (Belgique) ; *La Liberté*, 1865 (Belgique).

Les journaux de l'Internationale, ou acquis à sa cause, ont été très nombreux, mais presque tous sont postérieurs à 1867. Nous en connaissons une quarantaine parus dans tous les pays. Citons parmi eux :

L'Internationale, organe officiel des sections belges, Bruxelles, depuis 1869 ; *L'Egalité* (Genève, succède à *La Voix de l'Avenir*); *Le Mirabeau* (Verviers); *La Réforme Sociale* (Rouen, janvier 1870) ; *Der Verbote* (Genève), etc., etc.

Il existe en outre un nombre considérable de brochures anonymes en diverses langues, comptes rendus de congrès, procès, manifestes, etc., etc.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page II (de l'Avant-Propos), ligne 9, lire : *I.* Tchernoff au lieu de : *J.* Tchernoff.

Page 7, ligne 15, lire : *I*nternationale au lieu de *i*nternationale.

Page 28, ligne 4, lire : (3) au lieu de : (2).

Page 28, ligne 7, lire (2) au lieu de : (3).

Page 44. Ajouter en note : Cf. sur la vie de Flora Tristan : MAILLARD. *La légende de la femme émancipée.* Cf. dans MALON. *Histoire du socialisme,* 1880. Paris, 5 volumes, un portrait de Flora Tristan, *s. d.*

Page 60. Les « Brochures ouvrières » à *couverture orange* existaient dès 1861 et ne furent pas *lancées* après l'exposition de Londres.

Page 61, Ajouter en note : Cf. sur les élections de 1863 : VICTOR PIERRE. *Les élections de 1863, 2e partie, p. 553.* EMILE OLLIVIER. *Empire libéral,* VI, 215.

Page 70, note 2, lire : septembre *1869*, au lieu de : *1899.*

Page 72, note 1, lire : qu'il *l'a* rédigée, au lieu de *:* qu'il *a* rédigée.

Page 77, note 1, ligne 9, lire : the great *end to* which, au lieu de : the greatend *of to which.*

Page 77, note 1 : Cf. sur ce point : ALBERT THOMAS. *Histoire du second Empire,* p. 291.

Page 86, notes : ligne 1, ligne *2*, au lieu de : *1.*

Page 86, notes : ligne 3, lire : 1, au lieu de 2.

Page 104, note : ligne 1, lire : Vésinier au lieu de : Vesiniers.

Page 116, notes : ligne 2, lire : Fazy au lieu de : Fasy.

Page 160, notes : ligne 10, mettre : après : idée.

Page 167, sous-titre, mettre : après : rôle de la femme.

Page 171, notes, lire : « KARL GRÜN, *op. cit.*, Cf. SAINTE-BEUVE : *P.-J. Proudhon : sa vie et sa correspondance*, p. 215, au lieu de : SAINT-RENÉ TAILLANDIER, *etc., etc.*

Page 184, notes, ligne 9, mettre « après le mot : *formulé.*

Page 189, ligne 4, lire : (*1*) au lieu de : (*2*) ; — (*2*) au lieu de (*3*) ; — (*3*) au lieu de (*4*) et, ligne 23, mettre : (*4*), après le mot *bonheur.*

Page 196, notes, ligne 1, lire : *inexactement* au lieu de : *exactement.*

Page 199, notes, ligne 3, lire : *l'*hilarité au lieu de *L'*hilarité.

Page 209, note, ligne 6, lire : *a*ussi, au lieu de : *A*ussi.

Page 229, ligne 22, lire : *cité* d'harmonie, au lieu de : *idée* d'harmonie.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I

CHAPITRE II

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE I

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

Imprimerie BONVALOT-JOUVE 15, rue Racine, Paris.

